This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

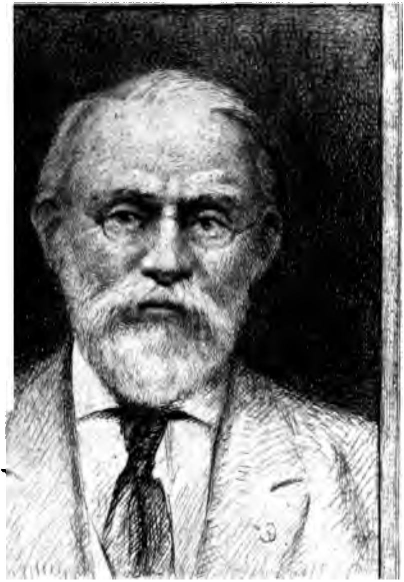

AS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
ERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1754. *I Vol.*

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1754. I Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 664 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	12.	1747.	14.
1721.	5.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
1724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	6.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Dunning
Nijhoff
7-31-36
31472

MAI, 1754.

ARTICLE XLVII.

RELIGIONIS NATURALIS, & Moralis Philoſophiæ Principia, &c. C'eſt-à-dire, *les Principes de la Religion Naturelle, & de la Philoſophie Morale, digérés ſelon la Méthode des Ecoles, à l'uſage de la Jeuneſſe qui*

en fréquente les Académies. Par M. l'Abbé L. J. Hooke, Docteur de la Faculté de Paris, de la Maison de Sorbonne, ancien Professeur de Théologie en Sorbonne. 3 vol. *in*-8°. *A Paris, chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques. MDCCLIII & MDCCLIV.*

M L'ABBÉ Hooke embrasse la Religion Naturelle dans toute son étendue, c'est-à-dire, autant qu'elle comprend tous les devoirs de l'Humanité. On peut considérer l'homme quant à son origine, quant à son être propre, & quant à son état civil : de ces trois rapports, comme de leur source, coulent tous ses devoirs envers Dieu, envers lui-même, & envers le Prochain. C'est delà que se tirent les régles & la nature du culte qu'il doit professer, des sentimens qu'il doit avoir, & des œuvres qu'il

doit pratiquer. M. H. en a tiré la division de son Ouvrage. La première partie contient la *Théologie Naturelle ;* la seconde, la *Philosophie Morale ;* la troisiéme, les *Elémens du Droit Naturel.*

Première Partie : l'*Existence de Dieu, sa Nature, & sa Providence.*

Les Ecrivains licencieux ne se lassent point de répéter leurs blasphêmes contre la Divinité. Des Docteurs Chrétiens pourroient-ils se lasser de confondre leur audace sacrilége, & de venger l'honneur de la Réligion ? On ne nous oppose rien qu'on n'ait cent fois entendu : pourquoi notre zèle craindroit-il d'être excessif, tandis que l'activité des Impies est sans bornes & sans mesure ?

Si l'Angleterre a eu le malheur d'enfanter les Hobbes, les Toland, & tant d'autres Docteurs d'Athéisme, dont nos Ecrivains licencieux ne sont que les échos, ce même

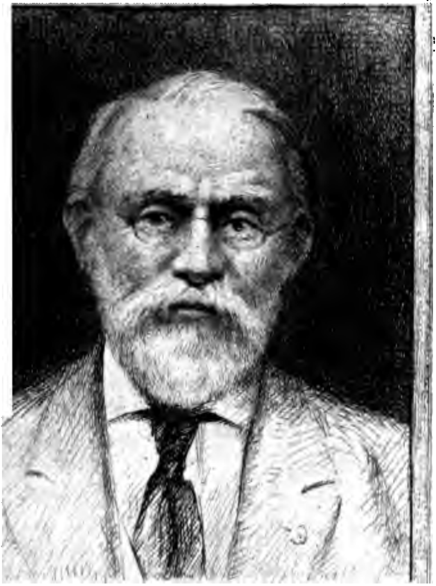

.LAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
IVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

161
.T8
1754
v. 3

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1754. *I Vol.*

tre les mains de quelques-uns de nos Physiciens ?

Les Stoïciens admettoient dans la masse de l'Univers, une nature qui n'avoit ni sentiment ni raison, mais qui, dans un ordre régulier, formoit, engendroit & développoit tous les êtres par un assemblage de parties, d'où résultoient, tantôt des êtres sans raison, comme les animaux, tantôt des êtres raisonnables, comme l'homme; & toutes ces productions étoient l'ouvrage, non du hasard, mais d'un Méchanisme immuable. N'est-ce pas d'après ce systême qu'on a formé celui de l'Etre, ou de l'animal *unique & prototype*, dont tous les autres naissent sans différer entr'eux, qu'autant qu'ils en dégénèrent plus ou moins ?

Il y eut aussi des Stoïciens qui enseignèrent que le monde n'étoit qu'un animal capable de sentiment & de raison: dans toute sa

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1754. I Vol.

A PARIS,

Chez BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

A tous ces monstrueux systêmes d'Athéisme, M. l'Abbé Hooke oppose des argumens moraux, physiques, & métaphysiques.

I°. Il est de l'intérêt personnel & commun qu'il y ait un Dieu, & que la persuasion de son existence soit universelle : sans elle la société tombe, l'ordre en est banni. L'Athéisme est un cahos affreux, où l'homme ne sçauroit se plonger sans être saisi d'une horrible tristesse, sans consentir à l'avilissement de son espéce, sans soumettre tout son être à l'empire d'un hasard aveugle, ou d'une fatalité désespérante, &c.

L'Athéisme ne laisse de ressource aux Malheureux que dans le jeu fortuit des atômes ; il ne fait appercevoir aux Heureux que la mort & le néant ; il lâche la bride aux passions : le vice avec toutes ses horreurs & toutes ses suites est l'appanage le plus cher aux Athées.

Mais (dira-t-on) dans l'Athéisme on n'a rien à craindre, la liberté est entière : est-il dans la vie de plus grand bonheur ?

Quoi donc ! le bien de la société ne demande-t-il pas que les hommes aient un frein qui les retienne ? L'abus de la liberté peut-il faire leur bonheur ? Tout ce qui peut prévenir cet abus, de l'aveu d'Epicure & de Lucrèce, n'est-il pas un avantage précieux à l'humanité ? Est-ce donc un malheur que de vivre sous l'Empire d'un Dieu sage & bienfaisant, protecteur de l'ordre, & vengeur du désordre ? La nature même, si on la consulte, ne se complaît-elle pas sous la loi d'une aimable & juste Providence ? Il n'y a que des scélérats qu'un joug si doux peut blesser : n'est-ce pas une maxime adoptée par les plus anciens Athées, qu'on ne vit avec agrément qu'autant qu'on vit avec

honneur, *Non posse jucundè vivi, nisi honestè vivatur?*

Sans la foi d'un Dieu, tous les liens de la société sont sans force, tous ses devoirs sans obligation. Les idées du bien & du mal moral, ne sont plus que de vains préjugés; plus de Législateur, plus de loi, plus de régle: les anciens Athées, comme Protagoras & Héraclite; les modernes, comme Hobbes & Spinosa, en conviennent. Tout est donc livré au goût, à la fureur, à la violence des passions; la force ou la fraude, voilà les arbitres du sort des humains. Les hommes seront donc en armes, ou en garde les uns contre les autres, sans que rien puisse arrêter leur brigandage, ou calmer leur défiance? Dans cette vie, ils n'ont que leurs passions à assouvir; au-delà ils n'ont rien à craindre ou à espérer: tout autre motif que la cupidité, est impuissant, parce

que tout autre intérêt eſt nul & frivole.

Dans l'Athéiſme, les idées & les ſentimens naturels de juſtice & d'injuſtice ſont de foibles barrières, ou plûtôt de vains phantômes : tout dépend d'un haſard ſans règle, ou d'un deſtin ſans raiſon. Ainſi, plus de liberté, plus d'obligation, il faut que le ſyſtême ſe démente, ſi l'on veut laiſſer ſubſiſter les loix & les devoirs. Sans religion être vertueux ! Privilége bien rare ; il n'eſt accordé qu'à certaines ames, en qui le Créateur a gravé ſi profondément des ſentimens honnêtes, que les erreurs de l'eſprit, quelque contraires qu'elles ſoient à ces ſentimens, ne peuvent les effacer. Le commun des hommes n'a point ces avantages : mais enfin ſi, avec des principes de vertu, les hommes en général ſont ſi vicieux ; que doivent-ils être quand ils viennent à

regarder ces principes comme des foibleſſes ou comme des préjugés vulgaires ?

Au reſte, quand on nous montreroit des Athées plus vertueux que bien des Chrétiens, ce ne ſeroit encore dans les uns & dans les autres, qu'une de ces inconſéquences dont on connoît les hommes ſi capables : entre le Chriſtianiſme & l'Athéiſme, l'eſſentielle différence ſera toujours que l'une ne diſpenſe d'aucune vertu, & ne tolère aucun vice, & que l'autre ne condamne aucun vice, & ne commande aucune vertu : cette différence ne peut être levée par aucun parallèle entre les mœurs des Chrétiens & les mœurs des Athées.

L'amour de la gloire & la crainte de l'opprobre ne feront pas des reſſorts plus efficaces : les paſſions, dont on veut qu'ils rompent le cours, n'ont-elles pas mis ces mo-

tifs humains dans leurs intérêts ? Pour être honoré, faut-il être vertueux ? Ne suffit-il pas d'être riche ou puissant ?

La Philosophie ne prend guères sur les passions, ses maximes ne prévalent point contre leurs intérêts : la cupidité n'adopte jamais ces maximes aux dépens de ses appétits. On ne voit que trop les passions triompher de la Philosophie, aidée de la Réligion : restant seule, la Philosophie fera-t-elle une meilleure résistance ? Mais quand même quelques Philosophes nous montreroient leurs victoires, ces exemples ne feroient point la loi ; ils n'en feroient que l'exception : on n'en seroit redevable qu'à d'heureuses inclinations que la nature a formées, & que l'Education a cultivées, ou qu'à ces craintes & à ces respects humains qui n'agissent que sur des Particuliers. On ne trouvera point de na ion où

de si foibles principes aient établi le règne de la vertu.

Après tout ce ne sont-là que des freins extérieurs qui forcent à une contrainte publique dont on se dédommage avec usure dans l'impunité d'une licence privée : on ne donne à la vertu, ou plûtôt à la loi externe & à ses vengeurs, que des dehors trompeurs & passagers : tout le reste est réservé & abandonné à la corruption & à la dépravation des penchants intérieurs. Sans la Réligion, la loi n'a que des châtimens & des récompenses sensibles ; ainsi partout où ces motifs ne peuvent agir, la loi reste sans force & sans armes. Nos devoirs, dit *Séneque*, sont bien plus étendus que la Sphère de la Loi publique : si l'on bornoit l'innocence, la justice & la probité à ces devoirs d'éclat & d'appareil, combien d'autres devoirs deviendroient superflus ou indifférens ;

combien de crimes permis ou tolérés ! Si nous n'étions comptables de nos œuvres qu'aux hommes, d'eux-mêmes si sujets à l'illusion, si faciles à tromper, & peut-être à corrompre, que nos passions seroient au large ; que de désordres seroient autorisés ! Il nous faut donc un Dieu pour témoin, & pour juge de nos dispositions, de nos vertus & de nos sermens : il nous faut une Réligion, pour qu'il y ait à notre égard des obligations de conscience, des devoirs sacrés & inviolables. Aussi tous les Législateurs ont-ils cité les hommes à ce Tribunal inévitable ; & les Athées eux-mêmes veulent qu'on en conserve la foi parmi les peuples pour armer les loix, d'une force qui soit convenable au bien & au salut des Etats.

Aucune nation n'a jamais professé l'Athéisme ; ou si quelques-unes en ont été soupçonnées, ou

accusées, outre qu'elles sont en très-petit nombre, elles sont d'ailleurs si barbares qu'on doit les regarder comme l'opprobre de l'humanité : quand toutes les autres sont d'accord sur quelque article, c'est-là le vrai sentiment de tout le genre humain : le suffrage de ces peuples sauvages qu'on nous oppose, doit être compté pour rien, quand il contredit tout le reste de l'Univers.

Pour que le consentement unanime des hommes prouve l'existence de Dieu, il n'est pas nécessaire qu'il soit formel dans chacun d'eux; il suffit qu'en général l'homme ne puisse penser à Dieu, ni en entendre parler sans se sentir invinciblement porté à en croire l'existence ; il suffit que sa raison la goûte, l'agrée & ne puisse, sans remors, la rejetter.

On sçait qu'en faveur de leur cause, les défenseurs de l'Athéïsme

ont mendié, chez les Auteurs anciens & modernes, & rassemblé une foule de témoignages, pour prouver qu'en bien des pays Dieu n'est ni connu, ni honoré. M. l'Abbé Hooke, que nous avons toujours écouté jusqu'ici, n'est point effraié de cet étalage d'érudition ; la sienne, en ce genre, supérieure & plus exacte, démontre la fausseté, l'infidélité & la témérité de toutes ces rélations, dont Bayle & ses Copistes tachent de se prévaloir. Nous renvoyons nos Lecteurs à l'ouvrage même de l'Auteur : il leur indiquera des sources plus sçavantes & plus pures que celles où puisent nos Athées.

Dans un autre argument, M. H. invoque les sens naturels : tous déposent en faveur de sa Thèse ; & leur accord, comme il le démontre, ne peut être que la voix de la nature. Cette douce sécurité, que la pratique de la vertu répand

dans nos conſciences, ce trouble amer que le goût des vices y laiſſe, n'eſt-ce pas autant de gages intérieurs qui nous aſſurent de notre immortalité? n'eſt-ce pas autant d'oracles domeſtiques qui de loin nous annoncent le bonheur ou le malheur d'une autre vie, & qui en fondent l'eſpoir, ou la crainte ſur l'innocence, ou la licence de nos mœurs, ſur la pureté de nos cœurs, où ſur leur corruption?

Ce qui donne à tous ces ſentimens une force & un poids invincible, c'eſt leur univerſalité: c'eſt ce qui les élève au niveau des premiers principes, de ces principes qu'on ne ſçauroit conteſter ſans ſe vouer ſans retour au Pyrrhoniſme le plus général. Car enfin, ſur tous ces ſentimens naturels, le ſçavoir le plus éclairé n'eſt pas plus privilégié que la ſimplicité la plus ruſtique: ce qui prouve évidemment que ce n'eſt ni l'éducation ni le préjugé,

préjugé ; mais la nature elle-même, ou plûtôt son Auteur qui, dans la conscience de tous les hommes, se rend un témoignage si éclatant. Quel autre que lui en effet auroit pû le graver dans le fond de leur être, en caractères si vivans & si ineffaçables ? Sa voix s'est fait reconnoître jusques dans l'école d'Epicure, ses disciples les plus intrépides en étoient frappés dans leurs revers : leur frayeur a démasqué leur foiblesse, c'est leur consternation que nous peint Lucrèce, quand il dit : *Eripitur persona, manet res.* Si quelqu'un se vantoit d'être au-dessus de ces terreurs, Séneque l'accuse de mensonge : *Mentiuntur qui dicunt se non sentire Deum.*

C'est, dira-t-on avec Lucrèce & nos Athées, c'est aussi cette frayeur qui est la mère des Dieux & la fondatrice de leur culte. Comme si cette frayeur elle-mê

me, si naturelle & si universelle, n'étoit pas le pur langage de la nature, qui veut qu'on reconnoisse son Auteur, qu'on le réclame & qu'on l'honore : langage par conséquent qu'on ne peut soupçonner de fanatisme, de superstition, ou d'ignorance, sans faire injure à la nature même.

Qu'on demande aux Athées le fondement de cette crainte dont personne ne peut se défendre, jamais ils n'en assigneront de cause raisonnable, tandis qu'ils refuseront de remonter à un souverain être & à sa providence. Vouloir s'en prendre à l'adresse des Législateurs, dont les Loix n'ont d'autorité absolue sur les peuples qu'autant que la Réligion est censée les consacrer, c'est prêter à de simples Législateurs humains, une intention qui ne suppose dans eux qu'un pouvoir frauduleusement surpris & usurpé : or, comment

des nations entières en seroient-elles si facilement & si long-temps la dupe, malgré les efforts que font, aussi inutilement que constamment, les Athées pour rompre ce qu'ils appellent le charme des peuples, & pour dévoiler l'imposture des Tyrans ?

Qu'ont donc gagné les Athées par leur vivacité contre ce joug religieux qui captive tous les peuples ? Rien autre chose que de se rendre des objets d'horreur ou de mépris aux Nations les plus sensées. Tant il est vrai que l'empire de la Religion, tout gênant qu'on le suppose, est toujours pour les hommes un empire aussi nécessaire qu'avantageux : quel intérêt auroient les peuples à y être si attachés, s'ils n'étoient convaincus qu'il est aussi légitime que puissant ? Quel motif poussedonc les Athées à en briser le sceptre ; ou les peuples à le révérer ? Si, pour en juger, on

consulte le bien de la société, & la lumière de la raison, tout se révoltera contre l'Athéisme en faveur du Théisme. En suivant les argumens de l'Auteur, on remarquera que ses principes & ses réponses font toujours face aux difficultés de ses adversaires: ce sont des batteries opposées, & des attaques réciproques. De-là résulte une sorte de contraste perpétuel qui tourne à la gloire de la Religion & à la confusion de l'impiété.

Dans une question si importante, si on consultoit les monumens antiques, les Traditions humaines, les Histoires publiques, les Fables même sur l'origine des Nations, tout déposeroit contre l'Athéisme, surtout contre le plus essentiel de ses principes, l'éternité du monde. Aristote se vante d'avoir été le premier qui l'ait soutenue; du moins ne cite-t-on pour elle qu'un seul Auteur plus ancien

qu'Ariſtote. Mais nous touchons de trop près à la naiſſance des Arts, ou à leur enfance, pour que le monde ſoit éternel ou même fort ancien. La vanité des peuples qui ont ſaiſi juſqu'aux fables les plus groſſières pour placer leur berceau dans la plus haute antiquité, cette vanité, dis-je, n'a jamais prétendu à l'éternité. Ici, M. H. déploye la plus vaſte érudition pour remonter à l'origine des Arts, des Sciences & des Peuples.

Il ne montre pas une moindre connoiſſance de la bonne Phyſique en réfutant ces modernes Naturaliſtes, qui, voulant s'écarter de la révélation, ont imaginé, à grands frais, pour la formation de la terre & la diſpoſition de toutes ſes parties, les hypothèſes les plus inſuffiſantes & les plus contraires aux Loix naturelles. Ce ſont-là de ces diſcuſſions où nous avons aſſez d'autres occaſions d'entrer : elles

étoient néceſſaires dans cet Ouvrage; mais 1°. dans le compte que nous en rendons, nous nous bornons à ce qu'il y a de plus important & de plus ſenſible. D'ailleurs des ſyſtêmes auſſi forcés que ceux qu'on nous oppoſe; ne feront jamais, ni auprès du peuple, ni auprès des vrais ſçavants, aucune impreſſion préjudiciable à nos Hiſtoires ſacrées : l'état de l'Univers, avec tous ſes phénomènes, s'accorde trop avec nos ſaints Livres. Toute la Nature s'élève contre ces génies préſomptueux qui oſent nous donner leurs *penſées* & leurs *rêveries* pour le véritable ſyſtême du monde.

2°. Cette même Nature viſible rend l'hommage le plus ſenſible à la puiſſance, à l'intelligence & à la providence de ſon Auteur. Ces cieux où règne un ſi bel ordre, ces aſtres dont le cours eſt ſi régulier, l'éclat de leur ſplendeur, l'influen-

ce de leurs mouvemens ſur notre globe ; nos mers, nos campagnes, nos forêts, toutes les parties de cet Univers annoncent la riche magnificence du Créateur : il n'y a point d'homme aſſez ſtupide qui n'entende & ne conçoive cet harmonieux concert de louanges, pour peu qu'il y prête l'oreille. Sont-ce donc des Philoſophes, ſont-ce des êtres raiſonnables qui, dans un ſpectacle ſi éloquent, ne voyent qu'un concours fortuit d'atômes errans dans l'eſpace, ou qu'une combinaiſon particulière de molécules agitées au haſard, ou aſſociées & aſſorties par une ſympathie motrice : vertu *ſourde*, qui forme des corps organiques, & les perpétue par une réminiſcence conſervée dans leurs particules ſéminales, c'eſt-à-dire, par un ſouvenir de leur ancienne ſituation ; ſouvenir aſſez efficace pour les rappeller, les raſſembler &

les replacer dans le même ordre, où elles reprennent les mêmes formes & les mêmes fonctions. Si c'est là de la Philosophie, il faut avouer que la raison y trouve moins de vraisemblance, moins de possibilité que dans les rêves les plus bizarres, & les délires les plus insensés.

Nous ne faisons qu'indiquer de fort loin la carrière où entre M. l'Abbé H. c'est la Physique elle-même qui le conduit, en quelque sorte, dans tous ses règnes, & qui lui montre l'attention du Créateur à en peupler, embellir & enrichir toutes les parties. Dans l'organization des plantes, des animaux & des minéraux, quelle multitude admirable d'espéces, conservées au milieu d'une succession d'individus qui se détruisent, & se reproduisent par la voie d'un instinct ou d'un méchanisme aussi fécond que régulier, aussi

ſimple qu'impénétrable, auſſi commun que merveilleux! Notre Auteur ouvre ce vaſte théâtre de la Nature, & défie le Matérialiſme d'en remplir la ſcène avec autant d'intelligence, de la diverſifier avec autant d'ordre & de profuſion, d'en dreſſer & d'en entretenir les reſſorts avec autant d'aiſance, d'en manier & d'en animer les élémens avec autant de puiſſance & de majeſté, &c.

Enſuite il admire l'enchaînement & la ſubordination des cauſes & des effets, le rapport des moyens avec leurs fins, des organes avec leurs fonctions, des inſtrumens avec leurs uſages. C'eſt une ſymmétrie, où toutes les proportions ſont exactes, toutes les progreſſions graduées... La ſeule Optique n'eſt-elle pas le chef-d'œuvre du Méchaniſme le plus géométrique? Et l'on voudroit que ce ne fût l'ouvrage que de vi-

les molécules, où réside essentiellement je ne sçai quel espéce de mouvement & de sentiment? Il faut que la thèse de M. H. soit bien solide, puisque, pour l'ébranler, ses adversaires, avec tout leur génie, n'ont pû imaginer que des systêmes risibles, *risu ab omnibus excepti sunt.*, dit Bacon. M. H. venge ici fort à propos ce grand homme de l'outrage que lui font les ennemis des *causes finales*, en l'associant à leur secte : il croyoit ces causes dignes des recherches d'un Philosophe, *Philosophi inquisitione dignissimæ*; mais il pensoit que cette recherche étoit plus du ressort de la Métaphysique que de celui de la Physique : il ne les bannissoit donc pas absolument de la Philosophie., comme le prétendent nos Sophistes; mais il en transportoit la doctrine, d'une partie de la Philosophie dans une autre, où il la croyoit mieux placée. Non-seu-

lement M. H. a ſolidement affermi la vérité des cauſes finales contre tout ſyſtême & contre toute impiété qui les méconnoît, mais il en a encore juſtifié l'étude contre des Philoſophes Chrétiens qui les croient inacceſſibles à nos regards.

Toutes les ſubſtances, eſprit & matière, toutes leurs qualités, les penſées de l'un, & les mouvemens de l'autre, ont toujours fourni aux Philoſophes ſenſés, des argumens invincibles pour prouver l'exiſtence de Dieu : tous les efforts qu'on a jamais tentés, & qu'on redouble aujourd'hui, pour affoiblir ces argumens, ne font qu'en augmenter la force. L'Athéiſme ne peut ſe fortifier ni ſe retrancher que dans des hypothèſes dont l'abſurdité ne fait aux yeux de la raiſon qu'affermir les vérités qu'il voudroit ébranler.

Nous ne ſçaurions trop exhor-

ter les Philoſophes à étudier ce genre de controverſe dans l'Ouvrage que nous parcourons, ils y trouveront une érudition abondante, une Phyſique profonde, dont il leur ſera aiſé de s'approprier le tréſor précieux; ils y verront la fragilité des appuis, & la futilité des objections dont l'Athée ſe fait un rempart contre l'évidence qui découvre par-tout la puiſſance, l'intelligence & la ſageſſe infinie du ſouverain être: dans toute la nature, ſes perfections brillent d'un éclat ſi frappant, qu'on ne ſçauroit eſſayer de l'obſcurcir & de l'éclipſer qu'en s'aveuglant ſoi-même pour embraſſer les ſyſtêmes les plus incroyables, & en dévorer les plus honteuſes abſurdités.

3°. Des régions phyſiques, M. H. paſſe aux eſpaces métaphyſiques; du monde ſenſible au monde intelligible: ce n'eſt plus la natu-

re & ſes élémens, ce ſont les eſſences même des êtres & leurs attributs qu'il interroge : ce ne ſont plus ſes ſens, ce ſont ſes idées qui lui adminiſtrent de nouvelles démonſtrations de l'exiſtence de Dieu. La ſource de ces argumens eſt trop connue pour nous y arrêter : on n'en ſent la force qu'autant qu'on approche des pures intelligences : ces preuves ne ſont les plus claires, les plus lumineuſes & les plus efficaces que pour des eſprits dont le commerce des ſens, & les charmes de l'imagination, n'ont ni émouſſé la pointe, ni énervé la vigueur. C'eſt pour cela qu'avec M. H. nous avons appuyé davantage ſur les argumens moraux & phyſiques ; ils ſont plus à la portée du commun des hommes, dont la plûpart n'ont point appris à s'élever au-deſſus des choſes ſenſibles.

En effet, pour finir par une ob-

ſervation, qui en ce genre nous paroît auſſi déciſive que naturelle ; que les Athées (c'eſt un défi que nous leur adreſſons) recueillent tout ce qu'ils ont jamais écrit en faveur de leur dogme, qu'ils le mettent dans la forme qui leur plaira le plus, jamais ils n'en formeront un poids qui puiſſe contrebalancer ces réflexions raiſonnées : *Je ſens qu'il y a un Dieu, & je ne ſens point qu'il n'y en a point, cela me ſuffit ; tout le raiſonnement du monde m'eſt inutile : je conclus que Dieu exiſte. Cette concluſion eſt dans ma nature ; j'en ai reçû les principes trop aiſément dans mon enfance ; je les ai conſervés depuis trop naturellement dans un âge plus avancé, pour les ſoupçonner de fauſſeté. Mais il y a des eſprits qui ſe défont de ces principes : c'eſt une grande queſtion, s'il s'en trouve de tels ; & quand il en ſeroit ainſi, cela prouve ſeulement*

qu'il y a des monstres. Ce raisonnement est de M. de la Bruyère : c'étoit un vrai Philosophe & un si beau génie, que nos impies n'oseront pas, du moins nous l'espérons, le releguer parmi *ces têtes* qu'ils disent *troublées par la superstition.*

Nous ne disconviendrons pas que M. H. n'ait quelquefois adopté des principes & des sentimens contestés ; mais, en y renonçant, il ne perdroit rien de ses avantages : la critique en seroit donc ici aussi déplacée pour les Athées que pour nous.

ARTICLE XLVIII.

REMARQUES SUR LES AVANTAGES & les désavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce & aux autres sources de la puissance des Etats. Traduction de l'Anglois du Chevalier John Nickolls. (*In*-12. *pp.* 408.) A Leyde, & se trouve à Paris chez les Frères Etienne, rue S. Jacques.

IL règne présentement un goût de politique qui engage les Particuliers même à dire leurs pensées sur les divers Gouvernemens. Cette mode n'est point un mal, si l'on s'en tient, comme fait l'Auteur de ce Livre, à des observations exemptes de mauvaise humeur, & nullement montées sur

le ton de la Satyre. Nos Ancêtres étoient si peu versés dans les matières de Commerce & d'administration publique, qu'il ne leur venoit pas en pensée de composer des Livres dans le goût de celui-ci. Ils étoient d'ailleurs si défiants qu'ils auroient peut-être regardé comme de mauvais Citoyens, comme des traîtres à la Patrie, ceux qui se seroient avisés de manifester le fort & le foible des Etats. Il en étoit de cela comme des Villes frontières dont on ne communiquoit point les plans, de peur que l'ennemi n'en prît occasion d'attaquer & de vaincre. Mais toutes ces finesses ont disparu devant le grand jour des Sciences & de la Philosophie. Les hommes sont devenus communicatifs, les uns par zèle, d'autres par vanité; & l'on a pu compter assez sur les passions qui empêchent le bien, pour ne pas craindre que la connois-

ſance qu'on donneroit de ce bien fît ombrage à quelque partie de la Société. Il y a tant de diſtance entre propoſer des devis utiles, & en voir l'exécution !

Le titre de ce Livre en expoſe ſa diviſion : il s'agit d'abord des *avantages & des déſavantages de la France par rapport au Commerce, &c.* Enſuite des mêmes choſes relativement à la Grande-Bretagne. Nous nous croyons très-peu capables d'intéreſſer nos Lecteurs par l'Analyſe de ces grands objets; cependant nous ne laiſſerons pas de la donner, de la partager même en deux Articles pour ne rien confondre.

L'Auteur Anglois a fait, parmi nous, un ſéjour de deux ans, & *le ſpectacle de nos Villes n'a point été le ſeul objet de ſa curioſité : le génie de notre Nation & les principes du Gouvernement, par rapport au Commerce & aux autres*

sources de la puissance des Etats, ont *été quelquefois le sujet de ses considérations.* On pourroit demander si deux ans suffisent à un Etranger pour bien connoître une grande Nation. Mais le François aime à se communiquer, il raconte volontiers toutes ses affaires, il dit sans façon le bien & le mal qu'il éprouve, &c.

Quoiqu'il en soit, selon l'Auteur, les *Avantages de la France, par rapport au Commerce*, viennent des productions naturelles du climat; de la subordination & de la docilité des Habitans; de la bonté des chemins & du grand nombre des Rivières; de la sage institution d'un Conseil de Commerce composé de différens Membres à qui l'administration du Commerce est confiée; du grand produit des Colonies Françoises adonnées à la culture des sucres. » Mais un avan» tage inestimable pour la France, » c'est l'espéce de manie avec la-

» quelle les autres Nations ont
» adopté les goûts & les façons
» Françoises. Par quel enchante-
» ment un peuple léger & frivole
» a-t-il pû étendre dans tout l'U-
» nivers l'empire ruineux & tyran-
» nique de ses modes ? Cette Na-
» tion avide de gloire & de répu-
» tation a prétendu à l'honneur
» d'être la première en puissance,
» en talens, en science, en agré-
» ments, dans tous les genres en-
» fin ; & elle est parvenue à se
» donner au moins l'apparence de
» cette supériorité universelle. La
» Cour de France est la plus bril-
» lante de l'Europe ; ses armées
» sont les plus nombreuses ; le luxe
» le plus grand & l'extérieur le plus
» opulent règne dans ses Villes ;
» les Arts utiles & agréables, les
» Sciences, l'esprit même y a ses
» Ecoles & ses Académies particu-
» lières : le goût excessif du Fran-
» çois pour la parure, son humeur

» qui le porte à jouir avec ostenta-
»tion, fait valoir encore tous ces
» avantages, & présente aux Etran-
» gers curieux un spectacle qui les
» séduit en les éblouissant. Tous
» les Peuples doivent donc à la
» France un tribut au moins de
» curiosité, mais qui ne se borne pas
» toujours à ce seul sentiment : je ne
» parle pas seulement de l'argent
» qu'ils y dépensent & qui monte
» à de grandes sommes : le plus
» grand mal est que chaque voya-
» geur emporte, en retournant
» dans son pays, une affection à
» un goût, une mode de France :
» nous-mêmes (Anglois) que no-
» tre fierté & la rivalité a le plus
» garantis de la corruption fran-
» çoise, nous nous parons d'habits
» & d'étoffes de France ; même
» dans les jours de Fête de la Na-
» tion : nous donnons la préfé-
» rence aux vins de France, &

» nous avons des Cuisiniers Fran-
» çois. «

Voilà un morceau qui dit des vérités, quoique d'un ton où il entre quelque soupçon de jalousie. Nos modes en effet & nos gentillesses ont presque autant d'empire sur les autres Nations de l'Europe, que l'Eloquence & les Arts des Grecs en eurent sur les Romains. Il importe peu au fond que ces modes soient des bagatelles ou des fantaisies: dès qu'elles remuent l'imagination, c'est une hypothèque infaillible sur le cœur & sur la bourse des Curieux : heureuse la Nation qui sçait que ses voisins ne sont point Philosophes ; & qui profite de ses talents pour détourner vers elle une partie de leurs trésors !

Mais si l'Auteur reconnoît des *avantages* dans le François, & s'il en paroît un peu jaloux ; bientôt il semble se consoler par le dé-

tail d'une foule d'inconvéniens où nous tombons.

I. *Désavantages par rapport à la propagation & à l'emploi des hommes.*

On dévine d'abord les réflexions de l'Auteur sur les Célibataires de Profession, telles que sont toutes les personnes du Clergé tant Séculier que Régulier. On fait monter ici cette multitude à cinq cents mille, 40^e^ partie des habitants de la France. Sur quoi nous osons dire qu'il peut y avoir de l'abus, non dans la loi du Célibat, qui est très-sainte, mais dans l'extension de la loi à un si grand nombre de Citoyens; que cependant la loi, bien observée, répand dans l'Eglise un éclat dont les Politiques même, s'ils sont Chrétiens, doivent être édifiés; que, dans les Pays Protestants où la loi n'est point reçûe, on s'est trouvé souvent embarrassé de l'état des Ministres ou Pa-

ſteurs qui meurent d'ordinaire chargés de dettes & de famille.

Mais voici une queſtion : d'où viennent la plûpart des objections qu'on forme aujourd'hui, en France, contre la loi du Célibat ? N'eſt-ce pas des Célibataires même, non de profeſſion & d'engagement ; mais de fantaiſie ou de prétendue néceſſité ? Notre Auteur Anglois a bien connu cette Claſſe de Citoyens, & les mauvais prétextes qui l'ont groſſie : par exemple ; „ l'excès du luxe a diminué le nombre des Mariages, même parmi „ les gens aiſés : pluſieurs reſtent „ Célibataires, parce qu'il eſt „ plus *honnête* d'avoir ſix chevaux „ dans ſon écurie, que de donner „ des enfans à l'Etat, & de vivre „ dans la médiocrité. « On conviendra que cette obſervation de l'Auteur eſt très-ſage, & qu'elle ne porte point ſur des hypothèſes chimériques.

Il

Il n'y a guères parmi nous que deux Classes, celle des Laboureurs, & celle des Artisans & Commerçants, *qui puissent entretenir des familles nombreuses* : mais quant à la première, il y règne si peu d'aisance, ou plutôt la misère y est si commune, qu'elle *doit perdre tous les jours des Sujets* : *aussi voit-on le luxe des Villes enlever à la Campagne des habitants utiles, pour en faire des Laquais, ou des Citoyens oisifs dans d'autres professions.*

Bien des raisons tendent aussi à diminuer la Classe des Artisans ; de ce nombre sont la longueur des Apprentissages, les Privilèges des Maîtrises, la multiplicité des Communautés, &c. & dans le détail de ce qui gêne le travail des Ouvriers, l'Auteur n'oublie pas la multitude des Fêtes, *c'est-à-dire, des jours prescrits par la Religion Romaine* : ». Quoique la

» France, (ajoute-t-il) ait sup-
» primé quelques-unes de ses Fê-
» tes, nous avons encore (en An-
» gleterre) au moins 40 jours de
» travail de plus qu'elle, c'est-à-
» dire que, toutes choses égales,
» l'Ouvrier François travaillera
» un neuvième de moins que le
» nôtre : ce qui rendra son travail
» plus cher d'un neuvième, & sa
» subsistance d'autant plus difficile
» dans cette Classe. Quelques au-
» tres Pays Catholiques ont sage-
» ment réduit les jours de Fête,
» à la seule obligation de la Messe
» avec permission de travail. «
Cette observation est encore très-judicieuse, & de plus très-conforme à la liberté que le Pape (Benoît XIV) a laissée en Italie, de retrancher ou de modifier le nombre des Fêtes. Plusieurs Evêques de ce pays-là ont considéré que les Dimanches & quatre ou cinq grandes Solemnités suffisoient au peuple, & qu'il ne

falloit pas lui laisser, dans une multitude d'autres Fêtes, le prétexte ou l'occasion de perdre son temps, son argent, son innocence, & le fruit de l'instruction des Pasteurs. En conséquence, les retranchements ont été faits ; & après quelques petites contradictions, qui étoient le cri de la coutume plûtôt que de la piété, tout le monde a été content.

Parmi nous, la Classe des Commerçants se dépeuple, surtout à cause de la vanité qui nous domine. On veut être noble ou vivre noblement, & l'on regarde le Commerce comme quelque chose qui avilit & qui dégrade ; dès qu'un Commerçant a fait quelques gains sur mer ou autrement, il achète une charge qui le tire de la Classe des Roturiers, il vit en Seigneur, il s'allie avec des familles titrées ; dès ce moment voilà son industrie & ses

fonds perdus pour le Commerce. En vain nos Rois, Louis XIV en particulier, ont fait les plus belles Ordonnances pour encourager les Nobles à commercer en gros : ce sont des loix en pure perte ; notre vanité nous maîtrise ; c'est la seule voix que nous écoutons. Il faudroit aujourd'hui n'accorder la Noblesse aux Commerçants qu'à condition de rester dans le Commerce & d'y élever leurs enfans; avec menaces de supprimer ces priviléges, si la famille sortoit jamais de sa Profession. C'est la pensée de notre Auteur, que nous suivons toujours, & dont chaque mot mérite d'être recueilli, conservé ; combien plus mériteroit-il d'être réduit en pratique !

Il avance un principe très-vrai sur *la Finance*, *le Clergé*, *la Magistrature*, *& le Militaire* : » On ne » peut disconvenir (dit-il) qu'il ne » fût désirable que les fonctions de

» ces différents ordres fussent exer-
» cées par le moins d'hommes qu'il
» est possible. « La vérité de ce principe se présente à quiconque sçait réfléchir. Cependant il seroit à souhaiter que l'Auteur en eût donné quelques raisons. Celle-ci nous frappe, quoiqu'elle ne soit ni la première ni la principale : c'est que la multitude des employés, dans les quatre ordres susdits, ne met souvent que de la confusion dans les emplois. Mais il faut voir ici les réflexions de l'Auteur sur chacune de ces professions. Nous ne recueillons que ce mot qui regarde le Clergé.

» Il y a sans contredit, en Fran-
» ce, beaucoup plus de Ministres
» de la Réligion qu'il n'en faut
» pour l'enseigner & pour en con-
» server le dépôt. « Nous aurions ajouté que ce nombre est infiniment trop grand dans les Villes, & trop borné dans les Campa-

gnes : c'eſt encore apparemment un effet du génie National qui aime l'éclat & qui redoute, comme un mal, les fonctions obſcures. Quand les Prélats impoſent les mains, ils comptent procurer des Paſteurs à toutes les parties de leur troupeau ; mais l'Ordination conſommée, ce qu'il y a de mieux élevé ou de plus inſtruit, parmi ces Miniſtres, prend ſon vol vers les grandes Villes, ſurtout vers la Capitale, & tâche de s'y procurer un établiſſement ſouvent très-inutile pour la Patrie & pour l'Egliſe. En ceci nous ne faiſons point la *Satyre* du Clergé ; & nous ne répétons que les diſcours ſortis cent fois de la bouche des plus ſaints Evêques.

II. *Déſavantage de la France, quant à l'emploi du génie & de l'eſprit de ſes Habitans.*

» La France eſt le pays de l'Eu- » rope qui contient le plus d'Eco-

» les, de Colléges, d'Académies » de tout genre. La Langue Fran- » çoise a dans la Capitale son Aca- » démie particulière : les Belles- » Lettres & les Antiquités, les » Sciences, la Peinture & Sculp- » ture, la Musique, y ont aussi les » leurs. « Tel est le début de l'Au- teur qui auroit pû observer que le siége naturel des Académies est la Capitale, à cause du concours des talents, de la protection du Sou- verain, & de l'éclat qui convient à la première Ville d'un Empire. Mais » toutes les Provinces, jalou- » ses de la Capitale, ont érigé des » Académies à l'envi les unes des » autres. « C'est ici que la Raison & la Politique forment des obje- ctions réelles. » L'ambition d'y » être admis fait naître une infi- » nité d'Ecrivains qu'elle enlève à » l'Agriculture, aux Arts utiles & » au Commerce. Car en France » un Auteur ne fait qu'écrire ; &

» s'interdit absolument toute pro-
» fession utile. Les Auteurs sont
» une espéce de Nobles ou de gens
» vivant noblement de la gloire
» de leurs ouvrages & de la prote-
» ction des gens riches. Plusieurs
» d'entre ces Ecrivains cependant
» eussent peut-être mieux labouré
» la terre, mieux fabriqué du pa-
» pier, qu'ils ne font des Livres,
» & sûrement eussent été plus uti-
» les à l'Etat. »

Delà l'Auteur entre dans l'exposition des différens objets dont s'occupent nos Académies: on y lit, on y couronne beaucoup de belles choses dans la Sphère des Sciences, des Belles-Lettres, de la Peinture & de la Sculpture : mais *on n'a point encore imaginé de prix pour multiplier les Manufacturiers, les Agriculteurs..... On a enrichi avec soin la Langue Françoise des Poësies & des Romans de toutes les Nations. On a traduit quelques-*

uns de nos Poëtes & de nos Romanciers bons & mauvais. Nos Auteurs sur le Commerce & sur l'Agriculture seront les derniers connus *.

Veut-on sçavoir pourquoi nous faisons si peu d'accueil aux Arts utiles & aux ouvrages qui les concernent ? C'est que de pareils objets ne mettent point en jeu notre imagination, & n'intéressent nullement notre vanité. Tirez de la charrue les Dictateurs & les Con-

* Ici l'Auteur préconise beaucoup l'ouvrage de M. du Hamel du Monceau *sur la Culture des terres*, & le Traité du même, *sur la Conservation des grains*. Nous avons parlé de l'un & de l'autre dans nos Mémoires. La seconde Edition du premier a paru l'année dernière ; & quoique nous n'en ayions pas donné un Extrait dans les formes, parce que nous avons été obligés de courir à d'autres objets moins importants ; nous conservons fort le souvenir de ce bon ouvrage. *Il se trouve chez Guérin, rue S. Jacques.*

ſuls, couronnez de laurier l'A
teur d'un bon Ouvrage ſur l'Agi
culture ; vous verrez tous les e
prits en mouvement. Cela ſignifi
qu'on ne fera point goûter les mei
leures choſes, ſi l'on ne vient
bout de les rendre belles. Nou
aimons *Lycidas* dans une Eglogue
& nous ne voulons point de *Pier
rot* dans ſon Village : ainſi, le
hommes, les François ſurtout
ſont faits. Ils liront tous l'excellen
Livre de notre Auteur, ils di
ront que ſes obſervations ſon
bonnes ; mais ils ne changeron
rien à leur conduite, & ce ſer
toujours *le monde comme il va.*

III. *Déſavantage de la Franc
dans l'économie de la diſtributio
des richeſſes.*

L'inégale diſtribution des richeſ
ſes eſt néceſſaire dans un Etat
mais elle ne doit être ni exceſſive
ni tellement ordonnée que tou
les tréſors de l'Empire ſoient com

me réunis dans un seul point. C'est pourtant ce qui arrive parmi nous. « » Tous les Riches ont fixé leur do- » micile à Paris par préférence » pour le voisinage de la Cour. » Une portion si considérable des » richesses de l'Etat, fixée dans un » même lieu, n'a pû répandre ses » influences qu'à une certaine di- » stance ; les terres voisines & cel- » les qui ont pu y envoyer leurs » denrées s'en sont ressenties, cha- » cune en proportion de son éloi- » gnement. Il en a été de même » des Manufactures nécessaires » aux besoins & au luxe : les ter- » res & les Manufactures qui man- » quent des commodités du trans- » port, ont été négligées ou aban- » données, faute de trouver une » consommation suffisante sur les » lieux ou à des distances propres ; » le besoin a attiré à la Ville les » habitans des Campagnes, & le » luxe les a employés avec excès

» dans toutes les professions néce
» saires & superflues: de-là un nom
» bre immense de Laquais & de Va
» lets de tout rang, de Perruquiers
» d'Artistes, & de Maîtres des Art
» les plus frivoles, de Solliciteur
» de procès & autres gens d'indu
» strie: nombre qui s'accroît tou
» les jours au point que, pour ré
» tablir l'économie qui convient
» la population, Paris devroit en
» voyer des Colonies dans les par
» ties du Royaume qui se sont dé
» peuplées pour lui. « Voici encor
une chose qui ne se fera point
mais il est toujours bon de com
prendre qu'une Ville de huit cent
mille ames est un grand malheu
dans un Etat, parce que c'est un
centre unique qui ne peut anime
toutes les parties de la circonfé
rence: ajoutez le préjudice qu'un
tel séjour cause aux Mœurs & à la
Religion.

L'Auteur finit par des considé

rations sur *l'intérêt de l'argent plus haut en France qu'en Hollande & en Angleterre*. Cet intérêt est en France à cinq pour cent ; en Hollande, & en Angleterre, il est près de la moitié moindre : de-là résultent beaucoup de désavantages pour nous : Car, 1°. *l'argent de nos voisins vient chercher l'intérêt le plus fort, & nous fait débiteurs de sommes considérables*. 2°. Ce haut intérêt de l'argent fait une multitude de Rentiers oisifs, réduit l'industrie, borne le Commerce : &c. 3°. La Hollande & l'Angleterre peuvent entreprendre les mêmes affaires de Commerce à trois pour cent de meilleur marché que la France.

Nous n'ajoutons ici qu'un mot de l'Auteur : charmé de nos *avantages*, surpris de nos *désavantages*, il s'écrie : *O ! sua si bona norint !* A.

La seconde partie de ce Livre nous donnera un second Extrait.

Mai, 1754. I Vol.

» dans toutes les professions nécef-
» faires & superflues: de-là un nom-
» bre immense de Laquais & de Va-
» lets de tout rang, de Perruquiers
» d'Artistes, & de Maîtres des Ar
» les plus frivoles, de Solliciteu
» de procès & autres gens d'ind
» strie : nombre qui s'accroît t
» les jours au point que, pour
» tablir l'économie qui convi
» la population, Paris devro
» voyer des Colonies dans l
» ties du Royaume qui se f
» peuplées pour lui. « Voic
une chose qui ne se fera
mais il est toujours bon
prendre qu'une Ville de
mille ames est un gran
dans un Etat, parce q
centre unique qui ne
toutes les parties de
rence; ajoutez
sel songe
Religion
, L'A

[illegible]

[illegible] raison
[illegible] elles ,
[illegible] e voie.
[illegible] la Cour
[illegible]
[illegible] de pou[illegible]
[illegible]

ARTICLE XLIX.

HISTOIRE DES EMPEREURS Romains, depuis Auguste jusqu'à Constantin. Par M. Crévier, Professeur Emérite de Rhétorique, &c. Tom. VIII. *In-12.* pp. 509. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c. MDCCLIII.

ADRIEN.

AU plus grand & au meilleur des Princes, succède un Empereur dont la réputation est assez problématique. C'est Adrien né à Rome, mais originaire d'Italica, Patrie de Trajan. Il tenoit à celui-ci par plusieurs endroits. Le père d'Adrien, Ælius Adrianus Afer, étoit cousin-germain de Trajan, à qui l'Histoire ne donne ni enfans ni frères, mais une sœur.

appellée *Marcienne*. Aussi Trajan fut-il son Tuteur (d'Adrien) conjointement avec Tatianus ou Attianus, & dans la suite il lui fit épouser Julia Sabina sa petite-niéce, & sa plus proche héritière. C'est Adrien que Nerva députa pour porter à Trajan la nouvelle de son adoption. Il fut choisi de même par le Sénat pour lui apprendre la nouvelle de la mort de Nerva, & pour le saluer Empereur. Malgré cela, Trajan ne voulut jamais l'adopter, soit qu'il n'aimât pas Adrien, & qu'il se défiât de son caractère ; soit qu'il voulût laisser aux Romains la liberté de se choisir un Maître.

Adrien n'ayant gagné que fort peu de choses auprès de Trajan par ses complaisances serviles, réussit mieux par une autre voie. Il eut grand soin de faire sa Cour à l'Impératrice Plotine, Princesse comparable, pour la bonté & pour la modestie, à Trajan son époux.

mais qui écouta plus en cette occasion l'amitié que la bonne foi. » Plotine, secondée par Tatien, » se rendit maîtresse des derniers » moments de son mari; libre de » feindre ce qu'elle voudroit, elle » répandit dans le public une pré» tendue adoption d'Adrien par » Trajan, & elle en envoya avis » au Sénat; mais la Lettre signée » de Plotine, & non pas de Tra» jan, décéloit la supercherie. « Cependant le Sénat voulut bien se contenter de cette pièce, d'autant plus qu'Adrien étoit déja reconnu par l'armée.

Nous commençons par les bonnes qualités de cet Empereur: ami de la paix, il l'entretint pendant tout son règne, mais il fut toujours prêt à faire la guerre, s'appliquant la maxime: *Si vis pacem, para bellum.* Dion, Spartien & Végèce font une peinture admirable du bel ordre qu'il mit dans la

Militaire : aussi fut-il également craint & chéri de tous les Soldats.

La seule guerre de son règne fut celle des Juifs : elle acheva de dissiper cette malheureuse Nation, & de justifier les divins oracles. Cinq cents quatrevingt mille Juifs, y périrent en moins de trois ans : le reste fut emmené en servitude, la Ville même perdit son nom de Jérusalem, & s'appella désormais *Ælia*. Ses anciens habitans n'eurent permission d'y venir qu'au jour anniversaire de sa destruction. St Jérôme, dans un texte cité & traduit par M. Crevier, nous représente la désolation dont il avoit été témoin en ce jour. » L'entrée » de Jérusalem (dit-il), leur est in- » terdite, si ce n'est en un jour de » tristesse & de gémissements. En- » core faut-il qu'ils achetent la li- » berté de pleurer sur les ruines de » leur Ville : & de même qu'ils » ont acheté autrefois à prix d'ar-

» gent le Sang de Jesus-Christ,
» achètent maintenant leurs pr
» pres larmes, & leurs pleurs m
» mes ne peuvent couler gratuit
» ment, &c. «

Adrien abandonna toutes l
conquêtes de Trajan en Orien
l'Euphrate redevint, comme au
paravant, la barrière de l'Empi
de ce côté-là : peu s'en fallut m
me qu'il ne renonçât à la Dace
mais il n'osa pas. Le Dieu *Tern*
recula donc pour cette fois encor
malgré l'oracle prétendu. Il fit e
core démolir ce fameux Pont s
le Danube dont nous avons parl
& voulut à tout prix acheter
paix des Barbares. Fut-ce jalous
contre la mémoire de Trajan
comme on a tout lieu de l'en sou
çonner ? Fut-ce impossibilité d
conserver ce que son prédécesseu
avoit acquis ? Il est probable qu
y entra un peu de l'un & de l'au
tre. » Tel est le procédé (dit M. C

» qu'il suivit constamment à l'é-
» gard de tous les Barbares voisins
» de l'Empire. Par des présents,
» par des pensions, il arrêtoit leur
» fougue, & les tenoit dans le cal-
» me ; & il s'applaudissoit beau-
» coup d'une si sage conduite : il
» *se* glorifioit d'avoir plus gagné
» par le repos, que les autres par
» les armes ; mais cette prétendue
» sagesse étoit une vraie lâcheté,
» qui, imitée par ses successeurs,
» devint une des principales cau-
» ses de la ruine de l'Empire. «

C'est dans ce même esprit de paix qu'Adrien témoigna de la modération à l'égard des Chrétiens. » Les clameurs forcenées des peu-
» ples firent plusieurs Martyrs ;
» mais le Prince n'y prêta point son
» autorité. « Il ne permit même, suivant le rapport d'Eusèbe, de poursuivre les Chrétiens, qu'en cas de contravention aux Loix.

Il fut grand Justicier, & c'est

un des endroits par où il mérita le plus d'estime. M. Crévier en cite plusieurs traits qui lui font honneur, mais principalement l'*Edit perpétuel* que Salvius Julianus grand Jurisconsulte dressa par ses ordres, Edit qu'on peut appeller le précis de tous les Réglemens anciens les plus utiles & les plus sages. On a de lui (Adrien) bien d'autres Ordonnances en faveur des pupilles, des esclaves, des peuples opprimés par les Gouverneurs, &c. Lui-même rendoit la justice, & il fit gloire d'imiter l'action de Philippe père d'Alexandre. » Car, » comme il ne se dispensoit d'é» couter personne qui eût recours » à lui, il reçut docilement une » leçon que lui donna à ce sujet » une pauvre femme qu'il avoit » d'abord rebutée, en lui disant » qu'il n'avoit pas le temps de l'en» tendre. *Ne soyez donc point no» tre Prince*, repliqua cette fem-

» me avec une liberté pleine d'in-
» dignation.« Adrien l'écouta tant qu'elle voulut. Son Empire, en un mot, fut celui des Jurisconsultes, comme le Règne de Trajan avoit été celui des bons Généraux.

Mille traits de clémence, de bonté, de modération, de libéralité, de magnificence rapportés par l'Auteur, ornent beaucoup cette Histoire. Quel trait, par exemple, que celui-ci! » Adrien
» oublia les anciennes injures, &
» lorsqu'il fut parvenu à la souve-
» raine puissance, il dit à l'un de
» ceux de qui il avoit reçu les plus
» grandes preuves de haine : *Vous*
» *voilà sauvé.* «

.... Il fit dans Rome des largesses immenses, » & étendit sa magni-
» ficence à tout l'Empire par une
» remise entière & absolue de tout
» ce qui restoit dû par les Villes &
» par les particuliers, soit au Fisc
» Impérial, soit au Trésor public.«

» La somme dont il faisoit don...
» se montoit à neuf cents millions
» de sesterces qui, selon notre
» évaluation, équivalent à cent
» douze millions cinq cents mille
» livres de notre monnoie. « Partout il laissa des traces de son amour pour les peuples, & l'énumération abrégée qu'en fait M. C. suffit pour donner une idée de sa grandeur d'ame.

» Nul Prince ne paroît avoir
» égalé Adrien pour la multitude
» & la magnificence des Ouvrages
» publics.... Il chérissoit singuliè-
» rement la Grèce comme la mère
» & la source de toute doctrine ;
» & l'on voit par Pausanias qu'il
» la remplit de beaux édifices.....
» A Rome, il répara le Panthéon,
» plusieurs temples, la place d'Au-
» guste, les Bains d'Agrippa.... Il
» se construisit à lui-même un
» tombeau qui est devenu la Cita-
» delle de Rome, sous le nom de

» Château-S. Ange. « Sa maison de Campagne près de *Tibur*, appellée aujourd'hui *Tivoli-Vecchio*, étoit un ouvrage admirable. Il n'en reste plus que des ruines : mais les fondations & les voutes souterraines sont aussi bien conservées que si elles venoient d'être construites. Nous avons parlé dans nos Mémoires de Juillet 1751 des Curiosités Egyptiennes dont le Canope (c'étoit une partie de ce Palais) étoit décoré, » & qui, dé» terrées dans ces derniers temps » ont été placées par le Pape Be» noît XIV à Rome dans le Ca» pitole. « . . . .

» Adrien avoit l'esprit très-pé» nétrant & très-étendu, & une » mémoire prodigieuse, se souve» nant de tout ce qu'il avoit vu & » lu.... Après avoir lu un Livre, » il le répétoit sur le champ d'un » bout à l'autre. Si on lui avoit » récité une Liste de noms mêlés

» confusément, il les rendoit sans » se tromper. C'étoit un esprit si » aisé & si présent, que dans le » même temps il écrivoit, il di- » ctoit à un Sécrétaire, il donnoit » audience, il conversoit avec ses » amis. « On cite aussi de lui des reparties fort ingénieuses, comme celle-ci : *J'ai déja refusé à votre père ce que vous me demandez* ; c'est ce qu'il répondit à un homme qui lui ayant demandé une grace en cheveux blancs, vint de nouveau lui présenter la même Requête avec une chevelure teinte en noir.

Il fut passionné pour les Sciences & pour les Sçavants, mais c'est ici, à proprement parler, que commence l'histoire de ses vices. Sa curiosité alloit jusqu'à embrasser toutes les connoissances, sans en excepter ni l'Astrologie judiciaire, ni la Magie même ; jusqu'à le rendre redoutable dans le commerce de la vie, parce qu'il recherchoit

recherchoit le secret des famille ; usqu'à lui inspirer de la jalousie à l'égard des gens de Lettres tant morts que vivants. Cependant ses umières & son goût n'égaloient pas sa vivacité & son ardeur. Il mettoit sans façon un Poëte, aujourd'hui inconnu, au-dessus d'Homère ; Caton l'ancien au-dessus de Cicéron ; il préféroit à Sallufte un vieil Historien nommé Cælius Antipater : telle étoit la finesse de sa critique, ou plûtôt le travers de son esprit.

Par rapport aux vivants, il aima d'abord extrêmement Denys de Milet, Héliodore, & Favorin natif d'Arles dans les Gaules ; ensuite il les persécuta par envie. C'est du dernier qu'est ce mot si connu : *Y pensez-vous ?* dit-il à ses amis qui lui reprochoient d'avoir cédé trop aisément à l'Empereur dans la dispute ; *Vous voulez qu'un homme qui a trente Légions à son*

service n'ait pas raison ? L'Architecte Apollodore fut puni d'abord par l'exil, ensuite par la mort. Son crime étoit d'avoir fait connoître qu'Adrien ne s'entendoit point en Architecture.

Capricieux dans ses amitiés, comme dans tout le reste, ou bien il se familiarisoit sans mesure, ou il se dégoûtoit de ses amis pour des bagatelles. Tous essuyèrent l'un après l'autre de cruelles disgrâces; il dépouilla les uns, exila les autres, en fit mourir plusieurs, sur des soupçons quelquefois légitimes, mais souvent légers. Cornelius Palma, Luciu[s] Quiétus, Martius Turbo (c'est-à dire, les trois Capitaines les plu[s] estimés de Trajan) Tatien son t[u]teur, sa propre épouse, Julia S[a]bina, à qui il étoit redevable [de] l'Empire, mais avec laquelle il [vi]voit fort mal, furent les victi[mes] de son caractère ombrageux

plus sage de tous ses amis fut Similis, Préfet du Prétoire; qui n'attendit pas la disgrace pour quitter la Cour : il survécut sept ans, retiré dans une campagne, & ordonna d'inscrire sur son tombeau : *Ci gît Similis qui a passé 76 ans sur la terre ; & qui n'en a vécu que sept.* » De toutes les personnes avec » qui ce Prince eut des liaisons » étroites, on ne trouve que Plo-» tine à qui il ait témoigné une » reconnoissance constante. Il l'ho-» nora vivante, & lorsqu'elle mou-» rut, il en porta le deuil pendant » neuf jours, il lui bâtit un Tem-» ple, & composa des Hymnes à » sa louange. «

On lui impute aussi les plus honteuses débauches, *la licence des Adultères*, & sa passion si connue pour le jeune Antinoüs. Il répandit le bruit; & écrivit même qu'Antinoüs qui le suivoit par-tout, s'étoit noyé dans le Nil; mais il demeura

constant que, prévenu d'une superstition magique, aussi-bien qu'Adrien, ce jeune homme se dévoua lui-même pour conserver les jours de l'Empereur. Celui-ci *pleura comme une femme celui qu'il avoit immolé*; il lui éleva un Temple, lui décerna des Autels & des Prêtres, lui fit même rendre des oracles, & voulut qu'on donnât son nom au nouvel Astre qui parut alors. Il fit plus, il bâtit en son honneur une Ville nommée *Antinople* sur les ruines de Beza, Ville de la Thébaïde sur le Nil. Les débris de la Ville & du Temple subsistent encore, & le P. Sicard, Missionnaire Jésuite, qui les a vûs, en atteste la magnificence.

» De tous ces traits (dit l'Auteur) il résulte un tableau extrêmement varié, & même discordant. Ce Prince réunissoit en lui les qualités les plus opposées; » gai & sevère, haut & affable,

» impétueux & circonspect, écono-
» me jusqu'à l'avarice & libéral,
» cruel & usant de clémence. Il est
» bien difficile de faire un tout de
» parties si disparates. « Il meurt
enfin à Baies le 10 de Juillet, 889
de Rome, 117 de J. C. dans la
63e année de son âge, & la 21e
de son Empire : Philosophe en apparence,
disant, débitant sur sa
mort prochaine les petits vers que
chacun connoît ; mais en effet désespéré
jusqu'à tenter à plusieurs
reprises, de se délivrer de la vie ;
il fallut toute la prudence de son
successeur désigné, pour l'en empêcher.
Il avoit adopté par un
choix assez bizarre Céïonius Commodus,
Prince voluptueux & efféminé,
qui, pour le bonheur de
l'Empire, mourut avant lui, laissant
deux fils dont nous parlerons.
Ce fut à l'occasion de cette mort
qu'Adrien faisant allusion à l'Apothéose
de Commodus, qu'on ne

manqua pas de faire, s'écria : *Ego mihi Divum adoptavi, non filium.* Je pensois me donner un fils, & c'est un Dieu que j'ai adopté.

L'Auteur cite une Lettre curieuse de cet Empereur, où il paroît n'estimer guères ni Alexandrie, ni les Egyptiens. Après avoir décrit la manière dont ils font éclorre les poulets par la chaleur du fumier; pour toute vengeance, il leur souhaite de s'en nourrir. M. Crévier observe dans une note que ce *sécret ingénieux & utile ne mérite pas le dédain exprimé dans cette Lettre, & qu'il commence à réussir, parmi nous, par les soins d'un des plus fameux Naturalistes de nos jours.* (M. de Réaumur.)

Pendant ce Règne, le goût des Lettres étoit déchû. On n'y remarque, parmi les Latins, que Suétone & Florus, deux médiocres Historiens. Les Grecs se soutinrent un peu mieux; c'est le temps de

Plutarque, d'Arrien & de Phlegon; cet Astronome qui rapporte l'Eclipse singulière de Soleil arrivée le jour de la Passion de J. C. Epictète vécut aussi sous ce Prince, & parut à sa Cour : c'est peut-être la première & la dernière fois qu'un Esclave Philosophe fut & sera honoré des Maîtres du monde.

ANTONIN.

Après la mort de Ceïonius Commodus, Adrien avoit adopté Tite-Antonin, & par cette adoption (dit très-bien notre Auteur) *Il racheta tous les torts qu'il pouvoit avoir ;* c'est-à-dire, que cette belle action fait oublier, en quelque sorte, ses défauts. La famille d'Antonin étoit originaire de Nismes dans les Gaules, & depuis long-temps les Consulats y étoient héréditaires. Antonin, suivant l'usage qui s'introduisoit alors, portoit une multitude de noms : il

s'appelloit *Titus Aurelius Fulvius Boionius Antoninus.* Jamais Prince ne mérita mieux le beau nom de *Père de la Patrie*, & Pausanias auroit voulu qu'on l'appellât comme Cyrus, le *Père des hommes*. Voici l'ébauche de ses vertus par M. C.

» Antonin montra dès son en-
» fance un heureux naturel : doux,
» aimable, rendant à tous ses pro-
» ches ce qu'il leur devoit ; il s'at-
» tira ainsi leur amitié, & ils lui
» en donnèrent des preuves effecti-
» ves ; son beau-père, plusieurs de
» ses cousins & de ses alliés le firent
» leur héritier. A mesure que son
» caractère se développoit, il se fit
» estimer de plus en plus ; & par-
» venu à l'âge d'homme, il réunit
» en lui tous les avantages du corps
» & de l'ame, qui pouvoient fixer
» en sa faveur le jugement du Pu-
» blic : une physionomie en même
» temps douce & majestueuse, un

» esprit orné, le talent de parler » avec dignité & avec grace; une » grande douceur de mœurs, une » modération parfaite. Désintéres- » sé, équitable, ennemi de l'in- » justice, libéral & bienfaisant, » renouvellant le goût des anciens » Romains pour l'exercice inno- » cent de l'Agriculture; il ne don- » na dans aucun excès, il ne con- » nut nulle affectation : il étoit na- » turellement tout ce qu'il devoit » être, & la vaine gloire n'entroit » pour rien dans les motifs qui le » faisoient agir... Il ne lui manqua » (conclut-on) que la lumière du » Christianisme. « Le portrait magnifique, que Marc-Aurèle nous a laissé de cet Empereur, est trop long pour trouver place ici. Nous invitons à le lire dans l'ouvrage même. C'est beaucoup pour un sage d'être loué par un autre sage, beaucoup plus encore de l'être par son successeur.

On trouve néanmoins une conspiration contre ce bon Prince, mais étouffée auſſitôt que née. Des Conjurés, le Sénat proſcrivit l'un, nommé *Attilius*: Priſcianus le ſecond, ſe fit juſtice en ſe donnant la mort. On ne dit pas ce que devint le troiſiéme, appellé *Celſus*. Antonin arrêta toute recherche contre leurs complices, » & il » ajouta agréablement: *Ce ne ſe-» roit point une choſe qui pût me » faire ni honneur ni plaiſir, qu'il » ſe trouvât par les informations que » je fuſſe haï d'un grand nombre » de mes Concitoyens*.... Cette dou-» ceur réuſſit; il n'eſt plus parlé » d'aucune intrigue contre un Prin-» ce qui ſe vengeoit ſi noblement.«

Il eut quelques guerres à ſoutenir contre les Daces, les Alains, les Maures, & les Brigantes dans la Grande-Bretagne; mais elles furent bientôt terminées par ſes Lieutenants. Dans la derniére, on

ſe contenta de conſtruire un ſecond mur au Nord de celui d'Adrien. Cellarius croit qu'il s'étendoit obliquement depuis la rivière d'Esk juſqu'à l'embouchure de la Twede. Les Romains, à l'exception de Trajan, n'étoient plus depuis quelque temps ſi avides de conquêtes. Ce qu'ils auroient acquis de plus, leur eût apporté plus d'incommodité que de profit.

Ainſi le Règne d'Antonin fut à peu-près pacifique, & l'Empereur, sûr du dehors comme du dedans, ſe donna tout entier au gouvernement des Peuples. Il le fit avec la même indulgence (dit Capitolin) qu'un bon père de famille met à gouverner ſa maiſon. *Tantâ diligentiâ ſubjectos ſibi populos rexit, ut omnia & omnes, quaſi ſua eſſent, curaret.* Bien éloigné de perſécuter les Chrétiens, il fit même des reſcrits en leur faveur. On les

trouve cités par S. Justin & par Eusèbe.

M. C. rapporte plusieurs belles Ordonnances de ce Prince. De ce nombre est un Réglement loué par S. Augustin ; en vertu duquel le mari ne pouvoit poursuivre sa femme pour cause d'adultère, à moins qu'il n'en fût lui-même innocent. *Periniquum enim mihi videtur esse, ut pudicitiam vir ab uxore exigat, quam ipse non exhibet.*

On aura peine à croire jusqu'à quel point les Etrangers portèrent la vénération pour ce vertueux & sage Empereur. Dion, Capitolin, Victor entrent sur cela dans un détail dont on trouvera ici le précis.

Capitolin parle d'une concubine qu'Antonin prit après la mort de Faustine sa femme, qui mourut vingt ans avant lui : épouse peu digne d'un tel époux, & qui n'avoit que trop exercé sa patience.

Marc-Aurèle en fit autant, après avoir heureusement perdu son épouse, la seconde Faustine, pire encore que la première. Mais M. C. conjecture qu'il faut entendre par *concubine* une femme de moindre rang, légitime épouse, quoique non Impératrice. Il n'y a presque point de doute là-dessus.

Antonin aimoit moins à bâtir qu'Adrien; mais il reste encore de lui d'anciens monuments. Nismes, Patrie de ses ancêtres, lui attribue avec beaucoup de probabilité les deux plus superbes monuments qui subsistent parmi nous, de la magnificence Romaine, les Arênes, & le Pont du Gard. La Colonne Antonine est un monument que la reconnoissance de son successeur, du Sénat & du peuple consacra à sa mémoire, & qui, rétabli par le Pape Sixte-Quint,

fait un des principaux ornements de Rome.

Après vingt-deux ans & demi de règne, Antonin meurt d'une indigestion dans sa 74^e^ année, & n'est pas moins pleuré que s'il avoit été enlevé à la fleur de l'âge. On ne demande pas si les honneurs divins prodigués à tant de monstres lui furent décernés ; mais ce qu'il y a de plus glorieux à ce grand Prince, » c'est que la vénération » pour son nom fut si grande, que » pendant près d'un siècle tous les » Empereurs voulurent le porter ; » même ceux qui ne lui apparte- » noient, ni par le sang, ni par » l'adoption. «

Justin, Abbréviateur de Trogue-Pompée ; Appien Alexandrin, Auteur d'une histoire Romaine assez médiocre & *morcelée*, dit M. C ; le fameux Ptolémée, Astronome & Géographe ; Maxime de Tyr, Philosophe Platonicien ; Cornélius

Fronto, Hérode Atticus, deux grands Orateurs dont les ouvrages ont péri, sont les Ecrivains les plus connus du règne d'Antonin, qui lui-même étoit sçavant, mais *en Prince*, sans affectation & sans étalage.

MARC-AURELE.

Céïonius Commodus qu'Adrien avoit adopté en premier lieu, laissa deux fils, Marc-Aurele l'aîné, & Annius Vérus, auparavant appellé *Commode*. Il paroît démontré qu'Antonin, charmé des heureuses dispositions qu'il voyoit dans Marc-Aurele, n'avoit adopté que lui seul; mais le nouvel Auguste n'eut rien de plus pressé, pour ainsi dire, que d'associer son frère à l'Empire, avec l'agrément du Sénat: rare exemple de modération. M. Crévier doute avec raison que cette action ait été aussi prudente qu'elle étoit généreuse.

Vérus étoit un mauvais ſujet qui trop ſouvent nuiſit au bien que vouloit ſon frère. Ce partage d'ailleurs n'étoit-il point une ſource de diviſions dans la famille & dans l'Etat ? Quoiqu'il en ſoit, on vit, pour la première fois, deux Auguſtes Collegues dans le Conſulat, ce qui ne fut plus une rareté dans la ſuite.

Au reſte, » il eſt néceſſaire d'ob-» ſerver que les deux Auguſtes ne » partagèrent point entr'eux les » Provinces de l'Empire, comme » avoient fait autrefois Octavien » & Antoine. Il les gouvernèrent » en commun.... Mais, comme » dans une ſociété de puiſſance la » balance néanmoins ne peut ni » ne doit pas être abſolument éga-» le, Marc-Aurele avoit ſur ſon » frère la prééminence que donne » la ſupériorité de l'âge & du mé-» rite, malgré l'égalité du pou-» voir. «

A ce ſeul trait on reconnoît d'abord le caractère de Marc-Aurele, ce Prince Philoſophe, dans qui brillèrent toutes les vertus, mais quelquefois un peu gênées, un peu outrées, d'où vient que notre Auteur lui préfère ſans façon le caractère d'Antonin *plus net, plus ferme, plus décidé.*

Les commencements de ce Règne furent tranquilles, & laiſsèrent le temps à Marc-Aurelè de ſe perfectionner dans la Philoſophie (Stoïcienne) & dans les belles connoiſſances : ce fut toujours là ſa paſſion, & c'eſt pour lui que cet Ancien ſemble avoir dit : *Oh! Plût aux Dieux que les Philoſophes régnaſſent, ou que les Rois fuſſent Philoſophes!*

M. C. entre dans le détail de la jeuneſſe de cet Empereur, de ſes études, de ſes Maîtres, de ſon application, de ſa docilité, de ſa reconnoiſſance, de ſon beau na-

turel, &c. » Un jour qu'il pleu-
» roit la mort de celui qui avoit
» élevé son enfance, les Courtisans
» lui reprochoient cette sensibilité
» comme une foiblesse. Mais An-
» tonin les reprit en ces termes :
» *Permettez-lui d'être homme ; car*
» *ni le rang suprême ni la Philoso-*
» *phie n'étouffe le sentiment.* « Pour
abréger, nous dirons qu'on recon-
nut en lui toutes les vertus d'An-
tonin, & qu'à une si bonne école
il profita beaucoup plus, qu'à cel-
le de tous ces grands Maîtres à
qui il donne de si beaux éloges.

Tout ce qu'on peut lui repro-
cher, c'est l'excès de bonté porté
si loin que notre Auteur y soup-
çonne quelque grain de vanité
philosophique. C'est peut-être en
partie à ce défaut, qu'on pourroit
attribuer les débauches outrées de
son frère ; la conduite infâme de
son épouse fille d'Antonin, repré-
sentée par les Historiens comme

une seconde Messaline, & tous les malheurs de son fils Commode, pour qui il eut toujours trop de mollesse & de complaisance. A l'égard de Faustine, quand on lui remontroit le déshonneur qui en réjaillissoit sur lui : *Si je la renvoie* (disoit-il) *il faut donc lui rendre sa dot, c'est-à-dire, l'Empire.*

Marc-Aurele n'eut d'abord qu'à se louer de Vérus : son associé n'étoit en quelque sorte que son Lieutenant ; mais les mauvais conseils le gâtèrent : il voulut agir à sa tête, & dès qu'il ne fut plus sous les yeux de son frère, livré tout entier à la volupté, à la crapule même, il n'exécuta plus rien de bon. Mais l'Empire & son frère en furent bientôt délivrés. » Pendant » qu'ils étoient ensemble & dans » la même voiture, Vérus fut at» taqué d'une apoplexie violente... » & au bout de trois jours il mou-

» rut... âgé de 39 ans, dont il en » avoit régné près de neuf avec » Marc-Aurele.« La calomnie voulut imputer cette mort à son frère; mais nul Historien n'y ajoute foi, & Capitolin dit en termes formels : *Hoc nefas est de Marco putari.*

Tout pacifique qu'étoit l'Empereur, il se vit deux grandes guerres sur les bras, pour ne rien dire de quelques autres mouvements qui n'eurent pas de suites. Dans la première, il eut affaire à Vologèse, Roi des Parthes, qui commençoit à remuer dès la fin du précédent Règne. Vérus que Marc-Aurele envoya contre lui, se divertit 4 ans à Antioche. Mais Statius Priscus, Avidius Cassius, & Marcius Vérus, Lieutenants des Empereurs, étoient d'habiles Généraux qui firent triompher leurs Maîtres. M. C. toujours justement offensé du silence des Historiens,

rassemble les morceaux qu'il a trouvés épars ; & il en résulte que les Parthes furent chassés de l'Arménie, de la Syrie, de la Mésopotamie, &c. & que leur propre Capitale *Ctésiphon* tomba au pouvoir des Romains.

Dans les guerres de Germanie, l'Auteur distingue comme trois époques. Dans la première & dans la seconde guerre, les événements furent un peu variés, mais toutefois beaucoup plus à l'avantage de Marc-Aurele ; il voulut pour le coup être à la tête de ses armées, & l'univers vit avec admiration le Philosophe transformé comme subitement en grand Capitaine. Dans la troisiéme guerre, le sort des armes ne fut plus douteux ; les Marcomans, anciens habitants de la Moravie, de la Bohème, &c. qui menaçoient l'Empire, ligués avec une multitude de Nations barbares, furent battus partout.

Le fruit de ces victoires fut que ces peuples se soumirent, & que Marc-Aurele vainqueur, prit le nom de *Germanique*. Mais l'Empereur mourut de la peste, avant que d'avoir mis la dernière main à ce grand ouvrage. Ce fut à *Vindobona*, aujourd'hui Vienne en Autriche, à l'âge d'environ 59 ans, après un règne d'un peu plus de 19 années. Hérodien rapporte l'excellent discours qu'il adressa au lit de la mort à son fils Commode : belles leçons, mais très-mal suivies.

Ce fut pendant cette guerre des Marcomans qu'arriva la grande révolte d'Avidius Cassius, qui se fit saluer Empereur par les troupes d'Orient. Mais au bout de trois mois, ses propres troupes lui coupèrent la tête & l'envoyèrent à l'Empereur ; ce morceau est curieux dans M. C. & fort honorable à Marc-Aurele, qui signala sa

clémence dans cette occasion. On trouve encore ici les commencements de Pertinax, qui de Maître d'école devenu Soldat, parvint par dégrés & par son mérite jusqu'à la souveraine puissance. Une autre observation est sur la pluie miraculeuse qui sauva l'armée Romaine. Les Écrivains Payens en attribuent la cause aux vertus de l'Empereur. Mais M.C. d'après les Auteurs Ecclésiastiques, en revendique justement la gloire aux premiers Chrétiens. La plus terrible peste dont on ait entendu parler survint pendant ce Règne, & ravagea tout l'Empire Romain. Les troupes l'avoient apportée du fonds de l'Asie, & bientôt les hommes manquèrent, en plusieurs endroits, pour cultiver les terres, & pour ensevelir les morts. Ce malheur fournit à Marc-Aurele une belle occasion de faire éclater sa tendresse pour ses Sujets. C'est dom-

mage qu'un si bon Prince ait persécuté les Chrétiens ; mais *il étoit attaché jusqu'à la superstition, au culte idolâtrique dont le Christianisme est la ruine.*

Sous un Empereur Philosophe, la République sçavante ne produisit guères que des Philosophes ; Crescent Cynique, & Celse Epicurien, ces deux grands adversaires du Christianisme ; Sextus Empiricus Pyrrhonien trop connu ; Apulée Africain, moitié Magicien, moitié Philosophe ; Démonax, dont Lucien a écrit la vie ; Lucien lui-même cet Auteur ingénieux, enjoué, qui s'est frayé une nouvelle route en se mocquant des autres Philosophes : ajoutons Marc-Aurele, » Auteur d'un Ouvrage » qui, négligé pour le style, mais » tissu de maximes excellentes, » établit la morale la plus pure, à » laquelle puisse s'élever la raison » humaine. « On vit aussi sous ce Règne,

Règne ; Pausanias, Auteur des voyages de Grèce ; Aulugelle, Grammairien qui a son mérite, quoiqu'il fût homme de peu de goût ; Polyénus, Auteur d'un Livre de stratagêmes ; Hermogène, célébre Orateur qui, à l'âge de 24 ans, oublia tout, & tomba en enfance. C'est de ce dernier qu'on a dit : ἐν παισὶ μὲν γέρων, ἐν δὲ γέρουσι παῖς.

Vieillard dans son enfance, enfant dans sa vieillesse.

Pour éviter la prolixité, nous ne dirons presque rien de Commode, qui cependant régna près de 13 ans. Son Empire est l'époque des malheurs de Rome, & le commencement d'un siécle de fer. Licence effrénée des gens de guerre, mépris du Sénat, bassesses, cruautés inouies, débauches de toute nature, l'Etat en proie à des affranchis & des scélérats, un or-

gueil insensé, un Prince sans esprit & sans autre mérite que sa bonne mine, voilà l'idée en raccourci de Commode & de son Règne : il mourut empoisonné par Martia sa concubine, & étranglé par ses domestiques dans sa 35e année. Ceux qui veulent de plus grands détails, auront recours à l'Histoire très-estimable qui vient de nous occuper.

ARTICLE L.

DICTIONNAIRE DE LA LANGUE Bretonne, où l'on voit son Antiquité, son affinité avec les anciennes Langues; l'explication de plusieurs passages de l'Ecriture-Sainte & des Auteurs profanes, avec l'étymologie de plusieurs mots des autres Langues. Vol. in-fol. *pp. 928, sans la Préface.* Par Dom

Louis le Pelletier, Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. A Paris, chez François Delaguette, rue S. Jacques. MDCCLII.

ON convient assez aujourd'hui que la Langue Bretonne est un Dialecte de l'ancien Celte : il ne faudroit que cette raison pour faire estimer le Dictionnaire que nous annonçons. Tout ce qui contribue à perpétuer ces beaux restes d'Antiquité, doit être précieux aux Gens de Lettres. Si le Breton est rélégué présentement dans les Campagnes, il faut penser que son origine n'en est pas moins noble. Notre Langue Françoise est venue de la barbarie ; du mélange informe des idiômes dont usoient les Gaulois & les Conquérans des Gaules. Le Breton, que nous méprisons, est un langage presque aussi ancien que la terre

où l'on le parle ; un langage qui prouve, ou que les Ancêtres de ceux qui le parlent n'ont point été vaincus, ou qu'ils ont conservé assez de philosophie & de grandeur d'ame pour ne pas se soumettre à la langue de leurs vainqueurs.

On sçait que les Gallois d'Angleterre & nos Bas-Bretons parlent la même Langue : ce qui prouve aussi, ou que ces deux peuples sont de toute antiquité dans le pays qu'ils habitent, ou que l'un des deux est une Colonie de l'autre; mais il est vraisemblable que les Bretons Insulaires sont venus des Bretons du Continent ; telle est la marche ordinaire des établissements de Colonies. Les Isles ne sont peuplées qu'après la terre ferme, parce qu'il faut des vûes & du courage pour s'exposer aux événements d'une Navigation.

Quoique les Gallois & nos Bas-

Brétons parlent la même Langue, chacun de ces peuples a son Dialécte, & il y a même, dans notre Breton-Armorique, quatre espéces de Dialectes différens, lesquels se comptent par Diocèses; car on distingue le Breton de S. Pol-de-Léon, le Breton de Cornouaille, le Breton du Pays de Vannes, & le Breton de Tréguier. Tout ceci est expliqué dans la Préface du Dictionnaire: nous en transcrivons ce morceau: » Ceux de Léon passent pour avoir la prononciation » plus douce, c'est-à-dire, qu'ils » appuyent moins que les autres » sur les aspirations. Cela vient » peut-être de ce qu'il y a, dans ce » Diocèse, plus de Noblesse, plus » de Ports de Mer, & par conséquent plus d'Officiers de Marine » dont la politesse a adouci le langage & les mœurs. En Cornouaille, ce changement est moins sensible parmi le peuple. C'est un

» pays de montagnes,
» de landes & de terre
» Les gens qui habiten
» n'ont de commerce c
» Payſans qu'ils rencon
» Foires & aux marchés
» vendre leur bétail. M
» les mêmes Payſans q
» poſitaires du plus pu
» parce qu'ils y mêlent
» François, & qu'ils o
» & les poûmons plus p
» prononciation des f
» rées de leur Alphabet.
» ſemblent chanter en
» leurs accents ſont fré
» ils élèvent & baiſſen
» comme ſi leurs mots é
» tés : auſſi ſont-ils t
» chanteurs, & amateurs
» bois & des muſettes.
» leurs chanſons, quoi
» ges, ont un certain agr
la ſuite de ce morceau,
que les différences des

Cela ne va pas loin ; car il ne faut pas se figurer des discussions semblables à celles qu'on trouve dans les Livres composés sur la différence des Dialectes Grecs. Nous traitons ici d'une langue très-ancienne, très-énergique, mais très-pauvre.

Il y a une chose qui doit surprendre tout homme qui sçait réfléchir. La Langue Bretonne a été plus répandue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Peu à peu elle se resserre dans les campagnes : mais autrefois elle a dominé dans les Villes ; par conséquent on devroit trouver d'anciens Actes écrits en cette Langue ; & quand nous parlons d'Actes, nous entendons des diplômes de Princes, des donations faites par les Seigneurs aux Eglises, des transactions, des baux, des contrats de Mariages, &c.

Cependant rien de tout celà n'existe dans l'étendue de quatre

Diocèſes, ni dans toute l'Armorique, ni dans aucune Bibliothèque publique ou particulière. Voilà le ſujet d'étonnement. On n'a qu'un manuſcrit de l'année 1450, qui eſt un recueil de prétendues Prophéties; une vie de S. Gwenolé, premier Abbé de Landevenec écrite en vers; un petit Drame dont le Sujet eſt la priſe de Jéruſalem par l'Empereur Tite; une eſpéce de Dictionnaire de Cas de Conſcience à l'uſage des Prêtres Bretons. A quoi il faut ajouter quelques Livres modernes, preſque tous deſtinés aux exercices de piété & au ſervice des Miſſions. Telle eſt abſolument toute la Littérature Bretonne : *On jugera par cette énumération que les Bibliothèques de ceux qui ne parlent pas d'autre Langue que le Bas-Breton, ne ſont pas fort nombreuſes.* Elles ſont auſſi fort bornées dans le pays de Galles; mais on y a les Livres de

la Bible traduits en cette Langue, avec une Grammaire imprimée dès l'an 1592. Ce qui prouve qu'on a pris soin de fixer des régles, & qu'on n'a pas abandonné ce langage au caprice de ceux qui le parlent.

Nos Bas-Bretons n'ont point songé à tout cela. Réduits à la Campagne & aux soins de l'Agriculture, ils n'ont pas imaginé que leur Langue fût bonne à autre chose qu'à lier le Commerce nécessaire, soit dans leurs familles, soit dans les Cantons voisins. Toujours ils sont demeurés fidéles à la terre qui les avoit vû naître ; & pour ceux que les cas imprévus ou les ordres du Prince ont expatriés, le comble du malheur a souvent été de ne plus voir leurs foyers domestiques, & de porter dans le Pays Etranger une Langue que personne n'entendoit. Il y a peut-être, dans le fonds de cette Bretagne

Armorique, une tradition de Philosophie, comme de langage : car le bonheur de l'homme suppose-t-il la connoissance de ce qui se passe au loin ? & ne peut-on être heureux en se contentant d'une Langue qui dit le nécessaire, & qui exclut les frivolités du bel esprit ?

Quoiqu'il en soit, voici un très-bon Dictionnaire de la Langue Bretonne : il en existoit déja deux ; mais beaucoup moins étendus & moins parfaits que celui-ci. L'Auteur est Dom Louis le Pelletier, Réligieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur. Il étoit né au Mans en 1663, & il est mort dans l'Abbaye de Landevenec en 1733. Il avoit employé 25 ans à la composition de cet Ouvrage, dont il n'a point vû l'édition. C'est Dom Taillandier, Réligieux du même Ordre, qui a pris soin de le donner au Public, avec l'agrément & sous la protection des Etats de Bretagne.

Nous avons parcouru plusieurs Articles de cet estimable Ouvrage; ils nous ont paru sçavants & judicieux. On y apperçoit au coup-d'œil la simplicité précieuse de ce Peuple héritier de la Langue des anciens Celtes. Tous les Arts nécessaires ont ici leurs termes. Tous les travaux de la Campagne, tous les instrumens de l'Agriculture sont nommés. En vain chercheroit-on, dans cette Nomenclature, les mots qui supposent le luxe, ou qui en expliquent les raffinements. Cette Langue est comme celle des premiers Habitants de la Terre, courte, simple, modeste, point jalouse des autres, & ne formant jamais un objet de jalousie.

ARTICLE LI.

ESSAI HISTORIQUE Sur les différentes ſituations de la France par rapport aux Finances ſous le Règne de Louis XIV, & la Régence du Duc d'Orléans. Par M. Déon de Beaumont. In-12. pp. 186. A Amſterdam, &c.

CET Ouvrage contient l'Hiſtoire de nos Finances durant près d'un ſiécle : par conſéquent on y a peint les divers Miniſtres chargés de ce département ; on y a tenu compte des révolutions favorables & déſavantageuſes ; des entrepriſes utiles & préjudiciables ; des ſituations d'aiſance, & de calamité. Il en ſeroit de même, ſi l'on vouloit ſuivre l'état des Finances dans tous les Empires & durant

tous les siécles. Car le monde a toujours été du même train : il s'y est trouvé du bien & du mal ; des hommes intelligens & des esprits bornés ; des sujets fidéles, & des ames pleines de passions ; de bons & de mauvais Ministres. Mais il faut reconnoître, avec notre Auteur, que long-temps il a *régné dans la Finance, autant de préjugés & d'ignorance que dans la Philosophie.* Cela veut dire que nos Ancêtres eurent peu de principes sur les Finances : partie si essentielle au Gouvernement. Il nous fallut un Colbert pour fonder en quelque sorte cette science parmi nous. On fait ici le plus beau portrait de ce grand Ministre ; on dit le fort & le foible de ses successeurs dans l'administration des Finances : ceux qui s'éloignèrent de ses principes, ne purent subvenir aux charges de l'Etat ; ceux qui furent animés de son génie, trouvè-

rent des ressources dans le temps des plus grandes calamités. L'Auteur parcourt nos guerres, & nos malheurs depuis 1700, jusqu'à la mort de Louis XIV. Il y a peu de choses neuves dans ces détails ; mais on est bien aise de rappeller ce qu'on a sçû, & ce Livre d'ailleurs est plus fait pour nos neveux que pour nous.

La Régence offre un autre point de vûe, & dans ce tableau on distingue le fameux système : chose très-vraie, quoique non vraisemblable: événement qui réalise presque tout le merveilleux des anciennes Histoires.

On nous dit ici quelle fut la fortune du trop célébre Jean Law, Ecossois, fils d'un Orfévre; personnage qui vraisemblablement n'auroit pas trompé les gens du X^e^ siécle ; & qui joua néanmoins tous les forts esprits du XVIII^e^. Il faut de ces exemples au monde, afin

qu'il ſçache combien ſes lumières ſont bornées, & combien ſa prudence eſt trompeuſe. On lira volontiers toutes ces belles révolutions dans cet Eſſai, qui n'eſt pourtant pas écrit avec aſſez de chaleur & d'intérêt. Il y règne une ſorte de Monotonie, & nous doutons que les portraits ſoient par-tout bien fidéles. Mais, en ceci, nous pourrions nous tromper : ainſi nous renvoyons à la lecture de l'Ouvrage, qui donne toujours très-bonne idée des connoiſſances & des ſages réflexions de l'Auteur.

[redacted]

ARTICLE LII.

PETRI JOANNIS PERPINIANI VALENTINI è Societate Jesu Opera, &c. *Les Œuvres du P. Perpinien, Jésuite, IV Tomes, grand* in-12. A Rome, chez les Pagliarini. MDCCXLIX.

CETTE nouvelle Edition des Œuvres de Perpinien nous étoit connue depuis long-temps; mais elle nous a été communiquée trop tard pour que la Notice, qui va faire l'objet de cet Article, puisse apprendre quelque chose aux Italiens, chez qui l'Edition s'est faite. A l'égard de la France & de Paris, nous croyons la matière assez neuve; mais peut-être trop peu intéressante, parce qu'il ne doit être ici question que de très-bon Latin: denrée dont la valeur intrinsèque surpasse de beaucoup le prix que

nous y mettons aujourd'hui.

Quand Perpinien mourut, M. de Thou le regretta. » C'étoit un » homme (dit-il) qui se faisoit ad- » mirer de Manuce & de Muret : » deux des plus grandes lumières » de la Littérature. On l'avoit en- » voyé à Paris pour donner de l'é- » clat à la Société des Jésuites dont » il étoit Membre ; & après avoir » prononcé quelques harangues » dans cette Ville, il y mourut » très - regretté des gens de Let- » tres. « M. de Thou parle-là d'un temps très - favorable aux Etudes Latines. Le XVI^e siécle étoit tout Cicéronien ; il l'étoit même au point de mériter quelquefois les reproches des bons Critiques : car s'il est beau d'imiter Cicéron, il est encore mieux de ne rien affecter ; & si l'on doit prendre l'esprit & le style de ce grand Orateur, on ne doit pas le copier servilement. Mais ces sortes d'avis

ſont peu utiles aujou
tation de Cicéron, b
extrême parmi nous
être pas même conſ
mier dégré : on n'en
plus la méthode, &
des leçons ; la pren
beaucoup Cicéron ; l
compoſer ſouvent d
ront bientôt une Th
mée & confinée da
Nous ſerions bien-a
critique ou cette c
réfutée par l'événen

Mais, quoiqu'il e
moit ſi fort la belle L
Perpinien parut à Pa
lieu de l'année 156
une multitude prodi
teurs dans le Collége
où il prononçoit ſe
Cet Orateur étoit
dans le Royaume de

† A Elcho, Ville du Dio

en partie dans le Collége de Conimbre * en Portugal, puis à Rome. Les Jésuites d'alors, très-nouveaux dans le monde, éprouvoient de grandes difficultés pour leur établissement à Paris : on les regardoit tous comme des Etrangers, quoiqu'il y eût parmi eux des François ; on leur reprochoit d'être attachés à la Cour d'Espagne dont en effet plusieurs étoient sujets. Cependant quand Maldonat & Perpinien ouvrirent la bouche dans cette Capitale, tout le monde voulut les entendre; & ces deux hommes célébres n'eurent que des actions de graces à rendre aux Parisiens : c'est ce qui se voit surtout dans les harangues & dans les Lettres de Perpinien. A la vérité; les Calvinistes déja très-mul-

* Perpinien se fit Jésuite en 1551. Il étoit à Conimbre en 1555, à Rome en 1561, à Lyon en 1565, à Paris en 1566.

tipliés dans Paris, excitèrent quelque tumulte durant ses deux premiers Discours; il y eut même des épées tirées dans une de ces occasions; mais la très-grande partie de l'Auditoire ne donna que des applaudissements, & les autres harangues qui suivirent, au nombre de quatre, furent très-tranquilles.

C'est une chose assurément digne de remarque que, dans ces temps de trouble, un Jésuite Espagnol ait eu plus d'Auditeurs & de succès à Paris qu'il n'en avoit eu à Rome. Nous apprenons cette particularité de Perpinien lui-même : *Je puis vous assurer*, écrit-il à un de ses amis, (Lettre 32) *que notre France fait beaucoup d'accueil à un Orateur exilé en quelque sorte de l'Italie* *. Et de quoi s'agissoit-il

* *Summa sit orationem meam quam Italia vestra exilio mulctandam judicavit, Galliæ nostræ valdè placere.*

encore dans les harangues de Perpinien ? d'un objet unique, sçavoir, de la nécessité d'être fidéle à l'ancienne Réligion, *De veteri Religione retinendâ* : c'est le sujet de cinq Discours prononcés dans le Collége de Clermont depuis le mois de Juin 1566 jusqu'en Octobre de la même année : nous ne parlons pas d'une dernière harangue sur *l'Etude de la Philosophie divine & humaine*, parce que ce n'est qu'une annonce des Exercices publics qui alloient commencer dans ce Collége.

Perpinien se loua infiniment des Parisiens ; mais une mort prématurée l'empêcha de recueillir les fruits de la bonne volonté qu'on lui témoignoit. Il mourut à 36 ans le 28 d'Octobre * 1566, six

---

* Non le 9 Novembre, comme on lit dans la Bibliothèque des Ecrivains de Valence.

mois après ſon arrivée dans cette grande Ville ; & M. de Thou nous apprend qu'il fut inhumé dans la Paroiſſe de S. Benoît. C'eſt le ſeul Auteur qui ait conſervé cette Anecdote.

Nous parlons beaucoup des rapports que Perpinien eut avec la France, parce que c'eſt l'époque de ſa vie qui nous intéreſſe le plus & qui le diſtingue davantage. Dans la nouvelle Edition qu'on nous donne de ſes Œuvres, tout ce qu'il a fait, dit ou écrit, eſt expliqué ſi au long, que cette partie de l'Ouvrage forme un gros Volume. Il y a ſans doute en ceci de la prolixité, ſurtout dans les endroits où à l'occaſion de quelques traits de ſes harangues, on ſe livre à des diſcuſſions critiques, hiſtoriques, théologiques, &c. Mais il faut toujours reconnoître que l'Editeur a beaucoup d'érudition, & qu'il écrit d'une manière digne de Perpinien ſon Héros.

On avoit déja plusieurs Editions des Œuvres de cet Auteur, mais aucune qui égalât l'étendue de celle-ci. Car telles sont les piéces qui la composent.

I°. 19 Harangues, en y comprenant le Panégyrique de sainte Elisabeth de Portugal, distribué en trois Livres. Cy-devant on ne comptoit que 18 Harangues de Perpinien, parce qu'on n'avoit point celle qui est intitulée *pro Societate* JESU *ad Carolum Cardinalem Lotharingum*. Elle n'a jamais été prononcée; l'Auteur la présenta manuscrite au Cardinal: c'étoit dans le mois de Mai 1566 très-peu de jours après l'arrivée de Perpinien à Paris. L'Editeur * a trouvé cette pièce dans un MS,

* C'est le P. Pierre Lazeri, Jésuite de Rome. L'Edition est dédiée à la Reine d'Espagne Régnante, par le P. Emmanuel de Azevedo, Jésuite Portugais.

avec quelques autres Discours du même Orateur.

II°. La Vie de sainte Elisabeth de Portugal en trois Livres : Histoire très-bien écrite, & dont l'Editeur prend la défense contre les Bollandistes qui ont dit dans leur II^e Tome de Juillet, que cette vie est plus dans le style d'Orateur que d'Historien : *Stylo potiùs Oratorio quàm Historico*. Quoique cette observation soit modeste, l'Editeur n'en est pas content : *Mallem* (dit-il en parlant de l'Auteur Hagiographe) *de narrationis veritate, quod commodiùs fortassè facere poterat, judicium tulisset : de stylo nihil attinuit eum dicere.* Après quoi il entre dans une longue dissertation pour faire voir qu'il est louable d'orner le genre historique.

III°. Trente-trois Lettres, dont 22 de Perpinien, & onze de ses amis. On n'en avoit que trente

dans l'Edition qu'avoit commencé le P. Vavasseur, & qui fut achevée & donnée en 1683 par le P. Lucas. D'ailleurs quelques-unes (de cette Edition de 1683) n'étoient pas aussi entières qu'elles le sont ici : nous pouvons mettre de ce nombre la première, la sixiéme, la vingt-neuviéme.

IV°. Seize petits Discours intitulés, *Proëmia & Gratiarum Actiones ad publicas Philosophiæ, Theologiæ, Jurisprudentiæ disputationes.* Chacune de ces piéces est une sorte de prélude ou d'épilogue pour des Actes Scholastiques. C'est une addition assez considérable aux Œuvres qu'on avoit de Perpinien. L'Editeur auroit dû nous dire comment ces petits morceaux sont parvenus à sa connoissance.

Quant à la Notice qui concerne la Vie de Perpinien, quoiqu'on nous la donne fort bien dans le IV^e Tome de cette Edition, il ne

sera pourtant pas nécessa recourir, si l'on a le derni plément de Moréri par M. Goujet. L'Article qu'il cont *Perpinien* est très-exact; il droit ajouter, dans une n Edition, que la Nomenclat Œuvres, telle que nous ver la donner.

ARTICLE LII

TRAITÉ DES ÉVOLUT MILITAIRES les simples & les plus faciles cuter, par l'Infanterie, que des divers feux dont el faire usage; proposé par Comte de Bombelles, Lieu Général des Armées du Re dié à Monseigneur le d'Argenson, Ministre & taire d'Etat de la Guerre.

in-12. pp. 233. A Paris, chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.

CE TRAITÉ est divisé en 36 Articles : ils sont précédés d'une Préface qui en contient la substance : en la lisant avec attention, on se pénétrera de l'esprit qui anime toute cette composition, on s'en rendra l'intelligence plus aisée & la lecture plus agréable. Tout l'Ouvrage est le fruit des observations les plus saines, & des réflexions les plus profondes, sur toutes les pratiques, & sur toutes les manœuvres qui forment aujourd'hui la Tactique de notre Infanterie, ou ses *Évolutions Militaires*. Ce Traité en trace tous les mouvemens, en dirige l'exécution, & en expose l'effet. En le composant, l'Auteur n'a songé qu'au bien du Service du Roi ; & qu'à l'instruction de nos jeunes Officiers ; dans

son Livre, on apprend la
comme on la fait; ses leç
toute la clarté & toute la p
qui conviennent aux com
mens militaires.

M. le C. de Bombell
prévient, dans sa Préface, c
a que l'ignorance du mét
puisse faire douter de l'uti
Évolutions; qu'il n'en faut
ger par certains cas où ell
impraticables, & où tou
vement seroit dangereux
ces exceptions n'empêchen
que des troupes dressées à
battre dans le meilleur ord
soient entraînées par une h
se *habitude, qui les met d*
nécessité de charger ensembl
se rallier aussitôt. Tout le

vivacité aiſée, avec une contenance hardie, dont le ſpectacle ſuffit ſouvent pour intimider l'ennemi.

» Les François (ſelon M. le C. » de B.) ont été les premiers qui » ont perfectionné les Evolutions. » Par leur exécution nos armes ſont » devenues formidables... Mais les » anciennes Evolutions étoient » trop compaſſées & aſſujetties à » des calculs que la guerre rend, » la plûpart du temps, impratica- » bles; au lieu qu'on s'eſt attaché » à ſimplifier celles qu'on ſe pro- » poſe, afin d'éviter tout ce qui » peut occaſionner la confuſion, » & d'établir ce qui eſt capable » d'apporter le bon ordre dans les » mouvemens. «

L'arrangement des Compagnies & des Bataillons eſt le premier objet qui fixe l'attention du ſçavant Militaire. Son intention dans ce Traité, eſt de tracer une Mé-

thode aisée & sûre de rendre une troupe docile, souple & prompte à tous les mouvemens qu'on lui ordonne, sans qu'on soit obligé de marquer les files & les rangs à chaque commandement : il veut épargner les ordres & les signaux sans que leur exécution en soit moins vive, moins précise, moins étendue. C'est pour cela qu'il s'applique d'abord à arranger tellement les moindres parties, que leur seule disposition réponde de leur concours & de leur concert à prendre l'impression & la forme d'où doivent résulter, dans le corps entier, le mouvement le plus unanime, & l'harmonie la plus parfaite.

Pour donner à nos Bataillons une légéreté, une mobilité si bien entendue, M. le C. de B. leur propose une méthode éprouvée dans l'*ancienne guerre*, & le Régiment qu'il y commandoit, n'est

pas le ſeul qui l'ait pratiquée avec ſuccès. » Elle conſiſte (dit-il) à » diſpoſer chaque compagnie en » quatre Eſcouades de bataille éga- » les, les Caporaux & les Anſpe- » ſades compris ; de ſorte que cha- » que Eſcouade compoſe un rang » de la Compagnie, quand elle » eſt en bataille : la place de cha- » que Soldat y eſt fixée... Ces Eſ- » couades ſont réglées par un Of- » ficier, de concert avec les Ser- » gens de chaque Compagnie ; ils » obſervent de les compoſer, au- » tant qu'il eſt poſſible, de Sol- » dats de même chambrée. « Il nous faudroit tranſcrire l'Article en entier pour rendre cette mé- thode auſſi ſenſible que nous le ſouhaiterions.

M. le C. de B. s'accorde ici avec ceux de nos Militaires qui écrivent aujourd'hui ſur la guerre : tous tra- vaillent à établir, dans nos trou- pes, cet ordre parfait & inviola-

ble qui s'observoit dans les armées des anciens Grecs & Romains: chacun de leurs Officiers & de leurs Soldats avoit dans son nom, dans ses habits, dans ses armes autant de signes qui marquoient la place qu'il devoit occuper, non-seulement dans la Décurie ou Centurie, mais même dans sa légion ou dans sa phalange, & dans l'armée rangée en bataille. A la fin on imaginera quelque chose d'équivalent pour nos troupes; tous nos grands Généraux appuyent sur ce point avec une émulation dont on doit tout attendre. Charger ensemble, & se rallier promptement, sont les deux points essentiels de leur art: ils auront toujours à les perfectionner jusqu'à ce qu'ils ayent atteint toute la forme de l'ancienne Tactique.

Après avoir arrangé les Compagnies & les Bataillons, M. le C. de B. regle les dispositions des

Officiers, des Sergens & des Tambours; mesure les distances des Compagnies & des Piquets; fixe les intervalles des Bataillons & des Brigades. Dans la même Brigade d'un Bataillon à l'autre, il ne met qu'un espace de 10 à 12 pas au plus; d'une Brigade à l'autre, l'intervalle de 40 à 50 pas lui paroît suffisant. Il expose ensuite la *manière de défiler*, & le plan des *Revûes de parade*; enfin il arrive au *pas militaire*, & à la *manière de l'exécuter*: c'est-là un Article très-important dans les Evolutions Militaires; l'illustre Auteur s'y arrête avec complaisance, & en fait sentir toute la conséquence, en remontant aux premiers principes de la Science Militaire.

C'est l'exacte union des troupes qui en fait la force, quand elles sont en mouvement: ce n'est que l'accord & l'uniformité de ces mouvemens qui peut conserver

cette union ; on ne ſçauroit donc trop les habituer à exécuter dans le meilleur ordre tous les mouvemens qui leur ſont commandés. *Jamais Nation* (dit M. le C. de B.) *n'a eu tant de beſoin d'en contracter l'habitude que la Françoiſe dont le génie eſt auſſi vif qu'impétueux.* Il ne faut pas s'étonner ſi cet habile Général s'applique avec tant de ſoin à définir les différens pas , *le pas grave , le pas ordinaire , le pas allongé , le pas de côté ,* & à en fixer la méſure : ce ſont-là les élémens de la *méthode infaillible* qu'il donne pour *marcher en bon ordre à l'ennemi* ; il y joint les ſignaux qui ſont néceſſaires pour marquer les pas militaires , & tous les autres mouvemens auxquels il faut exercer les troupes.

En comparant la doctrine de M. le C. de B. avec celle des anciens Maîtres de l'Art Militaire

nous avons le plaisir de remarquer, entre ses principes & les leurs, une conformité qui prouve sensiblement que les mêmes idées & les mêmes vûes se sont présentées, dans tous les temps, aux génies éclairés par une expérience consommée. Les premières leçons (dit Végèce) qu'il faut donner aux nouvelles recrues, c'est sur le pas militaire : *Primis ergò meditationum auspiciis, tyrones militarem edocendi sunt gradum.* Dans une marche & dans une bataille, il n'y a rien de si important que de faire garder à tous les Soldats l'ordre qu'ils doivent suivre : *Nihil enim magis in itinere vel in acie custodiendum est quàm ut omnes milites incedendi ordinem servent.* On ne les y accoutumera jamais qu'en les exerçant assidûment à marcher d'un pas vif & uniforme : *Quod aliter fieri non potest, nisi ut assiduo exercitio ambulare celeriter &*

æqualiter discant. Devant l'ennemi, une armée ne court guères de plus grand risque que quand la division & le désordre troublent ses rangs : *Periculum enim sæpè ab hostibus gravissimum sustinet divisus & inordinatus exercitus.*

Des mouvemens, M. le C. de B. passe aux feux de l'Infanterie, & d'abord il observe que » le propre » de la Nation Françoise est de » combattre l'ennemi, bayonnette » au bout du fusil, sans tirer ; » qu'une longue expérience a prou» vé que cette attaque audacieuse » lui a presque toujours réussi. » Mais (ajoute-t-il) comme il y a » une infinité d'actions où elle ne » peut profiter de cet avantage ; il » est important de lui apprendre à » se servir de son feu avec ordre » & avec succès. Il n'y a donc » aucun exercice plus nécessaire » que celui de faire tirer les sol» dats ; non-seulement pour leur

» apprendre à le faire avec har-
» dieſſe, afin de bien ajuſter leurs
» coups, mais encore pour les ac-
» coutumer à faire un feu vif, &
» à ne s'en ſervir à propos que par
» les ordres de leurs Officiers. On
» ne peut y parvenir que par l'exa-
» cte inſtruction des Soldats depuis
» les plus petites choſes jusqu'aux
» plus eſſentielles, ſur ce qu'ils
» doivent pratiquer pour tirer avec
» autant d'adreſſe que de juſteſſe. «

Après ces obſervations & quelques autres de la même eſpéce, M. le C. de B. entre dans un détail d'inſtruction, pour faire tirer d'abord chaque ſoldat ſéparément, enſuite par rangs; tantôt un ſeul, tantôt pluſieurs rangs à la fois. Les *Feux redoublés*, les feux de *peloton*, ſoit de pied ferme, ſoit en marchant en avant, ſoit en retraite; enfin les feux *de colonne* ſur une chauſſée, tant en marchant en avant, qu'en retraite, fourniſ-

ſent à l'Auteur une matière abondante, où il déploie la ſcience la plus sûre & la plus profonde de l'Art Militaire.

Dans la défenſe des chemins couverts & des autres retranchemens, on tire rarement de ſon feu tout l'avantage qu'on en pourroit attendre : M. le C. de B. a fait la-deſſus des obſervations ſolides. » La foible défenſe de la plûpart de ces Ouvrages vient (dit-il) » du déſordre qui ſe met dans les » troupes qui les défendent : la vi» vacité tumultueuſe avec laquelle » les Soldats des derniers rangs ſe » pouſſent pour parvenir ſur la » banquette, fait qu'ils tirent avec » tant de précipitation, qu'ils ne » peuvent aſſez plonger leurs coups » qui portent ainſi beaucoup trop » haut. D'ailleurs ils ſe dégarniſ» ſent preſque toujours de leur feu » en même temps, avec ſi peu de » progrès & dans une ſi grande

» confusion ; que voyant l'enne-
» mi qui continue de s'avancer
» avec fermeté, ils abandonnent
» souvent le retranchement sous
» prétexte d'aller recharger leurs
» armes. S'ils y reviennent & qu'ils
» y fassent une seconde décharge,
» c'est dans un si grand désordre
» que ce second feu a encore moins
» d'effet que le premier : alors il
» arrive presque toujours qu'ils
» s'éloignent assez du retranche-
» ment, pour donner le temps à
» l'ennemi d'y entrer. L'audace
» est aussi naturelle dans le Soldat
» qui attaque, que la crainte dans
» celui qui est attaqué : on ne sçau-
» roit donc chercher avec trop de
» soin les moyens, non-seulement
» de maintenir ce dernier dans le
» bon ordre, qui fait sa principale
» force, mais encore de rendre son
» feu plus meurtrier & plus conti-
» nuel. « On les trouvera, ces

moyens réduits en méthode dans l'Article XVII^e de ce Traité.

Pour la rendre familière aux Troupes (cette Méthode) M. le C. de B. en propose une autre qu'il croit nécessaire, c'est une espéce de prélude, une sorte d'apprentissage : il s'agit d'enseigner *aux Soldats à tirer avec justesse dans un blanc.* Cette pratique rentre encore dans le cours des exercices que les Anciens prescrivoient aux jeunes Soldats. On les faisoit s'escrimer contre un poteau, comme contre un ennemi, tantôt avec des massues, tantôt avec des javelots plus pésans que ceux dont on se servoit en guerre : cet exercice les formoit à frapper & à tirer à coup sûr, il augmentoit la vigueur de leur bras, ils y acquéroient l'habitude & l'adresse nécessaire pour bien lancer le javelot. On leur apprenoit également à tirer de l'arc à pied & à cheval :

dans ces jeux militaires les arcs, dont ils se servoient, n'étoient que de bois, & leurs fléches étoient sans armures, ils les décochoient contre des pieux. On n'accordoit ce genre d'exercice qu'à des Soldats d'élite; l'œil & le courage s'y formoient de concert à tirer juste. C'étoit l'Ecole où l'on dressoit ces excellents Archers dont les anciennes armées étoient si bien pourvûes. Il y avoit de pareils exercices pour apprendre à manier toutes les autres espéces d'armes, à jetter des pierres, soit avec la fronde, soit avec la main, à nager, à sauter, &c. Tous ces exercices étoient journaliers, on les faisoit à une heure réglée, & pendant un temps marqué; & rien n'étoit si recommandé que de choisir les Maitres les plus capables pour donner ces leçons militaires, & pour présider à ces exercices. Alors, peut-être encore plus qu'aujour-

d'hui, on en connoiſſoit l'extrême importance *.

On nous pardonnera une digreſſion qui ne peut que confirmer les réflexions de M. le C. de B. » Ces exercices qu'il propoſe, tendent (nous dit-il) à inſtruire par » gradation le Soldat à ſçavoir ſe » ſervir de ſon feu avec cette ju- » ſteſſe qui décide du ſuccès. Le » grand feu n'eſt pas toujours le » plus à craindre ; le mieux ajuſté, » quoique moins vif, eſt le plus » dangereux. «

Nos Militaires ſont partagés de ſentiment ſur ces différents feux propoſés par M. le C. de B. Le

* Tyro.... haſtilia ponderis gravioris quam vera futura ſunt adversùs palum tanquam adverſus hominem jactare compellitur, &c. Pars juniorum, quæ aptior reperiri poterit, arcubus ligneis ſagittiſque luſoriis ad illos ipſos ſemper exercenda palos. At Doctores ad hanc rem & Artifices eligendi, &c. *Veget.*

point capital (ſelon lui) conſiſte dans le choix judicieux qu'on en doit faire ſelon les différentes circonſtances. Du reſte il convient que les feux par un ou deux rangs, embraſſant tout le front de l'attaque, en impoſent plus à l'ennemi ; qu'ils s'exécutent avec plus de facilité & plus d'ordre ; qu'ils ſont plus analogues au génie de notre Nation ; pourquoi donc (reprend l'Auteur) ne pas faire exécuter à nos troupes avec ordre une manœuvre ſi eſtimable, en laiſſant une certaine aiſance entre les files, afin de donner aux dernières la facilité de tirer entre les premières ? *Cette obſervation* (ajoute-t-il) *mérite l'attention la plus réfléchie.* La vivacité du feu étranger qu'admirent quelques-uns de nos Militaires, n'eſt (ſelon M. le C. de B.) qu'un tonnère effrayant » dont les » effets ſont d'autant moins à » craindre, qu'ils dépendent preſ-

» que toujours du hasard. La pré-
» cipitation avec laquelle le Sol-
» dat est obligé de charger son fu-
» sil, ne lui permet pas de le bourrer
» assez, ni de mettre en joue pour
» bien ajuster son coup. Son fusil
» s'engraisse & s'échauffe si forte-
» ment qu'il en arrive plusieurs
» accidens... Enfin cette extrême
» précipitation étourdit le Soldat,
» le trouble, il n'entend plus le
» commandement, il ne sçait plus
» ce qu'il fait ; de-là un désordre
» infaillible.... Ce précieux sang-
» froid, si nécessaire aux hommes
» courageux, doit nous dicter l'im-
» portance de calmer cette préci-
» pitation, en recommandant aux
» Soldats d'observer le silence, de
» se donner le temps de bien char-
» ger leurs armes, d'écouter le
» commandement, & d'ajuster
» leurs coups... Un feu réglé &
» ajusté avec fermeté est beaucoup
» plus meurtrier qu'un feu dont la

» précipitation ne peut produire
» qu'une confusion qui en détruit
» l'effet. «

M. le C. de B. n'adopte point la méthode étrangère de serrer les files les unes sur les autres : par cette manœuvre, qui *ne lui paroît bonne que pour des automates*, *l'Infanterie* (dit-il) *peut marcher méchaniquement avec plus de solidité* ; mais il ne croit pas que cet avantage compense le risque qu'on court de perdre beaucoup plus d'hommes par le feu ennemi.

Nous ne sçaurions entrer dans tous les autres détails practiques, où M. le C. de B. est entraîné par la nature de son sujet : ce n'est que dans son Traité qu'on peut, avec le secours des 12 plans qu'il y a joints, entendre toutes ses leçons sur les *Evolutions à files & rangs ouverts* ; sur *les doublemens de files, & de rangs* ; sur les *contre-marches par files, par rangs, par*

demi-rangs & par quarts de rangs; ſur les *haies*, ſoit qu'il faille en *border* ou en *former*; ſur les *conversions tant ordinaires que centrales*; ſur le *paſſage du défilé*, ou *du pont*; ſur la *manière de former & de déployer la colonne*; ſur le *Bataillon quarré, tant à centre plein, qu'à centre vuide*; ſur les *différens ſaluts de l'Eſponton*; ſur le *maniement de l'Eſponton & de la Hallebarde, &c.*

Nous devons avertir que l'Auteur a renvoyé & placé à la fin de ſon Traité l'exécution de ſa *Méthode infaillible* pour marcher en bon ordre à l'ennemi. Au milieu de tous ces préceptes un peu arides, M. le C. de B. a ſemé des obſervations & des réflexions qu'on doit d'autant plus eſtimer qu'elles ſont le fruit d'une expérience acquiſe par de longs & glorieux ſervices. Beaucoup de nos Officiers Généraux ont écrit ſur leur mé-

:r ; mais leurs instructions sont eilleures pour les anciens que our les jeunes Officiers : il man- loit à ceux-ci, s'il est permis de :xprimer de la sorte, un bon *Ru- ment :* dans l'Art Militaire, com- .e dans tous les autres, il faut re un grand Maître pour en bien gérer les premières leçons, pour s plier à une méthode claire, fa- le & abondante. Il étoit réservé M. le C. de Bombelles de ren- re cet important service à nos unes Officiers : ils doivent lui en savoir d'autant plus de gré, que on travail ne sera estimé ce qu'il aut que par les Connoisseurs, ont le nombre, dans tous les arts, est plus borné qu'on n'ose- oit le dire.

ARTICLE LIV.

***ÉLOGE DU ROI**, prononcé dans une Séance publique de l'Académie Royale d'Angers.* Par M. le Corvaisier, Secrétaire perpétuel de cette Académie, Associé de celle de la Rochelle & de la Société Littéraire d'Orléans. *In*-12. p. 72. *A Paris, chez Lottin, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.*

LE Panégyrique d'un Roi est une action de Citoyen. La gloire du Maître honore les Sujets. Le souvenir de ses vertus intéresse la Nation. Le respect qu'on inspire pour la Majesté du thrône maintient le bon ordre. Il n'est plus question, pour les Monarques, de Temples ni d'Apothéoses. C'étoit une impiété aussi frivole que monstrueuse. Un Empereur Romain

Romain devenoit Dieu, après avoir été moins qu'un homme ; & les mêmes mains qui lui offroient de l'encens, avoient souvent dégradé & dépouillé sa personne.

La raison condamne ce culte sacrilége : elle reconnoît, dans ceux qui gouvernent, les plus beaux traits de la Divinité ; mais elle ne franchit point l'intervalle qui sépare le Ciel de la Terre ; elle s'abstient même de ces hommages qui, tout humains qu'ils sont, portent l'empreinte de la flatterie. Elle sçait *qu'on est en garde contre les éloges qu'on donne* aux Maîtres du Monde ; *qu'on est souvent révolté d'avance contre ceux même qui sont les plus légitimes, parce qu'on craint d'être séduit, &c.*

Ainsi débute le Sécrétaire d'une des plus *anciennes* & des plus *vertueuses* Académies de France. Nous joignons ici la *Vertu* à l'*Ancienneté*: parce que les hommes de Lettres,

qui composent la *Société* d'Angers, se glorifient encore plus de la première qualité * que de la seconde : Exemple qui seul pourroit détruire les reproches ou les soupçons formés contre la Littérature & contre ses Partisans. Les belles connoissances ne sont point un principe de corruption. Elles peuvent faire naître des dangers ; mais on nous montre des Sages qui les évitent : elles ont leurs écarts & leurs abus ; mais on ne manque encore ni de bons esprits qui se renferment dans les bornes du vrai, ni de Censeurs qui découvrent & qui condamnent les excès.

M. le Corvaisier entreprend de célébrer *Louis Pacifique par choix, & il essaie de rassembler les avan-*

* Une preuve de cette *Vertu*, c'est qu'on ne lit dans l'Académie d'Angers aucune piéce de galanterie : Usage qu'il est tout-à-fait louable & nécessaire même de maintenir.

tages que nous procurent ses vertus pacifiques. Ainsi, *l'amour du Roi pour la paix*, c'est la première partie; *les fruits heureux de cet amour de la paix*, c'est la seconde. Nous citerons quelques endroits qui donneront une idée favorable de cette composition.

On a toujours un grand avantage quand on loue un Monarque pacifique. Cet Eloge tracé dans le silence des armes, & publié dans le sein de la paix, trouve tous les esprits heureusement disposés. Alors les lauriers de Mars paroissent, ce qu'ils sont, le fruit du sang & des larmes, le prix du carnage & de la mort. Alors tous les cœurs, sensibles aux droits de l'humanité, se réunissent pour reconnoître les beautés d'un tableau, où le Héros, couronné de l'olive, & foulant aux pieds des monceaux d'armes, n'annonce au monde que des bienfaits.

Mais quand on fait voir que ce Héros *s'est déclaré pacifique* par prédilection, par choix; qu'il a pû, dès le printemps de son âge, combattre & triompher, mais qu'*il redoutoit l'éclat d'un triomphe qui hasarde le salut des Citoyens;* c'est pour un Orateur le moment du plus grand succès. » Quel Prince » (dit M. le Corvaisier) pouvoit » mieux que Louis se faire connoî- » tre par l'effroi de ses armes, dès » l'aurore de son Règne ? Orné » de qualités *personnelles* pour la » guerre, *qui depuis ont fait l'ad-* » *miration de l'Europe*, sûr de la » valeur de ses Sujets, disons mieux, » de leur ardeur à prodiguer leur » sang dès que leur Roi a parlé, » que ne pouvoit point entrepren- » dre Louis ? les prétextes ne lui » auroient point manqué, il s'est re- » fusé à plusieurs qui eussent paru » légitimes. Eh! quels événemens » n'a-t-il point fallu pour le ren-

» dre belliqueux ? Ils étoient si » pressants & si décisifs qu'ils n'ont » point donné atteinte au glorieux » caractère de Roi pacifique ; les » guerres qu'il a soutenues étant » aussi nécessaires, loin de l'alté- » rer, en font la preuve la plus écla- » tante «

La suite de l'Éloge rappelle l'Histoire de nos deux dernières guerres ; & voici encore un des avantages du sujet : (avantage qui ne contrarie point celui dont nous avons parlé plus haut). C'est que quand le Héros pacifique a été contraint, par les circonstances, de prendre la foudre, & de soumettre ses ennemis, ce contraste de gloire relève infiniment les vertus tranquilles que fait naître, ou que suppose l'amour de la paix. Il y a toujours, dans les exploits militaires, pris en grand, cet éclat qui frappe l'imagination ; cette pompe qui donne de la magnificence au

ſtyle ; ces charmes impérieux que le préjugé , l'habitude , la raiſon peut-être autoriſent.

Ici néanmoins le caractère du Monarque ſe ſoutient toujours : au milieu de la guerre, & dans le feu des combats , il eſt *pacifique ;* parmi ſes triomphes, il n'aſpire qu'au moment de donner la paix. » François , vous comptiez les trophées » de votre Roi ; vous nommiez » déja les nouveaux peuples qui lui » étoient ſoumis; peut-être ſouhai» tiez-vous qu'il donnât à ſon em» pire les limites les plus reculées : » vous ſçaviez combien il eſt digne » de régner , vous conſultiez ſa » gloire & votre amour , mais il » conſultoit vos vrais intérêts & » ſon cœur. «

La ſeconde Partie roule ſur *les avantages que nous procurent les vertus pacifiques* du Roi. On conçoit qu'un homme d'eſprit , tel qu'eſt le Sécrétaire de l'Académie

d'Angers, a dû remplir aisément ce morceau. *Le progrès des Sciences & des Arts, l'embellissement du Royaume, les Réglemens nécessaires à la tranquillité des Sujets, les Etablissemens utiles*; voilà ce qui occupe l'Orateur. Ses détails feront plaisir aux gens de Lettres: nous ne leur mettons sous les yeux que le Projet Royal de l'Ecole Militaire. » Quel spectacle intéressant! Louis découvre, dans le » fond des Provinces, des hommes » pour lesquels une illustre naissance » ce est un pésant fardeau, dont » les services passés forment la dis- » grace présente, parce que l'Etat » le plus florissant ne peut tout ré- » compenser. Louis pénètre jus- » ques dans ces familles qui, sous » ses prédécesseurs, avoient acquis » *sur le Royaume*, des droits in- » contestables de reconnoissance. » Il y compte des enfans que la » valeur désintéressée de leurs Au-

» teurs a rendus malheureux, qui,
» n'ayant d'autres biens que leurs
» titres, font oublier, à force d'in-
» digence, qu'ils les possèdent, &
» qui sont peut-être eux-mêmes
» sur le point de ne s'en plus sou-
» venir. Louis les enlève à leur ca-
» lamité; il en devient le père.
» Cinq cents seront élevés par ses
» soins & sous ses yeux; une no-
» ble éducation leur sera donnée;
» on suivra leur fortune; Louis se
» charge de tout; il les remet à
» leur place: ce que leurs Ancê-
» tres avoient consacré à l'Etat,
» leur sera rendu par l'Etat mê-
» me; l'équité du Monarque en a
» tracé le projet, sa magnificence
» fera les frais de l'exécution. «

On peut juger, par ces citations, de la manière & du style de cet Eloge. L'Auteur met beaucoup de sentiment dans l'exécution de son dessein; il écrit convenablement au Sujet. On remarque

quelque embarras dans un petit nombre d'endroits: c'eſt un léger défaut racheté par mille beautés. Enfin l'Edition eſt magnifique, & fait bien de l'honneur au ſieur Lottin, jeune Imprimeur, qui brillera dans ſa Profeſſion, s'il continue de préférer les ſoins qu'elle exige, au déſir de s'enrichir rapidement.

ARTICLE LV.

*LETTRE A M****

*Sur la Chronologie de la Genèſe *.*

VOus me demandez, Monſieur, ce que je penſe de la Diſſertation inſérée dans le Jour-

---

* Cette Lettre a été écrite à l'occaſion d'une Diſſertation qu'on lit dans le Journal de Verdun (Avril 1754). Nous avons cru la matière aſſez intéreſſante

nal de Verdun (Avril 1754) sous le titre d'*Examen de l'Apologie de M. de Prades touchant la Chronologie de Moyse*. Je puis vous assurer que ce morceau m'a fait beaucoup de plaisir ; que je l'ai trouvé très-bien raisonné & très-concluant ; qu'il m'a paru saisir le vrai point de la controverse ; & qu'enfin je ne crois pas qu'il reste aucune trace de difficulté dans la fameuse objection des trois Chronologies. Permettez que je réduise à un seul Syllogisme toute l'opinion de l'Abbé de Prades sur cette question ; je vous ferai sentir en peu de mots le fort de la réponse comprise dans la Dissertation du Journal de Verdun : après quoi je tirerai quelques Corollaires qui manquent peut-être à cette Dis-

---

pour adopter, dans nos Mémoires, cette Lettre qui n'est que le résultat ou le Supplément de la Dissertation.

sertation. Je suppose au reste que, sous l'énoncé général des trois Chronologies, vous entendez, comme moi, les calculs de l'Hébreu ordinaire, de l'Hébreu Samaritain, & de la Version Grecque des LXX : Calculs qui occupent près de deux Chapitres de la Génèse, sçavoir, le V^e^ & le XI^e^ où sont racontées les générations d'Adam & les générations de Sem.

Le systême de M. de Prades se réduit donc à ce Syllogisme : » Moyse n'est Auteur d'aucune des » trois Chronologies, si les diffé- » rences qui se remarquent entre » ces trois Chronologies ne sont » point telles qu'on puisse les at- » tribuer à la négligence ou à l'i- » gnorance des Copistes ; si ces dif- » férences sont trois systêmes sui- » vis ; si elles supposent de la ré- » flexion : or, c'est ce qu'on doit » assurer « & l'Abbé prouve cette mineure par beaucoup de raisons

nements qu'on peut voir dans son Apologie & dans le Journal de Verdun : Donc, &c.

L'Auteur Anonyme de l'*Examen* s'attache d'abord à nier la Majeure, que le Bachelier ne se met pas même en devoir de prouver, quoique ce soit la base de son systême ; & je reconnois, Monsieur, que cette Majeure est très-bien niée : je vois évidemment que, quand on accorderoit qu'il y a de la *réflexion*, du dessein dans les trois Chronologies, & dans les différences qui s'y remarquent, il ne s'ensuivroit pas qu'aucune des trois n'est de Moyse. En effet, comme l'observe judicieusement l'Anonyme, les différences des trois Chronologies peuvent être *réfléchies*, sans que toutes ces Chronologies soient fausses & par conséquent indignes de Moyse. Qu'il y ait deux de ces Chronologies où les différences énoncent le faux,

il en restera une où les différences pourront énoncer le vrai. Que les calculs du Samaritain & des LXX aient été fabriqués à dessein, il ne faudra pas en conclure que le calcul de l'Hébreu ordinaire a eu le même sort. En déduisant ce dernier calcul, Moyse aura usé de *réflexion* pour exposer le vrai : au lieu que les LXX & les Auteurs du Samaritain auront usé de *réflexion* pour écrire le faux. En un mot, l'hypothèse de la *Réflexion*, manifestée dans les trois Chronologies, ne manifeste pas la fausseté de ces trois Chronologies, mais seulement la fausseté de deux d'entr'elles : ce qui suffit pour détruire la Majeure & tout le principe de l'Abbé de Prades.

L'Auteur de l'*Examen* passe à la Mineure de ce Bachelier ; & il ne la trouve pas plus juste que la Majeure. Car il n'est point prouvé que les différences des trois Chro-

nologies suppofent de la *réflexion*.
Il y a des cas où deux de ces Chronologies s'accordent, du moins dans l'essentiel : tels sont, par exemple, l'Hébreu ordinaire & le Samaritain, pour les temps qui précedent le Déluge. Or, si ces Chronologies s'accordent dans l'Essentiel, il peut se faire que l'une soit simplement la copie de l'autre : ce qui ne suppose point de *Réflexion*; de celle du moins qui accompagne l'ordonnance d'un Ouvrage & la composition d'un systême. On pourroit dire à peu-près la même chose des LXX & du Samaritain, pour les temps postérieurs au Déluge; parce que ces deux calculs sont assez conformes entr'eux. Ici, comme vous voyez, notre Anonyme a encore de très-grands avantages sur le Bachelier.

Je passe les autres discussions de l'*Examen*; elles m'ont toutes paru très-bien, & je vous réitère

le témoignage du plaisir que m'a fait tout cet Article du Journal de Verdun : permettez présentement que j'en vienne à mes Corollaires.

1°. S'il n'est pas démontré que les trois Chronologies sont fausses ; il ne l'est pas non plus que Moyse ne puisse être l'Auteur de quelqu'une des trois.

2°. Si Moyse peut être regardé comme l'Auteur de quelqu'une des trois Chronologies, il doit aussi être regardé comme tel ; n'y ayant aucune raison de lui enlever une si grande partie, c'est-à-dire, deux Chapitres de la Genèse : Ouvrage que la tradition de tant de siécles reconnoît pour être sorti de sa plume.

3°. Moyse peut & doit être regardé comme l'Auteur de la Chronologie de la Genèse, quand même on ne pourroit distinguer celui des trois Calculs qui est le seul vrai, & par conséquent le seul digne de

Moyse. La raison de cela, c'est qu'une vérité ne perd rien de ses droits, & ne cesse pas d'être une vérité, quoique nous ne puissions parvenir à la connoître individuellement.

4°. Quand on ne pourroit pas dire laquelle des trois Chronologies est la vraie, il résulteroit pourtant une grande vérité de ces trois Chronologies prises même en général & sans détermination : c'est que l'origine du monde ne remonte pas à huit mille ans de nous. En effet, prenez le plus long calcul qui est celui des Septante, & prenez-le même suivant les Editions qui l'étendent le plus *, vous

* L'Auteur entend sans doute les *Editions* célèbres & estimées des Sçavans : car, du reste, il ne peut ignorer que quelques Chronologistes ont compté près de 7000 ans avant la Naissance de J. C. d'autres, *6484* ; d'autres, *6310*. On ne suit point ces Auteurs : mais,

ne trouverez pas deux mille ans au-dessus du Calcul de l'Hébreu ordinaire, qui est le plus court : voilà en quelque sorte les termes de la durée du temps & des choses humaines qui nous ont précédés. Cette durée sera dans sa moindre étendue, si vous choisissez l'Hébreu ordinaire ; elle sera un peu plus longue, si vous vous en tenez au *Samaritain* ; elle sera à son dernier période de longueur, si vous préférez les LXX. Or, ceci, disons-nous, est *une grande vérité* ; puisqu'il s'ensuit, & que le monde a eu un commencement, & que ce commencement ne remonte pas aussi haut que plusieurs ennemis de la révélation l'ont prétendu.

5°. En examinant de près les

---

en tout cas, il n'y auroit toujours pas neuf mille ans d'ici à l'origine du Monde : ce qui suffit pour le raisonnement qu'on fait ici.

trois Chronologies, je pourrois dire laquelle me paroît préférable aux deux autres : je pourrois marquer les caractères qui favorisent le calcul de l'Hébreu & celui de notre Vulgate : je pourrois peut-être même entreprendre de concilier les trois Calculs, & montrer qu'au fond ils ne se contredisent pas : mais tout ceci ne tient plus à la Dissertation du Journal de Verdun ; & je ne vous ai écrit qu'à l'occasion de ce Morceau que j'estime. Ainsi, je finis, Monsieur, & je suis, &c.

ARTICLE LVI.

GÉOGRAPHIE PARISIENNE, en forme de Dictionnaire, contenant l'explication de Paris ou de son Plan, mis en Carte Géographique du Royaume de France, pour servir d'Introdu-

ction à la Géographie générale, *&c.* Par M. Teisserenc, Prêtre, Bachelier en Théologie. Vol. *in*-12. pp. 355, sans la Préface. A Paris, chez la Veuve Robinot, Quai des Augustins, & la Veuve Amaury, Grand-Salle du Palais. MDCCLIV.

ON a dit, depuis long-temps, que la Capitale d'un Royaume étoit le Royaume en petit. Cette idée est peut-être venue à M. Teisserenc, quand il a voulu composer son Ouvrage. Au moins regarde-t-il ici Paris, comme pouvant faire connoître toute la France. Voici le systême ingénieux de cet Auteur.

Il prend une Carte Générale du Royaume; il l'applique sur le Plan de Paris, tel que l'a dressé M. l'Abbé de la Grive. On conçoit que ce Plan pourra servir de quadre & de modèle à quelqu'un qui

voudra orienter nos Provinces, comme elles le ſont dans le Royaume ; c'eſt-à-dire, qu'il ſera poſſible de faire correſpondre les divers Cantons de la France aux diverſes rues de la Capitale ; que Paris même, dans ce devis général, aura ſon point fixe, imitant à-peu-près le Local qu'il occupe dans l'Empire François : nous ne ſçavons ſi nous nous faiſons bien entendre. Voici la même explication d'une manière plus étendue & mieux ſpécifiée.

On nous donne ici, dans la Topographie de Paris, la Géographie du Royaume. Imaginez Paris placé à l'Egliſe & Paroiſſe de S. Leu, rue S. Denis : emplacement qui repréſente aſſez la ſituation de cette Capitale par rapport au Royaume entier. Tirez, après cela, des lignes à l'Orient, à l'Occident, au Nord, au Midi, & aux points intermédiaires, Sud-Eſt, Nord-

Eſt, &c. ces lignes ſeront autant de rues qui ſe diſtribueront dans les quartiers de Paris fixés au nombre de vingt par l'Arrêt du Conſeil de 1702. Concevez préſentement que chacune de ces rues porte le nom d'une des Villes du Royaume, en obſervant toujours de garder la poſition convenable ; enſorte, par exemple, que Rouen corresponde & donne ſon nom à une rue qui ſoit au Nord-Oueſt de S. Leu, parce que cette Ville eſt au Nord-Oueſt de Paris ; vous trouverez toutes les rues de cette Capitale comme transformées en autant de Villes de France ; & le Plan de Paris vous repréſentera toute la Carte de ce grand Royaume.

Mais quelle peut être l'utilité de cette doctrine ? C'eſt que le Bourgeois de Paris, ſans ſortir de ſa Ville, pourra reconnoître, au ſimple coup d'œil, toutes les Villes &

toutes les Provinces de la France. Comment cela ? Ici le ſyſtême & le projet de M. Teiſſerenc ſe développe.

Il ſeroit queſtion de *mettre au commencement & à la fin de chaque rue un Ecriteau* déſignant le quartier de Paris, la Province & la Ville correſpondante à cette rue, avec l'intervalle ou le nombre des lieues qu'il y a entre Paris & ladite Ville : par exemple, comme dans le projet ci-deſſus expliqué, Rouen tomberoit à la rue Montmartre qui eſt du VI^e Quartier de Paris, l'Auteur voudroit qu'à la tête & à la fin de cette rue *Montmartre*, qui ceſſeroit pourtant de porter ce nom, on mît un Ecriteau qui fût ainſi (*VI. Q. Normandie. Rue de Rouen. 28 lieues.*) Vous voyez que dans cette Inſcription gravée ſur la pierre ou ſur le cuivre, ſeroient marquées quatre choſes ; 1°. le Quartier de Paris ; 2°. la Provin-

ce correspondante ; 3°. la Ville qui donneroit son nom à la rue ; 4°. le nombre de lieues entre cette Ville & Paris. Il en seroit ainsi de toutes les autres Provinces & Villes du Royaume.

D'où il faut conclure que toute l'exécution de ce projet se borneroit à changer les noms actuels des rues, & à leur en donner d'autres, qui seroient ceux des Provinces & des Villes de notre France : Provinces & Villes encore une fois orientées suivant le local qui leur est propre. L'Auteur suggère des facilités : on pourroit pour toujours ou pour un temps conserver les anciens noms des rues avec les nouveaux (ceux des Provinces & des Villes.) On pourroit ne rien changer aux dénominations des Places, des Portes, des Ports, des Ponts, des Fontaines, &c.

Outre l'avantage d'instruire ainsi par les yeux le Parisien con-

centré dans sa Ville, les habitans des Provinces apprendroient aussi, sans voyage & sans étude, à connoître Paris & le reste du Royaume. Un Plan de la Capitale, dressé suivant la nomenclature qu'on vient de dire, feroit tous les frais de l'Instruction. On entend assez que ce projet pourroit se réaliser dans tous les Etats du monde, puisqu'il n'en est point qui n'ait une Ville Capitale dont le Plan puisse servir à tous les Pays de la même domination.

Il y a, dans le détail de ce système, des particularités que le Livre de M. Teisserenc expose. Nous y renvoyons ainsi qu'à tout le développement de son Dictionnaire, où l'on remarque quelques corrections à faire en ce qui concerne l'Historique des Villes, leur distance de Paris, le nombre de leurs habitans, &c. Mais l'essentiel de l'Ouvrage consiste dans le projet:

Il

Il ſemble qu'on l'a déja exécuté en partie, puiſque pluſieurs rues de cette Capitale portent les noms de nos Provinces & de nos Villes.

Il y a de plus dans ce Volume un autre projet dont le Titre eſt: *Moyens faciles & ſimples pour faire de la Ville de Paris ou de toute autre une Ecole publique, perpétuelle & gratuite de Littérature, par le moyen des Ecriteaux qui ſont aux Enſeignes.*

ARTICLE LVII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ITALIE.

DE ROME.

ON a traduit en Italien & imprimé dans cette Ville durant les années 1752 & 1753, les quatre Ouvrages ſuivants.

Maximes & Réflexions de M. Boſſuet, Evêque de Meaux ſur la Comédie.

Réflexions Chrétiennes du P. Croiſet, Jéſuite, ſur le même Sujet.

Traité de la Comédie de M. de Chantereſme. Le Traducteur de celui-ci eſt le P. Alexandre Pompée

Berti, de la Congrégation de la Mère de Dieu.

Traité sur la Comédie & autres Spectacles, par le Prince de Conti.

Dissertation sur le Culte superstitieux de Cybèle, &c. en Italien, *in*-4° p. 75. 1753.

De Vita & Rebus gestis Ven. Servi Dei Gregorii Lopesii Hispani Commentarius. In-8° p. 53. 1751. On parle de la Béatification de ce Serviteur de Dieu, qui intéresse particuliérement les Espagnols.

DE FLORENCE.

Discours sur l'Architecture, par le Sénateur Jean-Baptiste Nelli, avec sa Vie, &c. en Italien. *In*-4° p. 103. 1753.

Dissertations & Lettres sur diverses matières, en Italien. Tom.

puis la renaissance des L
Un Système général de
noissances.

DE VENISE

Anacréon, traduit en
liens. In-8° p. 186. 175
cas de cet Ouvrage.

Poëme Didactique sur
en trois Chants & en Ita
une Dissertation sur l'ori
Soye. In-4° p. 208. 1
Poëme & la Dissertation
estimés.

ESPAGNE.

De Madrid.

Diſcurſo II ſobre las Tragedias Eſpañolas de Don Aguſtin de Montiano y Luyando, &c. *Diſcours ſur les Tragédies Eſpagnoles, par D. Auguſtin de Montiano, du Conſeil de S. M. Sécrétaire de la Chambre de Grace & de Juſtice; Directeur perpétuel de l'Académie de l'Hiſtoire, &c.* In-8° pp. 253. On avoit déja un Diſcours de M. de Montiano ſur les Tragédies Eſpagnoles; avec une Tragédie de ſa façon intitulée, *Virginie* : nous en avons parlé dans nos Mémoires de Décembre 1750* : & nous

* M. d'Hermilly, célébre Traducteur de Ferreras, vient de compoſer & de faire imprimer en deux volumes *in*-12 la traduction du Diſcours & de la Virginie de M. de Montiano. Nous remarquerons les avantages & le goût de cet Ouvrage.

parlerons également de ce nouveau Discours, à la suite duquel on trouve aussi une Tragédie intitulée, *Athaulphe*.

DE BARCELONE.

Carta al Segnor Don Agustin de Montiano, &c. escrita por Don Jaime Doms. *Lettre de D. Jaime Doms à D. Augustin de Montiano.* In-12. pp. 99. 1753. Cette Brochure est une Critique, en Dialogues, du premier Discours de M. de Montiano & de sa *Virginie*. Nous n'avons eu que quelques moments pour la parcourir; elle nous a paru diffuse, & portant souvent à faux: ce qui prouve qu'en Espagne, comme en France, & comme par-tout, il est difficile de critiquer à propos. Il s'y rencontre un mot contre nos Mémoires de Juin 1748. Nous disions, dans l'Extrait de la Poëtique de D. Ignace de Luzan, que *c'est, à proprement parler, le*

premier Traité sur la Poëſie qu'ait eu l'Eſpagne : éloge que le Cenſeur trouve inſultant pour la Nation Eſpagnole. Mais cet Ecrivain ne conſidère pas qu'il n'eſt queſtion là que de *Traité* général, complet, détaillé dans toutes ſes parties : ainſi M. de Luzan l'a-t-il conçu lui-même, en diſant à la tête de ſon Livre, qu'il *ouvre la route* : ce qui ne l'empêche pas de reconnoître que d'autres, avant lui, ont fait quelques obſervations ſur la Poëtique ; obſervations bornées, imparfaites, inſuffiſantes, par conſéquent incapables d'être comparées au grand Ouvrage de ce docte Eſpagnol. On peut conſulter les deux Extraits que nous en avons donnés en Mai & en Juin 1748.

ALLEMAGNE.

DE MAYENCE.

Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ, &c. *Novum D. N. J. C. Teſtamentum*

Græcum cum variantibus Lectionibus quæ demonstrant Vulgatam Latinam ipsis è Græcis N. T. Codicibus hodienum extantibus authenticam. Accedit Index Epistolarum & Evangeliorum, Spicilegium Apologeticum & Lexidion Græco-Latinum curâ & operâ P. Hermanni Goldhagen, Soc. Jesu. Editio Catholica novissima, &c. MDCCLIII. *In*-8°. pp. 588, sans le petit Dictionnaire qui en contient 108

Nous avons déja fait mention de cet Ouvrage au mois de Septembre dernier. Il est fort utile, parce qu'il contient un bon choix des Variantes du N. T. On ne doit pas s'attendre à trouver ici tous les détails où le Docteur Mill est entré : le choix, encore une fois, fait le mérite de cet Ouvrage. L'Auteur a eu principalement en vûe de confirmer les leçons de notre Vulgate par celles du Texte Grec : dessein très-louable & très-

digne d'un Ecrivain Catholique. Outre les Mſſ. déja bien connus & cités dans d'autres Editions, on donne ici la Notice d'un bel Exemplaire mſ. qui eſt conſervé dans le Collége des Jéſuites de Molsheim en Alſace. Le P. Goldhagen a fait un bon uſage de ce Volume, quoiqu'il ne ſoit venu que fort tard à ſa connoiſſance. L'Edition au reſte qu'il publie eſt commode, ſoignée pour la correction, d'un caractère agréable, bien chiffrée, bien proportionnée aux études de ceux qui commencent à s'inſtruire dans les Lettres Grecques, & très-favorable de plus aux beſoins des Théologiens Controverſiſtes.

LORRAINE.

DE NANCY.

Jean-Jacques Hæner, Imprimeur ſur la Place, au nom de Jeſus, vient d'imprimer trois Diſſerta-

tions : La première , *ſur la*
ſi elle doit être admiſe dans
bien policé , & avec quelle
tion ? La ſeconde , *ſur la*
d'imiter les Auteurs excelle
troiſiéme , *ſi les femmes*
devenir ſçavantes , & quelle
leur convient ? La Brochure
4° avec le Plan de chaque
tation à côté du Texte. On
à ces trois Ouvrages *le Pla*
loppé du Plaidoyer de Cicér
Milon , par M. du Hamel.

FRANCE.

DE PARIS.

On diſtribue chez le ſi
lien , Quai des Auguſtins , l
tes ſuivantes.

1°. *Carte de France* ,
feuilles , grand *in-4°.* *précédé*
ne Carte Générale , *& ſuiv*
Tables Alphabétiques des pri
les Villes , *&c.* 9 liv. en feu

2°. *Nouvel Atlas Géogra*

& Militaire de la Haute & Basse Lombardie, divisé en deux parties de 25 feuilles chacune. M. d'Anville, célébre Géographe, s'est engagé à diriger la composition de cet Ouvrage. On souscrit, moyennant la somme de 6 liv. pour chaque partie.

3°. *Nouvelle Carte d'Amérique* en six feuilles, Edition de Londres, *avec un Mémoire* in-4°, par M. Green. 12 liv. Ceci doit être un Ouvrage fait avec soin, puisqu'on publie un Mémoire correspondant.

4°. *La Pensilvanie*, en quatre feuilles, dressée sur les Mémoires de l'Amirauté d'Angleterre.

5°. *Carte de toutes les Mers connues*, en deux feuilles; *avec les Variations de l'Aiguille aimantée, tirées des Observations de M. Halley, &c.*

6°. *Vranographie Britannique*,

proposée par souscription en 1748.
60 liv.

7°. *Atlas de la Chine, de la Tartarie Chinoise & du Tibet*, en 42 feuilles. 36 liv.

8°. *Grand Plan de Rome* en 12 feuilles, *avec une Table Alphabétique de 4 feuilles, un Frontispice, &c.* 48 liv.

9°. *Grand Atlas de Silésie*, en 21 feuilles. 72 liv.

10°. *Nouvelle Mappemonde en deux Hémisphères Terrestre & Maritime, avec un Mémoire Physique sur la formation primitive de la Terre, &c.* 2 liv.

11°. *Cartes des Isles Britanniques*, en deux feuilles. 3 liv.

12°. *Quatre nouvelles Cartes de M. de Lisle, de l'Académie Royale des Sciences*, contenant les découvertes faites au Nord de la Mer du Sud, tant à l'Est de la Sibérie & du Kamchatka, qu'à l'Ouest de l'Amérique Septentrionale, &c.
2 liv. 8 s.

13°. *Nouveaux Plans de Paris, de Versailles, de Marli, de l'Ecole Militaire*, par M. l'Abbé de la Grive.

14°. *Neuf Plans de Paris avec tous ses accroissements jusqu'en 1735.* 9 liv.

15°. *Carte de l'Evêché de Dijon, levée sur les lieux, &c.* 1 liv. 4 s.

16°. *Neptune Oriental*, par M. d'Après de Mannevillette, Capitaine de Vaisseaux de la Compagnie des Indes. 45 liv.

17°. *Calendrier perpétuel*, en deux parties & en une feuille & demie de papier Grand-Aigle, par M. Pajot de la Rochelle, &c. 18 l. collé sur toile & monté sur gorges & rouleaux dorés.

Nous devons avertir que la Carte de France en 24 feuilles a l'avantage de faire voir par des cercles ou portions de cercles la distance de Paris, pour chaque Ville ; & la distance aussi de cha-

que Ville l'une de l'autre. On trouve de plus chez le ſieur Julien les Plans & Deſcriptions de 110 Places de Guerre du Royaume, le tout très-proprement gravé & deſtiné à orner les bordures de la Carte de France.

L'Adoration Chrétienne dans la Dévotion du Roſaire, ou Inſtruction ſur la ſolidité & ſur les avantages de cette Dévotion, in-12. pp. 224.

» On ne ſe propoſe pas, dit » l'Auteur (M. Bellet) de parler » ici aux Sages du ſiécle. On s'a» dreſſe au commun des Fidéles; » à ces humbles & à ces petits auſ» quels le Père ſe plaît à révéler » ſes ſécrets; & l'on ſe borne à » leur tracer ou à leur applanir la » route qu'ils doivent ſuivre dans » les exercices d'une dévotion dont » ils ſont leurs plus chaſtes déli» ces. « *Ce Livre eſt dédié à la Rei-*

ne, & se trouve chez Babuty, père, rue S. Jacques.

On voit une Lettre (de 31 p.) *sur nos Orateurs Chrétiens.* L'Auteur Anonyme ne manque ni d'esprit, ni de force; mais de correction dans le style, & de quelques dégrés de sagesse dans ses Critiques.

Description abrégée d'une Pendulle nouvellement placée dans le Cabinet du Roi à Versailles. *

» Cette pendule joint à un goût » singulier de magnificence & de » grandeur, tout ce que l'art & la » science de concert ont pu réunir » de plus intéressant. Elle a sept

* Nous ne faisons que transcrire ici. L'Ouvrage admirable, dont il s'agit, est muni des suffrages de tous les gens de goût, & il a été honoré de l'approbation & des bienfaits de S. M.

» pieds de hauteur ; elle marque
» les heures, minutes & ſecondes
» au centre du Cadran, le temps
» vrai & le temps moyen par une
» équation ſimple & nouvelle ; elle
» indique le jour de la ſemaine,
» le quantiéme du mois & le nom
» du mois : ſoit que le mois ait 30
» ou 31 jours, 28 ou 29 jours pour
» l'année Biſſextile, les change-
» mens ſe font d'eux-mêmes. La
» Pendule bat les ſecondes, & eſt
» toujours de même longueur par
» le moyen d'une compenſation
» enfermée dans la lentille : l'effet
» du chaud & du froid ſur les mé-
» taux eſt même marqué ſenſible-
» ment, par le mouvement d'une
» aiguille que porte le pendule.
» Cette piéce eſt couronnée d'une
» ſphère renfermée dans un globe
» de glace ; Mercure, Vénus, la
» Terre, Mars, Jupiter, Satur-
» ne, y font leurs révolutions au-
» tour du Soleil, & la Lune au-

» tour de la Terre avec une ſi gran-
» de préciſion qu'on ne peut pas
» trouver un ſeul dégré de diffé-
» rence entre la Sphère & les Ta-
» bles Aſtronomiques en pluſieurs
» milliers d'années, comme on le
» peut voir dans le jugement que
» l'Académie Royale des Sciences
» a porté des calculs qui ſont la
» perfection de cet Ouvrage, pag.
» 183 de ſon Hiſtoire, année 1749.
» On y voit le lever & le coucher
» du Soleil & de la Lune pour tous
» les pays du monde. Les Villes
» principales ſont marquées ſur le
» Globe Terreſtre, la Lune croît
» & décroît, les Eclipſes arrivent
» réguliérement, auſſi-bien que
» les ſtations & rétrogradations
» des Planètes : on peut même,
» en déſengrénant le rouage de la
» Sphère de celui de la Pendule,
» précipiter les mouvemens & fai-
» re paſſer ſous ſes yeux les Eclip-
» ſes futures, ou les Eclipſes paſ-

» sées; ces dernières peuvent servir
» à vérifier les années des événe-
» nemens anciens, lorsque les Hi-
» storiens font mention d'Eclipses
» arrivées en même temps. Le sieur
» Passemant, Ingénieur du Roi,
» au Louvre, à Paris, connu il y
» a long-temps pour les Microsco-
» pes & Télescopes de réflexion,
» est l'Auteur de ces calculs, qui
» font la perfection de ce grand
» Ouvrage qu'il a conduit & fini
» par ordre du Roi. Le dessein de la
» boëte est du choix de Sa Majesté;
» elle est de bronze, dorée en or
» moulu, & toute à jour, ensorte
» que tout l'Ouvrage paroît à dé-
» couvert : l'horlogerie a été exé-
» cutée par le sieur Dauthiau, qui
» y a apporté une grande exacti-
» tude; la boëte a été dessinée,
» modélée & exécutée par le sieur
» Caffieri. «

Voici un grand nombre de Li-

vres nouveaux dont plusieurs reparoîtront dans nos Mémoires. *Introduction à la révolution des Pays-Bas & à l'Histoire des Provinces-Unies.* In-12. 3 vol. On trouve des Exemplaires de cet Ouvrage chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys d'or.

Chez le même Libraire, *la Médecine d'Armée, &c. Par M. de Meyserey, ancien Médecin des Armées de S. M. &c. 3 vol. in-12.*

Abrégé de l'Anatomie du Corps humain, &c. Par M... Membre du Collége de Chirurgie de Paris, dernière Edition. In-12. Chez Guérin, &c. L'Auteur est M. Verdier, célébre Anatomiste. Il a retranché de cette Edition le *Traité des Os & des Muscles*, parce que *des raisons particulières l'ont porté à faire sur l'Anatomie de ces parties un Volume à part.*

Mai, 1754, I Vol.

Il s'est attaché ici à multiplier les observations qui regardent l'Anatomie & la Chirurgie, & qui lui ont paru les plus intéressantes pour les Elèves.

Bibliothèque Françoise, ou Histoire de la Littérature Françoise, &c. Par M. l'Abbé Goujet, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital, &c. Tomes XV. & XVI. *in*-12. Chez Guérin & le Mercier, rue S. Jacques.

Histoire ancienne des Francs, Tome I. in-8°, chez Chaubert, Quai des Augustins, & Claude Hérissant, rue neuve Notre-Dame.

Doutes & Observations de M. Klein, Sécrétaire de la Ville de Dantzic, sur la revûe des Animaux faite par le premier Homme, &c. Ouvrage traduit du Latin, in-8°. chez Bauche, Quai des August

La Science des Nombres raisonnée & démontrée, &c. Par M. Brunot, Mathématicien. *In*-8°. Nouvelle Edition. La première avoit paru en 1723, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins. Prix 3 liv. relié.

Chez le même Libraire : *Théologie Payenne ou Sentiments des Philosophes & des Peuples Payens les plus célébres sur Dieu, sur l'ame & sur les devoirs de l'homme. 2 Vol.* in-12. 6 l. reliés. Par M. de Burigny.

Grammaire générale & raisonnée, &c. avec plusieurs Remarques nouvelles sur la Langue Françoise. Par M. Duclos, Historiographe de France, &c. *in*-12. 1. l. 16 f. chez Prault fils l'aîné, Quai de Conti.

Traduction des Statuts des Docteurs-Régents de la Faculté de Médecine, en l'Université de Paris. Par Michel Bermingham, Chirur-

gien-Juré, &c. *in*-12. chez de Poilly & Piſſot, Quai de Conti.

Méthode Théorique & Pratique d'Arithmétique, d'Algebre & de Géométrie, &c. par M. Gallimard. C'eſt un *In*-16. qui a été débité ſi rapidement qu'on en donne une nouvelle Edition. Prix 8.ſ. broché. Chez Bauche, Quai des Auguſtins; Ballard, rue S. Jean de Beauvais; Saugrain, Grand-Salle du Palais.

Nouveaux Eléments d'Otontologie, contenant l'Anatomie de la Bouche, & la Pratique abrégée du Dentiſte, &c. Par M. Lécluſe, Chirurgien-Dentiſte de S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine, &c. *In*-12. Chez Delaguette, rue S. Jacques, &c.

Le reſte aux Journaux ſuivans.

TABLE
DES ARTICLES
De Mai, 1754. I Vol.

ARTICLE XLVII. Religionis Naturalis & Moralis Philosophiæ Principia. *Les Principes de la Religion Naturelle, &c.* pag. 965

ART. XLVIII. *Remarques sur les avantages & les désavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce, &c.* 1000

ART. XLIX. *Histoire des Empereurs Romains, &c.* 1022

ART. L. *Dictionnaire de la Langue Bretonne, &c.* 1058

ART. LI. *Essai Historique sur les différentes situations de la France par rapport aux Finances, &c.* 1068

ART. LII. Petri Joannis Perpiniani Opera, &c. *Les Œuvres de Perpinien, &c.* 1072

ART. LIII. *Traité des Evolutions Militaires, &c.* 1082

ART. LIV. *Eloge du Roi, pronon-*

cé dans l'Académie d'Angers, &c. pag. 1104
ART. LV. *Lettre à M*** sur la Chronologie de la Génèse.* 1113
ART. LVI. *Géographie Parisienne en forme de Dictionnaire.* 1122
ART. LVII. *Nouvelles Littéraires,* 1130

ERRATA de Mars, 1754.

P. 625 l. dern. *quedam* lis. *quædam.* P. 759 l. 19. Nottice, *lis.* Notice. P. 674. en note *at* lis. *&*. P. 682. l. 7. d'artaque, *lis.* d'attaque. P. 731. l. 23. es *lis.* les.

Addition & Errata d'Avril, 1754.

En donnant l'Extrait de la Relation sur le Paraguai, traduit de l'Italien de M. Muratori, nous avons oublié d'avertir qu'on a un Extrait très-détaillé de l'Original Italien dans nos Mémoires de Nov. 1744 (p. 1931 & suiv.)

P. 925 l. 4. ἵμω *lis.* ὅμως.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15 Avril, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

MAI, 1754. II Vol.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701. à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

MAI, 1754. II Vol.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCC LIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES COMMENCÉS au mois de Janvier 1701, comprennent actuellement 665 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
1724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	9.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Mai, 1754. II Vol.

ARTICLE LVIII.

ESPAÑA SAGRADA THEATRO. Geographico - Hiſtorico de la Igleſia de Eſpaña. Origen, Diviſiones, y Terminos de todas ſus Provincias. Antiguedad, Traſlaciones, y Eſtad antiguo

y presente de sus Sillas,
dos los Dominios de Esp
Portugal. Con varias D
ciones Criticas, para illu
Historia Eclesiastica de I
Tom. I. II. III. IV.
VII. VIII. IX. X. X
Su Autor el P. M. Fr. He
Florez, del Orden de
gustin, Rector que ha si
y otra vez del Real Col
Alcalà, Doctor Theol
dicha Universidad, y Co
do à sus Cathedras de T
gia por el Supremo Con
Castilla, &c. *L'Espagn
ou, Théâtre Géograph
Historique de l'Eglise d
gne, &c. XI. Volume.
Par le P. Henrique Fl
l'Ordre des Augustins.
drid, chez Michel-Franç
driguez. Années MDCC
& suivantes, jusqu'en
LIII inclusivement.*

CET Ouvrage est une Histoire Ecclésiastique d'Espagne ; Histoire qui suppose, dans les Lecteurs, de l'étude, de l'érudition, & un grand désir de connoître les Antiquités de ce vaste Royaume. Car l'Auteur ne procède point, comme nos élégants Ecrivains, par petits abrégés ; par résultats superficiels ; par caractères tracés légérement. Il donne tout, l'arbre & les fruits, c'est-à-dire, les faits & les actes, les détails & les preuves. Il ne s'épargne ni la peine de discuter, ni l'embarras de réfuter ; & toujours il se charge du soin très-délicat de choisir parmi les monumens. » J'ai reconnu, » (dit-il) les taches répandues dans » les Antiquités de notre Eglise, » parce qu'on a eu trop de respect » pour des fictions modernes. Je » me suis appliqué à l'étude des » Conciles, & des Ecrivains di-

» gnes de foi ; j'ai recherché tout
» ce qui pouvoit servir à former
» un Ouvrage de la plus grande
» solidité. Les doctes Espagnols n'i-
» gnorent point combien la vérité
» de notre Histoire Ecclésiastique
» a été altérée par les fausses Dé-
» crétales des Papes ; par les Livres
» apocryphes de toute espéce, Con-
» ciles, fragmens, Chroniques :
» productions récentes qu'on a mi-
» ses au nombre des richesses du
» premier âge.... Mais on ne pres-
» crit point contre la vérité ; dès
» qu'elle se montre, il faut lui cé-
» der ; & c'est à elle qu'il convient
» de déshériter les enfans supposés,
» à cause du préjudice qu'ils cau-
» sent aux enfans légitimes. *Pero*
» *como nunca hay prescripcion con-*
» *tra la Verdad, de ai es, que siem-*
» *pre que esta se descubra, se debe*
» *desheredar lo bastardo, por el per-*
» *juicio que causa à lo legitimo.*
» Tel est le but de mon Ouvrage

» (continue le P. Florez.) Les Eglises d'Espagne sont assez illustres » par elles-mêmes, sans qu'on cherche à leur donner des origines ou » des filiations chimériques : *Las » Iglesias de España tienen glorias » tan legitimas que las hace muy notable injuria, quien las quiere hacer hijas ò madres de lo que no » lo fueron.* «

On a déja XI. Volumes de cette Histoire : le premier n'est qu'une espéce de Préliminaire qu'on prendra même pour un hors-d'œuvre. Car on y trouve un Traité de la Sphère avec l'explication de tous les cercles qui composent ce globe artificiel. Delà on entre dans une Géographie Ecclésiastique, d'abord générale, ensuite particulière & relative aux Provinces d'Espagne. Ce dernier morceau peut rentrer dans le plan de l'Ouvrage, parce qu'il est bon de reconnoître les limites & les qualités d'un pays

avant que de s'attacher aux événemens qu'il a produits.

Mais après tout le Livre du P. Florez ne commence point au premier Volume ; il ne commence pas même au second, qui ne contient que des discussions de Chronologie, avec quelques monumens & quelques tables propres à fixer les Epoques antiques de l'Espagne, c'est-à-dire, les temps de ses Conciles, de ses Rois, avec tout ce qui concerne le Comput Ecclésiastique & Civil. Il ne faut pourtant pas croire que tout ceci soit totalement étranger au dessein de l'Auteur ; ni que des Lecteurs intelligens puissent regarder avec indifférence ces longs préambules.

Il y a, par exemple, dans le second Volume une controverse fort curieuse sur l'Ere d'Espagne. On sçait que cette Ere est une façon de compter, propre des anciens Espagnols. Par quelque motif qu'on

ne pénètre pas trop, ils comptoient leurs années, non de la venue de J. C. comme on fait aujourd'hui, mais d'une Epoque qui remontoit au moins 38 ans plus haut. Nous disons *au moins*, parce que nous avons lû des Auteurs qui marquent 52 ans; d'autres, 48; quelques-uns, 45; & le Marquis de Mondéjar, 39. C'est vis-à-vis de ce dernier que le P. Florez traite la question. L'ouvrage du Marquis a été imprimé en 1744, sous le titre d'Œuvres Chronologiques, *Obras Chronologicas*; & voici le fond de ce qu'on y avance pour prouver que l'Ere d'Espagne précède de 38 années l'Incarnation de J. C. & de 39 la Naissance de cet Homme-Dieu. Car telle est la finesse de ce sentiment: On y distingue l'Incarnation de J. C. du moment de sa Naissance; & comme J. C. est né le 25 Décembre, six jours seulement avant la fin de l'année Ju-

lienne, on remet l'époque de cette Naissance & les calculs qui en dépendent, au premier Janvier suivant.

Tout ceci pourtant n'est point trop Métaphysique : il ne faudroit que des autorités pour persuader le Lecteur. M. de Mondéjar est foible sur cet Article. Il dit que, depuis le commencement du VI^e^ siécle, on a compté les années de l'Epoque de l'*Incarnation*; que ce n'est qu'au VIII^e^ siécle qu'on s'est servi de l'Epoque de la *Nativité*; qu'ainsi ceux qui ont écrit entre ces deux siécles, VI^e^ & VIII^e^, sont censés n'avoir connu que l'*Incarnation* pour le fondement de leur Calcul; que par cette raison S. Julien de Tolede, qui écrivoit en 686, entend le terme de l'*Incarnation*, quand il observe que l'Ere d'Espagne précede de 38 ans celle de J. C. Mais quelle conséquence ultérieure ? C'est que, comme on

se sert aujourd'hui des années de la *Nativité* ; s'il arrive qu'on veuille réduire à cette manière de compter tous les temps qui ont précédé le VIII^e siécle, on devra supposer l'Ere d'Espagne antérieure de 39 ans à celle de J. C. parce que la *Nativité* recule d'une année cette dernière Ere.

Malheureusement il n'y a que du systême dans toute cette exposition : le P. Florez n'y trouve rien de solide, & il prouve très-bien :

1°. Que l'Ere de Denys le Petit, c'est-à-dire, la façon de compter les années depuis J.C. n'a point été reçue dans l'usage commun d'Espagne, avant la fin du XI^e siécle : par conséquent, durant près de douze siécles, on étoit très-éloigné, dans ces Provinces, de faire la précision subtile entre l'*Incarnation* & la *Nativité* de J. C.

2°. Qu'il est très-faux généralement parlant, qu'avant le VIII^e

siécle, on n'ait point connu dans l'Eglise le Calcul qui commence à la *Nativité* de J. C. Tertullien, S. Augustin, Paul Orose, dont on cite les passages, demontrent le contraire.

3°. Qu'on ne peut pas dire non plus que, depuis Denys le Petit jusqu'au VIII^e siécle, on n'ait jamais pris la *Nativité* de J. C. pour l'Epoque du Calcul des années. Deux textes de Victor de Tunone réfutent cette idée; & pour l'Espagne, voici une autorité sans replique: on voit, dans un Mf. du grand Collége de S. Ildéphonse à Alcala, une Chronique où il est dit: *A Nativitate Christi usque nunc, id est usque ad Eram DC. anni DLXII.* Or, ce seul Texte réfoud toute la question: car on y apprend 1°. que l'Auteur comptoit de la *Nativité* de J. C. quoiqu'il fût très-voisin de Denys le Petit, qui vivoit en 532, 2°. que, selon

ce même Auteur, on ne comptoit pour l'Ere d'Espagne, que 38 ans avant la *Nativité* de J. C. Cela est bien évident, puisque la différence de 600 qui est l'Ere, à 562 qui est l'année de J. C. égale 38.

Il y a bien d'autres discussions sçavantes sur le même point; & nous ne croyons pas qu'il soit possible de réduire à un plus profond dégré d'anéantissement l'opinion de M. de Mondéjar. Le merveilleux est que cet Auteur cite quelquefois en sa faveur des autorités qui se tournent absolument contre lui: par exemple, il nous dit que S. Julien de Tolède entend le terme de l'*Incarnation* (non celui de la *Nativité*) quand il observe que l'Ere d'Espagne précède de 38 ans celle de J. C. Mais ceci est absolument illusoire. Car S. Julien parle ainsi: *Era inventa est ante 38 annos quàm Christus nasceretur, &c.* Quelle plus grande force

peut-on imaginer dans un préjugé, que celle de fermer totalement les yeux, ensorte qu'on ne lise point, ou qu'on lise tout autrement qu'il n'y a dans les Livres ? *Confiesso*, conclut le P. Florez, *que sola la preocupacion puede obligar à decir, que solo habla S. Julian de la Era de Incarnacion*, &c.

Nous parlons beaucoup d'*Ere Espagnole* & d'*année 38*. Quelle est l'origine, quel est le principe & le fondement de ce Comput ? Le P. Florez s'explique clairement sur ce point. Il croit que le terme d'*Ere* * vient du tribut dont l'Espagne fut chargée sous la domination d'Auguste ; que cette imposition commença deux ans après le Triumvirat ; c'est-à-dire, en 716 de Rome : car les Triumvirs partagèrent l'Empire Romain en 714 : mais le Sénat n'ordonna les impo-

* *Era ab Ære*, disent les Anciens.

ſitions qu'en 715, & elles ne furent exigées qu'en 716, ce qui donne juſtement la 58e année avant J. C. Si nous rendons ſi ſimplement les idées de notre Auteur, c'eſt que lui-même les propoſe ſans détour, ſans embarras; il y ajoute ſeulement les preuves, dont le détail ne peut entrer dans un Extrait.

Le troiſiéme Volume commence à nous parler des Egliſes d'Eſpagne, & d'abord de la Prédication des Apôtres dans ces Provinces. Quelques Auteurs ont prétendu que S. Pierre avoit porté la lumière de l'Evangile en Eſpagne: c'eſt une pure fable qui n'a pour garant que Métaphraſte, perſonnage très-décrié dans l'eſprit des bons Critiques. La plûpart des anciens PP. ont tenu que l'Eſpagne avoit été honorée de la préſence de S. Paul: il eſt certain que l'Epître aux Romains manifeſte en deux

endroits le dessein que ce grand Apôtre avoit conçu par rapport à ce voyage ; mais la question est de sçavoir s'il l'a exécuté, si la multitude de ses autres occupations ne l'en a point détourné. Le P. Florez forme à ce sujet (c'est-à-dire, pour affirmer le voyage de S. Paul en Espagne) une tradition de témoignages depuis S. Clément Romain, jusqu'à ces derniers siécles. Nous croyons que, sur un fait de cette nature, toutes les autorités modernes, que celles-même qui ne se rapprochent pas des premiers siécles, prouvent peu de choses.

S. Clément dit que S. Paul a pénétré *jusqu'aux confins de l'Occident :* ce que notre Auteur, après plusieurs autres, entend de l'Espagne ; quoique M. de Tillemont croye, avec assez de raison, qu'on peut prendre ces *Confins de l'Occident* pour l'*Occident* en général. On cite pour la fin du II^e^ siécle,

ou le commencement du III[e] S. Hippolyte, Martyr, qui dit, dans un Opuſcule *des douze Apôtres*, que S. Paul a prêché l'Evangile *dans l'Illyrie, dans l'Italie & dans l'Eſpagne*. Mais le P. Florez, qui fait uſage de ce texte, ne met pas même en délibération, ſi le petit Ouvrage, d'où il eſt eſt tiré, a S. Hippolyte pour Auteur : ce que la plûpart des Sçavans ſe feroient peine de reconnoître.

On eſt donc réduit à implorer les témoignages du IV[e] ſiécle & des ſiécles ſuivants : ils ſont favorables au voyage de S. Paul en Eſpagne ; mais peut-être s'eſt-on trop perſuadé de la réalité de ce voyage, à cauſe du déſir que S. Paul avoit de le faire : c'eſt la penſée de M. de Tillemont, qui nous paroît pourtant un peu ſevère en ce point ; & nous aimerions aſſez qu'on ſe conformât à l'opinion de S. Cyrille, de S. Chryſoſtôme, de S. Jé-

rôme, de Théodoret, &c. qui ont cru que le grand Apôtre avoit exécuté le projet de son voyage. Mais après tout, nous ne donnerions ceci que comme une probabilité.

Un Historien, tel que notre Auteur, ne pouvoit pas abandonner la Prédication de S. Jacques en Espagne. Ce fait intéresse trop la Nation, il est trop gravé dans les cœurs pour que la Critique conserve ici tous ses droits. Nous souhaiterions, pour nous, que le voyage de S. Jacques en Espagne fût au point de probabilité qu'est celui de S. Paul dans le même pays; mais peut-être que ce désir ne satisfera point encore les doctes Espagnols. Ainsi nous aimons mieux les renvoyer aux discussions très-étendues du P. Florez. Il paroît s'être proposé toutes les difficultés, & avoir mis en œuvre toutes les armes défensives. Il s'autorise d'un principe dont nous sentons aussi l

bonté : » Règle générale, dit-il :
» dans les choses où la piété des
» peuples est appuyée de la com-
» mune opinion des Ecrivains, &
» de l'autorité des monuments par-
» ticuliers, il n'est pas prudent de
» s'élever contre le Public : il fau-
» droit avoir pour cela des raisons
» évidentes ou si fortes du moins,
» qu'on ne pût y opposer rien de
» satisfaisant. « *Es Regla general, que en cosas en que se mezcla el culto, y la piedad de los Pueblos, autorizadas con comunissima acceptacion de Escritores, y particulares Monumentos, no hay prudente oposicion, mientras no se evidencie lo contrario ; ò se muestren razones preponderantes que no puedan ser dignamente desatadas.*

L'Office Mozarabe fait mention du voyage de S. Jacques en Espagne ; & cette preuve n'est pas une des plus légères, puisque cet Office remonte à une Epoque très-an-

cienne : c'est la Liturgie des Goths, & ils ne l'avoient point inventée, ils l'avoient reçûe des premiers Chrétiens qui habitèrent l'Espagne. On peut imaginer aisément que notre Auteur insiste fort sur les qualités & sur le mérite de cet Office. Expliquons-en l'étymologie, & finissons notre Extrait.

On l'appelle, (dit-on) *Mozarabe*, comme si l'on disoit *Mixte-Arabe*, parce qu'il étoit à l'usage des Chrétiens qui se trouvèrent mêlés avec les Arabes conquérans de l'Espagne : cette Etymologie est peut-être bonne, du moins elle est commune ; & le P. Florez la préfère, ce semble, avec raison, à celle que tient M. de Marca. Ce sçavant Archevêque vouloit que *Mozarabe* ou *Muzarabe* vînt du Chef des Maures ou Musulmans, nommé *Muza*, qui en usa bien pour les Chrétiens, & qui leur accorda l'exercice libre du Christia-

nisme : il y a toute apparence, encore une fois, que ceci est trop tiré, & n'exprime point assez l'état de ces Chrétiens ; car dans ce nom il n'y auroit eu que deux termes relatifs aux vainqueurs; l'un *Muza*, l'autre, *Arabes* : Qu'est-ce qui indiqueroit les Espagnols, Sujets des Maures, & demeurés en possession du Christianisme ?

Le P. Pagi ouvre à ce sujet un avis qui nous plaît assez, & dont peut-être le P. Florez auroit dû faire mention. Les Chrétiens (dit-il) vivants avec les Maures, étoient appellés *Mozarabes* pour *Mostarabes*, qui étoit le nom dont on qualifioit toutes personnes étrangères ; car les Arabes qui venoient d'Ismaël, & passoient en conséquence pour *étrangers* par rapport aux autres, étoient nommés *Mostarabes* ; le terme *Most* signifiant, selon Pocock, la même chose que *Advena*, *Insititius*. Or,

par succession de temps, on a dit *Mozarabes* pour *Mostarabes*, les Espagnols retranchant volontiers le T de plusieurs mots ; ils disent, par exemple, *Saragoça*, pour *Saragosta*, &c. Voilà le sentiment du P. Pagi (an. 714. n. VII). Nous passons des choses bien curieuses sur ce Rit si ancien, si protégé dans ces derniers temps par le Cardinal Ximénès, & si renommé, parmi les Bibliophiles, à cause de l'extrême cherté des Livres qui le contiennent. *Nous reprendrons cette Histoire au IV Volume.*

ARTICLE

ARTICLE LIX.

***MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE** du Cardinal de Granvelle, Premier Miniſtre de Philippe II, Roi d'Eſpagne.* Par un Réligieux Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne. 2 Tomes *In*-12. *A Paris, chez Guillaume Deſprez, rue S. Jacques. MDCCLIII.*

L'HISTOIRE de ce Livre doit néceſſairement précéder celle du Cardinal de Granvelle. Ce Prélat avoit laiſſé en mourant un grand nombre de Mſſ. C'eſt aſſez le ſort des ſucceſſions de cette eſpéce, d'être oubliées ou profanées. Long-temps, les papiers du Cardinal furent regardés comme des meubles inutiles. Pluſieurs habillèrent *le Poivre & la Canelle :* en-

ſin, vers le milieu du derı
cle, M. l'Abbé Boiſot, de Fı
Comté, Patrie de Granvell
qua de raſſembler le reſte
Monuments précieux ; &
recherches très-laborieuſes
à bout d'en former une ſui
ſidérable. Bien plus, il pré
donner lui-même une vie d
du Cardinal de Granvelle,
Miniſtre de Philippe II. C
étoit capable de bien faire.
des Lettres, de l'uſage d
de, de la facilité pour écri
notre Langue : mais il
(en 1694) avant que d'av
cuté pleinement ſon deſſei

Ce terme *pleinement* do
nous ſervons, dénote qu'i
mis la main à l'œuvre, qu'i
au moins propoſé le plan
dre de ſon Ouvrage ; & en
nous trouvons, dans le IV
des Mémoires de Littérat
P. Deſmolets, une Lettre d

bé Boiſot * à M. Pelliſſon, contenant le projet de la Vie du Cardinal de Granvelle : c'eſt un morceau de 140 pages *in*-12, aſſez-bien fait pour tenir un rang parmi les bons Ouvrages de Biographie.

Or, il arrive préſentement qu'un Père Bénédictin de la Congrégation de S. Vanne, & Réligieux de l'Abbaye de S. Vincent de Beſançon, à laquelle l'Abbé Boiſot a légué, en mourant, ſes Mſſ. nous donne deux Volumes de Mémoires ſur le Cardinal de Granvelle : c'eſt le Livre que nous annonçons. D. Proſper Lévêque (ainſi ſe nomme l'Auteur) dit dans ſon Avertiſſement qu'on *n'a rien imprimé* de l'Abbé Boiſot, ſi ce n'eſt *quel-*

* L'éloge hiſtorique de cet Abbé eſt à la tête de ce même Volume (du P. Deſmolets) & il contient 25 pages. L'Auteur eſt M. Moreau, Avocat Général en la Cour des Comptes de Béſançon, mort en 1699.

ques Lettres dans le Journal des Sçavans. Il a par conſéquent ignoré l'Article contenu dans le IV^e^ Tome des Mémoires de Littérature du P. Deſmolets. Il ajoute qu'on a trouvé, dans les papiers de cet Abbé, *le projet de l'Hiſtoire du Cardinal de Granvelle ; & il ne diſſimule pas qu'il a tiré de grands ſecours de ce projet*. Peut-être cet aveu ſeroit-il encore plus formel, ſi D. Proſper Lévêque avoit connu la Lettre de l'Abbé *Boiſot* à M. Péliſſon. Car tout Lecteur eſt en état de remarquer que cette Lettre, contenant le *Projet*, a fourni le fond & la plûpart des détails où le P. Bénédictin eſt entré dans ſa première partie. C'eſt trop peu dire encore : il faut ajouter que les phraſes & les expreſſions ſont ſouvent les mêmes. Exemple.

Dans l'Article qui concerne Philippe II, l'Abbé Boiſot raconte le trait ſuivant : » On lui deman-

» da une fois certain Canonicat
» pour un homme de mérite qui,
» moyennant ce Bénéfice, offroit
» de renoncer à une pension qu'il
» avoit sur le Domaine. Le Roi
» d'Espagne ordonna d'examiner
» s'il n'y avoit point de simonie.
» On ne sçauroit l'en blâmer;
» mais un Prince libéral n'auroit
» pas eu besoin de Casuistes. « D.
Prosper Lévêque dit de son côté : *Un Seigneur de la Cour du même Prince lui demandoit un Canonicat pour un homme de mérite qui, moyennant ce Bénéfice offroit de renoncer à une pension qu'il avoit sur le Domaine. Philippe II ordonna d'examiner s'il n'y avoit point de simonie à cette proposition: Si l'on ne peut blâmer cette délicatesse, au moins on peut dire qu'un Prince plus libéral n'auroit pas eu besoin de Casuiste.*

L'Abbé Boisot parle dans son *Projet*, de plusieurs personnages célè-

bres, tels que Charles V, Philippes II, Marguerite d'Autriche, Marie Stuard, le Prince d'Orange, le Duc d'Albe, François de Vargas, Gonzalo Perez, Maximilien Morillon, Joachim Hopperus & quatre ou cinq autres. Notre Auteur fait la même chose, souvent dans les mêmes termes, quoiqu'inférant quelquefois des Additions, & ne gardant pas tout-à-fait le même ordre dans ses Notices. Il faut laisser au Lecteur le soin de la comparaison; & voilà d'abord quelle est la première partie des Mémoires qu'on nous donne.

La seconde commence par une généalogie détaillée des Perrenot de Granvelle, pour faire voir qu'on a calomnié le Cardinal quand on l'a dit petit-fils d'un Maréchal ferrant. Il y a, dans la Vie de ce Prélat, un événement qui suffit seul pour le venger. Granvelle fut Chanoine de Liége; & l'on fit

pour ſa réception les preuves uſitées dans ce très-noble Chapitre. On démontra que ſon père avoit été Chancelier de Charles V ; que ſon grand-père prenoit la qualité de Chevalier ; que ſon Biſayeul étoit Capitaine de cent hommes, & que ſon Triſayeul avoit poſſédé la Charge de Juge & Châtelain d'Ornans en Franche-Comté. On ne remonte pas plus haut dans cette Généalogie, qui montre que les Granvelle doivent toute leur illuſtration au Cardinal premier Miniſtre de Philippe II, & à ſon père Nicolas Perrenot, Chancelier de Charles V.

On nous donne de ſuite l'Hiſtoire du Cardinal dont on fait un très-grand homme. Il eſt connu que ce Prélat eut part à toutes les affaires politiques de ſon temps : on n'ignore point que ce fut une tête capable de ſeconder Philippe II dans ſes projets : on conçoit

assez que, pour devenir Evêque d'Arras, Archevêque de Malines & de Besançon, Cardinal, Viceroi de Naples, premier Ministre d'Espagne, il falloit avoir des talents, au moins ceux qu'on estime dans les Cours; mais on n'étoit pas aussi persuadé des vertus de ce Cardinal, que son Historiographe paroît l'être. Comme il a eu sous les yeux des Mémoires de toute espéce, concernant Granvelle & toutes les positions de sa vie, il semble qu'on peut s'en rapporter à cet Auteur. Mais écoutons un moment le témoignage qu'il rend à son Héros. » Je dé-
» couvre en lui un caractère com-
» plaisant sans flatterie; sensible
» aux injustices, & les sçachant
» dissimuler; mais les dissimulant
» sans trahison; ne manquant ja-
» mais le premier à l'amitié, &
» croyant avec peine qu'on lui
» manquât à lui-même; bon, non-

» seulement par tempérament,
» mais par principes; libéral à pro-
» pos & sans vûes particulières,
» quelquefois même pour l'hon-
» neur de son Maître; assez rai-
» sonnable pour avoir sçû lutter
» contre l'orage tout le temps qu'il
» a pu croire que ses efforts étoient
» nécessaires au bien de l'Etat;
» également sage pour y avoir cé-
» dé, quand il avoit vû qu'il n'é-
» toit pas assez assuré de la con-
» fiance pour faire le bien qu'il dé-
» siroit; mais plus courageux peut-
» être pour avoir sçû embrasser le
» repos dans le temps qu'il repre-
» noit le timon des affaires avec
» plus d'agrémens que jamais, &
» qu'il alloit briller d'un nouvel
» éclat, après l'espéce d'Eclipse
» qu'il avoit soufferte, & que son
» Maître enfin donnoit la preuve
» la plus convaincante qu'il étoit
» digne de l'estime publique, com-
» me de la sienne propre: car il

» n'appartient qu'à un mérite su-
» périeur de reprendre le dessus, &
» d'obliger à avoir besoin de lui.
» Peut-être un peu trop dans les
» principes du Despotisme Espa-
» gnol pour gouverner des Fla-
» mands, mais plus obligé de plaire
» à un Roi qu'à ses Sujets : & au
» fond le seul en état d'arrêter le
» torrent des factions qui rompit
» dans les Pays-Bas toutes les di-
» gues de l'obéissance & de la fidé-
» lité, si l'on n'eût pas souffert sa
» retraite par un ménagement dé-
» placé, & si l'on eût plûtôt éloigné
» ceux qui travailloient à enhardir
» l'indépendance, que celui qui
» vouloit maintenir la soumission.
» Les exemples de sévérité qu'on
» fut contraint d'y faire, furent
» trop tardifs pour n'être pas dan-
» géreux. Il ne falloit qu'être assez
» ferme pour autoriser mieux ce
» Ministre, & tout restoit dans
» l'ordre. Peut-être aussi n'étoit-il

» pas tout-à-fait exemt d'ambi-
» tion : mais au moins il ne la sa-
» tisfaisoit point par des voyes suf-
» pectes, & l'on peut dire qu'il
» l'allioit même aux nécessités du
» Ministère. C'est ainsi qu'il pou-
» voit avoir souhaité d'être Arche-
» vêque de Malines, dans la cer-
» titude des intentions qu'il avoit
» pour les intérêts de la Religion,
» & du courage dont il étoit ca-
» pable pour présider sur les nou-
» veaux Evêques. C'est ainsi qu'il
» avoit pû désirer d'être élevé au
» Cardinalat, afin que les Seigneurs
» eussent moins de peine à lui être
» comme subordonnés, &c. » Avec
ces interprétations pleines de bé-
nignité, on diroit bien aussi que
Granvelle posséda deux Archevê-
chés & un Evêché, avec les Ab-
bayes de S. Amand, de S. Vincent
de Besançon, de Trulle, & plu-
sieurs autres Bénéfices; afin que
ces biens Ecclésiastiques ne tom-

baſſent point en de mauvaiſes mains : mais notre ſiécle n'eſt point trop favorable à de pareilles raiſons ; & il ſçait aſſez l'Hiſtoire, pour oppoſer à Granvelle notre grand Cardinal d'Amboiſe, premier Miniſtre de Louis XII, lequel n'avoit que ſon Archevêché de Rouen, & ne laiſſoit pas de faire mille biens à ſon Egliſe & aux pauvres.

Quelle que ſoit l'idée qu'on ſe faſſe du mérite & des vertus de Granvelle, on voit, dans le morceau cité, une eſquiſſe du ſtyle de ſon Hiſtorien. Il y manque du naturel, de la légéreté & de la clarté ; mais on ſent que l'Auteur a de l'eſprit, & qu'il peut enrichir notre Littérature de quelque bon Ouvrage. Celui-ci eſt eſtimable, ſurtout par les piéces qu'il renferme (dans la troiſiéme partie) & par la connoiſſance qu'il nous donne des papiers ſur leſquels on a travaillé.

ARTICLE LX.

BAGATELLES MORALES, &c. In-12. pp. 250. A Londres, & se trouvent à Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques. MDCCLIV.

QUAND le siécle est tourné à la bagatelle, il faut l'instruire en paroissant ne lui dire que des riens : c'est-là le cas des gâteaux qu'on donne aux enfans pour les faire étudier ; ou du miel dont on frotte les bords de la coupe, pour ne pas révolter le malade.

L'Auteur dit, d'une maniére très-agréable, des vérités précieuses. Il a rassemblé dans son Livre huit morceaux en cet ordre & sous ces titres : *Le siécle présent ; Découverte de la Pierre Philosophale ; l'Année merveilleuse ; la Magie démontrée ; Plaisir pour le Peuple ;*

Lettre à un Grand ; Découverte de l'Iſle frivole ; Lettre à une Dame Angloiſe. De tous ces morceaux, il n'y a que le premier qui ſoit neuf : tous les autres ont paru en divers temps, & le public leur a fait beaucoup d'accueil : il ſeroit trivial de redire aujourd'hui ce que contient l'*Année merveilleuſe*, dont il a été diſtribué peut-être plus de 20 mille Exemplaires ; & il en eſt à peu-près de même de la *Lettre à la Dame Angloiſe*, de l'*Iſle frivole*, &c. C'étoit, il y a quelques années, la Littérature des Caffés, des Places publiques, des Promenades ; des Grands & des Petits ; de ceux qui étoient chargés de ridicules, & de ceux qui n'avoient encore appris qu'à les remarquer. Entrons dans quelque détail ſur la première Piéce, & parcourons légérement les autres.

Le Siécle préſent. On le conſidère du côté des Lettres, du

Luxe, des Airs, de la Réligion même. L'Auteur trouve, en tout cela, matière à l'ironie, qui est toujours son genre ; mais ironie fine, soutenue, variée, nuancée avec cet air d'ingénuité que si peu de gens sçavent feindre à propos. . .

Il est question d'abord du Siécle passé, comme d'une difficulté qu'on propose à notre ingénieux Moraliste : on lui demande *où sont ces Citoyens illustres, ces Genies en tout genre qui élevèrent la France au-dessus des autres Nations ?* L'objection paroît le choquer un peu : *toujours citer nos Pères !* s'écrie-t-il ; mais bientôt il fait face à tout. On lui montre les monuments qui embellissent Paris ; *à qui les doit-on ?* » Et moi je dis (reprend-il) » Jettez les yeux sur les plans que » nous formons : Hôtel-de-Ville » qui changera la barbarie gothi- » que en beauté Romaine ; un Gre- » nier public où l'abondance &

» l'Architecture se donneront la » main; des Salles de spectacles » mieux entendues & plus noble- » ment construites; une Colona- » de, où, à l'exemple d'Athènes, » nous placerons les Statues de nos » grands hommes; ce centre de la » Ville élargi & alligné; ces Fontai- » nes décorées qui verseront leurs » eaux dans de grands bassins; ces » Quais continués qui iront cher- » cher la Seine à l'autre extrêmité » de Paris; ces Ponts débarrassés » de maisons; ce Boulevard poussé » au Midi pour enfermer la Ville » dans un Jardin continu. Voilà » ce que nous projettons depuis » que nous occupons le Théâtre; » & fussions-nous encore le reste du » siécle à projetter, ce ne seroit » pas trop pour de si grandes cho- » ses. « Le sel de cette Critique ne se sent bien que quand on a suivi le projet de nos désirs & de nos dées pour l'embellissement de Pa-

ris. Jamais on ne forma tant de projets à cet égard que depuis 12 ou 15 ans. On a diſtribué une multitude de plans, une foule de papiers bons & mauvais, où le plus petit Citoyen faiſoit ſon Paris à ſa façon. Il y a tout à parier que jamais Conſtantin ne raiſonna tant ſur la conſtruction de ſa Ville; mais il la bâtit en cinq ans, d'autres diſent en deux, & quelques-uns en ſix mois : ce qui eſt moins de temps qu'il n'en faudroit pour lire ſeulement toutes nos Brochures & tous nos *Eſſais ſur les embelliſſemens de Paris.*

La Littérature du Siécle dernier eſt bien forte; mais cela n'embarraſſe point notre Auteur; & voici comme il ſe tire d'affaire : » Il y a plus d'eſprit, plus de Lettres, plus d'érudition, plus de » ſcience dans la génération où il » ſe trouve plus de Libraires, plus » d'Ecoles publiques, plus d'Aca-

» démies, plus de Cercles de Sça-
» vants. Or tous ces magasins d'es-
» prit ont doublé, triplé de nom-
» bre. Sous Louis XIV, il étoit
» assez ordinaire que le fils du La-
» boureur cultivât la terre; que
» celui de l'Artisan ne connût que
» ses mains: aujourd'hui ils dispu-
» tent de Religion, figurent au
» Barreau, ou prononcent aux Spe-
» ctacles: nos terres & nos Manu-
» factures en souffrent un peu:
» qu'importe? L'esprit a gagné
» l'Etat. Il a fallu donner une Aca-
» démie à chaque Province, bien-
» tôt chaque Bourgade aura la
» sienne, &c.... Autrefois on di-
» soit que l'Eloquence devoit per-
» suader & toucher, la Poësie in-
» struire & plaire: combien d'O-
» rateurs & de Poëtes n'osèrent se
» produire? ils ont vécu trop-tôt.
» Nous leur apprendrons à se cha-
» marrer de figures, de métapho-
» res, d'antithèses & d'agrémens

» de toute espéce, à persuader in-
» dépendamment des raisons, à
» plaire sans créer des idées, &c. «

L'Auteur continue de peindre le *Siécle présent.* Il n'oublie ni le plagiat devenu si commun & si public ; ni les Bureaux d'esprit, où l'on décide de tout sans avoir rien appris ; ni la subtilité qui règne dans les Sentimens ; ni le commerce prodigieux & ridicule de bagatelles littéraires ; ni les maximes avec lesquelles nous avons banni » une foule de préjugés qui
» tourmentoient nos Ayeux. Ils
» croyoient que la protection ne
» donnoit pas le mérite ; que pour
» être Marquis, il étoit nécessaire
» d'avoir un Marquisat ; qu'avant
» que de se galonner, il falloit
» avoir des habits ; que les dettes
» du jeu n'étoient pas les seules
» dettes d'honneur ; que les offres
» de service devoient signifier quel-
» que chose... Ils prenoient au tra-

» gique cent choſes qui nous amu-
» ſent ; la liberté réciproque dans
» le lien conjugal,... les conquê-
» tes bruyantes des hommes à
» bonnes fortunes, la profuſion
» d'un Traitant, la molleſſe d'un
» Militaire, la frivolité dans les
» grandes places, le talent d'être
» méchant avec eſprit, l'art de
» donner des ridicules, les plaiſan-
» teries ſur la Réligion, &c. «
Nous laiſſons tout cet agréable badinage, où il y a plus de bonne Morale que dans Platon & dans Ariſtote : mais le monde ira ſon train ; & depuis cinq ou ſix ans que l'Auteur a commencé cette eſpéce de Cours d'Inſtructions ironiques, le Tableau des Ridicules, & la Scène des inepties publiques n'ont peut-être fait que s'agrandir, ſe charger, & ſe diverſifier davantage.

Découverte de la Pierre Philoſophale. C'eſt l'idée ſingulière de ta-

xer les vices pour ſubvenir aux be-ſoins de l'Etat. Le Docteur Swift avoit autrefois réjoui l'Angleterre par cette comique invention. Notre Auteur ajuſte le projet à nos manières Françoiſes, & quoiqu'il ne taxe que ſix vices, la recette ne laiſſe pas de monter à cent ſix millions quatre-vingt-neuf mille livres. Il y a dans la façon d'apprécier chaque Article de la taxe, ou de raiſonner ſur cette appréciation, un tour naïf & aimable qui diſtingue ce morceau.

L'Année merveilleuſe. Ceci eſt le chef-d'œuvre de l'Auteur. Vû la révolution faite dans les mœurs, on promettoit en 1748 que les hommes alloient devenir femmes, *& viciſſim.* C'eſt le détail des convenances citées à l'appui de la promeſſe ou prophétie, qui fait le jeu & la bonne plaiſanterie de cette piécé. Il y a un mot vers la fin que nous voulons remarquer ; *S'atten-*

doit-on (dit l'Auteur) *qu'une Ville immenſe, en pleine guerre & en pleins impôts, s'amuſeroit ſix mois d'un petit homme de cartes?* C'eſt des Pantins qu'on veut parler : Eſpéce de folie qui ſaiſit en effet un grand Public *en pleine guerre & en pleins impôts.* Si la mémoire de ce petit événement paſſe à la poſtérité, on ne le croira pas plus que le ſyſtême de 1720. Mais nous doutons qu'on prenne la peine d'en décrire toutes les circonſtances. En tout cas il ne faudra pas oublier, que ce *petit homme de Cartes* amuſoit tous les âges & preſque tous les états ; qu'il ſe trouvoit juſques dans la tente de l'Officier, & que plus on étoit relevé en dignité, plus le *Pantin* croiſſoit de taille, & par conſéquent de ridicule, &c.

La Magie démontrée. C'eſt un Rabbin qui écrit à *Ben Joſué* ſon ami, & qui lui mande tout ce qui

ſe paſſe à Paris. Cette Ville paroît au Rabbin toute remplie de Magiciens : on conçoit que cette *Magie*, ce ſont nos mœurs ; *Magie* dans la dépenſe des Grands ; *Magie* dans la fortune des Financiers ; *Magie* dans le nom & la naiſſance qui ſont cenſés donner le mérite ; *Magie* qui *perſuade au peuple que l'eſprit, le cœur, l'air, le langage, les connoiſſances, en un mot que tout dans les Grands eſt auſſi grand que le nom ; Magie* dans le peuple qui fait payer aux Grands le double, le triple & le centuple de ce que valent les marchandiſes. » Un légume, par exemple, qui » vaut huit ſols la meſure, lorſ- » qu'il eſt bon, le ruſtique Magi- » cien dit à Monſeigneur qu'il » vaut cent livres dans un temps » où il eſt mauvais ; & on en donne » le prix. « Il y a bien d'autres *Magies* expoſées dans la Lettre du Rabbin ; & toujours le voile de

l'Allégorie rend le détai
& amusant.

Plaisir pour le Peuple
Philosophe Chinois pro
Spectacles au Peuple de P
exemple, » En sa faveu
» nera à la Grêve, *les ruse*
» *touche*, Comédie à la
» où l'on pleurera ; & po
» piéce, il se fera appor
» mille mots très-tendres
» morceaux de papier r
» formes de billets de Lo
» en tirera deux mille au
» & ce sera un Opéra dan
» d'aujourd'hui, qui sera
» en Musique Japonnoise.
» perçoit que le peuple b
» n'exécutera que le premi
Quoique ce petit morceau
génieux, comme les au
manque, en quelques en
d'un dégré de clarté : les a
en sont trop subtiles, & l
cations ne se présentent p
vivement.

Lettre à un Grand. On suppose ici un Seigneur qui n'est nullement infatué de son nom, de ses titres, de ses dignités; qui n'affecte rien dans ses meubles, dans sa table, dans ses équipages; qui veille sur ses affaires domestiques, qui paye ses dettes; qui n'a ni airs, ni fantaisies; qui aime le bien public & qui travaille pour le procurer. On lui mande que tout cela est ridicule, qu'il faut être du bon ton; que les personnes de son rang en usent tout autrement; & les faits particuliers remplissent la Lettre qui est excellente, témoins ces traits: » Vous vous êtes coëffé de » la qualité de Citoyen : ce titre » est bien commun... Effacez, si » vous le pouvez, les Milords de » la Finance, dépensez plus qu'eux, » employez tous les Ouvriers & » les Marchands, que vous payerez » à loisir : soyez très-grand, & » vous serez très-utile. *Mais* (ajou-

» tez-vous) *l'amour de la Patrie*
» *n'exige-t-il pas quelque choſe de*
» *plus que de la repréſentation?*
» L'amour de la Patrie, & la Pa-
» trie elle-même ! voilà de vieux
» mots, de vieilles idées des Grecs
» & des Romains qu'il faut relé-
» guer à Bâle, à Amſterdam, ou
» à Londres, &c. «

Découverte de l'Iſle frivole. On met ce voyage ſur le compte de l'Amiral Anſon, à cauſe de ſes allées & de ſes venues autour du monde. Si la Piéce n'étoit pas ſi longue, elle en ſeroit plus picquante. Il s'y trouve des minucies, des détails outrés, peu vraiſemblables & hors de nos mœurs. Mais, dans pluſieurs endroits la Critique eſt admirable : les Frivolites ſont nos Compatriotes, des François & des Habitans de Paris ; ils ſont pris dans toutes leurs attitudes de caprice, de fantaiſie, de fatuité ; mais comme cette fiction

a été bien connue & bien répandue, nous la laiſſons : auſſi-bien faut-il terminer notre Extrait.

Lettre à une Dame Angloiſe. C'eſt la plus jolie choſe du monde ; & ſi nos mœurs ſe perdent jamais, elles ſe retrouveront-là, bien mieux que le bouclier d'Achille dans Homère. Nous avons fait connoître, dans le temps, cette charmante bagatelle : on peut revoir nos Mémoires de 1749 (Octobre, II Vol. p. 2261.) Et nous finiſſons ici, en diſant 1°. Que l'Auteur de ces ingénieuſes moralités eſt M. l'Abbé Coyer : tout le monde lui accorde le mérite d'avoir fondé ce genre de Littérature ; il nous le falloit dans ce ſiécle inépuiſable en ſingularités. 2°. Que la crainte de ſe répéter, de ſe copier l'empêchera peut-être de continuer ſur le même ton : il ſemble pourtant que juſqu'ici ſes portraits ont été aſſez variés : encore quel-

ques efforts : comme nous ne sommes pas au bout de nos ridicules, il est à croire que ce peintre agréable pourra trouver encore de l'emploi. 3°. Qu'il doit bien s'étudier à ne rien dire que d'exact, de précis & d'utile sur certains objets, tels, par exemple, que la Religion & les bonnes mœurs. Sur le premier de ces points, il y auroit quelques observations à faire ; mais nous ne voulons dire que ce mot, persuadés que c'en est assez pour ranimer l'attention de l'Auteur, qui ne voudroit pas s'échapper dans une matière si importante.

Ces *Bagatelles Morales*, toutes en critique sur nos façons de penser modernes, nous autorisent à dire aussi quelque chose d'un joli morceau de Poësie qui à pour objet de rappeller le Goût ou d'empêcher qu'il ne nous quitte tout-à-fait. C'est ce qui va remplir l'Article suivant.

ARTICLE LXI.

LES ADIEUX DU GOUST, *Comédie en un Acte & en Vers, &c.* A Paris, chez Duchesne, rue S. Jacques, &c.

LE but de cette Piéce est de bannir le mauvais Goût & de rappeller le bon : objet si louable & si bien présenté, que nous avons crû pouvoir le saisir en faisant abstraction du lieu très-profane où l'on a débité ces bonnes leçons.

Quand les Anciens vouloient caractériser le Siécle de Fer, ils disoient qu'Astrée avoit quitté le monde ; mais il y a déja tant de milliers d'années que ce départ est fait, qu'on ne songe plus ni au voyage de la Déesse, ni au chemin qu'elle a pris, ni aux compliments d'*Adieu* qu'elle reçut dans le temps.

Il est présentement question du *Goût :* Dieu antique & très-suranné par rapport aux gens & aux modes d'aujourd'hui. On suppose qu'il arrive à Paris pour *corriger les abus ;* mais Momus, qu'il rencontre déguisé en *petit Maître*, contrequarre toutes ses idées. Ce début est fort-bien.

LE GOUST.

» Mais, Momus, autrefois....

MOMUS.

» Ah! Momus autrefois!
» Cela sent son Vieillard qui tombe dans l'enfance.
» Eh bien! Rappelle-moi mes antiques exploits;
» Je ne me souviens plus de ma vieille existence.

LE GOUST.

» Faut-il te rappeller ce tems, cet heureux tems,

» Où du ſage Boileau tu conduiſois la
plume,
» Où j'aimois à te voir, défenſeur des
talents
» Accabler les Cotins ſous mille traits
plaiſants,
» Et répandre contre eux ton utile amer-
tume?
» Alors au bien public conſacré libre-
ment....

MOMUS *l'interrompant.*

» En vain contre nos mœurs ton orgueil
ſe récrie:
» Quand tout eſt renverſé, raiſonner
eſt folie:
» Le Goût n'eſt plus nôtre Elément.
» A ton rival vainqueur tu veux livrer la
guerre?
» Mais par où commencer? dans quel
cercle, en quels lieux
» Diſtiller contre lui ton fiel faſtidieux?
» As-tu quelque réduit? connois-tu quel-
que Sphère

» Où l'on écoute encor tes propos ennuyeux?
» Lui seul règne par-tout d'un succès glorieux.
» Par-tout son audace est suivie
» Aidé de la vive saillie
» Il enchaîne les cœurs, il fascine les yeux,
» Il est le charme de la vie.
» Mais toi dont la triste manie
» Veut régler au compas les *plaisirs &* & les jeux,
» Tu ne connus jamais la bonne compagnie.
» Qu'aimes tu? La Sincérité;
» Nous sommes faux: mais la prudence
» Est mere de la fausseté.
» Ton uniforme vérité
» Dont tu nous vantes l'excellence,
» Valut-elle jamais cette variété
» Que jette en nos discours l'aimable médisance?

« De la picquante nouveauté
» Nous ne ſuivons plus que les traces ,
» Et nous aimons mieux le clinquant & ſes graces ,
» Que ton inſipide beauté.
» Tu nous vantois jadis ce Palais enchanté ,
» Ce ſuperbe jardin, où la belle Nature,
» Malgré l'éclat de ſa parure ,
» Réunit la grandeur & la ſimplicité :
» Nous ſommes las enfin de tant de dignité.
» En vain le Nôtre , ton élève ,
» Etale dans ce lieu les ſécrets de ſon art,
» Notre inconſtance nous enlève
» Et nous conduit au Boulevart.
» Là que d'objets charmants attachent notre vûe !
» Des Marais , des Moulins s'offrent de toute part :
» Des groupes de Buveurs que l'on paſſe en revûe :

» Séjour voluptueux, plaisir pur & san fard;
» Quoique le Fantassin y crève tôt ou tard
» Et de poussière & de cohue!

On a dans ces 15 derniers vers, une Critique très-fine du mauvais goût qui fait abandonner les Tuilleries, c'est-à-dire, *le plus beau, le plus simple, & le plus sçavant Jardin de l'Univers*, pour une promenade aussi rustique & aussi incommode que le *Boulevart.* Mais le reste de la tirade est moins picquant; & vers le milieu, n'y remarque-t-on pas quelque longueur, quelque embarras, avec un vers imparfait, *Et nous aimons mieux le Clinquant & ses graces?* En général le défaut de cette jolie piéce est de manquer de nerf, de laisser appercevoir de la timidité, & de n'être pas également versifiée. Mais ces désavantages dispa-

roiſſent devant une foule de vraies beautés ; & qui pourroit ſe reſſouvenir des imperfections, ou s'en fâcher, vis-à-vis de deux Auteurs * qui n'ont que 22 ans ?

Pour perſuader au vrai Goût que ſon Rival (le faux Goût) règne ſur le Parnaſſe, Momus appelle les Muſes : elles viennent toutes l'une après l'autre, à commencer par Clio & par Erato. Chacune d'elles a traveſti ſon genre, a dénaturé ſes fonctions. La Muſe de l'Hiſtoire ne peint plus en grand, elle n'écrit ni pour les Rois ni pour la poſtérité : elle a emprunté les graces légères d'Erato ; & celle-ci, deſtinée au langage du cœur, à l'élégant badinage d'Anacréon, s'eſt fait un Jargon ſubtil, métaphyſique, quinteſſencié. Le Goût ne connoît rien à tout ce-

* MM. Patu & Portelance, qui ont travaillé cette Piéce enſemble.

là ; il donne de bons avis à ces deux Muses ; mais bien loin d'en profiter, elles se retirent en faisant la révérence, & Clio dit :

» Oh ! Le bon sens excède & donne des
vapeurs.

(Vers excellent)

Euterpe, Déesse de l'Harmonie, entre vivement & fredonne un Italien baroque : le Goût en est offensé ; Euterpe s'en apperçoit ; elle lui donne un petit morceau dans la manière de Lulli, & le Goût reprend aussitôt :

Mais c'est là du Lulli ! ma joie en est
extrême.
» A ces derniers accents, ce chant simple & vainqueur,
» On reconnoît bientôt la Musique du
cœur :
» O, Muse, puissiez-vous chanter toujours de même !

Mais Momus, dont le rôle est de faire sans cesse l'application des mœurs présentes, s'écrie en riant :

» Tu crois donc qu'elle chante ? Oh ! le trait est charmant,
» Il prend cela pour mélodie !
» Mais tu n'as donc point lû la belle rhapsodie
» Du petit Prophète Allemand ?
» Ce n'est pas même Psalmodie :
» C'est son parler tout simplement....

(Six vers admirables.)

Tout le reste de cette Scène roule sur les deux Musiques, l'Italienne & la Françoise. Le Goût, toujours sage, ramène tout à la nature ; il ne veut décrier aucun genre, mais il ne souffre pas qu'on dégrade le nôtre ; & quand même (ajoute-t-il) on pourroit reprocher quelque chose à Lulli,

» Quel besoin auriez-vous des travaux
d'Ausonie ?
» Ne possédez-vous plus ce moderne
Amphion,
» Ce Père de la Symphonie,
» Qui parvenu d'abord à la perfection
» Pour coup d'essai fit Aricie,
» Et qu'on vit dans Pygmalion
» Elever jusqu'aux cieux la sublime harmonie ?

Cet éloge est aussi vrai que flatteur, mais un peu foible de Poësie.

Terpsichore entre, faisant des sauts & des gambades ; Thalie & Melpomène viennent se quereller sur la préférence que toutes deux ambitionnent, & que ni l'une ni l'autre ne veut céder : ce morceau fait voir aussi la décadence du Dramatique moderne. Le Goût, témoin de la dispute, conclut par cette décision :

» Vous prouver vos erreurs par de simples paroles,

» Ce seroient propos superflus :

» Toutes les deux vous êtes folles,

à Thalie. *à Melpomène.*

» Vous un peu moins, Vous un

» peu plus.

Calliope & Polymnie paroissent, mais totalement muettes, parce que le faux goût ne veut ni *Eloquence*, ni *Epopée*. Le beau, le grand est un langage qu'il n'entend plus : les attitudes muettes & les *signes* que font les deux Muses, forment un jeu de Théâtre, qui est encore relevé par les propos critiques de Momus. Mais la Scène suivante est bien plus animée.

Arrive Plutus, Intendant du faux Goût. C'est un Personnage ridicule, un Original qui se picque de protéger tous les talents manqués ; il est entouré d'une foule de

Courtisans, tous empressés à lui plaire; il reçoit leurs compliments, leurs offres de service; il leur promet des graces, puis il s'écrie:

» Ah Dieux ! toujours promettre & toujours protéger,
» Que l'on est malheureux quand on peut obliger !

(Ceci est très-bien)

Momus berne ce gros Protecteur, en lui donnant des louanges, dont ce fat ne démêle pas la malignité. Il s'applaudit même de sa finesse & de ses connoissances:

» Oui, l'on peut se flatter, sans être ridicule,
» Qu'on n'est plus lourd comme autrefois.

M O M U S *à part.*

» Comme il avale la pillule !

PLUTUS.

» De ces tons empesés qui sentent le Bourgeois
» A nos gens de Province on laisse la défroque ;
» On a pris des façons, des airs ; on est galant,
» léger ; badin & persiflant.

MOMUS *à part.*

» Enfin, le Ver à Soie est sorti de sa coque.

PLUTUS *en lorgnant, apperçoit le Goût.*

» Mais que vois-je ? Quelle est cette figure-là ?
» Encor des Protégés ! O, Momus, tu m'accables.
» Que faut-il faire pour cela ?

(Endroit admirable).

LE GOUST.

» Rien : Je ne brigue point tes bienfaits méprisables :
» On sçaura tôt ou tard en connoître le prix :
» Que par toi le faux Goût étende son empire,
» Qu'il règne, j'y consens : profite du délire
» Où les travers du Siécle ont plongé les esprits.
» Que ce Peuple, à jamais inquiet & frivole,
» De toute nouveauté bruyant Adorateur,
» Se précipite en foule aux Temples de l'erreur,
» Et coure avec furie encenser son idole.
» Que par-tout de Bouffons, de Mimes entêté,
» De ses Auteurs divins profanant la Mémoire,
» Il immole sans honte, en sa légèreté,
» L'*Avare* & *Polyeucte* aux farces de la Foire.

» Qu'enfin, livré ſans ceſſe à l'ardeur de changer,
» Dans ſes goûts, dans ſes Arts ſans ceſſe il ſacrifie
» A l'Inſtant, au Futile, à la Superficie ;
» Le règne du Clinquant doit être paſſager.
» Je quitte ce ſéjour, & n'y veux reparoître
» Que lorſque le François, transfuge du vrai Beau,
» Laſſé du joug honteux de ce Tyran nouveau,
» Pour l'honneur de ſon nom, voudra me reconnoître.

Plutus, malgré cette éloquente invective, ſe livre aux Bouffons, aux Danſeurs Hétéroclites, aux Jeux & aux Arts dignes de ſa façon de penſer : ce qui forme un divertiſſement par où la Piéce finit. Elle eſt, comme nous l'avons déja inſinué, pleine de vûes utiles, agréable, variée, un peu foible

d'expression & d'invention. Les Auteurs, en retenant *le Goût* chez eux, formeront de plus grandes entreprises : mais nous souhaitons qu'ils s'éloignent du Théâtre qui n'est point encore & qui ne sera de longtemps une *Ecole de Vertu.*

ARTICLE LXII.

ACTA SANCTORUM Septembris... collecta, digesta, Commentariisque & Observationibus illustrata à Joanne Stiltingo, Constantino Suyskeno, Joanne Periero, è Societ. JESU Presbyteris Theologis ; Tomus IV. quo dies XII, XIII & XIV continentur, &c. *Les Actes des Saints du mois de Septembre, recueillis, mis en ordre, & enrichis de Commentaires & d'Observations, par les PP. Jean Stilting, Constantin Suysken,*

& Jean Périer, Jésuites. Tome IV. qui contient les jours XII, XIII, XIV. fol. pp. 782, sans l'Epître Dédicatoire, les Tables, &c. A Anvers, chez Bernard Albert Vander Plassche, & se trouve à Paris, chez de Bure l'aîné, Quai des Augustins. MDCCLIII.

On voit à la tête de ce Volume, qui est le XLII[e] de la Collection, un Bref du Pape aux Bollandistes, & une Lettre des Bollandistes au Pape. Le sujet du Bref est une espéce d'explication que le S. Père donne de quelques termes contenus dans un autre Bref qu'il avoit destiné, en 1748, à défendre le Cardinal Noris, attaqué par l'Inquisition d'Espagne. Ce Bref insinuoit qu'il y avoit des choses répréhensibles dans la grande Collection des *Acta Sanctorum*, à peu-près comme dans

d'autres Ouvrages célébres, tels que ceux de M. Bossuet, de M. Muratori, &c. C'étoient des exemples que le Pape citoit pour conclure, que les défauts qui peuvent être reprochés à certains Livres ou Auteurs, n'autorisent pas toujours à les condamner positivement; que par cette raison, il convenoit d'épargner la censure aux Ouvrages du Cardinal Noris, Ouvrages examinés plusieurs fois à Rome & jamais flétris par le S. Siége. *Ce Bref* n'étoit point fait pour être rendu public; il le devint néanmoins, parce qu'on abusa de la confiance du Pape: abus qui déplut fort à ce Pontife, & dont il se plaint encore dans son Bref aux Bollandistes.

Cependant le mot défavorable en apparence à ces Hagiographes, les mortifia beaucoup; ils éprouvérent dans ce moment la peine que ressentit aussi l'Abbé Mura-

ori, en conséquence de la Criti-
ue que le Pape sembloit faire éga-
ment de ses Livres. Mais com-
ie Benoît XIV calma les inquié-
ides de ce Sçavant, en lui adres-
int un Bref rempli des plus grands
émoignages d'estime & d'affe-
tion paternelle ; il consola de
nême les Bollandistes, dès que
eurs allarmes lui furent connues.
l leur écrivit un Bref en date du
roisiéme d'Avril 1751. C'est le
norceau qu'on trouve à la tête
lu volume que nous annonçons.
Cette piéce contient des choses
très-obligeantes, très-capables
l'encourager des Ecrivains ; &
parce qu'elle éclaircit le sens du
Bref adressé au grand Inquisiteur
d'Espagne touchant les Ouvrages
de Noris *, elle mérite encore

* Observez néanmoins que ni l'Inquisiteur, ni Noris ne sont nommés dans le Bref aux Bollandistes.

à ce titre l'attention des Lecteurs. Il est aisé d'imaginer que les Hagiographes d'Anvers reçurent l'Ecrit du S. Père avec autant de reconnoissance que de joie : c'est ce qui paroît dans leur réponse très-respectueuse & très-détaillée, qui se trouve aussi à l'entrée de ce Tome, immédiatement après le Bref du Pape. Tels sont les Préliminaires du Volume qui va nous occuper.

Il ne contient que trois *jours*, XII, XIII & XIV, & les deux premiers jours ne remplissent que 140 pages. Ainsi l'on en a plus de 640 pour le XIV^e^ jour : c'est qu'il s'y trouve des objets très-considérables ; entr'autres S. Corneille, S. Cyprien, & S. Jean Chrysostôme, qui seul occupe plus de 300 pages. Nous parlerons, dans la suite, de ce magnifique Morceau. Ici nous embrassons les Actes compris dans les deux premiers jours,

ou

ou plûtôt nous y choisissons quelques Articles principaux ou plus intéressants.

On honore à Venise un Saint Nicétas, Martyr; & il paroît même que son culte est ancien dans cette Ville; mais les Actes qui le concernent sont pleins de fables & d'inepties. Le P. Stilting n'a pas daigné les donner, quoiqu'il les ait dans deux MSS. Il se contente d'en recueillir quelques particularités qui sont hors de toute vraisemblance. On dit, par exemple; que ce Saint, né à Nicomédie, étoit fils de l'Empereur Maximien; qu'il demanda des Idoles d'or & d'argent pour en distribuer les fragmens aux pauvres; qu'ayant été appliqué à une roue armée de rasoirs, il convertit & baptisa, en cet état, cinq mille Soldats; que son père (Maximien) ne put jamais le faire mourir, & que cet Empereur lui-même perdit la vie en voulant tourmenter

son fils. Tout ceci ne s'accorde ni avec l'Histoire de Maximien, ni avec la vraisemblance. On a quelques détails un peu meilleurs sur les miracles de ce Saint. Le P. Stilting en donne la relation, sans la garantir dans toute son étendue.

Il fait plus de cas des Actes de S. Autonome, Evêque & Martyr, en Bithynie. Ce Saint vivoit au commencement du IV^e^ Siécle, & mourut avant que Constantin possédât seul l'Empire. L'Auteur Anonyme de sa Vie dit qu'il avoit vû le corps de saint Autonome, entier & sans corruption, deux cents ans après son Martyre : ce qui prouve évidemment que cet Ecrivain n'est pas postérieur au VI^e^ Siécle, que par conséquent il précède de beaucoup les temps de Métaphraste, à qui néanmoins des Critiques donnent cette Histoire, & la méprisent infiniment, parce que Métaphraste est un Conteur

très-décrié. Le P. Stilting met dans le plus grand jour l'erreur de M. de Tillemont en ce point, & démontre l'antiquité des Actes de S. Autonome, toujours néanmoins sans garantie, & sans gêner la liberté des Critiques. Il cite un mot d'Allatius qui est fort bien: *Quiconque* (dit cet Auteur) *trouve des Légendes Grèques sans nom, ne manque pas de les attribuer à Métaphraste : ce qui est très-ridicule & très-imprudent.* En effet, il faut examiner les choses, & ne pas s'exposer à des bévûes, en chargeant mal-à-propos Métaphraste, qui n'a déja que trop de ses propres erreurs.

S. Révérend, Prêtre & Confesseur, est honoré à Bayeux & dans quelques autres Eglises de France; mais ses Actes n'ont aucune autorité. Le P. Constantin Suysken en fait la Critique & les rejette avec raison. On dit que S.

Révérend fut baptisé par S. Spire ou Exupère, premier Evêque de Bayeux, & l'on place en même temps l'Epoque de ce Baptême au premier siécle de l'Eglise; mais il est démontré que S. Spire ne gouverna ou fonda l'Eglise de Bayeux que vers la fin du IVe siécle, ou au commencement du Ve. Deux translations du corps de S. Révérend, l'une & l'autre du Xe siécle, sont plus certaines. La premiere fut faite de Noâtre en Touraine dans le Monastère de sainte Radegonde à Poitiers; la seconde, de ce Monastère en celui de saint Jean d'Angély, Diocèse de Xaintes. On croit que la meilleure partie des reliques de ce Saint a péri par la fureur des Religionnaires; on en conserve néanmoins encore des fragments dans quelques Eglises.

On n'a point d'Actes de saint *Sacerdos* ou *Serdot*, Evêque de Lyon, vers le milieu du VIe siécle;

mais S. Grégoire de Tours a parlé de lui ; & l'on voit son nom dans les Souscriptions du Ve Concile d'Orléans en 549. Ce Saint mourut à Paris ; son corps fut transporté à Lyon ; & il y a toute apparence que les Calvinistes profanèrent son tombeau, comme tant d'autres, en 1562. L'Eglise de Siguença en Espagne se flatte d'avoir la tête de ce saint Evêque ; c'est plûtôt celle de saint Serdot de Limoges : au moins est-il certain que saint Serdot de Lyon n'a jamais été Evêque de Siguença. Tous ces points sont discutés par l'Auteur Hagiographe, qui est encore le P. Constantin Suysken.

La Mémoire de saint Guy, Confesseur, est célèbre à Anderlecht près de Bruxelles. Ses Actes, quoique sortis de la plume d'un Anonyme, & qui ne paroît pas avoir été contemporain, méritent néanmoins quelque attention : on les

donne ici d'après un Mſ. envoyé d'Anderlecht. Les recherches du P. Jean Trentecamp, l'ont conduit à croire que S. Guy floriſſoit vers le milieu du XI[e] ſiécle ; & que les honneurs qu'on lui rend ſont anciens. En vain déſireroit-on ſur cela des Epoques certaines : il faut ſe contenter, en pareilles matières, des à-peu-près. On conſultera le reſte de la Notice pour la tranſlation & l'élévation des Reliques du même Saint : *deux objets* qu'on a confondus quelquefois, & que notre Hagiographe a ſçû diſtinguer.

Le même Auteur a traité l'Article de S. Maurille, Evêque d'Angers, & honoré dans cette Egliſe le 13[e] jour de Septembre. On a cru long-temps que Grégoire de Tours avoit écrit la vie de ce Saint ; mais M. de Launoy a vivement combattu cette idée, & le P. Trentecamp ſe rend à ſes raiſons ; ſans

toutefois adopter les préventions de cet Ecrivain contre l'existence de S. René, aussi Evêque d'Angers. Ce point particulier de controverse tient à la vie de S. Maurille, parce qu'on dit que S. René, sept ans après sa mort, fut ressuscité par le saint Evêque d'Angers : miracle fort singulier & qui mériteroit d'être constaté par des preuves solides. » Cependant (reprend » l'Auteur Bollandiste) quand on » accorderoit à M. de Launoy que » ce trait de la résurrection de S. » René est fabuleux, s'ensuivroit- » il que ce Saint n'a pas existé ? Si » l'on nioit l'existence de tous les » Saints dont les Légendes sont » mêlées d'erreurs & de fables, » combien ne supprimeroit-on » point de personnes que l'Eglise » honore d'un culte religieux ?«

Mais la question de l'existence de saint René sera traitée en son lieu, c'est-à-dire le 12 de Novembre:

Époque encore trop éloignée de l'ouvrage présent des Bollandistes, pour que nous y parvenions avec eux. C'est la génération suivante qui verra ce progrès de la grande Collection, & qui jugera s'il y a eu véritablement un S. René, Evêque d'Angers.

Ici notre Auteur s'attache à la Vie de S. Maurille, écrite par S. Magnebode, pareillement Evêque d'Angers ; & les arguments de Launoy contre cette vie *ne lui* paroissent nullement péremptoires. En combinant toutes les circonstances & toutes les Epoques, il semble au P. Trentecamp qu'on peut placer la naissance de S. Maurille vers l'an 327 ; son Episcopat vers l'an 387 ; sa mort à 90 ans, vers l'an 417. Par ces arrangements, il aura pu être contemporain & ami de S. Martin, comme la Légende l'assure à plusieurs reprises. Mais tout ceci n'est point

exempt de difficultés. Aussi n'exige-t-on point de démonstrations en ce genre : le probable suffit, & coûte souvent autant à découvrir que la certitude du premier ordre.

Le P. Jean Périer donne, sous ce jour, l'Article de S. Amat ou Amé, Abbé de Remiremont en Lorraine. Sa Vie a été écrite par un Anonyme contemporain, & qui par conséquent a pu être bien instruit : c'est ce qui rend estimable ce monument. On le transcrit d'après un Mſ. comparé avec l'Edition qu'avoit donné D. Mabillon dans son II[e] siécle de l'ordre de S. Benoît. On ne néglige pas non plus de consulter deux autres Mſſ. en sorte que la Légende est à son point de perfection. L'Auteur explique préalablement tous les points de la Vie de ce saint Abbé. Il nacquit vers l'an 570 ; fut élevé dans le Monastère d'Agaune, ou de S. Maurice en Valais ;

passa depuis à celui de Luxeu ; s'aboucha avec S. Remiré (Romaricus) pour la fondation de l'Abbaye de Habendo (ou Remiremont) en Lorraine : entreprise qui fut exécutée vers l'an 620. La mort de S. Amé tombe environ cinq ans après, & son culte a commencé presque aussitôt. Il est encore célèbre dans le Chapitre illustre des Dames qui tiennent l'Abbaye de Remiremont. *L'Auteur* transcrit les Hymnes & l'Oraison qui entrent dans cet Office. La Vie ou les Actes fournissent les Leçons ; & telle est à peu-près toute cette Notice, à laquelle nous faisons succéder celle d'un autre S. Amé qui terminera notre Extrait. Il faut d'abord concevoir que ce Saint est tout différent de l'Abbé de Remiremont, puisque ce dernier n'a jamais été Evêque, & que celui dont nous voulons parler ici a possédé cette dignité. Joignez à

cela les différences dans le local du culte, dans les particularités de la Vie, &c. En un mot, l'objet présent est tout autre ; & il n'y a que des Ecrivains peu attentifs qui aient pû confondre ces deux Saints. Voici présentement la question.

Il s'agit de sçavoir si l'Evêque S. Amé a gouverné l'Eglise de Sens (Senonensium) ou l'Eglise de Sion en Valais (Sedunensium.) L'Auteur Hagiographe est pour la première de ces Eglises : M. l'Abbé Lebeuf, célèbre Académicien & Antiquaire, tient pour l'Eglise de Sion. Nous avons déja dit quelque chose de cette légère controverse dans nos Mémoires de Juin & de Novembre 1753. Ici nous présenterons en Abrégé les raisons de l'Ecrivain Bollandiste, & nous placerons en forme de Notes, celles de M. l'Abbé Lebeuf*, obser-

* Elles seront tirées d'un MS. que cet Académicien nous a communiqué.

vant de laiſſer la déciſion totale aux Lecteurs, ſuppoſé toutefois qu'il s'en trouve à qui ces matières puiſſent paroître intéreſſantes.

Il y a, ſur l'Evêque S. Amé, une eſpéce de Notice, dans la Vie de ſainte Richtrude, compoſée par Hucbald ou Hucbaud, Moine de S. Amand au VIII[e] ou IX[e] ſiécle. C'eſt conſtamment le plus ancien Auteur qui ait parlé de S. Amé, dont l'Epoque & l'Epiſcopat doivent être fixés vers la fin du VII[e] ſiécle, lorſque Thierry III régnoit en Bourgogne & en Neuſtrie. L'ouvrage d'Hucbaud a été donné au Public par D. Mabillon, d'après un Mſ. de Marchienne: ce morceau eſt dans le II[e] Tome des Actes des Saints de l'Ordre de S.

---

nous n'expliquions pas ſuffiſamment ſes penſées, il ſeroit toujours bien le maître de donner au Public tous les détails de ſon MS.

Benoît. On y lit que S. Amé a été Evêque de Sion, *Ad Episcopatum Urbis Sidunensium sublimatum fuisse.* Mais le sçavant Bénédictin avertit en marge qu'il faut lire *Senonensium* à la place de *Sidunensium.* A la vérité, lorsqu'il composa, dans la suite, les Annales de son Ordre, il remit S. Amé parmi les Evêques de Sion * ; conformément, dit-il, à ce que portent les *Catalogues rendus publics*, & au texte contenu dans la Légende de sainte Richtrude, composée par Hucbaud.

* Le sentiment du P. Mabillon écrivant ses Annales en 1703 paroît devoir l'emporter sur l'opinion qu'il avoit en 1669, lorsqu'il donnoit ses Actes des saints Bénédictins. Car dans un Ouvrage postérieur on est censé dire les choses avec plus de réflexion & de maturité. Il semble donc qu'il faut plûtôt croire ce docte Auteur quand, à la suite d'Hucbaud, il fait S. Amé, Evêque de Sion, que quand il corrige Hucbaud pour faire le même S. Amé, Evêque de Sens.

Mais 1°. Quels sont-ils ces Catalogues ? On trouve un S. Amé, Evêque de Sion dans une Liste d'Evêques de ce Siége, dressée par François Augustin ; dans la Prosopographie de Pantaléon ; dans la Suisse sacrée d'Henri Murer : & chacun de ces Auteurs varie pour le temps de la vie & de l'Episcopat de S. Amé. Le premier l'indique à l'année 670 ; le second dit que S. Amé florissoit vers l'an 650 ; le troisiéme, vers l'an 666 *. Cependant les Auteurs de la Gaule Chré-

* Pour que le P. Mabillon fût autorisé à citer *les Catalogues rendus publics*, il lui suffisoit, ce semble, qu'il eût trouvé S. Amé placé au nombre des Evêques de Sion par François Augustin, par Pantaleon, par Henri Murer, & par Bucelin en son Livre intitulé, *Germania Sacra*. Les temps ausquels ces Auteurs rapportent l'Episcopat de S. Amé quadrent assez avec la Notice d'Huchaud, & ne s'éloignent pas trop du Régne de Thierry III.

tienne marquent que S. Amé, Abbé du Monaſtere d'Agaune ou S. Maurice, fut fait Evêque de Sion en 716 *. Riccioli penſe de même, & plus récemment encore Sébaſtien Briguet, Chanoine de l'Egliſe de Sion, conclut de deux Catalogues, appatemment mſſ. tirés de deux Châteaux qu'il nomme, que l'on doit fixer l'Epiſcopat de S. Amé à l'an 716, ſur la fin du Règne de Dagobert III. **

* A l'égard des Auteurs de la Gaule Chrétienne; on peut croire qu'ils ont placé S. Amé ſur le Siége de Sion vers l'an 716, pour remplir le vuide de plus de 60 ans, qui ſe ſeroit trouvé ſans cela dans le Catalogue des Evêques de Sion. Mais, quoiqu'il en ſoit de cette autorité, il eſt certain que les nouveaux Continuateurs de la Gaule Chrétienne ſuivront Hucbaud dans la fixation du temps & du Siége de S. Amé, Evêque de Sion; & qu'ils ne reconnoitront point ce S. Amé pour Evêque de Sens.

** Briguet a ſuivi le *Gallia Chriſtiana*, & il ne dit point de quelle antiquité ſont

Or, le S. Amé dont parle Hucbaud fut chassé de son Eglise par le Roi Thierry III, qui cessa de régner vers la fin du VII[e] siécle; par conséquent ce Saint n'est pas l'Evêque de Sion, nommé dans les Catalogues qu'on vient d'indiquer : ainsi ces Catalogues ne prouvent point que ce Saint ait été plûtôt Evêque de Sion que de Sens; ils laissent même dans leur entier toutes les raisons qui donnent à l'Eglise de Sens ce S. Amé pour Evêque : une des principales, entre ces raisons, est que tous les Catalogues des Evêques de Sens portent un S. Amé *. Mais en revenant à Hucbaud, on observe,

les Catalogues tirés de ces deux Châteaux : cette derniere condition seroit néanmoins nécessaire pour balancer l'autorité d'Hucbaud ; à plus forte raison, pour la détruire.

* Voici une proposition qui peut être contredite par des faits bien positifs.

2°. Que le mot qui se lit dans la Légende de sainte Richtrude, *ad Episcopatum Urbis Sidunensium sublimatum fuisse*, ne force pas le Lecteur à reconnoître un saint Amé pour Evêque de Sion.

1°. Dans l'Abbaye de S. Vandrille, il y a un Catalogue des Evêques de Sens d'une Ecriture du X siécle, on n'y voit point de S. Amé (M. Lebeuf a vû ce Catalogue en 1746). 2°. On conserve dans la Bibliothèque du Vatican un second Catalogue des mêmes Evêques de Sens aussi écrit au X Siécle: & le nom d'*Amatus* ne se trouve point non plus dans ce Catalogue. On conçoit qu'en pareille matière les plus anciens monumens sont les plus estimables & les plus dignes de faire foi. Or, tous les Catalogues que l'Auteur Bollandiste peut avoir vûs, ne sont vraisemblablement que du XIII, du XIV & du XV siécle. La Chronique de S. Marien est plus ancienne, & a quelque autorité; mais elle place S. Amé, Evêque de Sens, après S. Loup mort dès l'an 628. Comment cela pourroit il s'accorder avec le Règne de Thierry III?

En effet, il est très-probable que le Mf. de Marchienne a été corrompu dans ce terme *Sidunensium*; il y a toute apparence qu'il y avoit originairement *Senonensium* *, puisque les autres Légendaires ou Biographes ; postérieurs à Hucbaud, ont mis *Senonensium* dans

* S'il y a de l'altération dans les Mss. il est plus à croire qu'elle se trouve dans ceux où l'on lit *Senonensium ; car il étoit* naturel que des Copistes *ignorans* substituassent un Siége bien célèbre, tel que celui de *Sens*, à un autre plus obscur tel que celui de *Sion*. Ces Copistes rencontrant *Sidunensium* dans le Mf. d'Hucbaud, & ne sachant quel étoit cet Evêché, qui n'est encore aujourd'hui que Suffragant de Tarentaise, auront mis à la place *Senonensium*, pour exprimer une Métropole qui leur étoit très-connue. Encore une fois cela est naturel; mais cette altération une fois faite aura passé dans les autres Mss. ou plûtôt dans quelques-uns d'entr'eux; car celui dont le P. Mabillon s'est servi conserve encore *Sidunensium*.

leurs Ecrits, non *Sidunensium* : preuve assez claire qu'ils avoient lû de cette façon dans l'Ouvrage d'Hucbaud, & que de leur temps on regardoit saint Amé comme ayant été Evêque de *Sens*, non de *Sion*. On cite en cet endroit d'autres Mss. de la vie de sainte Richtrude & une Légende de sainte Eusébie, fille de cette Sainte, où il est marqué positivement que S. Amé avoit été élevé sur le Siége Episcopal de Sens ; on y ajoute le torrent des Auteurs qui ont eu occasion de parler des faits contenus dans la Vie de ce Saint, comme de son exil à Péronne * ; de sa mort

* Ce Saint fut exilé par le Roi Thierry III. S'il a été Evêque de Sens, il faut qu'on lui trouve, sous ce même Roi, une place dans les Catalogues des Prélats qui ont gouverné cette Eglise ; mais il ne s'en trouve point : tout l'espace est rempli par deux Evêques, S Emmon & Landebert. L'Auteur Bollandiste fait

dans le Monastère de Bruel ; de la translation de ses Reliques à Douay. Tel est l'Abrégé des rai-

---

succéder S. Amé à Emmon mort, selon lui, en 670. Mais Odoran, Moine de Sens & le plus ancien qui parle de la mort d'Emmon, la fixe à l'an 675. (Voy. Duchesne, T. 2. p. 636.) Après Emmon, on trouve Landebert qui en 678 assista à un Concile tenu dans un lieu appellé *Morlacum*, contre un Evêque d'Embrun nommé Chramlin. (Voy. D. Mabill. *De Re Diplom*. p. 469. & D. Bouquet T. IV. p. 658. Mais ce dernier marque le Concile de *Morlacum* ou *Marlacum* à l'an 677.) Or, Landebert auroit-il été choisi pour être un des Juges de Chramlin, si lui-même avoit été intrus à la place de S. Amé ?

Il y a bien de l'apparence qu'on a confondu ce prétendu S. Amé, Evêque de Sens, avec saint Emmon ou Emme Evêque du même Siége. La ressemblance des noms a pu causer l'erreur : il faut remarquer de plus que les Ecrivains qui ont parlé d'un saint Amé, Evêque de Sens, exilé par le Roi Thierry, ne commencent qu'au XII siécle : ce qui

ſons du docte Bollandiſte. Si nous en oublions ou affoibliſſons quelques-unes, on peut recourir à l'Ouvrage même : nous croyons en avoir trop dit pour le commun de nos Lecteurs.

---

rend leur autorité très-inférieure à celle d'Hucbaud, & des anciens Catalogues de l'Egliſe de Sens.

Feu M. l'Archevêque de Sens, perſuadé par quelques-unes des raiſons qui ſe trouvent détaillées dans ces Notes, a ordonné qu'on omît ſaint Amé dans le Catalogue de ſes Prédéceſſeurs. Ce Catalogue eſt actuellement gravé en marbre dans le Sanctuaire de l'Egliſe de Sens.

ARTICLE LXIII.

***NOUVELLES OBSERVATIONS**, concernant les dernières connoissances venues de Russie, qui confirment les vûes indiquées dans les* Considérations Géographiques, &c. *sur le voisinage de l'Amérique & de l'Asie, séparées uniquement par un long détroit, & sur la grande Presqu'Isle supposée; présentées à l'Académie des Sciences.* Par Ph. Buache, *le 24 Novembre MDCCLIII.*

CECI est une espéce de Supplément ou de Complément aux *Considérations Géographiques* de M. Buache : Ouvrage dont nous avons rendu compte au mois de Novembre 1753. Ce qui engage l'Auteur à revenir sur cette

matière, c'est un Ecrit imprimé à Berlin, traduit en François de l'Original Russe, & portant pour titre; *Lettre d'un Officier de la Marine de Russie à un Seigneur de la Cour de Russie.* M. Buache condamne assez clairement, quoiqu'en termes indirects, la partie de cet Ecrit qui est trop contentieuse, qui l'est même au point de pouvoir passer pour une Satyre. Après cet avis donné en très-peu de mots, il profite du reste de l'Ouvrage, pour faire voir quatre choses; que nous allons aussi indiquer. Mais d'abord nous prions le Lecteur de se rappeller les fameuses découvertes faites à l'Est de la Sibérie, par les Navigateurs Russes; de songer aux Cartes de MM. de Lisle & Buache sur ces intéressants objets; de ne point oublier ce qu'on a dit pour & contre la relation de l'Amiral Espagnol de Fonte. Tous ces points

ſont traités ou annoncés du moins dans nos Mémoires : il nous ſeroit difficile de reprendre la matière dès ſon origine : nous croyons parler aux gens inſtruits.

1°. Un Article capital, dans les *Conſidérations Géographiques* de M. Buache, étoit le rapport de l'Aſie avec l'Amérique, comme voiſines l'une de l'autre & ſéparées par un long détroit, dont l'eſpace le moins large eſt ſous le Cercle Polaire. Or, ce voiſinage ſi bien marqué dans la Carte préſentée à l'Académie par notre célèbre Géographe, eſt affirmé de nouveau & confirmé dans la Lettre de l'Officier Ruſſe dont voici les termes : *Au Nord, l'Aſie doit être liée à l'Amérique par une ſuite de Montagnes & de Mers de peu de profondeur.* Cet aveu de la part d'un Ecrivain nullement prévenu en faveur de M. de Liſle, qui le premier nous a donné ces connoiſſances,

ſances, doit être d'un grand poids. On verra bientôt que cet Officier Ruſſe parle comme témoin oculaire des découvertes faites par les Navigateurs de ſa Nation; & ce que M. Buache tranſcrit ici de la Lettre du même Officier paroîtra, dans quelques-unes de nos citations, extrêmement digne de la curioſité du Lecteur.

2°. M. Buache a eu l'avantage de bien marquer dans ſa Carte, & de bien prouver dans ſes *Conſidérations Géographiques*, l'exiſtence d'une grande preſqu'Iſle du Continent de l'Amérique, laquelle s'avance vers le Kamtchatka, ne laiſſant qu'un détroit d'aſſez petite étendue entre elle & la Tartarie ou Sibérie. Nous diſons que M. Buache a eu de l'*avantage* en ce point, parce qu'il eſt le ſeul, parmi nous, qui ait inſiſté ſur cette preſqu'Iſle, qui ſçait combinée avec toutes les connoiſſances

qu'il a pû recueillir de plusieurs Relations, Cartes, Mémoires, &c. On peut relire à ce sujet l'Article second de ses Considérations. Ici, c'est-à-dire, dans les *Nouvelles observations* dont nous donnons l'Analyse, il montre que la Lettre de l'Officier Russe lui est totalement favorable. *Rien de plus vrai* (dit ce Navigateur) *que les indices d'une terre voisine à l'orient du Kamtchatka.* Et tout de suite il fait entendre que cette terre est fort prolongée ; mais ce que le même Officier ajoute, *qu'on y a fait peu d'attention*, est contredit par la Carte & par les *Considérations* de M. Buache. Nous renvoyons le Lecteur à ces deux pièces.

3°. La Lettre Russienne fait deux Critiques sur deux objets qui touchent la Carte de M. Buache. Il s'agit 1° d'une grande terre placée dans cette Carte au Nord de

la Sibérie, & bien au-delà du Cercle Polaire. L'Officier Russe dit que probablement on n'en a fait mention que d'après les Gazettes de Pétersbourg. A quoi notre Auteur répond qu'il a été instruit de ce qui regarde cette Terre par un Ecrit ou Note de M. Kirilow, Sécrétaire du Sénat de Russie. Cet endroit est à lire, ainsi que la page 12 des *Considérations*, à laquelle M. Buache renvoye. La seconde Critique roule sur la Terre de Gama & l'Isle d'Iéso, dont l'Officier Moscovite nie l'existence. Mais on lui promet ici un Mémoire particulier qui pourra terminer les contestations nées à ce sujet. Nous osons bien prier M. Buache de ne pas trop differer l'accomplissement de sa promesse.

4°. Dans une matiére comme celle-ci, l'Amiral de Fonte ne doit point être oublié. Sa Relation éprouve des difficultés de la part du

Russe, Auteur de la Lettre. Mais, reprend M. Buache, *Il n'infirme en rien la manière dont je l'ai présentée* (cette Relation) *& après ses aveux, je me crois encore plus fort que je n'étois, lorsque j'ai fait voir l'accord que cette Relation avoit en général avec tout ce qu'on connoissoit d'ailleurs, surtout avec les découvertes des Russes.*

Notre Auteur (M. Buache) finit en observant que le parti qu'a pris l'Officier Russe de *s'inscrire* en faux contre la Relation de l'Amiral Espagnol, pourroit être un effet de la Politique Russienne, d'autant plus que l'Auteur de la Lettre désire qu'on donne à ces *vastes Régions*, à l'Est de la Sibérie, le nom de *Nouvelle Russie;* sans doute comme ayant été découvertes par les Russes.

L'observation de M. Buache est judicieuse. Nous avons, comme pour la confirmer, un trait pa-

reil de la Politique Angloise dans les Remarques publiées, l'an passé, par M. Green sur ses Cartes de l'Amérique. Ce Géographe prétend qu'aucun Espagnol n'a été au Nord de la Californie avant François Drake, qui en 1578 aborda au 38^{e} Dégré de latitude, prit possession du Pays au nom de la Reine d'Angleterre, & le nomma *Nouvelle Albion.* M. Green accuse tout de suite de fausseté le voyage que Cabrillo fit en 1542, par ordre du Viceroi du Mexique, jusqu'au 44^{e} dégré, comme le dit Laët, qui a donné l'abrégé de sa Relation. C'est avec les mêmes vûes de Politique que M. Green révoque en doute le voyage de Fuca en 1592 & celui de l'Amiral de Fonte.

Par rapport à ce dernier, nous ferons aussi une remarque. Le Géographe Anglois veut que, s'il y a quelque chose de vrai dans la Rela-

tion de cet Amiral, l'entrée de la riviere de Los Reyes, soit au 53^e dégré de latitude, & non à 63, comme le met la Carte présentée à l'Académie en 1750 par MM. de Lisle & Buache. Cette même objection a été rebattue depuis en différens Ecrits : mais on devroit faire attention au texte de la Relation même, qui marque, dans la route de l'Amiral de Fonte, *456 lieues Nord-Nord-Ouest depuis le Cap Blanc* de la Californie, *jusqu'à la Rivière de Los Reyes* : ce nombre de lieues & le gisement du Cap Blanc par le 43^e dégré, semblent exiger qu'on mette la rivière de Los Reyes bien au-delà du 53^e dégré. Il faut revoir, dans les *Considerations* de M. Buache, comment il rend raison du Mémoire de l'Amiral de Fonte ; comment il concilie les 53 dégrés, dont parle ce Mémoire, non avec la Rivière de Los Reyes, mais avec la cessation

du vent frais qui tomba, selon la Relation, quand l'Amiral de Fonte fut parvenu à cette latitude, &c.

Nous voulons dire présentement quelque chose des particularités contenues dans la Lettre de l'Officier Moscovite. M. Buache nous donne l'Extrait de cette Lettre à la fin de son Mémoire ; & voici les points principaux qu'on y remarque.

Les Capitaines Russes, Béering & Tschirikow, partirent le 4 Juin 1741 du Port d'Avatscha, situé au Midi de Kamtchatka. Chacun d'eux commandoit un Vaisseau de guerre bien armé & bien muni de provisions : ils devoient faire route ensemble pour se secourir mutuellement ; & d'abord, ils entreprirent de rechercher la terre de D. Juan de Gama vers le Sud-Est ; mais ils n'en trouvèrent aucun vestige ; & la tempête, les brouil-

lards les obligèrent de se séparer. Cependant comme leurs instructions étoient aussi, & principalement même, pour la découverte de l'Amérique, ils remontèrent vers le Nord-Est, & chacun d'eux atteignit les côtes du Continent. L'Amiral Beering & son Equipage comptèrent s'être éloignés d'Avatscha, d'environ 500 lieues de Hollande : ils naviguoient entre des Isles, & dans des parages *très-*dangereux. Des Sauvages du Pays se présentèrent dans de petits canots, & toutes les nuits on voyoit des feux allumés sur la côte. On tenoit l'Amérique, mais la difficulté étoit d'y aborder & d'y faire un Etablissement. Comme les vivres & les gens de l'équipage diminuoient à vûe d'œil, on fut tenté d'hyverner sur cette côte ; cependant on conclut à faire des efforts pour retourner à Avatscha : on étoit en route, on s'avançoit

vers ce port, lorſque le 5 Novembre, on échoua dans une Iſle déſerte, qui fut appellée *Iſle Beering* du nom de l'Officier qui commandoit. Ce Capitaine voyant ſon vaiſſeau briſé, la plûpart de ſes gens morts de miſère, & le ſuccès de l'entrepriſe totalement manqué, ſe laiſſa vaincre par la triſteſſe, & périt dans ce lieu ſauvage.

» Pour nous autres jeunes gens » (continue la Relation) nous » réſiſtâmes avec fermeté, & nous » mîmes en devoir de jouir encore » de la vie, & de tirer tout le parti » poſſible de notre priſon. Avant » nous l'Iſle de Beering n'avoit été » que la retraite des Bêtes Mari- » nes qui y viennent reſpirer l'air, » s'accoupler & faire leurs petits. » Nous pouvions dans les commen- » cemens conſidérer ces Animaux » de fort près, ſans qu'ils priſſent » l'épouvante. Ce ne fut qu'après » en avoir vû tomber pluſieurs

» d'entr'eux à nos coups de fu
» qu'ils s'enfuirent à notre appr
» che. Nous en tuâmes un gran
» nombre tant pour notre nourri
» ture que pour leurs peaux ; &
» ce fut par cette précieuse dé-
» pouille, que de magnifiques Ca-
» stors nous dédommagèrent en
» quelque manière de nos souffran-
» ces. A l'approche du Printems
» de l'année suivante (1742 *)
» des débris de notre Vaisseau,
» nous bâtîmes une grande cha-
» loupe couverte, fournie d'ancres
» & de voiles en état de soutenir la
» mer, s'il ne survenoit point
» d'orages. Dans cette Chaloupe,
» nous nous confiâmes à la Mer
» & à la Providence le 17 d'Août
» 1742. Après neuf jours de Na-
» vigation fort beaux & fort cal-
» mes, nous arrivâmes heureuse-

* Il y a 1741. dans l'Imprimé ; mais il faut évidemment 1742.

» ment le 26 au Port d'Avatscha, » rendant graces au Tout-puissant » qui nous avoit secourus en de si » pressants périls, & pénétrés d'une » reconnoissance que le temps n'ef» facera pas. «

La Relation expose ensuite ce qui arriva au Capitaine Tschirikow, après que la tempête l'eût séparé de M. Beering. » On par» vint le 15 Juillet (1741) à la » vûe d'une terre dont le rivage » étoit défendu par des rochers es» carpés. Le Capitaine, au bout de » trois jours, envoya le Pilote De» mentiew avec dix hommes d'équi» page pour reconnoître le pays. » Dementiew ne revint pas, ni au» cun de ceux qu'on lui avoit asso» ciés. Cet homme mérita nos lar» mes ; il étoit d'une famille re» commandable ; jeune, bien fait, » vertueux ; expert dans son Art, » & zélé pour sa Patrie. Six jours » après, M. Tschirikow envoya

» encore quatre hommes, qui ne
» revinrent pas plus que les pre-
» miers. Tout le temps que nous
» attendîmes nos gens, nous vî-
» mes constamment une fumée
» sur le rivage. Le lendemain
» après que nos quatre hommes
» furent partis, deux Sauvages,
» dans deux différents Canots,
» vinrent de l'endroit où nos gens
» étoient abordés ; & quand ils se
» furent assez approchés pour se
» faire entendre, ils se mirent à
» crier *Agai*, *agai*; puis ils s'en
» retournèrent. M. Tschirikow ne
» sçut qu'en penser. Désesperant
» de voir les siens, & n'ayant plus
» de batteaux de reste pour en-
» voyer à terre, il se résolut le 27
» Juillet à quitter ce lieu, & à
» s'en retourner à Kamtchatka.
» Durant l'espace de 100 milles,
» il ne perdit pas la terre de vûe ;
» il lutta souvent contre les vents
» contraires, & fut inquiété par

» les brouillards.... Il eut l'appa-
» rition de 21 Canots de cuir, cha-
» cun avec un homme, mais ce fut
» tout, il ne put lier aucune con-
» verſation. Le manque d'eau fraî-
» che & le ſcorbut lui enlevèrent
» beaucoup de monde, entr'au-
» tres, deux Lieutenants & M.
» de Liſle de la Croyère qui étoit
» ſur ce Vaiſſeau.

Ainſi tranſcrivons-nous preſque tout cet Extrait, qui eſt curieux, quoique d'un ſtyle quelquefois un peu étranger. C'eſt la traduction, faite en Pruſſe, de l'Original Ruſſien. Le Lecteur pourra comparer les particularités qu'on raconte ici avec la Relation publiée, l'an paſſé, par M. de Liſle. Nous en avons auſſi rendu compte en Novembre 1753.

ARTICLE LXIV.

*LETTRE A M*** SUR L'UTILITÉ de la Langue Hébraïque par rapport aux Belles-Lettres.* *

VOus me demandez, Monsieur, de quelle utilité peut être la connoissance de la *Langue Hébraïque* à un homme de Lettres. Il vous semble que cette connoissance ne regarde au plus qu'un Théologien; & qu'elle ne peut mener loin en fait d'Histoire, d'Antiquités & de tout ce qu'on appel-

* Cette Lettre est du R. P. Ollivier, Prêtre de l'Oratoire. Nous croyons faire plaisir au Public, en l'adoptant dans nos Mémoires. Nous avons du même Auteur une sçavante *Dissertation sur l'ancienne Prononciation de l'Hébreu.* Elle paroîtra dans un autre Journal.

le Littérature profane. En effet, ajoutez-vous, il ne s'agit ici que de la connoiſſance d'un ſeul Livre : le Peuple dont on y lit l'Hiſtoire, eſt un peuple reſſerré dans un petit coin de la terre, ſans commerce avec les autres Nations. On y voit peu de Guerriers, de Sçavans, de Politiques, point de fondations d'Empires, point de Colonies, très-peu de conquêtes : quel eſt donc le but de cette Etude ?

Ainſi raiſonne le préjugé, permettez-moi de vous le dire, M. ſans vous bleſſer. Ce défaut eſt plus pardonnable que celui de certaines perſonnes qui appréhendent quelquefois de voir de trop-près la vérité. Je vais donc tâcher de vous montrer que ce peuple, ſi peu conſidérable en apparence, eſt la ſource de tout ; que c'eſt à ſes monumens divins, à l'Original ſacré principalement qu'il faut remonter en

dernière Analyse, pour apprendre l'origine des Peuples, des Langues, de l'Idolâtrie, de la Fable, enfin tout ce que l'Histoire a de plus ancien & de plus intéressant.

Pour commencer par l'origine des Peuples, quels paradoxes n'a-t-on pas avancés de nos jours sur cette matière, dans l'intention d'enlever cette antiquité au Peuple de Dieu ! On voit au fond quel avantage c'est pour une *Religion*, pour un Peuple, pour des Monumens historiques d'être les plus anciens qu'il y ait au monde. Aussi n'a-t-on rien omis pour affoiblir ces titres de vérité. (1)

On a voulu d'abord transporter cette Antiquité aux Egyptiens, & on s'est épuisé à chercher quelques monumens pour la leur con-

(1) *Id est verum quodcumque primum.* Tertul. adverf. Prax.

firmer. A quoi ont abouti toutes ces recherches? A des bruits vagues dont le résultat étoit que les Egyptiens se disoient le premier Peuple de la terre; que les Dieux d'abord & ensuite les Demi-Dieux les avoient gouvernés vingt-mille ans. En étoient-ils bien persuadés eux-mêmes? Pas plus, vraisemblablement, que les Anglois le sont maintenant qu'ils descendent du Brutus des Troyens.

Après les Egyptiens sont venus les Grecs. Les Athéniens, par exemple, se vantoient d'avoir été produits au même instant que le Soleil, & d'être sortis du sol même qu'ils habitoient. Ici les fables & les absurdités se font sentir.

On se tourne maintenant du côté des Chinois. Sera-t-on plus heureux? Les Historiens Chinois avouent eux-mêmes que tous leurs Livres furent consumés environ

deux cents cinquante ans avant J. C. (2) à l'exception de ceux qui traitoient d'Agriculture, de Médecine & de Divination. Il est vrai que, peu d'années après, on tâcha de recouvrer ce qui étoit échappé à l'incendie général ; mais on ne put trouver presqu'aucun ouvrage entier, suivant le témoignage des mêmes Historiens ; & , malgré le soin qu'on prit d'en recueillir les débris, (3) un Sçavant *de nos jours*, Critique judicieux, *nous dit* que les temps historiques des Chinois remontent bien moins haut que ceux des Egyptiens & des Chaldéens.

Quelle satisfaction n'est-ce pas pour un homme de Lettres, amateur du vrai, de voir la plus sévère

(2) Sous l'Empereur Tsine Tchi Hoamti Mémoires de l'Académ. des Inscript Tom. X. pag. 381.)

(3) M. Freret. ibid. pag. 402.

critique rendre hommage à l'antiquité de nos monumens sacrés ! Mais cette satisfaction est bien plus grande, lorsqu'il peut lui-même consulter ces monumens dans leur source. Il y découvre les preuves les plus palpables de l'origine des premiers peuples ; parce que les noms des Pays & de leurs Fondateurs y sont presque toujours les mêmes, sans y être travestis comme ils le sont ordinairement dans des versions.

Ainsi dans les Ioniens, nom commun autrefois à tous les Grecs, il voit sensiblement *Javan*, fils de Japhet (4) ; dans *Céthim*, nom de plusieurs Peuples Occidentaux, il voit Céthim, fils de Javan ; dans *Mésraïm*, nom de l'Egypte chez les Orientaux, il voit Mésraïm, fils de Cham ; dans les *Chananéens*, Chanaan &c. ainsi de quantité d'au-

(4) Gén. X. 2 &c.

tres, dont les noms se sont conservés des milliers d'années, pour être un monument vivant de l'origine des premiers Peuples. Qu'on demande, disoit S. Augustin (5), aux Paysans des environs d'Hippone, ce qu'ils sont ; ils répondent *Chanani*. Ce nom (Hebr. & Phénicien) n'avoit point changé chez eux depuis près de dix-huit siécles. Il n'y a pas jusqu'à des noms de peuples encore usités parmi nous, qui ne viennent de la Langue primitive. La Grande-Bretagne en est une preuve sensible, ce nom étant composé de deux mots (Phéniciens ou Hébr.) qui signifient *Champ d'étain* (6), nom que lui donnèrent les Phéniciens : & une preuve que l'étymologie

(5) Exposit. Epist. ad Rom.

(6) On sçait le Commerce immense qu'en faisoient ces Peuples avec les Phéniciens.

n'eſt point arbitraire, c'eſt qu'elle eſt la même dans les Langues Grecque & Latine. On pourroit citer bien des exemples ſemblables.

Perſonne n'ignore que c'eſt à la lumière du Texte primitif que le ſçavant Bochart a découvert l'origine de quantité de peuples dont on avoit preſqu'entiérement perdu la trace. Il les a tirés comme du néant, dans ſon *Canaan* & dans ſon *Phaleg*. Il nous a fait voir des Colonies Phéniciennes en Chypre, en Cilicie, dans l'Iſle de Crete, dans la plûpart des Iſles Cyclades, dans la Grèce, dans l'Afrique, dans la Sicile, dans la Sardaigne, en Eſpagne, en Gaule, & même juſqu'aux extrêmités de la Grande-Bretagne; il nous a appris en outre pluſieurs antiquités très-curieuſes qui n'étoient preſque plus connues, & il a convaincu le monde Littéraire que la ſcience de nos

Originaux divins (7) s'étend presqu'aussi loin sur la Littérature profane que sur la sacrée. Aussi faut-il avouer que la plûpart de ceux qui ont été le plus avant dans cette science, poroissent avoir été les plus versés dans l'Histoire profane (8) & dans l'Antiquité.

Outre l'origine des Peuples, matière déja si intéressante par elle-même, on découvre encore dans la même source, *l'origine* des Langues. L'antiquité d'une Langue, comme on sçait, annonce ordinairement l'antiquité du Peuple qui la parle. Ces deux preuves se soutiennent & se prêtent du jour. Aussi a-t-on tenté quelquefois d'enlever cet avan-

(7) On retrouve la Langue Phénicienne dans l'Hébr.

(8) Huet, Bochart, Grotius, Possevin, Tournemine, &c.

rage à nos monumens sacrés ; mais ces efforts n'ont servi qu'à mettre la vérité dans un plus beau jour : plus on a cherché, discuté, examiné, plus on s'est convaincu que la Langue Hébraïque étoit la Mère de toutes les autres. On les voit naître de son sein comme le ruisseau de sa source, on les suit de l'œil, on apperçoit leurs changemens, d'abord presqu'insensibles, ensuite un peu plus considérables. L'embarras, à l'égard des plus anciennes, c'est de les distinguer quelquefois de leur origine, tant elles lui ressemblent. Cette ressemblance même a fait croire, à quelques Sçavans, (9) que l'Hébreu tiroit son origine de l'ancien Chaldéen. Mais cette prétention est évidemment détruite par plusieurs noms propres

(9) Grotius in Gen. II. & in notis ad Libr. I. de Verit. Relig. Chr.

de l'Original divin, qu'on appelle significatifs, c'est-à-dire, qui font allusion à des faits, à des circonstances particulières, lesquels ne subsistent que dans la Langue Hébraïque (10). Cette preuve est si convainquante, aux yeux de quiconque est un peu au fait de la Langue, que personne ne s'est avisé de la combattre.

Ainsi les plus anciennes Langues viennent manifestement de l'Hébreu; & sans parler *ici du* Grec, ni du Latin, où l'on trouve un si grand nombre de mots qui réclament évidemment cette origine, la plûpart des Langues vivantes, le François entr'autres, en ont quantité qui portent la même livrée. On ne croiroit peut-être pas que le mot d'*Ambassadeur* est presqu'entièrement le mê-

(10) Walton de Linguæ Hebr. antiquitate.

me

me dans l'Original sacré. Il n'y a pas jusqu'à certaines façons de parler usitées parmi nous, dont on ne trouve l'explication dans l'Hébreu ou dans les Langues attenantes. *Echec & Mat* (11), par exemple, au jeu d'Echecs, ne veut point dire, comme plusieurs s'imaginent, *le Roi est pris*, mais, *le Roi est mort.* Il est étonnant que le sçavant M. Freret lui-même s'y soit trompé (12). Mais laissons le petit détail pour venir à quelque chose de plus sérieux.

Un objet bien intéressant encore pour un homme de Lettres, c'est l'origine de l'Idolâtrie,

(11) On devroit dire proprement *Echec-Mat*, du Persan *Shah* qui veut dire *Roi*, & *Mat* mort, presqu'en toutes les Langues Orientales. (Texeira, in Hist. Reg. Pers. Lib. I. Ch. 35. pag. 190.)

(12) Mémoir. des Inscript. Tom. V. pag. 255.

On a tâché plusieurs fois de résoudre cette importante question, en faisant les plus beaux raisonnemens du monde sur la crédulité des Peuples, sur l'amour du merveilleux, la corruption du cœur, l'équivoque des symboles &c.(13): tout cela peut plaire à l'esprit, mais ce sont les faits qui l'éclairent & le fixent. Essayons d'en rapporter quelques-uns.

N'est-ce pas une chose *bien remarquable*, qu'on *retrouve chez* les Payens (les Phéniciens surtout) les mêmes noms pour désigner leurs principales Divinités, qui sont employés dans l'Original divin, pour désigner le vrai Dieu ? *Adonis* étoit la principale Divinité des Phéniciens : le même nom est attribué au vrai Dieu une infinité de fois, dans l'Original sacré. *Jupiter* étoit adoré à Thèbes

(13) M. Pluche, Hist. du Ciel.

ſous le nom d'*Elien* : c'eſt auſſi le nom du vrai Dieu très-uſité dans le Texte primitif. Le ſoleil adoré chez tant de Peuples, comme la plus parfaite image de la Divinité, n'a pas non plus d'autre origine en Grec. Il eſt parlé, dans Saint Irenée (14) & dans Saint Epiphane, de pluſieurs Sectes, qui mettoient à la tête de leurs grandes Divinités celles qu'ils appelloient *Idho*. Or, c'eſt le nom le plus grand, le plus ſaint & le plus ſpécialement attribué à Dieu dans l'Original divin. Un Auteur Payen & très-digne de foi (15) met au rang des grandes, des principales Divinités, celles qu'il appelle *Eloeim*. C'eſt encore un nom employé mille fois dans le Texte primitif pour ſignifier le vrai Dieu.

(14) Iren. Lib. 1 cap. 34.
(15) Sanchoniaton chez Euſèbe.

Or, sans prendre tant de circuits, comme on fait ordinairement, ne semble-t-il pas qu'on touche ici au doigt la véritable origine de l'Idolâtrie ? N'est-il pas visible à quiconque réfléchit un peu sur ces faits, que les premiers Idolâtres ne firent d'abord que transporter les noms du vrai Dieu à des Etres que leur imagination ou leurs passions y avoient substitués ? Aaron lui-même, quand il eut fait le Veau d'or *à la prière* des Israélites, ne leur dit-il pas : *Voilà le Dieu qui vous a retiré de l'Egypte* (16), transportant ainsi au veau d'or le nom du vrai Dieu ? D'ailleurs s'il s'agit de raisonner, y a-t-il rien de plus aisé à concevoir, qu'un peuple grossier, charnel, esclave des sens, substitue à l'idée d'un Dieu spirituel, celle

(16) Il me semble que c'est ainsi qu'il faut traduire.

d'un Dieu matériel, bien plus aisé pour lui à se figurer ? La plus grande tentation que les Israëlites eussent à essuyer, de la part de leurs voisins, n'étoit-ce pas le reproche que ceux-ci leur faisoient de ne pouvoir montrer leur Dieu ? Il est donc clair que la Langue Hébraïque fournit au moins des ouvertures pour découvrir l'origine de l'Idolâtrie, matière peut-être plus importante qu'on ne pense, à cause des conséquences que je n'explique point ici, & qu'on entrevoit assez. Mais la Langue primitive donne encore des facilités pour trouver le nœud de certaines fables où l'on ne voit sans cela qu'un tissu d'extravagances & d'absurdités.

Y a-t-il rien de plus étonnant, par exemple, que la Fable des Argonautes ? Tout y est prodige. Jason, dans le dessein d'enlever la Toison d'or de la Colchide, fait

construire un vaisseau tel qu'on n'en a jamais vû. On donne à ce vaisseau un nom extraordinaire : avec cela, c'est un vaisseau qui parle. Je passe les aventures du voyage. Arrivés, ils trouvent que la Toison d'or est gardée par des Taureaux qui ont des pieds d'airain. Un Dragon furieux veille encore à la garde de ce précieux dépôt. Malgré tous ces *obstacles*, Jason enléve le trésor, *aidé de Médée*, fille du Roi de Colchos, à qui il avoit sçu plaire, & avec qui il s'enfuit.

Tout le merveilleux de cette Histoire s'évanouit à l'aide d'une certaine connoissance de la Langue Hébraïque, la même au fond que la Langue Phénicienne, en laquelle cette Histoire étoit racontée.

A la faveur de cette lumiére, le vaisseau Argo n'est autre chose qu'un *Vaisseau long*. Outre la si-

gnification du mot, quantité d'Historiens nous apprennent que ce fut le premier vaisseau long qu'on eût vû. Ce vaisseau parle : ceci n'est fondé que sur l'équivoque du mot qui signifie *Vaisseau* & *parler*. La Toison d'or, c'est un *riche Trésor* : le même mot signifie les deux. Les Taureaux qui gardoient le Trésor, c'étoit de *bons murs* : le mot Phénicien signifie *mur* & *Taureau*. Il est parlé de *Dragon* & *d'airain* : le même mot veut dire tout cela ; & en outre de bons outils avec lesquels le voleur aura sans doute percé les murs, ou bien encore une fausse clef avec laquelle il aura ouvert les portes d'airain, comme le rapporte un Historien (17).

Il y a quantité d'autres méprises semblables occasionnées par des équivoques de la Langue pri-

(17) Diodor. Liv. 4.

mitive entendue à demi par des gens grossiers. Europe, par exemple, est portée à travers les Mers sur un Taureau. Le même mot veut dire encore *Vaisseau* & *Taureau*. Il est parlé d'un fameux Temple de Rhodes, consacré à Jupiter Atabyrien, où il y avoit des *Taureaux d'airain* qui mugissoient quand il devoit arriver quelque malheur. Les deux mots Phéniciens ou Hébreux, veulent dire aussi *Chef des Augures*. Un oracle ordonne à Cadmus de suivre un Bœuf, & de bâtir une Ville où le Bœuf s'arrêtera. Le mot qui signifie *Bœuf* veut dire aussi un *Guide*, un *Conducteur*.

Toutes ces méprises sont d'autant plus vraisemblables que tout porte à croire que la plûpart des Histoires de ces premiers tems, étoient écrites en Phénicien. En effet les Phéniciens étoient, par leur commerce, le lien de toutes les

ıtions. Eux ſeuls, ſi vous en ex-
ɔtez peut-être (18) les Egyptiens,
ɔient l'eſprit cultivé & l'uſage
; Lettres. Ainſi, il n'eſt pas
'prenant que les Peuples avec
i ils commerçoient, priſſent
ıiſir à entendre narrer des gens
;énieux, polis & qui venoient
loin ; qu'ils s'informaſſent avec
idité de ce qu'ils avoient vû ou
pris dans leurs navigations; qu'ils
priaſſent même de temps en
nps de leur laiſſer par écrit quel-
es-unes de leurs Hiſtoires, qu'ils
:hoient enſuite de déchiffrer
mme ils pouvoient : il n'y a
n, dis-je, de ſurprenant dans
ıt ceci., & encore moins dans

(18) Je dis peut-être : car une Litté-
ure preſque toute myſtérieuſe & ſym-
lique, concentrée en grande partie
ns des Prêtres intéreſſés à entretenir
ȝnorance & la ſuperſtition du Peuple,
pouvoit naturellement s'étendre bien
in.

leurs fréquentes mépriſes, à l'égard d'une Langue qu'ils ne pouvoient apprendre méthodiquement, & qui d'ailleurs eſt plus ſuſceptible d'équivoques qu'aucune autre pour des gens peu au fait.

Je m'apperçois, Monſieur, que ma Lettre eſt un peu longue, & vous vous en êtes ſans doute apperçu avant moi. Cependant, combien reſte-t-il de choſes à *dire*! car enfin vous ſçavez qu'un homme de Lettres ſe pique auſſi d'éloquence & de poeſie: & quels modéles n'en trouve-t-on pas dans l'Ecriture, ſur-tout dans l'Original divin! Je ſuis heureux d'être obligé de finir: je ſuccomberois ſi j'entreprenois de vous en donner une idée; parce que cette idée, malgré tous mes ſoins, ſe trouveroit au-deſſous de celle que vous en avez. Je ſuis encore obligé d'omettre l'article de la Chrono-

logie, branche si considérable de la Littérature: heureusement vous sçavez aussi l'avantage qu'a l'original divin, de ce côté-là, sur tout ce qui nous reste de monumens anciens. Vous sçavez encore que des Ecrivains entêtés d'Antiquités profanes, & même des esprits forts, des esprits hardis & sçavans à la fois (19), ont été obligés, en mille circonstances, de revenir à cette Chronologie, & de lui rendre ainsi l'hommage le plus solemnel & le moins équivoque.

Je suis, &c.

---

(19) Le Chevalier Marsham.

ARTICLE LXV.

INSTITUTIONS MILITAIRES pour la Cavalerie & les Dragons. Par M. de la Porterie, Mestre de Camp de Dragons, Major du Régiment, Mestre-de-Camp-Général des Dragons. Vol. *in*-8° pp. 439. *A Paris, chez Hippolyte-Louis Guérin & Louis-François Delatour, &c. MDCCLIII.*

NOUS ne manquons pas d'excellens ouvrages sur les grandes opérations de la guerre & sur la discipline militaire ; & même en ce genre nos richesses augmentent tous les jours : beaucoup de nos Officiers Généraux étudient à fond leur métier ; ils en sçavent l'histoire & la théorie autant que l'exercice & la pratique.

D'ailleurs les exploits ſinguliers, les campagnes mémorables ont preſque toujours eu des Ecrivains habiles, qui dans la relation fidéle des événemens, n'ont pas oublié le détail des manœuvres. Souvent les Héros des ſiécles belliqueux, ont été les Hiſtoriens de leurs victoires; leurs Mémoires ſont des Ecoles où ces grands Maîtres donnent des leçons comme des exemples; on y apprend leur métier autant que leurs actions. Ce ſont-là peut-être les ſeuls Auteurs qui ſe font les hiſtoriens de leurs travaux, plutôt pour le progrès de leur art que pour la gloire de leur nom: ils parlent de leurs échecs avec tant de ſimplicité, & de leurs ſuccès avec tant de modeſtie, qu'on les croiroit déſintéreſſés, & indifférens à tout ce qu'ils en rapportent: leur ame a trop de nobleſſe pour manquer de ſincérité, & trop de droiture pour déguiſer la vérité.

auſſi ſont-ils les témoins qu'on récuſe le moins dans leur propre cauſe.

Mais pour revenir à ce zèle d'écrire ſur la guerre, nous voyons qu'il eſt plus que jamais allumé parmi nos Officiers : les dernières Campagnes qu'ils ont faites avec tant d'honneur, ont fourni à leurs obſervations une ample matière ; la paix leur donne le loiſir d'y réfléchir : ces réflexions, dans quelques-uns, ſe changent en études profondes, & le fruit de ces méditations, nous le recueillons dans les ouvrages qu'ils publient ſans ceſſe. Pour peu qu'une ſi louable émulation ſoit durable, les Livres écrits pour la perfection de l'Art Militaire, pourront bien-tôt former, dans nos Bibliothèques, une ſuite aſſez nombreuſe pour figurer avec les autres Facultés ; & la France aura, parmi ſes guerriers, autant d'émules des Xeno-

phons & des Césars, qu'elle a parmi ses Historiens, de rivaux de Thucydide & de Tite-Live.

Mais, encore une fois, & comme l'observe M. de la Porterie ; tous ces Mémoires que nous laissent nos sçavans Militaires, toutes ces pratiques qu'il nous enseignent, ne roulent que sur les grandes opérations de la Guerre, & sur la discipline de nos Armées. On y apprend plutôt à commander de nombreuses Troupes, à tracer un Camp, à règler des marches, à dresser un plan de bataille, qu'à choisir un Soldat & qu'à l'élever. L'Auteur de l'ouvrage que nous annonçons, a senti nos besoins dans cette partie, qui, pour être moins relevée, n'en est pas moins essentielle. Comme il sert dans la Cavalerie, c'est pour elle qu'il s'intéresse : les fonctions dont il est chargé, sont des *titres* incontestables de la con-

sidération qu'il s'est acquise, & de la capacité qui le rend si digne de son grade : le Livre qu'il publie en sera un monument durable. On y reconnoit un zéle plein d'ardeur & d'intelligence pour la perfection du service ; & ce génie d'instructions & de détails, qui, en s'occupant des plus grands objets, ne laisse aucun des moindres échapper à ses attentions, cet esprit de détail, dont le mérite est si précieux dans un Major, se montre à toutes les pages de ces *Institutions Militaires.*

Dans l'état & dans le service de notre Cavalerie, il n'y a que certains points généraux, dont la forme soit commune & invariable ; tout le reste est livré à une espéce de routine qui, dans tous les corps, n'est ni uniforme, ni constante : chaque Régiment a sa tradition, chaque Compagnie a ses usages arbitraires : on a beau

faire des Réglemens, & porter des Ordonnances, la force & l'esprit de la plûpart de ces Loix se plient au gré des Colonels & des Capitaines : dans l'entretien & dans l'éducation des Cavaliers & des Dragons, on ne déroge jamais aux intentions & aux volontés de ces Officiers. Mais sur quoi sont-elles reglées ces intentions, & ces volontés ? Est-ce toujours sur le zéle du meilleur service ? L'intérêt de l'Officier n'est-il jamais distingué du bien de sa troupe ? Ne cherche-t-on point à grossir le revenu qu'on en tire, aux dépens de l'entretien qu'on lui doit ? L'indolence ou la négligence d'un Capitaine, son caprice ou sa dureté, n'influent-ils pas quelquefois sur ses devoirs & par conséquent sur l'état de sa Compagnie ?

Quel remède pourroit-on opposer à des injustices ou à des re-

lâchemens si préjudiciables au service du Roi ? Il ne faut pas se flatter d'en imaginer aucun qui retranche tous les abus : mais parmi ceux dont on peut se promettre un heureux effet, un succès étendu, nous ne croyons pas qu'on puisse proposer rien de meilleur, rien de mieux assorti à tous les besoins que ces *Institutions Militaires* de M. de la Porterie. Qu'on parcoure seulement les XII. Chapitres, qui font la division de l'ouvrage, on verra jusqu'où l'Auteur a porté ses soins & ses observations.

Dans le premier Chapitre, il s'agit de la personne du Cavalier & du Dragon, & de leur habillement. D'abord on leur inspire de l'estime pour leur profession, on y lie la fortune & la gloire de leur nation, & on leur fait sentir que, si leur condition est *laborieuse* & *austère*, leur cœur doit être *animé*

par la gloire, soutenu par des distinctions & des privilèges, & encouragé par les récompenses qu'ils ont droit d'espérer de leurs services & de leur sagesse. Vegèce ne donne pas aux Soldats Romains, une moindre idée de leur profession : la force de l'Empire & la gloire du nom Romain dépendent (dit-il) du choix qu'on en fait, *in primâ delectorum examinatione consistunt :* leur emploi n'est pas peu important ; on ne doit pas en charger tout le monde indifféremment, *nec leve putetur hoc officium, aut passim quibuscumque mandandum.* Est-ce à une jeunesse sans mœurs & sans sentiment, qu'on doit confier la garde de nos Provinces, & le sort de nos armes ? N'est-ce pas l'honneur qui fait les bons Soldats ? *Honestas enim idoneum Militem reddit.*

Les XV. Articles de ce premier Chapitre roulent sur les qualités

du Cavalier & du Dragon, sur la propreté de ces Troupes, sur les manières qui leur sont propres, sur toutes les parties de leur habillement, sur la forme qu'elles doivent avoir; tout est déterminé selon les Ordonnances, ou selon la plus grande commodité du service, quand les Réglemens n'y ont pas pourvû. C'est-là l'esprit de toutes ces Institutions: une science & une expérience consommée des Loix & des usages Militaires, ont dicté à M. de la Porterie toutes les leçons & toutes les observations que sa plume trace à notre Cavalerie.

Dans le second Chapitre, il s'agit de l'*Armement* des Cavaliers & des Dragons, tel qu'il est réglé par les Ordonnances. » La » qualité, la forme, les propor- » tions des armes, leur destina- » tion à différentes espéces de » service, la manière de les por-

» ter avec plus ou moins de com-
» modités, sont (dit M. de la
» Porterie) des choses aussi essen-
» tielles que l'adresse à se servir
» de ces armes. « Aussi n'y a-t-il aucune sorte d'armes propres à ces Troupes, aucune partie dans ces armes, sur laquelle on ne trouve ici des instructions exactes & précises. L'Auteur ne s'est pas contenté d'apprendre aux troupes qu'il instruit, à se servir utilement des armes à feu; il leur a dressé *une formule d'instruction par demandes & par réponses.* L'ordre, la clarté, la simplicité, la briéveté rendent cette espéce de *Rudiment* Militaire aussi aisé à comprendre & à retenir, que le demande la portée de ceux qui doivent l'enseigner ou l'apprendre. Ce petit exercice de mémoire fait passer naturellement & à peu de frais dans l'ame des troupes, l'esprit de leurs fonctions, en mê-

me temps que les autres exercices plient leurs corps au méchanisme de tous les mouvemens, & de toutes les opérations qu'ils ne sçauroient exécuter avec trop de régularité & d'harmonie.

Le troisiéme Chapitre traite de *la Connoissance du Cheval, d'après M. Bourgelat, Auteur de l'Hippiatrique.* Dans les 14 Articles qui composent ce Chapitre, M. de la P. embrasse tout ce qui regarde le choix, l'achat, le soin, l'entretien, le gouvernement des Chevaux : il regarde comme un abus considérable cette permission, ou plûtôt, comme il l'observe, ce droit qu'en bien des Régimens, ont les plus anciens Cavaliers & Dragons, de choisir des chevaux à chaque remonte. » Ils s'imaginent » (dit M. de la P.) qu'un nouveau » cheval est toujours meilleur que » celui qu'ils ont. Ils y sont sou» vent trompés ; mais cela ne les

» corrige point, & l'uſage ſubſiſte
» malgré les ſuites fâcheuſes qu'il
» entraîne. «

Quand les qualités & le naturel d'un Cheval ſont mal-aſſortis avec le caractère & la conduite du Cavalier, au lieu de ſe dreſſer & de ſe former entre les mains de ſon Maître, le Cheval ſe gâte & devient vicieux. Selon notre Auteur, » on préviendroit la perte de
» beaucoup de chevaux par une
» diſtribution réfléchie, où le natu-
» rel des animaux & le caractère
» des Cavaliers & Dragons fuſſent
» combinés enſemble, & pour
» ainſi-dire, tempérés l'un par
» l'autre; de ſorte qu'on ne mît
» pas le feu avec le feu, comme
» il arrive ſouvent, en faiſant les
» diſtributions au hazard & à la
» fantaiſie des Cavaliers & des
» Dragons. Ainſi on donnera à un
» homme ſujet à l'humeur, au ca-
» price, & emporté juſqu'à être

» brutal, un cheval d'un naturel » doux & sage; à un homme jeune » & étourdi, un cheval dur & pa- » resseux; à un homme sage, in- » telligent, pacifique & sans hu- » meur, un jeune cheval, inquiet » & ardent; à un homme qui sçait » monter à cheval, il faut lui don- » ner des chevaux de remonte à » former. « Il y a dans ce Chapitre un Article bien curieux, il est trop long pour le transcrire, & trop serré pour l'abréger, c'est celui où M. de la P. enseigne la *manière* d'accoutumer les chevaux au feu, aux drapeaux & aux étendarts. Nous renvoyons nos Lecteurs au Livre même: dans cette Méthode, ou plûtôt dans son Auteur, ils admireront une intelligence industrieuse, attentive, prudente, & par-là infailliblement sûre du succès.

La *Selle* & ses dépendances fournissent 34 Articles au IV^e Chapitre.

pitre. Outre la description de chacune des parties qui entrent dans le corps d'une selle, description où l'Auteur explique tout dans le plus grand détail, il donne des règles certaines pour approprier à chaque cheval, la selle qu'on lui destine, par exemple, *à un cheval bas du devant, une selle plus haute du devant, &c.* On se récrie fort ici contre l'usage où sont les Cavaliers & Dragons, quand ils changent de chevaux, de garder la selle & la bride des chevaux qu'ils quittent : il en résulte des inconvéniens qui font ranger cet usage au nombre des abus à réformer.

Le Chapitre V. *s'étend aux Brides, Bridons, Licous, leurs dépendances, & tout ce qui termine l'équipement des chevaux du Cavalier & du Dragon.* Dans le VI^e, M. de la P. enseigne la *manière d'ordonner la bride, de brider & de débrider le cheval.* On sçait que

parmi les chevaux, les uns ont la bouche trop ſenſible, les autres trop foible, quelques-uns l'ont trop forte, d'autres l'ont trop péſante: il y a même des bouches trop ou trop peu fendues. M. de la P. eſt entré ſur tout cela dans des détails très-inſtructifs & très-intéreſſans, il n'a pas oublié les chevaux qui *s'arment* & qui s'encapuchonnent. Le mors ſurtout & la gourmette de chaque bride doivent être relatifs au défaut du cheval qui doit la porter, & la main qui le gouverne doit régler ſon action, & ſes mouvemens ſur les mêmes principes, afin que tout concoure à corriger le défaut de l'animal.

Le Chapitre VII[e] préſente deux objets fort importans. Le premier eſt la manière d'inſtruire les Cavaliers & Dragons de recrue à monter à cheval, & le ſecond eſt la manière de former les che-

vaux de remonte. On ſçait combien importe à un Cavalier l'uſage & l'habitude de ſe ſervir à propos des aides & des éperons pour demander au cheval & en obtenir les mouvemens qu'il faut donner, & pour en diriger l'exécution. Si on n'emploie qu'à contre-temps ces moyens ſi judicieuſement preſcrits pour manier avec art un cheval, & le mouvoir ſelon ſa nature, on le tourmente, on le rend ramingue & rétif : de-là dans les exercices, toutes ſortes de mouvemens faux & contraires à la régularité ; & qui, comme l'a obſervé M. de la P. *cauſent des déſordres dangereux dans une action.*

Après avoir traité dans le Chapitre VIII[e] *de la charge du Cheval, de la façon de faire monter une troupe à cheval, & de quelques autres détails de même genre*, qui ne ſont ſuſceptibles d'aucun Extrait, M. de la P. paſſe à l'inſtruction

des Officiers ; il consacre tout son IX^e Chapitre à écrire leur habillement, leur armement, & l'harnachement de leurs chevaux : les détails ne sont pas ici plus épargnés qu'aux simples Cavaliers. Dans ces sages leçons, tout tend à établir entre les Officiers & leurs troupes, une uniformité, qui, quoique proportionnée à la distinction des grades, qu'elle doit toujours marquer & sauver, donne à tout le corps, dans son air & dans ses opérations, un accord & une unité, dont l'effet, à l'œil & même dans l'action, doit être merveilleux.

Au X^e Chapitre commence l'instruction des Dragons à pied : on ne leur laisse, non plus qu'aux autres, rien à ignorer de tout ce qui regarde l'habit & les armes qui leur conviennent le mieux. Dans le Chapitre XI^e, on revient encore à l'*habillement* & à l'*armement* de toutes ces troupes; mais on

n'y revient que pour leur recommander la propreté, qui n'eſt pas peu eſſentielle à leur armure & à tout leur équipage. Les Romains avoient fort à cœur cette propreté dans leurs Soldats; ils les forçoient à nettoyer & à fourbir ſouvent leurs cuiraſſes, leurs caſques & leurs lances, *frequenter tergere & curare*; perſuadés que l'éclat des armes impoſoit beaucoup à l'ennemi; *Plurimùm enim terroris hoſtibus armorum ſplendor importat.* Quelle idée (demande Végece) peut-on avoir de la bravoure d'un Soldat, dont l'indolence & l'incurie ſe manifeſtent par la craſſe & la rouille qui ſalit ſes armes, *Quis credat militem bellicoſum, cujus diſſimulatione ſitu ac rubigine arma fœdantur?*

Le XII^e Chapitre traite des *crimes & des délits militaires*; il eſt tiré mot à mot du Code de Briquet, Edition de 1747. Pour rendre ſen-

ſible même aux yeux, tous les détails qu'on trouve dans ces Inſtitutions Militaires, on y a joint XI Planches très-proprement gravées; elles repréſentent fidellement toutes les piéces qui entrent dans l'armure & dans l'équipage des Cavaliers & des Dragons.

Comme M. de la P. nous communique bien des idées nouvelles, il y a des eſprits que ces projets de réforme pourroient prévenir contre ſon Ouvrage. On tient toujours aux anciennes Méthodes, juſqu'à ce que le ſouvenir, ou du moins l'uſage en ſoit perdu. Sans ces pratiques modernes, dira-t-on, notre Cavalerie a toujours été bonne, quand elle a été bien entretenue & bien diſciplinée. Mais 1°. les réformes & les innovations qu'on propoſe, ne tendent qu'à procurer à cette Cavalerie, un meilleur entretien, un armement plus commode, un exercice plus

régulier, & par conséquent un meilleur état & une meilleure discipline. Comment nos anciennes Institutions Militaires ont-elles acquis la perfection qu'on ne peut leur disputer, si ce n'est par des changemens & des réformes introduites à mesure qu'on en a découvert le besoin & l'avantage ? 2°. La plûpart des nouveautés qu'on rencontre dans ces Institutions Militaires, ont été essayées, approuvées & même établies avec succès. Après quatre ans de Majorité dans son Régiment, M. de la P. ayant reconnu qu'il y avoit des défauts essentiels dans la construction des harnois, tenta d'abord quelques changemens dans les différentes parties de l'équippement & de l'harnachement, sous l'autorité de M. le Duc de Chevreuse, dont la valeur, les talens & le zèle pour le bien du service sont connus & respectés dans tout le Militaire. En-

suite notre infatigable Major apprit lui-même aux Dragons le nom & l'usage de toutes les différentes parties de leur armement & des harnois de leurs chevaux, & leur donna ces formules d'instructions qu'il avoit dressées. Le profit en fut bientôt sensible : MM. les Inspecteurs furent si contents de ces changemens qu'ils en demandèrent à l'Auteur, des modèles pour la Cavalerie. M. le C. d'Argenson voulut les voir lui-même : *il en fut* si charmé qu'il les présenta au Roi. En conséquence, il fut ordonné qu'il en seroit envoyé à tous les Régimens pour qu'ils s'y conformassent. Les modèles étoient toujours accompagnés de Mémoires instructifs. Des succès si flatteurs donnèrent au zèle de M. de la P. plus d'ardeur, & à ses vûes plus d'étendue : de-là un surcroît de travail qui multiplia les changemens & perfectionna les formes.

les modèles, il fallut en même temps corriger & augmenter les nstructions.

Pour faire toutes ces améliorations avec plus de sûreté, l'Auteur consulta des gens éclairés, & surtout d'illustres Militaires. Dans sa Préface, il déclare que leurs lumières lui ont été d'un grand secours, & il leur en témoigne une vive reconnoissance. Voilà comment s'est formé & exécuté le plan de ces Institutions Militaires : l'Histoire de leur composition nous garantit l'excellence de leur mérite. Tous les devoirs des Officiers & des Soldats y sont si parfaitement développés que ces Institutions pourront devenir le *Code Militaire* de notre Cavalerie & de nos Dragons.

ARTICLE XVI.

ÉLÉMENS DE MÉTAPHYSIQUE, tirés de l'Expérience, ou Lettres à un Matérialiste sur la nature de l'Ame. A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le College... (Vol. *in*-12. 453. pp. 1753, *Suite de l'Article XLIV, au mois d'Avril MDCCLIV.*

S'ENTENDRE soi-même, n'est pas une petite affaire en Métaphysique : quelle adresse & quel dégré de clarté ne faudra-t-il donc point, pour se faire entendre à des hommes dont l'intelligence ne s'éleve presque jamais au-dessus des sens ! En voulant les rappeller à eux-mêmes on s'expose à leurs reproches ou à leurs railleries.

Quoique notre ame soit, sans

contredit, ce qui nous touche de plus près, ne diroit-on pas que c'est en même temps l'objet le plus éloigné de la sphère de nos connoissances, l'objet qui nous paroît le plus indifférent? C'est, par un chemin de fleurs qu'on veut parvenir à la connoître. Aussi de nos jours, si en écrivant sur les choses les plus sérieuses, on n'allie le talent rare d'amuser, au talent plus rare encore de placer les vérités dans le plus beau point de vûe, qu'on ne s'attende pas à de grands succès. Nous invitons cependant nos Lecteurs à reprendre avec nous la trace de l'Observateur Métaphysicien; mais nous ne leur promettons que le plaisir très-délicat qui revient à un génie solide, de l'acquisition d'une vérité pure, abstraite, & absolument étrangere aux sens. Ils doivent encore nous sçavoir gré si nous ne les égarons point dans

les détours de ce labyrinthe intellectuel, si embarrassé pour l'esprit le moins distrait & le plus pénétrant.

C'est toujours l'expérience qui dirige l'Auteur dans ses observations. Il s'est mis à l'épreuve : & d'une étude réfléchie sur son être, il a sçu tirer des phénomênes intérieurs, des vérités de fait, des théorêmes de conscience, des propositions sensibles. Comme on lui avoit objecté » que nous ne » connoissons aucune substance, » & qu'ainsi on ne devoit point » se hâter de prononcer, avec tant » d'assurance, que le sujet de nos » facultés intellectuelles soit im» matériel «, il commence sa Lettre onziéme, par réfuter cette opinion singulière : » Si c'est-là (dit-il) une de ces objections formida» bles dont vous me menaciez, il » y a quelque temps, vous me per» mettrez d'attendre les autres fort

» tranquillement. Dabord met-
» tons à part l'autorité de s'*Gra-*
» *vesande*, &c. « Effectivement on
lui opposoit ce Philosophe comme
prétendant qu'il n'existoit point
de substance ; & telle est la con-
duite des défenseurs modernes du
matérialisme : on en voit très-peu
se déclarer les Chefs & les Apôtres
de l'impiété ; ils n'enseignent
point, ils ne sont que Disciples.
Ils pensent rarement, ils réflé-
chissent médiocrement ; mais, en
revanche, ils sont forts quand ils
décident d'après autrui. Deux ou
trois prétendus sages, dont le nom
& les livres leur sont à peine con-
nus, voilà les oracles sur l'auto-
rité desquels ils se reposent froi-
dement : aussi, lorsqu'on les atta-
que, tout leur art consiste à se dé-
fendre par les noms qu'ils ont soin
de citer, ou quelquefois par des
paroles vagues & indéterminées :
Il existe des substances. Car,

outre qu'on ne se dissimule point à soi-même l'existence de son ame, c'est-à-dire, d'un sujet invariable & parfaitement indépendant des diverses modifications qui l'agitent successivement ; outre que ces modifications, suivant M. Descartes, seroient pour nous des ténébres, si nous ne connoissions la substance à laquelle elles appartiennent, on sçait que s'Gravesande lui-même a donné une définition de la substance, par conséquent qu'il en a eu l'idée : *Et qu'est-ce qu'une idée sans modéles, sinon un tableau, qui ne représente rien ?*

On déploye ensuite le riche fond de connoissances que l'homme puise dans son sens intime. On extrait de sa nature de l'ame quatre propriétés universelles, la sensibilité, l'intelligence, la volonté, la mémoire. On en spécifie exactement les principaux caractères,

On s'arrête avec complaisance sur les effets surprenans de l'intelligence humaine. » Veut-elle entrer » dans la carriere des sciences? elle » n'est point effrayée de ce loin- » tain prodigieux que les Mathé- » matiques lui laissent entrevoir » dans les vastes routes de l'infini.

» Les conquêtes des Newton, » des Léibnitz, dans ces régions » sublimes, les riches découvertes » de la Physique dans l'empire de » la nature, toutes lui deviennent » aussi propres qu'à ceux qui les » ont faites. Mesurer le cours des » astres; analyser les traits déliés » de la lumiére; assujettir à la ri- » gueur du calcul jusqu'aux nuan- » ces des couleurs; discerner dans » l'harmonie des rapports numéri- » ques dont l'oreille est si agréable- » ment flattée; estimer le poids de » l'air; étendre des forces presque » nulles à des effets prodigieux; fai- » re servir les vents contre leur di-

» rection même ; vaincre l'aff
» ctation des eaux à conserver l
» niveau ; faire des foudres artifi
» ciels aussi redoutables que l
» tonnerre ; séparer les principes
» des Corps, les réunir ensuite
» pour faire revivre les mêmes
» substances, ou les combiner,
» pour former en quelque sorte
» de nouveaux êtres : ce sont les
» avantages & les ressources que
» l'homme trouve toujours dans
» son intelligence ».

Il seroit difficile de parcourir le vaste champ de la Métaphysique, sans rencontrer dans quelques-unes de ses routes, le célébre Mallebranche. L'Auteur ne le combat point sans l'avoir lû ; bien différent en ce point de quelques prétendus Philosophes, qui se mettent d'abord *à plaisanter sur la brillante imagination* d'un homme qu'ils seroient trop heureux de pouvoir même entendre. Un au-

tre écueil aussi dangereux que le premier, seroit d'adorer avec une opiniâtreté superstitieuse, tous les principes, toute la doctrine du P. Mallebranche: Par exemple, la raison ne permet pas qu'on adopte son sentiment sur la *non-idée* de l'âme. » En effet (peut-on dire au » P. Mallebranche) j'avoue que » vous ne voyez point votre ame » en Dieu; mais vous m'avouez » aussi que vous l'appercevez par » la conscience *: or, de ce que » vous l'appercevez par la con» science, on conclut que vous en » avez l'idée. Peut-on sentir exister » chez soi un Etre d'une nature fixe » & déterminée, & connu comme » tel, sans que cette connoissance, » jointe au sentiment, ne procure » une idée quelconque de l'ame? « Si le P. Mallebranche insiste, s'il

* Rech. de la Vérité, Liv. III. Esprit pur, Chap. VII n 4.

soutient qu'en consultant l'idée de son esprit, on ne découvre point les modifications dont il est susceptible, comme il arrive dans le corps dont l'idée nous découvre les modes dont il est capable ; on lui démontre que, si nous ignorons, par exemple, quelle espéce de douleur on éprouve, lorsque certaines humeurs causent dans les articulations d'un doigt du pied, ou une enflure, ou une inflammation ; nous n'ignorons point que cette douleur est contenue dans l'idée générale de notre sensibilité : nouveau dégré de connoissance qui suffiroit pour conduire à la perception de l'ame.

Mais si le P. Mallebranche, revenant à la charge, objecte qu'*on ne découvre point, de simple vûe, si la douleur ou la couleur appartiennent à l'ame* ; on lui demande simplement si nous n'avons point l'idée d'une figure, d'un triangle,

parce qu'au premier coup d'œil, nous n'en pouvons appercevoir toutes les propriétés. De plus, en ſe rendant docile à la voix du ſens intime, on conçoit, comme on l'a déja remarqué, qu'il n'y a qu'une ſubſtance ſpirituelle en état de ſentir à la fois, le chatouillement, la douleur, le chaud & le froid ; qui puiſſe, au même moment, s'affliger, délibérer, choiſir; autrement il y auroit ſix ou ſept individus dans un ſeul. On conçoit tout cela, & cette conception qu'eſt elle autre choſe qu'une idée ?

La fameuſe queſtion des diſtinctions formelles, réelles, virtuelles, &c. devoit naturellement trouver place dans un Ouvrage de Métaphyſique. L'Auteur ne fait que l'effleurer : il débrouille les differentes opinions, mais il ne ſe déclare en faveur d'aucune. Sans être ni Scotiſte, ni Thomiſte, il ſe contente de prouver au P. Mal-

lebranche que *les idées des attributs en Dieu sont très-distinctes, & que cette distinction n'est point en Dieu.* Il n'est question, à ce qu'il paroît, que d'Attributs absolus; la Controverse des Attributs relatifs méritoit un examen particulier, qu'on n'embrasse point dans cet Ouvrage.

Cependant le sens intime d'où l'on tire l'idée de l'ame, ne sçauroit être si lumineux que plusieurs ombres ne dérobent une partie de sa clarté. C'est un tableau mélangé de *brillant* & d'*obscur*; c'est un Soleil apperçu à travers les nuages. Ici l'on compte jusqu'à sept espéces d'ombres dont l'ame est enveloppée, & qui l'empêchent de se connoître aussi parfaitement qu'elle le feroit, si elle étoit dégagée du corps. Dans cet Article le P. Mallebranche est encore réfuté, sur ce qu'il prétend que nous n'avons la certitude de l'existence des

Corps que par la foi. Le systême incroyable de l'Evêque de Cloane *, M. Berkeley, & les Monades du célébre M. de Leibnitz partagent le reste de cette treiziéme Lettre. On démontre au premier qu'il n'a nié l'impossibilité de la matière, que parce que, » dans le cours de son plaisant Dia» logue, il confond habituelle» ment la perception qui est dans » nous, avec l'objet qui n'est pas » nous ; la vision avec la chose vûe. Voici, au jugement de notre Auteur, quelle fut la source & l'occasion des Monades. » Probable» ment il découvrit (M. de Leib» nitz) que l'ame a autant de per» ceptions différentes, qu'un objet » présente de points d'optique. » J'ai nommé ces perceptions des » points de vision. Il les vit comme

* On lit *Sloane* dans cette Lettre : c'est une faute.

» il devoit les voir, sans dimen-
» sions. Il crut que leur ensemble
» formoit l'image de l'étendue;
» cette fausse conséquence se pré-
» sentoit assez naturellement: il
» conclud que l'image de l'éten-
» due étant composée d'élémens
» très-simples, l'étendue représen-
» tée étoit aussi formée d'êtres très-
» simples, qu'il appelle des Mona-
» des: chaque Monade (selon M.
» de Leibnitz) est une substance;
» mais, de bonne foi, quelle es-
» péce de substance seroit-ce que
» des Etres qu'on ne pourroit di-
» stinguer de nos Modalités par
» aucune différence? Le fond in-
» variable d'un Etre pourroit-il
» être absolument semblable à la
» façon d'exister mobile d'une au-
» tre substance toute différente? «
Par quelle voie sçaurons-nous donc qu'il existe des corps? Nous le sçavons par des révélations naturelles. Il suffit pour cela, & il est

très-vraisemblable que l'Etre Souverain, par le choix libre duquel toute créature existe, se soit lui-même volontairement engagé à nous apprendre l'existence des différentes portions de matières, leurs situations fixes ou successives, leurs rapports, &c.

Nous ne pouvons suivre l'Auteur, dans tous les raisonnemens qu'il employe, pour réfuter l'espace & le vuide chimérique de MM. s'Gravesande & Newton. Pour l'un, l'espace est le Créateur ou l'Immensité divine; pour l'autre, c'est un Etre créé. Observons seulement, 1° que » le vuide-substance de M. Newton étoit une conjecture de sa part qu'il proposoit » modestement; mais ceux qui se » passionnent pour un grand Maître, recueillent avec le plus de » soin les demi-tons qu'il ne prononce qu'avec timidité; ils n'attribuent sa retenue qu'à des

» égards qui gênent sa liberté de » penser, & ils croyent qu'il est de » leur générosité de soutenir hau- » tement ce qu'à peine il osa faire » entendre.« 2°. Que du systême de M. Newton, sur l'espace, il résulteroit un amas de conséquences injurieuses à la Divinité ; qu'il faudroit distinguer en Dieu des momens & des temps, comme on y distingue les lieux ; que l'Etre immuable à qui tout est présent seroit assujetti à la *mobilité de* ce qui se passe ; qu'il ne *seroit nulle* part immense, puisque son étendue seroit limitée dans chacun des points de l'univers. 3°. Qu'enfin MM. s'Gravesande & Newton ne sont que les Disciples de Locke, dont ils développent l'idée assez obscure sur la nature de l'espace.

Après une distinction aussi marquée entre le corps & une substance libre, spirituelle, & intelligente, le Matérialiste n'est plus à

temps

temps de faire valoir les conséquences tirées de l'idée singuliere de M. Locke sur la possibilité de la perception de la matière. Quelques-uns de nos Philosophes modernes ressemblent assez à cet ancien Philosophe qui tomba dans un puits, en s'occupant à spéculer les Astres : tandis qu'ils examinent la Toute-puissance de Dieu, & qu'ils s'efforcent de deviner s'il ne lui auroit point plû d'attacher la pensée à la matière, ils tombent lourdement dans un abîme d'erreurs & de contradictions monstrueuses. Quoi de plus inconséquent que d'admettre que, parce que Dieu peut tout, il peut réunir dans une même substance deux propriétés absolument incompatibles, l'intelligence & l'étendue ! Dieu peut tout, il peut donc faire un cercle tel que son diamètre pût soutenir le tiers de la circonférence, comme le rayon en soutient la

ſixiéme partie : conſéquence abſurde & abſolument inſoutenable. Quand bien même on ſimplifieroit la queſtion, & que, pour mettre les partiſans de Locke plus à leur aiſe, on leur accorderoit que l'ame, (ſelon eux, matière) ſeroit un compoſé de molécules inétendues, un cube formé de huit ſimples Monades ; quand on gratifieroit ce cube du ſens intime de ſon exiſtence, il s'enſuivroit toujours une énorme contradiction : c'eſt que dans une matière qui ſe ſentiroit exiſter, rien ne ſe ſentiroit matière ; par conſéquent l'ame ſeroit un être qui renfermeroit en ſoi & qui en excluëroit le ſens intime : ce ſeroit donner pour terme à la volonté divine le néant ; donc il eſt impoſſible que la matière ſente ſon exiſtence : donc il eſt démontré qu'elle ne peut penſer, parce que toute penſée renferme le ſens de l'exiſtence dans

l'Etre qui pense. Tout cet endroit que nous abrégeons trop, mérite d'être lû dans l'Ouvrage même : nous osons dire qu'on ne peut rien ajouter à l'évidence de ce morceau.

L'Auteur borne sa dix-septiéme Lettre à un Mémoire sur l'origine du Matérialisme : parmi les sources de cette pernicieuse erreur, il en est de naturelles & de générales, telles que l'habitude contractée dès l'enfance de confondre le sentiment de l'existence de l'ame avec celui de la co-existence des corps ; la coutume où l'on est, d'attribuer aux différentes parties de la machine, les sensations agréables ou fâcheuses ; la lenteur de la raison, qui se laisse si souvent prévenir par la liberté, &c. Il en est aussi de personnelles, de fondées sur l'éducation, sur les passions, sur la facilité à se laisser séduire, &c. On craint de troubler son repos, & l'on met tout son être où

l'on trouve toute sa félicité. On s'engage dans des sociétés, où il ne se fait qu'un emploi continuel de l'imagination & des sens : on s'habitue, avec le Géometre & l'Algébriste, à regarder l'étendue comme indépendante de la matière ; & on matérialise l'ame, en spiritualisant les corps. On se laisse emporter au feu d'une imagination ardente, sans laquelle on n'ose plus marcher : enfin, on veut suivre le goût de la mode, & *rafiner* sur les opinions comme sur les habits ». Cicéron croyoit qu'il n'ap-» partenoit qu'à des esprits supé-» rieurs, d'atteindre jusqu'à la di-» stinction de l'ame & du corps : » parmi nous, il est du bon air de » les confondre. Le Matérialisme » est l'affiche du bel esprit. Du » temps de ce grand homme, oser » s'élever au-dessus du Peuple aveu-» gle & grossier, c'etoit le plus » grand effort de génie. Aujour-

» d'hui que le Peuple est instruit de » bonne heure de la spiritualité de » l'ame, & qu'elle est devenue une » créance commune, c'est une for» ce d'esprit de n'en rien croire. » J'admire la méprise de l'amour» propre: car si nos beaux esprits » sont flattés de l'intervalle qu'ils » mettent entr'eux & le Vulgaire » Chrétien, le sont-ils beaucoup » de se ranger si près du Sauvage » le plus stupide ? « L'immortalité de l'ame trouvoit naturellement sa place après la spiritualité. L'Auteur traite d'une manière neuve cet Article essentiel. Six principes, également simples & lumineux, sont la base des preuves qu'il emploie avec autant de justesse que de sagacité. Il détruit cette fausse raison *que les occasions d'opérer sur l'ame manquent au Créateur après la mort.* Car 1°. nos organes ne sont que des occasions arbitraires de nos sensations, & rien ne peut

empêcher que Dieu n'agiſſe immédiatement & ſans occaſion ſur notre ame. 2°. Les bonnes ou mauvaiſes actions que l'homme a faites pendant ſa vie, ſont des occaſions, non pas arbitraires ; mais néceſſaires, ſur leſquelles le Créateur décide de notre état après la mort. Heureux l'eſprit qui ne ſe rebutera point à la lecture d'un pareil Ouvrage ; plus heureux celui qui ſçaura en profiter, pour revenir de ſes égaremens, ou pour s'affermir de plus en plus dans les vrais principes !

ARTICLE LXVII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

Estampes de la Grande Galerie de Versailles.

QUAND nous rendîmes compte, au mois de Décembre dernier, des Gravûres de la Grande Galerie de Versailles, nous aurions voulu pouvoir dire ce mot du Corrège, *Anch' io sono Pittore.* C'est que pour parler dignement d'une si grande entreprise, il auroit fallu que l'Ecrivain fût à l'unisson de l'Artiste ; que la description insérée dans le Journal,

pût égaler, en son genre, l'éclat & le prix des Estampes.

L'Auteur (M. Massé) méritoit d'autant mieux d'être préconisé que, durant 30 années, il avoit négligé de faire annoncer son travail : exemple de réserve & de modestie très-rare dans un siécle qui aime l'appareil, & dans des circonstances où la fortune se trouve aussi intéressée que la réputation.

Si l'Article de nos Mémoires étoit fort inférieur au mérite de cette belle Collection, au moins nous flattons-nous d'avoir mis du zèle dans notre Discours, & nous sçavons que l'Etranger, chez qui nos Mémoires ont pénétré, a sçu faire cas de nos manières de penser sur ce qui concerne les actions héroïques dont M. Le Brun a rempli son Ouvrage.

Il est question de ces coups de force & de domination si multipliés & si répandus dans les Ta-

bleaux de la grande Galerie ; de cette gloire si éblouissante dont Louis XIV, & ses armes, & ses Soldats, & ses Coursiers sont toujours environnés : monuments de grandeur pour le Monarque, &, si l'on prenoit mal les choses, d'humiliation pour nos voisins. Mais ce seroit s'abuser étrangement que de saisir ce point de vûe.

Nous avons dit, ce qui est vrai, que nous ne serions ni picqués, ni surpris si les peuples qui nous environnent se ressouvenoient aussi de nos revers, pour orner les Palais de leurs Princes ; que nous verrions, sans ressentiment, nos Guerriers dans ces attitudes poëtiques où le génie du Peintre place des vaincus au moment de leur défaite ; que, de nous-mêmes, nous sçaurions réduire les idées de nos vainqueurs au désir d'enrichir les Arts ; & que nous n'aurions garde de les étendre à des préten-

tions d'orgueil ou d'inſulte. Encore une fois les Etrangers ſages & judicieux, qui ont lû ces réflexions, dans nos Mémoires, les ont approuvées. Ils ont connu que les intentions du François ne ſont point ſiniſtres; & que, s'il paſſe pour mêler quelques dégrés de confiance dans ce qui intéreſſe ſon Pays, il ne veut cependant point bleſſer les autres Nations; qu'il entend raiſon ſur les *événemens*, & qu'il ne tient point trop aux formalités.

Nous avons voulu répéter ceci par le zèle que nous avons pour la vérité; & auſſi pour faire eſtimer le bon eſprit de nos Voiſins. Mais qu'eſt-il arrivé depuis que la Collection des Eſtampes de la grande Galerie eſt publique? D'abord M. Maſſé a reçu de Sa Majeſté les témoignages de la plus généreuſe protection. Outre les bienfaits, dont elle avoit daigné gratifier cet

Artiſte, dès que ſon Ouvrage eut été fini, de nouvelles libéralités * ont manifeſté de plus en plus combien le Roi étoit content des Gravures de ſa Galerie.

On n'oubliera point, dans l'Hiſtoire de ce Monarque, les ſentimens qu'il a pour les Arts; & l'accueil qu'il fait, en particulier, à l'Ouvrage de M. Maſſé formera une époque diſtinguée dans le récit des merveilles de ce Règne. Une entrepriſe de trente ans, dont un grand Roi ſent tout le prix, & qu'il récompenſe deux fois, auroit fait naître chez les Anciens des éloges que le Marbre & le Bronze auroient tranſmis à la Poſtérité. Ce ſera l'affaire de nos gens de Lettres, d'imaginer quelque choſe de comparable à l'Antique, & de l'exécuter avec autant de goût & de force.

---

* 1200 liv. de penſion.

La gloire des Gravures de la Galerie a volé dans les Pays Etrangers. M. Massé en a reçu des complimens si flatteurs qu'il faut encore, pour l'honneur des Arts, conserver ces témoignages. Ceux qui sont venus de Dannemark méritent toute sorte de considération. M. le Baron de Bernstorf ayant présenté l'exemplaire de la Galerie à Sa Majesté Danoise; ce Prince l'a honoré de ses éloges, & a voulu qu'on envoyât de sa part à M. Massé trois Médailles d'or, dont la première a, de diamètre, deux pouces dix lignes, & pèse 10 onces, 2 gros $\frac{1}{2}$, 12 grains: c'est une des plus grandes & des plus belles qu'on ait frappées depuis long-temps. La seconde a deux pouces de diamètre: la troisiéme un pouce sept lignes; le poids à proportion. Le tout a été donné avec des graces & des manières qui relèvent encore infiniment le bienfait.

La Suéde a marqué aussi des empressements pour cette belle Collection d'Estampes. M. le Comte de Tessin a été un des premiers qui s'en sont procuré des Exemplaires. *Permettez-moi*, écrivoit ce Seigneur à M. Massé, *de m'en remettre à votre choix pour la beauté des Epreuves.* Cette confiance, qui prouve la probité de l'un & de l'autre, multiplie les soins du Possesseur des Planches. Quand il est question de distribuer les Estampes, il se rend aussi difficile sur la qualité des Piéces, que s'il vouloit les acquérir lui-même. Ainsi Phidias, quoique bien instruit de ses propres talents, redoutoit l'œil du Public, l'idée qu'on avoit de ses Ouvrages; & l'empressement qu'on témoignoit pour les placer dans les Temples & dans les Palais.

La Hollande & l'Angleterre ont pareillement recherché l'œuvre admirable de la grande Galerie, &c.

nos François n'ont point renouvellé à son égard le trait si fameux des Rhodiens qui méprisoient les Tableaux de Protogène ; parce que cet Artiste étoit leur Compatriote : *Sordebat ille suis* (dit Pline) *ut plerumque domestica.*

L'exemple du Souverain a influé sur la Nation : Paris & les Provinces ont voulu jouir d'un travail de 30 ans. On ne l'a pas payé cinq cents talents comme Apelle paya les Ouvrages du Peintre que nous venons de nommer. Mais quand on a passé presque toute sa vie sur un objet pareil ; quand on a couru cent fois le risque de ne pas réussir, on ne prétend plus que le prix égale la peine: on se contente de la gloire, & l'on se félicite de n'avoir pas détruit totalement sa propre fortune & celle de ses amis.

Eléments du Commerce. Première

& seconde Partie, 2 *vol.* in-12. A Leyde, & se trouve à Paris, chez Briasson, David l'aîné, Le Breton, & Durand, &c. MDCCLIV.

Éléments de Chymie Théorique, par M. Macquer, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Vol. *in*-12. Chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques. C'est une nouvelle Edition. Nous avons témoigné dans nos Mémoires de Mai 1753, l'estime que mérite cet Ouvrage.

Poësies Sacrées de M. le F... divisées en quatre Livres. Nouvelle Edition; in-12. Chez Chaubert, Quai des Augustins, &c. Il étoit nécessaire de redonner ce Livre au Public, qui estime beaucoup l'Ouvrage & l'Auteur. On avoit d'ailleurs les autres Productions Littéraires de M. le Franc, en petit Volume, il falloit donner à ses Poësies Sacrées la même parure, afin

d'avoir une suite complette, uniforme, & faisant le même plaisir au coup d'œil. Cette petite Edition est correcte & agréable.

Le même Libraire & Claude Hérissant fils, rue neuve-Notre-Dame, publient le *Prospectus d'une Nouvelle Traduction de l'Historien Joseph faite sur le Grec, avec des Notes Critiques & Historiques pour en corriger le Texte dans les endroits où il paroît altéré; l'expliquer dans ceux où il paroît obscur; fixer les temps & les circonstances de quelques événemens qui ne sont pas assez développés; éclaircir les sentimens de l'Auteur & en donner une juste idée.* Par le R. P. Gillet, Chanoine Régulier de S. Augustin, Congrégation de France; Bibliothécaire de l'Abbaye de Ste Génevieve. *4 Vol.* in-4° *par Souscription.* L'Ouvrage entier, en papier ordinaire, coûtera 36 liv.

dont 15 liv. seront payées en souscrivant, 15 autres liv. en recevant les trois premiers Vol. à la fin de Juillet 1755, & 6 liv. en recevant le dernier Volume à la fin de Décembre 1755. Le grand papier coûtera aux Souscripteurs 60 liv. & l'on ne sera admis à souscrire que jusqu'à la fin de Décembre 1754: après quoi on demandera 52 liv. pour le papier ordinaire, & 96 liv. pour le grand papier.

Après ce détail Typographique, nous pouvons bien dire un mot de la bonté de ce Joseph dont l'Auteur publia le *Prospectus* en 1747. On peut revoir nos Mémoires de Novembre (même année). Il est certain que le R. P. Gillet étoit très-sçavant dans la Langue Grèque; qu'il s'est donné des soins infinis pour son Ouvrage; qu'il s'est proposé toutes les difficultés, & qu'il y a toute apparence que

cette entreprise fera beaucoup d'honneur à son goût & à ses lumières. On peut s'assurer d'ailleurs qu'on n'avoit point encore le *Joseph* aussi parfait qu'il se présente ici. Celui de M.r Arnaud d'Andilly a mérité les observations critiques du nouveau Traducteur, on peut revoir le *Prospectus* de 1747. Si nous parvenons à voir cette belle Edition, nous en rendrons compte dans le plus grand détail: car il y a long-temps que nous l'attendons avec impatience.

Montalant & Claude Hérissant, rue neuve-Notre-Dame, publient un Avis sur la *Traduction Françoise du Commentaire de Charles du Moulin sur le Titre Premier des Fiefs, & le Titre second des Censives de l'ancienne Coutume de Paris, augmentée de la Nouvelle Coutume, & enrichie de la Jurisprudence actuelle sur les points où elle*

diffère des décisions de l'Auteur, avec des Notes & des Eclaircissemens. Traité complet des Fiefs & des Censives. 2 Vol. *in-fol.* par souscription : dont les conditions seront proposées incessamment.

C'est un Avocat au Parlement qui forme cette entreprise ; apparemment celui dont nous avons vû quelques Mémoires, & qui nous parla de son projet sur du Moulin ; il y a plus de deux ans. Nous rappellons cette Anecdote pour dire que, si c'est le même Jurisconsulte, on sera content de l'exécution : car il possédoit intimement cette matière, il s'en occupoit sans cesse, & il nous paroissoit avoir beaucoup d'esprit. Ce qui engage à donner ainsi le Traité de du Moulin ; c'est 1°. son utilité bien reconnue des Sçavants : 2°. sa difficulté quant au style Latin, & à la Méthode de l'Auteur : 3°. le changement qui s'est fait

dans notre Jurisprudence. Si cet Ouvrage est bien exécuté, comme il y a tout lieu de le croire, on verra quelque chose de très-beau & de très-digne des attentions de nos Jurisconsultes.

Lusus Poëtici Allegorici, sive Elegiæ oblectandis animis & moribus informandis accommodatæ. Auctore P. Petro-Justo Sautel Soc. Jesu. *Poësies du P. Sautel. Vol. in-12. Chez Barbou, rue S. Jacques.* C'est une nouvelle Edition. On sçait que ces Poësies sont en réputation par la naïveté des pensées & par la délicatesse du style.

Le même Libraire (Barbou) vient d'exécuter une entreprise de zèle en faveur du Grec : la question est de sçavoir s'il retirera les frais immenses de son opération. On n'avoit plus de Dictionnaire pour composer de Latin en Grec.

le Livre qu'on appelloit *Novus Apparatus Græco-Latinus ex Isocrate, Demosthene, &c.* étoit épuisé. Or, c'est ce Vol. *in*-4° très-gros & très-chargé d'édition que le sieur Barbou vient de réimprimer fort correctement & avec des Additions. Comme il n'y a point de Préface, nous ne pourions dire sur le champ & au juste en quoi les additions consistent; nous conseillons à l'Editeur de nous en instruire par quelque détail préliminaire.

Ce Lexique étoit très néceſſaire pour les Colléges où l'on compose encore de Latin en Grec. Nous conseillerions fort à M. Barbou de donner un Dictionnaire du même Format *Grec & François*, c'est-à-dire, pour rendre le Grec en notre Langue. Il faudroit un habile homme pour conduire l'Ouvrage; mais Paris posséde encore des Hellenistes, & nous sommes comme certains que le Public fe-

roit beaucoup d'accueil à ce Livre.

Vocabulaire Universel, Latin-François, contenant les mots de la Latinité des différens Siécles, à l'exception de ceux qui sont analogues à la Langue Françoise; avec un Vocabulaire François-Latin des mots qui sont le plus d'usage dans la Langue Latine. A Paris, chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques, &c. *in*-8°. Ce Vocabulaire peut être utile à tout le monde, vû son étendue; il a singuliérement le mérite de pouvoir aider les Artistes, les Chirurgiens, Pharmaciens, Botanistes, &c. Il est fort bien exécuté & très-correct. Le prix est de 4 l. 10 s. relié.

On trouve chez Guérin & Delatour, rue S. Jacques, des Exemplaires de l'*Instruction Pastorale de M. l'Evêque de Marseille sur l'Incrédulité*, Ouvrage annoncé dans nos Mémoires de cette Année. (Février, II Vol.)

TABLE
DES ARTICLES
De Mai, 1754. II Vol.

ARTICLE LVIII. España Sagrada, &c. L'Espagne Sacrée, *Théâtre Géographique & Historique de l'Eglise d'Espagne, &c.* pag. 1157
ART. LIX. *Mémoires pour servir à l'Histoire du Cardinal de Granvelle, &c.* 1177
ART. LX. *Bagatelles Morales*, 1189
ART. LXI. *Les Adieux du Goût.* 1205
ART. LXII. Acta Sanctorum Septembris, &c. *Tome IV. des Actes des Saints pour le mois de Septembre, &c.* 1220

Art. LXIII. *Nouvelles Observations... sur le Voisinage de l'Amérique & de l'Asie, &c.* p. 1246
Art. LXIV. *Lettre sur l'utilité de la Langue Hébraïque par rapport aux Belles-Lettres, &c.* 1261
Art. LXV. *Institutions Militaires pour la Cavalerie & les Dragons, &c.* 1284
Art. LXVI. *Elémens de Métaphysique, &c.* 1306
Art. XLVII. *Nouvelles Littéraires.* 1327

ERRATA

de Mai, I Vol. 1754.

P. 1130, l. pénult. *Chantereſme*, lis. *Chantereſne*.

J'AI lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il n'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris ce 25 Avril, 1754.

SALMON, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1754.

[redacted]

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JUIN, 1754.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques, à la Science.
CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.

M DCCLIV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S au mois de Janvier 1701 comprennent actuellement 666 volumes Sçavoir

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1728.	12.
1702.	12.	1729.	12.
1703.	12.	1730.	12.
1704.	12.	1731.	12.
1705.	12.	1732.	12.
1706.	12.	1733.	12.
1707.	12.	1734.	12.
1708.	12.	1735.	14.
1709.	12.	1736.	15.
1710.	12.	1737.	13.
1711.	12.	1738.	13.
1712.	12.	1739.	14.
1713.	12.	1740.	13.
1714.	12.	1741.	12.
1715.	12.	1742.	12.
1716.	12.	1743.	12.
1717.	12.	1744.	12.
1718.	12.	1745.	12.
1719.	12.	1746.	15.
1720.	5.	1747.	14.
1721.	12.	1748.	15.
1722.	12.	1749.	14.
1723.	12.	1750.	15.
1724.	12.	1751.	14.
1725.	12.	1752.	15.
1726.	12.	1753.	16.
1727.	12.	1754.	7.

Chacun de ces volumes se vend 15 s. en feuilles, & 16 s. broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JUIN, 1754.

ARTICLE LXVIII.

ESSAIS SUR DIVERS SUJETS de Littérature & de Morale. Par M. l'Abbé Trublet, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse, Archidiacre & Chanoine de S. Malo.

Cinquiéme Edition corrigée & augmentée. 2 Vol. in-12. avec un troisiéme qui n'avoit point encore paru. A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science. MDCCLIV.

SI l'on demande pourquoi & comment M. l'Abbé Trublet multiplie les Volumes de ses Essais, voici ce que nous répondons, d'après l'avertissement du 3.e Tome : c'est que l'Auteur *a beaucoup médité ses pensées ;* que *les mêmes se sont présentées à son esprit en divers temps*, & qu'il lui est venu *différents tours pour les exprimer.* Cependant il manque un mot à cette réponse : il faut ajouter que ces pensées, dans la tête d'un homme de beaucoup d'esprit, sont extrèmement fécondes, & qu'il lui est presque aussi impossible de les épuiser, que de n'en pas voir les divers rapports. Qui se seroit at-

tendu, par exemple, qu'après avoir donné, dans son second Volume, deux longs Chapitres sur l'*Esprit*, M. l'Abbé Trublet reviendroit encore à cette matière dans le troisiéme, & qu'il la traiteroit durant le cours de 125 pages? Mais qui ne seroit fâché que ce morceau eût été supprimé ou accourci?

Il y auroit cent choses à remarquer dans les divers points de vûe où l'on place ici l'*Esprit*. Tantôt on le considère du côté de la *Littérature*, tantôt du côté de la *Morale*: ce qui remplit parfaitement le Titre du Livre. Mais comment arrive-t-il que la partie *Morale* nous affecte singulièrement? Pourquoi les réflexions philosophiques sur l'*Esprit*, & même sur ses défauts, sur ses abus, sur ses dangers, sur sa *sotise*, s'il est permis de parler ainsi, ont-elles quelque chose qui pique & qui intéresse? Peut-être que la réponse à cette question de-

vroit faire encore la matière d'un Paragraphe dans un IV^e Volume de notre Auteur. Nous estimons, pour nous, que c'est l'amour propre qui fait agréer qu'on dise bien les vérités à l'*Esprit* & à ceux qui le possédent. Comme on est humilié par cette espéce de parure dont le propre est de briller & d'éblouir ; quel plaisir de recevoir des mains d'un Philosophe le voile qui tempère cet éclat ! Mais *écoutons* notre sage Moraliste.

» Il y a trop de passions parmi » les hommes, pour qu'il convien» ne qu'il y ait beaucoup d'esprit ; » & la vertu y étant aussi rare, il » seroit pernicieux que l'Esprit y » fût plus commun. «

» Ce seroit aux gens d'esprit à » être jaloux des sots, ou pour » parler plus juste, à leur porter » envie ; car ils éprouvent tous les » jours que ceux-ci sont plus heu» reux qu'eux. « *Sur quoi* l'on cite

Montagne, qui disoit : *J'ai vû en mon temps cent Artisans, cent Laboureurs plus heureux que des Recteurs de l'Université.*

Le malheur pourtant est qu'il manque toujours une sorte de franchise & de cordialité dans les Critiques qu'on fait de l'Esprit. » Des » gens d'esprit ont écrit contre » l'Esprit, comme quelques Philo» sophes riches contre les richesses. » Les uns & les autres ont même » démontré ce qu'ils en ont dit : » cependant en étoient-ils bien per» suadés ? « A l'égard des Sots qui censurent l'Esprit, ils font ce que Montagne disoit de la Grandeur, *puisque nous ne la pouvons aveindre, vengeons-nous à en médire.*

M. l'Abbé Trublet place, vers la fin de son Chapitre sur l'Esprit, un morceau qui mérite toute sorte de considérations. » En tout temps » & en tout pays les grands hom» mes, les hommes d'un mérite

» distingué dans leur état & dans
» leur profession, ont toujours été
» très-rares ; les raisons générales
» en sont assez connues. Mais ils
» pourront bien devenir plus rares
» encore de jour en jour parmi
» nous, par une raison qui, quoi-
» qu'assez générale aussi, est peut-
» être plus particulière à notre Na-
» tion & à notre siécle ; je veux
» dire la rareté de l'application,
» de l'amour du travail, de *la*
» science de son métier. On peut
» sçavoir son métier, & ne le sça-
» voir pas faire ; mais on ne sçau-
» roit le bien faire, du-moins le
» bien faire constamment, sans le
» bien sçavoir. Or rien n'est plus
» rare maintenant, en tout état
» & profession, que de bien sça-
» voir son métier. On ne sçait que
» ce qu'on a étudié, que ce à quoi
» on s'est appliqué ; mais on n'é-
» tudie point, on ne s'applique
» point ; on est trop dissipé, trop

» répandu, trop amoureux du plai-
» ſir ou de la Bagatelle. Si quel-
» ques-uns s'appliquent & travail-
» lent, ce ne ſont guères que les
» hommes médiocres, &c. « Li-
ſez toute la ſuite, & convenez que
voilà des vérités très-bien dites.

L'Auteur qui fait quelquefois des portraits, pourroit nous en tracer deux, comme pour terminer avec éclat ce bel endroit de ſon Ouvrage. Le premier de ces portraits ſeroit celui de quelqu'un des grands hommes, des hommes de mérite du dernier ſiécle; ou même, en général, il pourroit nous peindre la vie commune & ordinaire de ces perſonnages illuſtres. On verroit dans ce Tableau, non des hommes *aimables*, tels qu'on les conçoit aujourd'hui, mais des hommes attachés à leurs devoirs, peu répandus, peu curieux de faire des connoiſſances, réduits la plûpart à une fortune

médiocre, parce qu'elle étoit proportionnée à leurs désirs ; plus zélés pour les intérêts de la Patrie que pour se procurer à eux-mêmes des avantages ou des plaisirs : amis essentiels, efficaces, mais plus jaloux de l'amitié même que des agrémens qu'elle entraîne : Esprits attentifs, laborieux, solides, toujours prêts à combattre les difficultés & à les vaincre. Que ne verroit-on point dans un tel *portrait* ? La simplicité ; la frugalité, la raison, la Religion ; les vrais principes du sçavoir, les règles antiques de la conduite, &c.

L'autre Tableau seroit pour les mœurs d'aujourd'hui : mais nous nous appercevons que notre Auteur en trace déjà l'ébauche dans ce même Chapitre. » L'homme » aimable (dit-il) se borne à l'être, » & ne travaille point à se rendre » un homme estimable. Il est hom» me aimable sans travail & sans

» peine. Il le devient tous les jours » davantage ; le plaiſir eſt ſon maî- » tre ; les plaiſirs ſont ſes leçons : » on devient aimable avec des » gens qui le ſont, en faiſant con- » tinuellement des choſes agréa- » bles ; mais on ne devient eſtima- » ble qu'en faiſant des choſes pé- » nibles, dégoutantes même, &c. « Avec un coup d'œil ſur l'état actuel de nos grandes Villes, de nos Sociétés, de notre Littératu- re, de tout ce qui nous environne ; on acheveroit bien vîte cette Pein- ture, & elle ſeroit très-reſſem- blante.

M. L'Abbé Trublet parle du *Génie*, toujours ſelon ſa manière, diſant beaucoup en peu de mots, & donnant à penſer aux Lecteurs qui veulent pénétrer le fin des choſes. » On a dit que les hommes » de génie étoient dans l'empire » des Lettres, ce que ſont les Hé- » ros dans l'Etat politique. C'eſt

» assurément dire beaucoup de bien
» des hommes de génie ; mais c'est
» aussi en insinuer un peu de mal. «
Telle est la décision de l'Auteur.
Approfondissez-la, vous verrez
que, comme les Héros ont ordinairement de grands travers, aussi
les hommes de génie ne sont pas
toujours exempts d'imperfections
très-visibles. Vous verrez que l'Héroïsme & le Génie sont tout propres, l'un & l'autre, à *faire paroître* des taches qui ne seroient
pas apperçûes dans des Sujets médiocres. Vous verrez que souvent
le Héros n'est point tranquille, &
l'homme de génie point heureux;
que l'un trouble la paix des hommes, & l'autre fait son tourment
à lui-même, &c.

Il paroît que notre Auteur ne
parle du *Génie* que relativement
aux Lettres : ce qui renferme le Sujet dans des bornes; & il falloit que
cela fût ainsi; parce qu'autrement

la matière auroit été immenſe ; le Génie pouvant influer dans tout. *C'eſt le Génie qui produit les beautés :* on pourroit, ce ſemble, ajouter *les grandes, les ſublimes beautés ;* les beautés neuves, créées, pour ainſi dire, tout exprès, & ſorties du cahos des penſées pour embellir, à point nommé, l'ouvrage qui eſt ſur le métier. *L'art & le goût ne font qu'éviter les défauts & perfectionner les beautés.* Nous dirions encore, que l'art & le goût produiſent quelques beautés du ſecond ordre. La raiſon des deux modifications que nous venons d'inſinuer, c'eſt qu'il y a des Ouvrages où il ſe trouve certaines beautés, quoique les Auteurs de ces Ouvrages n'ayent point de génie ; mais ſeulement de l'eſprit, de l'art, du travail & du goût. Nous eſtimons que le Génie eſt très-rare, & que l'Empire Littéraire ne laiſſe pas de ſe maintenir,

quelque temps ſans ouvrages de Génie. Mais comme nous pouvons nous tromper, tout eſt dit de notre part ſans affirmation & ſans conſéquence.

Il y a tant de choſes, dans le Chapitre de M. l'Abbé Trublet ſur le *Génie*, qu'une Académie, pendant un ſiécle, pourroit y puiſer les ſujets de ſes diſcours & de ſes diſſertations. Par exemple, on nous dit ici que l'*eſprit peut nuire au génie comme à la vertu*. Voilà une Sentence à expliquer d'abord, enſuite à prouver. Eſt-il vrai en effet que, dans le même homme, *l'Eſprit puiſſe nuire au Génie*, & quand le Génie paroît, quand il veut agir en chef; l'eſprit, l'imagination, tout n'eſt-il pas dans le ſilence, ou ne ſeconde-t-il pas les deſſeins du Génie? Il y a pourtant certains points de vûe où la propoſition de M. l'Abbé T. peut être placée, & ſe vérifier, en tout ou en partie:

c'eſt juſtement ce qui donneroit lieu aux recherches & aux attentions d'un Orateur Académique. Il en eſt de même des deux propoſitions ſuivantes :

Le Génie, proprement dit, conſiſte peut-être plus dans la manière de rendre une penſée, que dans la penſée même. On peut demander ſi cela ne reſſerre pas trop la ſphère du Génie ? Si Corneille, par exemple, dans les coups de Génie, qui diſtinguent ſes belles piéces, n'excelle pas encore plus par les penſées que par la manière de les rendre ? &c.

Le Génie donne plus de réputation, & l'Eſprit plus de conſidération. On peut déſirer le développement de cette penſée : la borne-t-on au temps préſent ; l'étend-t-on à la poſtérité ? Il ſemble que dans la poſtérité, *réputation* & *conſidération* ſont bien la même choſe ; quoi-

que du vivant de l'Auteur, ce soient deux choses fort-différentes, &c.

Le Chapitre du *Goût* est excellent, parce que l'Auteur parle de ce qu'il connoît bien : il différencie d'abord le jugement d'avec le goût : » Le jugement a pour objet » le vrai & le faux, & les dégrés de » probabilité. Le goût a pour ob» jet l'agréable & le désagréable, » le beau & le laid, & leurs dé» grés. Ainsi le goût proprement » dit, est le jugement à l'égard » des choses d'agrémens. « Il examine ensuite si le goût philosophique est cause de la décadence du bon goût ; & il observe que le *goût philosophique* peut nuire à l'Eloquence, à la Poësie, à tous les Arts qui dépendent de l'imagination ; mais qu'il n'est pas contraire au goût en général : car enfin *le goût vient surtout du jugement, dont l'Esprit Philosophi-*

que est la perfection.... le goût Philosophique est sévère : le croira-t-on ami des faux ornemens, de l'affectation des pointes, des antithèses multipliées, du brillant hors de propos, du désir excessif & insensé d'être agréable, & de mettre de l'esprit par-tout ? On croiroit plûtôt que le goût philosophique iroit à proscrire tous les ornemens, *à ne vouloir que l'exacte & simple raison.* Tout cet endroit est fort-bien, & le reste du Chapitre n'énonce presque que du vrai : ce qui, à notre avis, est un grand éloge dans un ouvrage où tout est pensé.

Il y a, dans ce Volume, une suie sur le *Bonheur* : matière déja raitée ou ébauchée dans le preiier tome : *le bonheur*, (dit M. Abbé Trublet) *seroit plus du ssort de la Médecine que de la orale, s'il y avoit une Médee.* On disputera sur cette pro-

position ; les uns diront qu'il existe *une Médecine* ; les autres que *le bonheur* ne peut être *du ressort* de cet art. Enfin il s'en trouvera qui rapprocheront ce mot de l'Auteur: *Le bonheur est la fin & le bût de la sagesse* ; & qui demanderont si *la Médecine* peut produire *la sagesse*, ou si *la Médecine* & *la sagesse* sont la même chose ? Mais il y auroit aussi des réponses ingénieuses à donner sur tout ceci ; & l'Auteur les trouveroit mieux que personne. Voici un très-bel endroit :

» Il y a des Livres qui traitent
» du bonheur, comme il y en a
» qui traitent de la guerre. Je vou-
» drois aussi des histoires d'hom-
» mes heureux, comme il y a des
» histoires de grands Guerriers.
» On s'instruit mieux de l'art
» de la guerre dans ces histoires
» de Guerriers, que dans des
» traités méthodiques & raison-

» nés. On s'inſtruiroit mieux auſſi » ſur le bonheur dans les hiſtoi- » res des hommes heureux, que » dans les plus beaux livres de » morale, ſur-tout ſi ces hiſtoi- » res étoient faites par eux-mê- » mes, ſi c'étoient leurs Mémoi- » res.« Ne peut-on pas croire que ces livres ſeroient en bien petit nombre & bien courts, ou qu'ils contiendroient bien des menſonges ? L'hiſtoire des Heureux, même dès ce monde, même de l'aveu des Mondains, c'eſt l'hiſtoire des amis de Dieu, des vrais Chrétiens : cherchez tant qu'il vous plaira, vous n'en trouverez point d'autres. Notre Auteur ne dit-il pas, *le Chrétien, perſuadé que Dieu fait tout pour ſon bien, remercie des maux mêmes : de-là ſon bonheur ?* Manque-t-il quelque choſe à la félicité de celui qui regarde les *maux mêmes* comme un *bien ?*

Le désir, l'espérance & la jouissance occupent ici 50 pages qui ne sont guères que la suite ou le supplément du Traité ou Chapitre *sur le Bonheur*. Un joli morceau sur les Lotteries, fait bien voir la sotise des hommes dans leurs espérances. Une réflexion bien juste est celle-ci : *On remet à vivre heureusement, comme on remet à vivre chrétiennement :* c'est-à-dire, qu'on dit sans cesse, *je me reposerai, & je me convertirai :* paroles qui marquent qu'on veut être heureux, & qu'on ne veut pas se perdre ; mais paroles souvent très-inutiles : on projette toujours, & l'on cesse de vivre, avant que d'exécuter.

Dans l'article du *Plaisir*, beaucoup de vérités, celle-ci entr'autres : » Les hommes cherchent » plûtôt le plaisir que le bonheur, » & sacrifient souvent leur bon- » heur à leur plaisir. . . . .

» Les plaiſirs de l'âge mûr, valent » bien ceux de la jeuneſſe : parce » qu'ils ſont moins vifs, ils ſont » plus doux. . . . . . . Ce qui n'eſt » pas un plaiſir pour les Grands, » en eſt un pour les Petits. De » même ce qui n'eſt pas une pei- » ne pour les Petits, en eſt une » pour les Grands. Ainſi ils ont à- » peu-près autant de plaiſirs les » uns que les autres ; mais les » Petits ont moins de peine, ſur- » tout d'eſprit & de cœur. »

On relevera peut-être ce qui ſuit : » La Morale Epicurienne » eſt d'accord avec la Morale » Chrétienne ſur la modération » dans l'uſage des plaiſirs. Cette » modération que la Religion ſé- » vère commande, la Philoſo- » phie la plus voluptueuſe la con- » ſeille. « On dira que la Morale Chrétienne porte le précepte de la modération dans l'uſage des plaiſirs, juſqu'à ne pas permettre

que le cœur s'y attache ; au lieu que la Morale d'Epicure lâche totalement la bride aux penchants du cœur. On remarquera d'ailleurs que l'Evangile ne commande pas seulement la modération dans l'usage des plaisirs, qu'il en condamne plusieurs, quant à l'espèce même ; au lieu qu'en ceci la Doctrine Epicurienne ne connoît point de restriction, & n'apprend qu'à éviter les excès, afin de conserver aux plaisirs, *leur durée & leur vivacité*. Voici cependant ce que l'Auteur a voulu dire, c'est que si, dans la Philosophie qu'on estime la plus licentieuse, il y a des règles & des bornes par rapport aux plaisirs, il ne faut pas s'étonner qu'à cet égard une Religion, aussi sainte que le Christianisme, impose des Loix sévères, & condamne hautement tous les excès.

Il n'y a point de plaisirs plus parfaits

parfaits que ceux qu'un homme de Lettres goûte dans l'étude & dans la composition. Il faudroit peut-être supposer que cet *homme de Lettres* n'est point Philosophe ou qu'il l'est peu. Quand la Philosophie, nous entendons la bonne, qui n'est autre que l'exercice de la raison, dévoile à l'homme de Lettres le vuide, les abus même de la composition & de l'étude ; ce qu'on appelle, *plaisirs du cabinet*, perd bientôt sa vivacité & sa douceur. Combien plus cette perte est-elle prompte & assurée, si cet *homme de Lettres* est un vrai Chrétien !

L'Auteur traite *de la Gayeté & de la Mélancholie*, ce qui n'est pas le moindre objet du Livre, non plus que de toute la science Philosophique. Nous ne transcrirons que ce morceau : » Les mélan-
» choliques n'aiment pas plus la
» grande gayeté dans les Livres,

» dans les objets inanimés, dans
» les lieux, dans les couleurs
» &c. que dans les personnes. Ils
» aiment mieux les bois que les
» prairies ou les jardins, les cou-
» leurs sombres que les gayes. Ils
» préférent la Tragédie à la Co-
» médie, si ce n'est celle de ca-
» ractère, & qui est un peu sé-
» rieuse; celle qui tient de la far-
» ce, leur déplaît extrêmement,
» & en général ils sont difficiles
» en plaisanteries, lors même
» qu'ils ont peu d'esprit. Il y a
» pourtant des jours où ils riront
» d'une farce à gorge déployée:
» mais ils le payent bien ensuite;
» ils ont presque regret d'avoir ri,
» quelquefois ils en ont honte.
» D'ailleurs la joie excessive ne
» leur vaut rien; ils n'en sont en-
» suite que plus mélancholiques.
» Dans la Tragédie, ils préférent
» Corneille à Racine. . . . . . Ils
» ne comprennent pas qu'on puis-

» se balancer entre la Phèdre de
» ce dernier, & aucune autre de
» ses Piéces, &c. «

Il y a mille autres traits à recueillir dans ce Chapitre, & un bon nombre dans le suivant, intitulé, *du Stile* : c'est celui qui termine le Volume.

L'Auteur y parle très-bien des différences entre la *pensée* & le *stile*, entre le *stile précis* & le *stile concis* ; il donne des avis sensés sur ce qui fait l'obscurité du *stile* ; sur le *stile*, tel qu'il doit être pour rendre les Ouvrages dignes de la postérité, &c. Nous ne citerons rien, de peur d'être exposés à citer beaucoup : il est temps de finir. Si nous ne donnons pas une idée particulière du goût de cet ouvrage ; c'est-à-dire, du ton qui y regne, & de la façon dont M. l'Abbé Trublet l'a composé, c'est que nous avons déja expliqué ce point dans nos

Mémoires : on peut voir ceux de Novembre 1749. Au reste, pour bien apprécier ces trois Tomes, il ne faut que rappeller ce mot de Montagne, parlant de Sénèque & de Plutarque : *Leur instruction est la cresme de la Philosophie, présentée d'une simple façon & pertinente.*

ARTICLE LXIX.

ACTA SANCTORUM Septembris, &c. *Les Actes des Saints de Septembre recueillis, mis en ordre, enrichis de notes & d'observations, par les PP. Stilting, Suysken, Périer, Jésuites, &c. Tom. IV, qui renferme les jours XII, XIII & XIV.* A Anvers, chez Bernard Albert Vander Plassche ; & se trouve à Paris, chez Debure l'aîné, Quai des Augustins.

Suite de l'Article LXII. au II Vol. de Mai, MDCCLIV.

NOUS AVONS déja observé que le XIV^e jour de Septembre occupoit plus de 640 pages dans ce Volume des Bollandistes. On y trouve les Vies du Pape S. Corneille, de S. Cyprien, de S. Chrysostôme *; avec quelques autres Articles moins considérables; mais qui ont aussi de l'étendue, entr'autres, ceux de S. Materne, Evêque de Cologne au IV^e siécle; & de sainte Notburge, vierge dans le Tyrol au XIV^e. On conçoit que S. Corneille, S. Cyprien, & S. Chrysostôme doivent attirer ici toute notre attention.

---

* On met sa vie en ce jour, parce que c'est celui de sa mort. L'Eglise célebre sa Fête le XXVII Janvier : jour auquel on solemnise chez les Grecs la Translation de son corps.

S. CORNEILLE.

Les *Actes* de ce ſaint Pape n'ont pas beaucoup d'autorité ; & l'Auteur Hagiographe, qui eſt le P. Conſtantin Suysken, a été obligé de dreſſer ſa Notice ſur de meilleurs monumens, entr'autres, ſur les Lettres réciproques de S. Cyprien & de S. Corneille. Ce dernier étoit né à Rome, & fut élevé au Pontificat, après S. Fabien en 251 : époque bien diſcutée & bien prouvée par le Bollandiſte. Il rend en même-temps raiſon de la longue vacance du S. Siége : car S. Fabien étoit mort dès le mois de Janvier 250, & l'Egliſe fut ſans Chef viſible près de 17 mois. C'eſt que la perſécution de Dèce faiſoit couler des flots de ſang, répandoit la terreur dans les Egliſes, & empêchoit le Clergé de Rome de ſe donner un Paſteur. *L'Empereur Dèce* (dit S.

Cyprien) *auroit appris plus tranquillement l'installation d'un Rival sur le Thrône de l'Empire, que l'élection d'un Evêque dans Rome.* Cependant une révolte née en Macédoine obligea ce Perſécuteur à quitter ſa Capitale; & le Clergé prit l'occaſion de ſon abſence pour élire S. Corneille.

Il faut que l'ambition ſoit quelque choſe de bien aveugle. Dans des temps tels que ceux-là, lorſque les Dignités Eccléſiaſtiques n'étoient qu'un engagement à toutes les eſpéces de Martyre, un Prêtre de Rome, perſonnage lâche & décrié pour la foibleſſe qu'il avoit fait paroître durant la perſécution, s'aviſa d'envahir le Thrône Apoſtolique. Novatien, c'eſt le nom de cet Uſurpateur, donna le premier un exemple qui devint très-funeſte à l'Egliſe Romaine: il fut le chef & le modèle des Antipapes. On diſcute ici le temps de

son intrusion, ses intrigues avec Novat, ses tentatives pour faire illusion à S. Cyprien : tentatives inutiles, & qui ne servirent même qu'à manifester de plus en plus l'injustice de ses procédés. Cet événement donna lieu à des Conciles qui furent tenus à Rome & à Carthage. Mais bientôt S. Corneille, en vrai Pasteur, donna sa vie pour son troupeau ; il périt dans la persécution de Gallus, après plus d'un an de Pontificat ; son corps fut apporté en France sous le Règne de Charles-le-Chauve ; & ce précieux dépôt est conservé dans l'Abbaye de Compiegne, si connue sous le nom de S. Corneille. On a pourtant quelques reliques de ce saint Pape en Allemagne & en Flandres.

L'Auteur Hagiographe explique toutes ces particularités, & il n'oublie pas de critiquer divers Auteurs qui se sont trompés sur cer-

tains faits rélatifs à la vie de S. Corneille : voici, par exemple, une méprise de M. de Tillemont. S. Corneille, écrivant à Fabien d'Antioche (la Lettre est dans Eusèbe) lui expose le caractère & la vie de Novatien. Cet homme, en danger de mort, avoit été baptisé dans son lit, *Si cependant* (ajoute le saint Pape) *on peut dire qu'un tel homme ait reçû le Baptême* : ce qui signifie qu'on pouvoit bien douter que Novatien eût apporté les dispositions nécessaires à la grace de ce Sacrement. Or, M. de Tillemont fait dire à S. Corneille que Novatien avoit reçu le Baptême dans son lit ; *si l'on peut appeller cela un Baptême* : ce qui pourroit persuader qu'à Rome on ne regardoit pas le Baptême des Cliniques comme un Baptême parfait ; opinion totalement fausse & nullement exprimée dans la Lettre de S. Corneille. Cet exemple pour-

ra donner une idée avantageuse des Critiques du sçavant Hagiographe.

S. CYPRIEN.

Cet Article remplit plus de 150 pages *in-fol.* à deux colonnes; & c'est encore l'ouvrage du P. Constantin Suysken. La vie de S. Cyprien a été écrite par S. Ponce ou Poncius son Diacre & compagnon fidéle de son exil. Le Bollandiste observe que M. de Tillemont s'est comme oublié en disant que *l'Eglise, pour reconnoître le service que Ponce lui a rendu, l'honore au nombre des Saints*. Cette façon de parler est en effet surprenante; & nous aimons mieux l'éloge que le même M. de Tillemont recueille des Martyrologes anciens & modernes; sçavoir, *que Ponce glorifiant toujours le Seigneur dans ses souffrances, il mérita de recevoir de lui la gloire & la couronne de vie.*

C'eſt néanmoins une œuvre digne des plus ſincères éloges que la compoſition d'une Hiſtoire comme celle de S. Cyprien. D'autres l'ont écrite après Poncius, & parmi les Modernes il s'eſt trouvé de bons & de médiocres Auteurs qui ſe ſont exercés ſur le même ſujet. Le P. Suysken a profité de ces divers Ouvrages; mais il ne s'eſt pas cru diſpenſé d'examiner lui-même tous les monumens authentiques, ſurtout les Ouvrages de S. Cyprien. Ce grand homme étoit né dans le Paganiſme, & fit profeſſion, dans ſa jeuneſſe, des exercices de l'éloquence profane. Mais ayant été converti par le Prêtre Cæcilius, il ſe livra tout entier à l'étude de la Religion & aux œuvres de piété. Bientôt il entra dans le Clergé, fut ordonné Prêtre, puis ordonné Evêque de Carthage en 248 ou 249.

Alors l'Egliſe étoit en paix ſous

l'empire des deux Philippes : mais les fidéles se relâchoient de leur ferveur primitive. S. Cyprien détaille les abus : l'esprit d'intérêt s'emparoit des particuliers ; les Prêtres se rendoient coupables de négligence, de lâcheté, d'avarice ; les hommes donnoient dans le luxe, les femmes dans la frivolité des parures : on se permettoit des alliances avec les Infidéles ; on ne se faisoit nul scrupule d'employer les serments, & même les parjures, de répandre le poison de la médisance, de mépriser les Pasteurs, &c. Dieu (ajoute S. Cyprien) voulut éprouver son peuple, & le feu de la persécution se ralluma sous Déce.

L'Edit fatal ayant été publié dans Carthage, les Gentils demandérent le sang de Cyprien ; ils voulurent l'exposer aux lions dans l'Amphithéâtre ; mais le S. Evêque, conformément au conseil de

l'Evangile, évita les pourſuites de ſes ennemis, afin d'être plus utile à ſon peuple. C'eſt en effet du lieu de ſa retraite qu'il publia pluſieurs Ouvrages, les uns pour exhorter & encourager les Confeſſeurs de J. C. les autres pour maintenir la ſévérité de ſaints Canons contre les lâches & les Apoſtats. Enfin, la fureur des Tyrans ſe rallentit; mais l'Egliſe de Carthage tomba dans de nouveaux troubles. Le ſchiſme de Féliciſſime ſe forma; la peſte ravagea cette Capitale; les Barbares enlevèrent un grand nombre de Chrétiens, &c. S. Cyprien ſignala ſa charité, ſon zèle, ſa grande capacité dans toutes ces épreuves.

Vint enſuite la controverſe fâcheuſe du Baptême des Hérétiques, & le démêlé du S. Docteur avec le Pape S. Etienne. Le P. Suysken diſcute tout ce point d'Hiſtoire; il fait voir que S. Cyprien & les au-

tres Evêques d'Afrique regardèrent toujours cette question comme une affaire de pure Discipline; & que le Pape S. Etienne ne passa jamais au-delà des menaces de l'excommunication. A ce sujet l'Auteur réfute très-au-long & très-bien le sentiment de M. de Tillemont; puis il examine si S. Cyprien s'est rétracté ; & des textes de S. Augustin, de S. Jérôme, & du Vénérable Bede, il conclut très-à-propos, contre M. de Launoy, que cette rétractation est un point, sinon démontré, au moins beaucoup plus probable que l'opinion contraire.

Enfin, comme du temps de S. Augustin, on doutoit que S. Cyprien eût poussé si loin la dispute du Baptême des Hérétiques ; comme le S. Docteur lui-même (S. Augustin) avoit des soupçons à cet égard ; soupçons qu'il manifeste en deux ou trois endroits de ses

ges ; le P. Conſtantin Suys-
oublie pas ce trait particu-
it un Controverſiſte & un
e de profeſſion tireroient
is plus d'avantage, parce
ur objet particulier ſeroit
ecier au juſte la force & la
des divers Ecrits qu'on croit
été publiés par S. Cyprien
le fort des diſputes. Nous
s qu'une excellente Diſſer-
qui ſe trouve dans nos Mé-
de Décembre 1724, a ré-
des lumières ſur ce point.
on peut la conſulter, ainſi
xtrait qui fut donné en Jan-
18, de la vie de S. Cyprien,
m Gervaiſe, ancien Abbé de
ope.

eſte de la notice qui con-
S. Cyprien, roule ſur les
es actions de ſa vie, ſur
artyre en 257. ſur ſon cul-
ancien & très-célébre ; ſur
erſes tranſlations de ſon

corps, dont la dernière fut faite à Compiegne, sous l'Empereur Charles-le-Chauve. Nous renvoyons à tous les détails qui satisferont des Lecteurs curieux de connoître l'Antiquité Ecclésiastiques, & de joindre leur édification particulière à cette utile & louable connoissance.

S. JEAN CHRYSOSTOSME.

Nous avons une *vie de ce S. Docteur*, écrite par l'Evêque Palladius, son ami & son défenseur. Cette ancienne histoire, jointe aux faits & aux époques que fournissent les ouvrages de S. Chrysostôme, dirige ici l'Auteur Hagiographe, qui est le P. Jean Stilting. Le morceau qu'il nous donne, quoique très-long & très-détaillé, a dû paroître un des plus satisfaisans & des plus agréables à composer. Le S. Evêque, dont on écrit la vie, intéresse par la beau-

son caractère, par l'étendue
on génie, par l'éminence de
ertus, par l'abondance, la
é & l'onction de ses ouvra-
C'est un trésor précieux pour
ise, que la mémoire, les
nples, & la doctrine de ce
d homme. Si les simples fi-
n'en jouissent pas autant qu'il
t à souhaiter, c'est peut-être
ute de ceux qui sont chargés
truire, c'est sur-tout une né-
nce de la part des Ecrivains
entreprennent de nous don-
des Livres de piété. Qu'il nous
permis à ce sujet de faire
ques réflexions qui ne s'écar-
point trop du travail & des
du docte Bollandiste, Auteur
a vie de S. Chrysostôme.

Notre siécle ne manque pas
de Livres spirituels que d'ou-
ges profanes. Mais combien,
ni les premiers, sont stériles,
les, obscurs ! Quelles con-

noiſſances y trouve-t-on ſur le dogme & ſur la morale ; quelle force dans la manière de concevoir les choſes ; quelle douceur dans la façon de les énoncer? Peut-on croire que les Auteurs ayent été animés d'une foi vive, que le zéle ait dirigé leur plume, qu'ils ayent éprouvé dans leur intérieur les ſentimens qu'ils s'efforcent de perſuader? Comment ne remarquerions-nous pas, *dans* plusieurs de ces Livres, une *foule de* conceptions uſées, triviales, ſans énergie, ſouvent même ſans vérité? Quel cas ferions-nous d'une multitude de méthodes arbitraires, frivoles, impratiquables? Quel reſpect témoignerions-nous pour des lieux communs, tantôt oratoires, ce qui n'eſt point le genre de ces ſortes de compoſitions; tantôt bas, rempants, monotones : ce qui laiſſe l'ame dans ſa tiédeur & dans ſa miſère?

Or ces défauts viennent en grande partie du peu de ſoin qu'on prend d'étudier les SS. PP. avant que d'écrire ſur la piété Chrétienne. Ces hommes admirables, nos maîtres & nos modèles, ont puiſé la ſcience dans les ſaints Livres, & ils l'ont communiquée à leurs peuples avec une abondance d'idées, avec une force de diſcours qui fait bien autant l'éloge de leur cœur que de leur eſprit. Il faudroit nous rendre encore ces ſentimens, nous rappeller cette ſainte Antiquité, nous la remettre ſous les yeux.

Saint Chryſoſtôme, par exemple, qui eſt ici notre objet, pourroit fournir ſeul, toutes ſortes d'inſtructions : entre les mains de quelqu'un qui auroit le don d'intelligence & le goût de la Religion, il deviendroit une ſource féconde de lectures infiniment touchantes. Ce n'eſt pas au reſte des

Traductions que nous croirions nécessaires ; elles existent, du moins en partie, & elles n'ont point réussi : peu de fidélité, trop de prolixité rendent ces sortes de versions inutiles aux personnes de piété. C'est le véritable *esprit* de S. Chrysostome, qu'on peut désirer : esprit qui se manifesteroit, soit en rendant compte de ses principes & de ses maximes ; soit en traitant les choses de la Religion selon sa manière ; soit en proposant ce S. Docteur pour modèle dans les diverses épreuves où un Chrétien peut se trouver ; soit enfin, & ceci nous paroît l'objet capital, en portant, dans les compositions de ce genre, quelque étincelle de cette foi vive & puissante qui fait le caractère particulier de S. Chrysostôme, &c.

Mais ç'en est assez sur des projets qui probablement ne seront

›int exécutés. Nous rentrons .ns effort dans l'ouvrage du P. ›llandiste. Il considère toutes les :rtus du S. Patriarche ; vertus :latives aux diverses époques de ı vie ; à son état de simple fi-èle ; à ses emplois dans le saint Iinistère ; à ses travaux & à ses isgraces dans l'Episcopat. Le P. tilting n'omet rien de ce qui eut faire connoître le grand omme dont il présente le por-:ait. On a, dans cette Analyse, :s dates de tous les ouvrages du . Docteur, c'est-à-dire, de tant 'excellentes homélies qu'il pro-onça dans Antioche & dans ;onstantinople ; de tant de com-ıentaires qu'il composa sur les .ivres Saints ; de tant de Lettres]u'il écrivit, sur-tout durant son xil ; de tant d'ouvrages ou trai-és particuliers que diverses occa-ions de piété & de charité firent ıaître. . . . . .

S. Chryſoſtôme eut pour maître d'éloquence Libanius ; mais il ne prît de lui ni l'obſcurité ni l'affectation. On ſent que l'étude des Saintes Lettres mit dans cette belle ame, un naturel & une clarté d'idées que le Rhéteur Payen ne connut jamais. *S. Chryſoſtôme* (dit le P. Stilting) *fut un grand Orateur, non-ſeulement parce que ſon éloquence étoit vive & abondante ; mais principalement parce qu'il l'emporta ſur tout le monde par la netteté & la facilité du ſtile.* Ce Saint fut ſublime quand il voulut l'être; mais jamais il ne ſe livra aux idées fauſſes, ni aux images gigantesques : ſur quoi nous dirons une eſpèce d'Anecdote, qui ſera peut-être plus l'éloge de notre ſimplicité que de notre goût : mais le plaiſir d'être détrompé nous fait recueillir ce trait avec une ſorte de complaiſance. Nous

avions oui citer, comme une très-belle chose, ce mot prétendu de S. Chrysostome : *Hérodias danse encore & demande la tête de Jean.* Ce mot, disoit-on, étoit une invective contre l'Impératrice Eudoxia, femme vaine & impérieuse qui traitoit le S. Evêque en ennemi, qui demandoit sa mort, parce qu'il ne pouvoit souffrir qu'on dansât autour de la Statue de cette Princesse : ce mot, encore une fois, passoit pour être d'une force & d'une énergie incomparable, il étoit loué par beaucoup d'Auteurs ; & d'après toutes ces autorités, il ne nous venoit pas en pensée de croire que ce fût une fausseté, tant pour la proposition même que pour l'attribution qu'on en faisoit à S. Chrysostôme. Nous ne sçavions pourtant, après avoir bien cherché dans les œuvres véritables de ce Pere, en quel endroit ce mot

pouvoit & devoit se trouver. Or, le P. Stilting nous apprend très-bien que Socrate & Sozomène sont les garants de cette invective, & qu'elle ne se rencontre que dans les Œuvres apocryphes du S. Docteur. » Ajoutez, *continue le* » *Bollandiste*, que ces mots *Hé-* » *rodias danse encore & demande* » *la tête de Jean*, sont indignes » d'un homme aussi doux & aussi » prudent que l'étoit S. Chryso- » stôme ; d'un homme d'ailleurs » qui devoit sçavoir, par le texte » même de l'Evangile, qu'Hé- » rodias n'avoit point dansé (de- » vant Hérode,) & que cette » danse étoit uniquement sur le » compte de sa fille. «

La mauvaise querelle que Théophile d'Alexandrie fit à notre Saint Patriarche est décrite ici selon toutes ses circonstances. Il faut bien de la modération pour ménager des ennemis aussi injustes & aussi

passionnés

passionnés que le furent ceux de S. Chrysostôme : ennemis à qui la postérité fait justice à son tour. On n'oubliera jamais, dans les fastes du monde, qu'un des plus grands hommes de l'Orient, fut accablé par la calomnie ; qu'il perdit, avec le premier Siége de l'Eglise Grècque, son repos & sa liberté ; qu'il reçut les plus grands outrages, en se rendant au lieu de son exil ; qu'on ne lui permit pas même de s'arrêter au terme ; qu'il fut obligé d'errer dans la Cappadoce & dans l'Arménie ; & qu'enfin, au bout de trois années d'une misère extrême, il mourut près de Comane dans le Pont. Cependant notre Hagiographe s'observe dans le recit de cette catastrophe : *Je ne veux pas* (dit-il) *imiter ceux qui se sont déchaînés contre les persécuteurs de S. Chrysostôme : J'aime mieux examiner toutes choses avec une mo-*

dération tellement ménagée, que l'innocence du Saint paroisse dans tout son jour, & que la mémoire de ses ennemis soit respectée autant qu'il sera possible.

En vain tâcherions-nous de suivre le P. Stilting dans tous les détails de son Analyse. On y trouve tout ce qu'on peut désirer sur l'important objet qu'il se propose. Il donne à la fin une Chronologie relative à S. Chrysostôme: ce Saint naquit, selon lui, vers l'an 344, fut baptisé en 369, ordonné Diacre vers 381, Prêtre en 386, Evêque de Constantinople en 398, chassé de son Eglise pour la première fois en 403, chassé & exilé en 404, jusqu'en 407. année de sa mort.

Le P. Stilting fait usage de la version latine qu'on voit dans l'Edition du P. de Montfaucon: c'est un désavantage que d'être obligé de recourir à ces Tradu-

ctions, la plûpart ſans force & ſans fidélité ; mais l'Auteur a conſulté le Grec quand il a été néceſſaire : ce qui ne diſpenſe pas les bons Lecteurs de chercher S. Chryſoſtôme chez lui-même; c'eſt-à-dire dans ſes Œuvres non mêlangées de latin barbare, ou de françois inſipide.

ARTICLE LXX.

REMARQUES SUR LES AVANTAGES & les Déſavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce & aux autres ſources de la puiſſance des Etats. Traduction de l'Anglois du Chevalier Jean Nickolls (in-12. *pp.* 408.) A Leyde ; & ſe trouve à Paris, chez les FF. Eſtienne, rue S. Jacques. *Suite de l'Article*

XLVIII, au I Vol. de Mai, MDCCLIV.

IL DOIT être ici question du Commerce de la Grande-Bretagne : matière traitée dans l'espace de 333 pages, & ornée de détails qui marquent que l'Auteur connoît bien sa Nation. Comme il se trouve, dans ce grand morceau, quelques principes généraux qui peuvent convenir à tous les Pays, nous-nous attacherons par préférence à ces Articles ; & dans le nombre de ceux qui concernent uniquement la Grande-Brétagne, nous démêlerons certains points qui peuvent servir à l'instruction publique. Il ne faut pas s'étonner, au reste, que nous fassions tant d'accueil à ces objets : parmi le grand nombre de Livres qui enrichissent tous les jours la République des Lettres, ceux qui peuvent contribuer au bonheur des hom-

mes & à la gloire de la Patrie, nous intéreſſent particuliérement; & nous voudrions réunir autant de lumières que nous avons de bonne volonté, pour rendre à ces Ouvrages, & à ceux qui les compoſent, tout le tribut d'eſtime qui leur eſt dû.

La Grande-Bretagne a beaucoup d'avantages pour le Commerce. Son exiſtence ſolitaire & iſolée l'affranchit des dépendances diverſes qu'impoſe le voiſinage des autres Etats: ſon étendue eſt heureuſement proportionnée à toutes les opérations que ſuppoſe & qu'exige la Marine: ſes productions en bleds, en laines, en beſtiaux, en mines, ſont abondantes: l'induſtrie de ſes Habitants s'exerce, avec autant de conſtance que de ſuccès, à la culture des terres & aux travaux des Manufactures.

Il faut conſidérer, avec ſoin,

la Politique Angloise par rapport aux bleds. Long-temps cette Nation *s'est trouvée au-dessous de ses besoins, & obligée d'acheter des bleds étrangers ; mais depuis qu'elle en a fait un objet de Commerce, sa culture a tellement augmenté qu'une bonne récolte peut la nourrir cinq ans, & qu'elle est en état maintenant de porter de ses bleds aux Nations qui en manquent.*

Par des Tarifs exacts, on voit que l'Anglois, depuis 1746 jusqu'en 1750 inclusivement, c'est-à-dire, durant cinq années, a transporté de ses bleds pour plus de sept millions de livres sterlings ; que la France seule, dans les trois années 1748, 1749, 1750, a tiré de ces grains pour 455000 liv. sterl. ce qui fait près de dix millions cinq cents mille livres tournois ; & que par une conséquence nécessaire, notre Nation s'est appauvrie d'autant vis-à-vis de l'Angleterre, qui

a gagné près de dix millions cinq cents mille livres sur nous.

Mais par quelle manœuvre cette fière Rivale a-t-elle pû s'attirer ainsi nos richesses ? & comment un pays beaucoup plus borné que le nôtre, s'est-il trouvé en état de nous fournir des bleds, tandis que nous étions dans la disette ? *L'Angleterre* (répond l'Auteur) *est redevable de son abondance à cet Acte si sage qui institua en 1689 une gratification pour l'exportation des grains sur Vaisseaux Anglois*, c'est-à-dire, par exemple, que quand le quartier de froment (faisant environ 24 boisseaux de Paris) n'excède pas le prix de 2 liv. sterlings & 8 shelings, on donne à celui qui fait l'exportation, sur Vaisseaux Anglois, cinq shelings (environ 5 l. 10 f. de France) par quartier ; & ainsi des autres espèces de grains à proportion. Or, cette libéralité encourageant le Commerce, ani-

me aussi la culture; & c'est un fait que, depuis 1689, l'Angleterre a gagné des sommes immenses par ce moyen; que le prix des bleds destinés à son usage, bien-loin de hausser par l'exportation, s'est tenu à un taux plus bas qu'il n'étoit communément avant l'acte de 1689; qu'enfin le bon-marché, effet naturel de l'affluence des Exportateurs, est devenu une tentation dangereuse pour les Nations voisines, qui ont tiré des bleds d'Angleterre. Car voici ce qui arrive quand on ne raisonne point: il vient des bleds à bon compte de chez l'Etranger; on les acquiert sans défiance, sans peine; & l'on néglige aussitôt la culture de ses propres terres: tentation, encore une fois, très-dangereuse pour ces Acheteurs indolens, & très-lucrative pour l'Anglois laborieux. » Les » avantages, (dit l'Auteur) que » la culture de nos terres a reçus

» de cette gratification, ne ſe peuvent nier. La face de l'Angleterre en a été changée. Des Communes ou incultes, ou mal cultivées, des pâturages arides ou déſerts, ſont devenus, au moyen des hayes dont on les a fermés & ſéparés, des champs fertiles & des prez très riches. Ces cinq shelings de gratification par quartier, ont été employés par le Laboureur au défrichement, à l'amélioration des terres : c'eſt cette gratification qui a été le véritable maître de l'Angleterre, &c. « On ne peut exprimer, au reſte, combien le zéle de l'Agriculture augmente les richeſſes d'un Etat. Ce zéle eſt infiniment favorable à la propagation des hommes & des beſtiaux ; il accroît le nombre des Ouvriers en tout genre, les Claſſes de Matelots, de Pêcheurs, &c. *La culture eſt le plus grand des biens, & les* Loix qui

la protègent & l'augmentent, sont les plus sages des Loix.

L'Auteur estime que la Grande-Bretagne a, dans la forme de son Gouvernement, des avantages très-distingués, tant pour l'Agriculture, que pour le Commerce. En effet, la constitution de l'Etat est telle que toute la Nation veille sur les projets utiles à la culture, à la population, à l'emploi des hommes; sur les résultats d'exportation & d'importation, qu'il est à propos de comparer chaque année; sur l'harmonie & le concert qu'il faut maintenir entre la Marine Militaire & la Marine marchande, &c. Mais l'Auteur se plaint beaucoup en même temps de ce qu'on appelle, en Angleterre, *la Corruption:* c'est l'adresse qu'ont les Ministres & les Emissaires de la Cour, de faire *acheter des voix dans les élections, & des suffrages dans le Parlement*; en sorte que

les volontés de toute la Nation se réduisent à la volonté d'un seul. Ces pratiques déplaisent fort à notre Anglois ; il ne peut soutenir long-temps la vûe d'un objet si désagréable ; & il aime mieux considérer les effets du Gouvernement de son Isle sur le génie de la Nation ; c'est-à-dire, la force de ce Gouvernement pour diriger les esprits vers le bien public.

Ce qu'il détaille, à ce sujet, est plûtôt une instruction, un plan de conduite, qu'un Tableau actuel de l'Angleterre : on y mêle quelques traits de Patriotisme qui ont distingué certains personnages : par exemple, » Lady Salton a fait » présent à l'Ecosse des premières » connoissances sur la fabrication » des Toiles & sur le blanchiment : » connoissances qu'elle alla cher- » cher elle-même en Flandres & en » Hollande. Elle eut le crédit d'en- » gager les Dames à se parer, dans

» les grandes Assemblées, des pre- » miers mouchoirs & manchettes » de Manufacture Ecossoise ; exem- » ple imité depuis par notre Socié- » té d'*Anti-Gallicans* de Londres, » dont le premier vœu est de ne » se servir pour habillement, d'au- » cun ouvrage de Fabrique Fran- » çoise. «

Mais ce qu'il y a de plus inté- ressant, dans ce morceau, c'est l'idée d'une Société qui *seroit* uni- quement occupée des moyens de perfectionner la culture & le com- merce. Voici quelques-unes des vûes qu'indique l'Auteur à ce su- jet. Cette Compagnie choisiroit, pour son siége principal & ordi- naire, le voisinage de quelque terrein inégal, c'est-à-dire, con- tenant, dans une étendue médio- cre, plusieurs terres de différen- tes natures. On feroit des essais de toutes espéces sur ces terreins ; on appelleroit un nombre de

Laboureurs des divers cantons du Royaume. Ces hommes accoutumés aux exercices de l'Agriculture, deviendroient Philoſophes en converſant avec les Membres de la Société; & les Philoſophes, avec eux, pourroient apprendre à être Laboureurs, & à en former d'autres.

La Société s'occuperoit auſſi de la connoiſſance des beſtiaux, de leurs différentes eſpèces, des moyens de les élever, de les traiter dans leurs maladies, d'augmenter leur propagation, &c. Des membres de cette Compagnie ſe répandroient, chaque année, dans les Provinces pour en faire l'hiſtoire naturelle; c'eſt-à-dire, pour examiner les terres & l'emploi qu'on en fait; pour juger des lieux où il ſeroit à propos de planter des forêts, d'établir des canaux navigables, de fouiller des Mines, &c. Sur le rapport de ces

Commiſſaires, on propoſeroit des prix, qui auroient toujours pour objet de tirer un plus grand produit des terres cultivées; & de mettre en valeur les terreins incultes, ſablonneux, marécageux, &c. Et tel eſt à-peu-près le plan de ce qui regarde l'*Agriculture*, premier objet de la Société Œconomique, dont parle l'Auteur.

Cette même Compagnie devroit admettre, parmi ſes Membres, des hommes qui réuniſſent entre-eux les connoiſſances-pratiques non-ſeulement du Commerce de la Nation, mais auſſi du Commerce des Etrangers; par conſéquent il ſeroit néceſſaire d'adopter des Entrepreneurs de Manufactures, des Navigateurs, des Marchands qui auroient vécu & commercé dans les Pays Etrangers. Par la même raiſon, il faudroit faire voyager des jeunes gens qui ſeroient chargés de pren-

dre des instructions, dans les autres Etats, sur le Commerce qui s'y fait, sur ses moyens, & sur son étendue; sur l'emploi des hommes & sur leur industrie; sur les revenus publics, les taxes, leurs objets & leurs effets; sur le génie & les mœurs des Habitans, &c. Il n'y a pas de doute que ces Eléves, de retour dans leur patrie, ne pussent devenir des Membres fort-précieux à la Société, & très-capables de donner de la vigueur & de l'éclat à toutes les parties du Commerce.

Les vûes de cette Académie s'étendroient également au progrès de la consommation dans les diverses espèces de Manufactures. On donne ici un exemple. L'Angleterre abonde en laines, & il semble qu'elle en évite la consommation. » Nous ne connoissons » presque point (dit l'Auteur) » l'usage des tapisseries; nous

» couchons sur un seul matelas » de plume ; nos lits, nos rideaux sont de toile ; nos femmes, pour le plus grand nombre, sont vêtues de toile, la plûpart des Indes ou autres de Fabrique étrangère. En France, au contraire, où les laines sont rares & chères, il y a des Manufactures de tapisseries de laine en grand nombre : la laine s'employe dans les tours de lit, les matelas, les siéges, les rideaux, & les femmes, au moins du commun, en sont habillées : le luxe & la légereté des draps fait user à un François, six habits de drap contre quatre qu'usera un Anglois, &c. « A ce sujet l'Auteur loue l'entreprise de *Peter Parisot*, qui a établi nouvellement à trois milles de Londres deux Manufactures de tapisseries de laines, l'une d'après celle des Gobelins, l'autre d'après

celle de Chaillot, près de Paris. Ce *Peter Parisot* est le fameux Pere Norbert, qui auroit mieux fait de demeurer en France, occupé des exercices de son Cloître, que de s'expatrier pour établir des Manufactures chez nos voisins Protestans.

La plûpart des Peuples de l'Europe regardent les Anglois comme de grands Maîtres dans la science du Commerce : mais notre Auteur, qui voit tout d'un œil instruit & tranquile, ne dissimule point les abus qui regnent parmi ses Compatriotes. Il condamne, par exemple, la multitude de Priviléges exclusifs dont jouissent les Marchands, les Artisans, les Fabriquants, &c. la longueur des apprentissages ; le luxe qu'étalent certaines Communautés d'Artisans ou Commerçans, &c. Tout ce morceau est à lire, & à retenir ; combien

plus devroit-il être l'ame & le mobile d'une sage pratique !

Un Chapitre très-important dans ce Volume, est celui qui contient des *Réflexions sur la Population; sur l'emploi des hommes; sur les Pauvres; sur les Mariages; sur la Naturalisation.* C'est encore une espéce de Devis général qu'imagine l'Auteur dans ces diverses parties de l'Administration publique : nous ne pouvons recueillir tout ce qu'il propose d'intéressant : bornons-nous à quelques-unes de ses idées. Sur l'emploi des hommes, par exemple, il forme trois classes; la première des Propriétaires de terres, des Laboureurs, des Manufacturiers & des Commerçans. Nul abus à craindre dans la multitude & dans les forces de ceux qui composeroient cette classe; le travail, l'industrie, l'activité, en

sont le caractère particulier. Que de choses l'Auteur rassemble pour la protection, la liberté, l'aisance de ces précieux citoyens !

La seconde classe comprend le Clergé, les Troupes de terre & de mer, & les Gens de Loi. Ces hommes sont nécessaires ; mais la Société est intéressée à n'en conserver que le nombre proportionné au service & aux besoins de l'Etat : c'est-à-dire, qu'elle doit *se procurer l'exercice des Loix divines & humaines, & sa sûreté, aux moindres frais qu'il est possible.*

La troisiéme classe est composée des Rentiers, des gens sans profession, & des Mendians. Les premiers sont ordinairement des *Sujets inutiles dont la paresse met un impôt sur l'industrie d'autrui.* Sous le titre de *Gens sans profession*, on entend, 1°. » Les » Agioteurs, Entremetteurs, Sol-

» liciteurs de procès, & autres
» gens vivants d'induſtrie, c'eſt-
» à-dire, exerçant leur induſtrie,
» non à produire dans l'Etat une
» nouvelle richeſſe, mais à faire
» paſſer à eux-mêmes la richeſſe
» des autres. 2°. La multitude
» d'hommes que le luxe des ri-
» ches, plûtôt que leurs beſoins,
» entretiennent oiſifs au ſervice,
» plûtôt de leur vanité que de
» leurs perſonnes. 3°. Tant de
» Maîtres & de ſuppôts des Arts
» les moins utiles, bien mieux
» payés que ceux des Arts néceſ-
» ſaires. 4°. Tant d'Ecrivains fri-
» voles, que l'impoſſibilité d'en-
» trer en apprentiſſage, ou le
» mépris d'une profeſſion mécha-
» nique, a voués au métier de
» faire des Livres. «

L'Article des Mendians eſt diſcuté avec le plus grand ſoin. Nous app enons par ce détail que, malgré les plus ſages Loix, la multi-

de des Hôpitaux, les aumônes ntinuelles & très-abondantes, *n'est peut-être pas de pays où y ait autant de Pauvres qu'en ngleterre.* On conçoit que le zé- de l'Auteur s'anime sur un tel jet ; qu'il cherche les causes du sordre ; qu'il indique les remè- s, & qu'il fournit des moyens. uantité de réflexions, conte- ies dans ce Paragraphe, pour- ient s'appliquer à tous les pays i monde. En voici une qu'on ouvera bien forte : *Il ne doit oint y avoir de Pauvres honteux ins une Nation où ce n'est pour rsonne une honte de travailler.* Ieureuse Nation que celle-là ; elle existe quelque part ! Mais n l'Angleterre, comme partout illeurs, le préjugé de la naissan- e, le prétexte de l'éducation, le espect humain en un mot, n'em- êche-t-il pas bien des personnes 'exercer certains Arts qu'on

estime avilissants ? La vanité n'engourdit-elle pas les talens & l'industrie ? Ne se cache-t-on pas quand on est déchû d'un état supérieur ? & n'appréhende-t-on pas de faire appercevoir des besoins réels, quand il seroit nécessaire de vaincre l'amour propre pour les manifester ? Quoiqu'il en soit, retenons, comme une précieuse vérité, la pensée de l'Auteur : véritablement *il ne doit point y avoir de Pauvres honteux dans une Nation où ce n'est pour personne une honte de travailler.* Platon avoit appris d'Hésiode qu'*aucune espèce de travail n'est honteuse* *. C'est tout le fond de ce qu'on nous dit ici ; mais ces sortes de maximes si lumineuses sont dans les Livres, & notre vanité est dans nous-mêmes : achevons.

* Voy. Platon, *in Charmide.*

L'Auteur sur l'Article des Mariages, semble autoriser les Mariages clandestins : ce qui ne seroit conforme ni aux Loix de la Religion, ni à celles de l'honnêteté publique. Mais il s'éléve, avec raison, contre la trop grande délicatesse des Parens, contre leur luxe, contre leur avarice : motifs déraisonnables, qui font *perdre à l'Etat les années précieuses & trop bornées de la fécondité des femmes.*

Il désigne, comme autant d'obstacles à la population, le désordre des mœurs, sur-tout dans la Capitale ; la multitude des Rentiers-viagers, des Valets, des Pauvres ; &c. la misère, l'excès des richesses, le luxe & la mollesse des Villes, &c.

Le détail des remèdes n'est pas moins circonstancié, non plus que tout ce qui regarde la naturalisation : Article très-bien fait,

& auquel nous renvoyons. Enfin tout le Volume est terminé par un Chapitre, *sur les Richesses de Circulation, sur les Dettes publiques, & sur les Taxes.* Rien de plus sagement pensé, & de mieux exposé, sur-tout ce préambule : „ Il y a cent projets pour rendre „ l'Etat riche & puissant contre „ un seul dont l'objet soit de faire „ jouir chaque particulier de la „ richesse & de la Puissance de „ l'Etat...... Gloire, Grandeur, „ Puissance de la Nation ; que „ ces mots sont vains & vuides „ de sens, auprès de ceux de li„ berté, aisance & bonheur des „ particuliers ! Mais plûtôt, est„ il donc un autre moyen de „ rendre une Nation riche & „ puissante, que de faire parti„ ciper chacun de ses Membres „ aux richesses de l'Etat, par une „ distribution sagement propor„ tionnée ; &c ? « Ce Chapitre discute

iſcute ſi particulièrement les intérêts de l'Angleterre, qu'il ne peut guères convenir qu'à ce Royaume. Nous finiſſons avec le ſentiment de la plus juſte admiration ſur le grand nombre de belles & magnifiques choſes que contient cet Ouvrage : on le donne comme une Traduction de l'Anglois ; mais il y a toute apparence que M. Dangeul, Maître des Comptes, qui en eſt le Traducteur, y a beaucoup mis du ſien : nous l'en félicitons très-ſincèrement.

ARTICLE LXXI.

***LES OLYMPIQUES DE PINDARE**, traduites en François, avec des Remarques Hiſtoriques. Vol. in-12. d'environ 350 pag.* A Paris, chez Guérin & de Delatour, Briaſſon, *Juin*, 1754.

Durand, Desaint & Saillant; & à Lyon, chez de la Roche. MDCCLIV.

AU mois de Mai 1751, nous publiâmes, dans ces Mémoires, la Traduction Françoise d'une Ode de Pindare (la 12^e^ du premier Livre) laquelle nous avoit été envoyée de Rouen, par un Anonyme. Cet Auteur, encouragé sans doute par le succès de sa tentative, & piqué de plus par les sollicitations d'un ami connoisseur, s'est déterminé à donner la traduction de tout le premier Livre de Pindare, c'est-à-dire, de toutes les Odes Olympiques qui sont au nombre de XIV. C'est encore un Essai; mais si le Public en est content, les trois autres Livres suivront de près; car tout l'Ouvrage est consommé depuis long-temps.

Nous ignorons totalement quel

est l'homme de Lettres qui tente ainsi nos goûts, & qui entreprend de ranimer, dans notre Littérature, les étincelles de l'Enthousiasme poëtique. Il faut lui sçavoir gré de ses efforts qui ne sont pas médiocres. Pindare n'est point un de ces Auteurs avec qui l'on se joue. Quand on l'a lû dix fois, on l'étudie encore : quand on est fait à son style, il reste à se familiariser avec ses pensées : quand on peut suivre le fil de son discours ; on ne doit pourtant pas se flatter d'en connoître toute l'étendue. C'est une terre à découvertes ; un pays plein de trésors qu'il faut sçavoir déterrer, apprécier, & conserver.

L'Auteur (ou Traducteur) s'annonce par un Discours sur Pindare : morceau destiné à faire connoître le caractère de ce grand Poëte. Les objections bonnes ou mauvaises qu'on a formées contre

lui ; les reproches d'obſcurité, de verbiage, d'enthouſiaſme mal réglé, de penſées hyperboliques & giganteſques ; rien, en un mot, de tout ce que les Modernes ont dit, pour ſe diſpenſer de lire ou d'eſtimer Pindare, n'eſt oublié par notre Anonyme. Il évite, dans l'Apologie de ſon Auteur, cet excès de vénération que les gens de Lettres ont ſi ſouvent pour l'objet de leurs études & de leurs veilles : il raiſonne par principes ; *il défend* par des exemples ; il perſuade enfin le Lecteur, & il l'engageroit à ne pas ſe refuſer la lecture du plus grand Poëte Lyrique qui fut jamais, ſi cette lecture devoit n'être accompagnée d'aucun travail. Mais la traduction, dont on donne l'eſquiſſe dans ce Volume, abrège beaucoup la peine : & ce ſera notre affaire, dans le moment, d'en relever le mérite & l'utilité.

Après ce Diſcours, où l'Auteur parle toujours à M. de Ville ſon ami, & Membre des deux Académies de Lyon, on trouve l'*Hiſtoire des Jeux Olympiques.* C'eſt comme un réſultat de tout ce qu'on a écrit de mieux ſur ces exercices ſi renommés dans la Grèce. Leur antiquité, leurs diverſes formes, leurs rapports avec la Religion, les loix qu'on y obſervoit, la diſpoſition des lieux où l'on s'aſſembloit, les prix qu'on diſtribuoit aux Vainqueurs; tous les caractères, toutes les circonſtances, tous les avantages de ces Jeux ſont décrits par notre nouveau Traducteur, qui avertit que ſon *Hiſtoire des Jeux Olympiques renferme des connoiſſances qu'il eſt indiſpenſable de ſe procurer d'abord.* Sans autre détail, nous adoptons cette penſée; & de ſuite nous paſſons à la Traduction des Odes, qui eſt la partie eſſentielle de l'Ouvrage.

Chaque Ode est précédée d'un Argument ou Sommaire qui expose le sujet de la piéce ; elle est suivie de quelques Remarques Historiques dont le but est d'expliquer les points de Mythologie ou d'Histoire si fréquens & si difficiles dans Pindare. Nous ne dissimulons pas que, sans désirer un Commentaire aussi prolixe que le sont plusieurs Notes de M. l'Abbé Massieu sur quelques Odes de Pindare qu'il a traduites, nous aurions vû très-volontiers un nombre d'observations uniquement destinées à rendre raison des difficultés du Texte, & du parti qu'on prend dans la Traduction. Pindare, en effet, n'est point comme une multitude d'autres Ecrivains, qui n'ont eu qu'une pensée, qu'une intention, laquelle se manifeste au coup d'œil. Ce Poëte, plein de grandes images, expose souvent le Lecteur à une sorte de perplexité sur le sens

principal qu'on peut ou qu'on doit ſuppoſer dans ſes Odes ; & voilà les doutes qu'un judicieux Interpréte devroit entreprendre de lever. Les Scholiaſtes Grecs & les Commentateurs Latins ont déja rendu de bons ſervices en ce genre ; pourquoi l'Auteur d'une Verſion Françoiſe nous privéroit-il du même avantage ? Nous faiſons, au reſte, cette obſervation, ſans préjudice de ce que notre Traducteur peut penſer de mieux : mais il ſemble toujours qu'il eſt à propos de lui ſuggérer ce point de perfection ; parce que l'Ouvrage qu'il publie n'eſt encore qu'un Eſſai.

Il n'y auroit peut-être pas de folie littéraire comparable à celle de quelqu'un qui s'aviſeroit de traduire Pindare en nôtre Langue ſur les Verſions Latines qu'on a de ce Poëte. Ce ſoupçon ne nous vient point en penſée, vis-à-vis de ce qu'on nous donne aujourd'hui.

Ainſi, dans l'examen que nous devons en faire, il faut recourir au Texte Original & comparer.

La première Ode eſt comme le champ de bataille où l'on s'eſt bien battu pour & contre la gloire de Pindare. Le début * a paru un galimathias aux Cenſeurs de ce grand Poëte ; & une choſe merveilleuſe à ſes Partiſans. Ecoutons le nouveau Traducteur.

---

* Ἄριστον μὲν ὕδωρ, ὁ δὲ
χρυσὸς, αἰθόμενον πῦρ
ἅτε διαπρέπει νυ-
κτὶ, μεγάνορος ἔξοχα πλούτου·
εἰ δ' ἄεθλα γαρύεν
ἔλδεαι, φίλον ἦτορ,
μηκέθ' ἁλίου σκόπει
ἄλλο θαλπνότερον
ἐν ἁμέρᾳ φαεινὸν ἄστρον
ἐρήμας δι' αἰθέρος,
μηδ' ὀλυμπίας ἀγῶνα
φέρτερον αὐδάσομεν·

» Le plus excellent des éléments
» est l'eau sans doute ; & tel qu'un
» feu étincelant dans l'ombre de la
» nuit, l'or éclate entre les riches-
» ses superbes : Mais, ô mon es-
» prit ! si tu veux chanter des com-
» bats, ne va point en plein jour
» chercher dans le Ciel désert,
» d'astre aussi lumineux que le So-
» leil ; nous n'en célébrerons point
» de plus fameux que les combats
» d'Olympie, &c. «

Comme on a dans le Recueil de l'Académie Royale des Belles-Lettres, cette première Ode, avec la seconde & quelques autres, traduites par M. l'Abbé Massieu, nous entendrons aussi cet habile homme : puis nous formerons le résultat.

» L'eau est le plus excellent des
» éléments, & l'or est entre les su-
» perbes richesses, ce qu'un feu
» brillant est parmi les ombres de
» la nuit. Mais, ô mon esprit ! si

» tu veux chanter les combats, ne
» va point en plein jour, chercher
» dans les vastes déserts du Ciel,
» un astre plus lumineux que le
» Soleil ; & ne crois pas que, pour
» sujet de nos vers, nous puissions
» choisir des Jeux plus illustres que
» ceux d'Olympie, &c. (Mém.
de l'Académie, T. VI. p. 285.)

Laquelle de ces deux traductions est préférable ? 1°. Il semble que celle de M. Massieu l'emporte pour la légéreté du style & pour l'élégance de l'expression. 2°. Immédiatement après la comparaison du Soleil, l'Académicien place très-à-propos une liaison pour joindre sans effort les *Jeux d'Olympie* avec les *Combats* dont il est parlé plus haut. Le nouveau Traducteur n'a pas eu la même attention : aussi son discours est-il décousu ; & il ne satisfait point au petit mot μηδ' qui est le nœud de la *Strophe*. 3°. Quoique cet Anonyme soit litté-

ral, il lui échappe néanmoins quelques termes qui l'écartent du Texte : par exemple, ces deux mots, *sans doute*, sont inutiles & nullement conformes au Grec : cette expression *aussi lumineux* devroit être changée en *plus lumineux* ; le Texte l'exige ; & sur-tout ce qui est dit plus bas, qu'il n'y a point de combats *plus fameux que ceux d'Olympie* : car il faut que l'Analogie soit entière.

Voici un autre endroit de la même Ode, dans la Strophe où le Poëte commence à parler de Pélops, fils de Tantale. *

* τῶ μεγασθενὴς
ἐράσσατο γαιάοχος Ποσειδᾶν,
ἐπεὶ νιν καθαρῶ λέβητος ἔξελε
Κλωθὼ ἐλέφαντι φαίδιμον
ὦμον κεκαδμένον.

NOUVELLE TRADUCTION.

» Pélops que le Dieu puissant, » dont les flots embrassent la terre, » aima éperdument, après que » Clotho l'eut retiré de la chaudière » re fatale, & qu'il reparut avec » une épaule d'yvoire. «

Traduction de M. l'Abbé Massieu.

» Pélops fut aimé du Dieu puis- » sant, dont l'humide empire em- » brasse la terre, après que la Par- » que l'eut retiré du vase funeste; » & l'eut rendu à la vie resplen- » dissant d'une épaule d'yvoire. «

Il est difficile de dire laquelle des deux versions l'emporte sur l'autre. Dans la première on n'approuve pas le terme de *Chaudière*; & dans la seconde, *resplendissant d'une épaule d'yvoire* ne paroît pas trop-bien : mais, dans celle-ci surtout, il n'étoit point nécessaire

d'appeller *funeste* le *vase* d'où Pélops fut retiré par Clotho. Ce vase étoit *pur*, selon Pindare, parce que les Dieux y ayant rassemblé ses membres de Pélops, ce jeune Prince en sortit plein de vie. Il semble que M. Massieu a confondu le *vase* d'où Clotho retira Pélops, avec celui où Tantale avoit fait cuire son fils : c'est ce dernier *vase* qui étoit *funeste*. Notre nouveau Traducteur dit Chaudière *fatale* : ce mot de *fatale* n'est pas si mal que *funeste*, mais il n'exprime pas non plus le καθαρῶ de Pindare.

Peu de lignes après, nous ne sçavons encore si les deux Traducteurs ont saisi le vrai sens du Texte. *

NOUVELLE TRADUCTION.

» Il convient à l'homme de ne

* Ἔστι δ' ἀνδρὶ φάμεν ἐοικὸς ἀμφὶ δαιμόνων κα-λά. μείων γὰρ αἰτία.

» supposer, dans les puissances cé-
» lestes, que des passions louables:
» la faute en est moins grande. «

Traduction de M. l'Abbé Massieu.

» Que si un Mortel ose parler » des Dieux, sa langue ne doit » rien se permettre qui ne tourne » à leur gloire: la faute en est » moins grande. «

D'abord nous pourrions assurer que Pindare ne dit point ce que le premier Traducteur lui fait dire; il n'est point question de *supposer des passions* aux Dieux. Ensuite nous ne pensons pas que Pindare insinue la condition qu'exprime M. Massieu: *si un Mortel ose parler des Dieux.* Il n'y a jamais eu de défense à cet égard: c'est même une chose louable de parler des Dieux; mais il faut en bien parler. Ce qui a pu embarasser nos deux Interprétes, c'est le μεῖον γὰρ αἰτία de Pindare; & nous

voyons en effet beaucoup de tours & de détours dans les Scholiastes Grecs & dans les Commentateurs Latins, pour rendre ces mots d'une manière au moins supportable : tout ceci, au reste, pour n'avoir pas pris soin de lier toute la Strophe. Car voilà, ce semble, la vraie pensée de Pindare. *On raconte* (dit-il) *bien des choses merveilleuses, ... & la Poësie, avec ses charmes, rend tout croyable ; mais le temps dévoile tout. Au moins faudroit-il, quand on parle des Dieux, ne raconter que des choses qui leur fissent honneur : par ce moyen, la faute, toujours inséparable de la fiction & du mensonge, seroit plus excusable.* Nous prions ceux qui s'intéressent à ces détails, de rappeller ici le Texte Grec : on verra qu'il mène entiérement aux idées que nous exposons ; & que de cette manière il n'y a ni changement à faire, ni

détour à prendre dans la leçon de Pindare.

Nous hazarderions beaucoup d'autres remarques sur cette première Ode & sur les deux Versions, si notre objet étoit de donner aussi une Traduction de Pindare : nous n'ajoutons que deux ou trois mots touchant le nouveau Traducteur. 1°. Il s'abbaisse quelquefois trop, pour être littéral, comme quand il dit du Coursier de Hiéron, qu'il portoit son maître aux pieds de la Victoire, *en montrant des flancs qui n'avoient pas été pressés de l'éperon.* M. Massieu dit beaucoup mieux, *ce généreux Coursier, sans être picqué de l'éperon, voloit sur les bords de l'Alphée, &c.* 2°. Quelquefois il se glisse (dans la nouvelle Traduction) des termes impropres, comme celui de *devoirs,* pour indiquer le *service* d'un Echanson ; il faut dire *fonctions :*

cette phrase, lorsqu'un *coton léger* ombrageoit son menton, n'est pas aussi-bien que celle-ci, lorsqu'un *tendre duvet* commençoit à lui ombrager le menton : &c. de même encore, *il roula dans son esprit les nôces, &c.* on dit mieux, *Il forma le projet d'un hymen*; ou quelque chose de semblable, &c.

Nous passons à la IVe Ode & à la Ve qui ont aussi été traduites par M. l'Abbé Sallier. (Voyez T. X. de l'Académie des Belles-Lettres p. 348.) Voici le début de la IVe dans la Traduction qu'on vient de nous donner : *

» Vous qui lancez la foudre in-
» fatigable, puissant Jupiter ! Vos

* Ἐλατὴρ ὑπέρτατε βροντᾶς
ἀκαμαντόποδος
Ζεῦ (τεαὶ γὰρ ὧραι
ὑπὸ ποικιλοφόρμιγγος ἀοιδᾶς
ἑλισσόμεναί μ' ἔπεμψαν,
ὑψηλοτάτων μάρτυρ' ἀέθλων, &c.

» heures révolues me ramènent ici
» avec les sons variés de ma lyre,
» pour être le témoin de ces com-
» bats renommés, &c. «

Cette Traduction est extrêmement serrée: on aimera peut-être mieux celle de M. l'Abbé Sallier qui développe davantage:

» Dieu suprême qui faites partir du haut des Cieux & voler
» dans les airs vos tonnerres, com-
» me des Coursiers infatigables;
» les Heures, ces Déesses soumises
» à vos ordres, & chargées du soin
» d'amener successivement les sai-
» sons, en renouvellant aujour-
» d'hui les fameux spectacles de
» Pise qui vous sont dédiés, m'en-
» voyent à vous, Grand Jupiter,
» ma lyre à la main, pour célé-
» brer par des chants mêlés à ses
» accords, la magnificence de ces
» Jeux, & la gloire d'un ami qui
» vient d'y remporter le prix de la
» course des chevaux.

Quoique ceci ſoit bien, nous oſons produire une explication qui paroît donner de l'éclat à un mot de Pindare. Si l'on diſoit, *Grand Jupiter, vos heures qui roulent ſous ma lyre*, &c. ne rendroit-on pas magnifiquement ὑπὸ ποικιλοφόρμιγγος ἀοιδᾶς ἑλισσόμεναι ? Au contraire ces expreſſions, *Les heures révolues me ramènent avec les ſons de ma lyre*, ne répandent-elles pas de la langueur & du froid ſur cette première Strophe ? Mais d'ailleurs, quoi de plus littéral que le ſens dont nous oſons faire uſage ? Il ne faut rien tranſpoſer, rien ſuppléer ; tout marche de ſuite, & Pindare fait ſimplement entendre que *les heures s'écoulent ſous ſa lyre*; c'eſt-à-dire, qu'un Poëte, comme lui, ne compte les heures que par ſes chants : ce qui fait une image très-vraie & très-noble. Au reſte, nous nous en rapportons aux Connoiſ-

ſeurs. Reprenons la nouvelle Traduction. *

» Fils de Saturne, qui habitez » le Mont-Etna, fardeau brûlant » de Typhon aux cent têtes, re- » gardez favorablement cet hym- » ne de la victoire d'Olympie. Lu- » mière éternelle des plus ſublimes » vertus, elle eſt venue ſur le char » de Pſaumis, qui, couronné de l'oli- » vier de Piſe, ne s'occupe qu'à » rétablir la gloire de Camarine. «

---

* ἀλλ' ὦ Κρόνου παῖ, ὃς Αἴτναν ἔχεις
ἶπον ἠνεμόεσσαν ἑκατογ-
-κέφαλα Τυφῶνος ὀβρίμου
Οὐλυμπιονίκαν
δέξαι Χαρίτων ἕκα-
-τι τόνδε κῶμον
χρονιώτατον φάος εὐρυ-
-σθενέων ἀρετᾶν·
Ψαύμιος γὰρ ἥκει
ὀχέων, &c.

1°. Pourquoi *fardeau brûlant*; tandis que le Grec indique une montagne élevée, *exposée aux vents?* 2°. Pourquoi ne pas dire que cet hymne étoit *en actions de graces?* 3°. Pourquoi faire entendre que la *lumière des vertus est venue sur le char de Psaumis*, tandis que le Poëte parle de l'*Hymne* même? C'est en effet une très-belle idée que celle de placer l'hymne de Pindare sur le Char même du Vainqueur; au lieu que cette *lumière éternelle des vertus* ne fait presque aucun sens.

M. l'Abbé Sallier a ici de grands avantages: » Recevez donc fils, de » Saturne qui, sur l'Etna, théâtre » de votre victoire, triomphez du » superbe Typhon à cent têtes, » écrasé de votre foudre & gémis- » sant sous le poids de cette Mon- » tagne célebre; recevez cet hym- » ne qui vous est offert en actions » de graces, & qui doit répandre

» ſur le mérite un éclat immortel.
» Il vient monté ſur le Char mê-
» me de Pſaumis, &c.

Nous ne voulons dire qu'un mot de la V^e Ode qui nous a paru bien traduite par l'Auteur Anonyme: il y a pourtant un endroit où nous croyons que le ſens du Poëte lui échappe. Pindare célèbre encore Pſaumis dans cette Ode; il parle encore de la gloire que ce Vainqueur des Jeux Olympiques répandoit ſur Camarine ſa Patrie. Or, comme cette Ville étoit proche du fleuve Hipparis ſur lequel on voituroit du bois pour les édifices publics de Camarine, le Poëte indique auſſi cette circonſtance. Liſez le Texte en marge.*

* ἅ τε πολι-
άοχε Παλλὰς ἀεί-
δει μὲν ἄλσος ἁγνὸν
τὸ τεὸν, ποταμόν τε Ὤανον, ἐγχ-
ωρίαν τε λίμναν

L'Anonyme traduit de cette manière : » O Pallas, conserva- » trice des Villes ! Il célèbre votre » bois sacré, le Fleuve Oanus, le » Marais de Camarine, ces Ca- » naux vénérables par lesquels » l'Hippatis porte le tribut de ses » eaux à une Colonie nombreuse, » & consolide tout à la fois par son » limon cette haute forêt de mai- » sons stables, d'où sort au grand » jour ce peuple d'habitans. »

On conçoit, ce semble, qu'un fleuve, sur lequel on jette du bois de charpente, qui sert à bâtir les maisons d'une Ville placée dans le

---

καὶ σεμνοὺς ὀχετούς, Ἵπ-
-παρις οἷσιν ἄρδει στρατόν,
κολλᾷ τε σταδί-
-ων θαλάμων ταχέως
ὑψίγυιον ἄλσος,
ὑπ' ἀμαχανίας ἄγων ἐς φάος
τόνδε δᾶμον ἀστῶν

voisinage, peut être regardé en style Poëtique, comme l'Auteur & le Fabricateur de ces maisons; & voilà ce que Pindare dit de l'Hipparis : mais il ne nous parle point de ce *limon* prétendu qui *consolide cette forêt de maisons stables*. Quelques Interprètes ont crû que l'Hipparis rouloit un limon qui servoit aux habitans de Camarine à faire de la brique : passe encore pour cette explication, quoique peu fondée dans le Grec; mais certainement celle de notre nouveau Traducteur est purement arbitraire. Ajoutons qu'il ne rend pas toute la pensée de Pindare, en particulier, ces mots ἀπ' ἀμηχανίας ; qui ont un fort beau sens: car le Pöëte veut dire que le Fleuve Hipparis, par le bois qu'il fournit aux Habitans de Camarine, les délivre de bien des peines ; qu'il les met en état de bâtir une grande quantité de belles mai-

sons,

ſons, & de figurer dans la Sicile.

M. l'Abbé Sallier s'exprime ainſi : » Minerve, Déeſſe tutélaire de Ca- » marine.... Pſaumis fait retentir » du bruit des chants d'allégreſſe » & le bois ſacré où l'on vous » adore, & les rives de l'Oane, & » le lac qui baigne la contrée, & » ces utiles & larges canaux par » où le fleuve Hipparis, portant à » tout un peuple la richeſſe & » l'abondance, va leur verſer tout » ce qui ſert à élever en un mo- » ment dans les airs une forêt de » ſuperbes & ſolides édifices. Que » ne doit-on pas à ce Pſaumis ? Il » a tiré ſes Citoyens de l'inaction » & de l'obſcurité ; il a répandu » ſur eux l'éclat de la gloire qui » l'environne. «

Cette verſion, quoiqu'un peu prolixe, eſt cependant beaucoup meilleure que la précédente : mais terminons ici nos parallèles, & citons une piéce entière de notre

nouveau Traducteur, afin d'en juger absolument, & sans comparaison avec les Essais des autres Traducteurs. Nous choisissons l'Ode XI^e, parce qu'elle est assez courte. *

---

* Ἔστιν ἀνθρώποις ἀνέμων ὅτε πλεῖστα
χρῆσις· ἔστιν δ' οὐρανίων ὑδάτων
ὀμβρίων, παίδων νεφέλας.
εἰ καὶ σὺν πόνῳ τις εὖ πράσσοι, μελι-
γάρυες ὕμνοι
ὑστέρων ἀρχαὶ λόγων τέλλεται,
καὶ πιστὸν ὅρκιον μεγάλαις ἀρεταῖς.
Ἀφθόνατος δ' αἶνος Ὀλυμπιονίκαις
οὗτος ἄγκειται· Τὰ μὲν ἁμετέρα
γλῶσσα ποιμαίνειν ἐθέλει·
ἐκ Θεοῦ δ' ἀνὴρ σοφαῖς ἀνθεῖ ἐσαεὶ πρα-
πίδεσσιν
Ἴσθι νῦν, Ἀρχεστράτου παῖ, τεᾶς
Ἀγησίδαμε πυγμαχίας ἕνεκεν,
Κόσμον ἐπὶ στεφάνῳ χρυσέας ἐλαίας
ἁδυμελῆ κελαδήσω, τῶν Ἐπι-
ζεφυρίων Λοκρῶν γενεὰν ἀλέγων.

» Tantôt les hommes ont un » grand besoin des vents, tantôt » de ces eaux du Ciel, filles de la » Nuë. Mais si quelqu'un a réussi » dans une entreprise difficile, nos » Hymnes deviennent le sujet » agréable des entretiens à venir, » & le gage fidéle de ses hautes » vertus. «

» Cette louange, qui n'a rien à » craindre de l'envie, est réservée » aux vainqueurs Olympiques, & » ma langue veut le publier. C'est » de Jupiter que l'homme reçoit » l'éclat d'une vertu constante. » Sçachez donc, fils d'Archestrate,

ἔνθα συγκωμάξατ'· Ἐγγυάσομαι
μή μιν, ὦ Μοῖσαι, φυγόξενον στρατὸν,
μηδ' ἀπείρατον καλῶν,
ἀκρόσοφον δὲ καὶ αἰχματὰν ἀφίξεσθαι·
τὸ γὰρ
ἐμφυὲς, οὔτ' αἴθων ἀλώπηξ,
οὔτ' ἐρίβρομοι λέοντες
διαλλάξαιντο ἦθος.

» ô Agésidame, que soigneux de
» plaire à la Nation des Locriens,
» je chanterai en faveur de votre
» Pugilat cet Hymne, l'ornement
» mélodieux de la belle couronne
» d'olivier que vous avez rem-
» portée. «

» Muses, formez ici des danses:
» je suis garant que vous ne vien-
» drez point chez une Nation qui
» chasse ses hôtes, ou qui ignore
» les belles choses : vous viendrez
» chez un peuple sage & guerrier;
» s'il est vrai que le Renard rusé
» & le Lion rugissant ne changent
» jamais les mœurs qu'ils tiennent
» de la nature. «

Cette traduction n'est point mal; mais on pourroit y désirer plus de feu, plus de noblesse, plus de clarté même en quelques endroits : par exemple,

De ces Eaux du Ciel, filles de la Nuë : pourquoi *ces eaux*, & non en général *les eaux* ?

C'est de Jupiter que l'homme reçoit l'éclat d'une vertu constante. Le Texte Grec n'est pas aussi isolé qu'on le représente ici. Pindare a voulu dire qu'il auroit la protection de Jupiter, pour chanter la victoire d'Olympie. Il est vrai que cette espéce de Sentence peut se rapporter aussi à l'Athlète vainqueur ; mais encore une fois, & de quelque manière qu'on exprime la liaison, il en faut une ; sans quoi la Strophe est décousue.

S'il est vrai que le Renard rusé, &c. Point de condition dans le Grec. Pindare entend que la sagesse & la valeur sont naturelles aux Locriens, de même que la finesse l'est au Renard, & la force aux Lions.

Voilà bien des critiques que nous n'aurions point faites, si l'Ouvrage étoit moins important & plus imparfait. Nous assurons que l'Auteur s'est donné beaucoup de

soins ; qu'il a souvent réussi ; que sa tentative est très-louable ; & que nous désirons de tout notre cœur la suite de l'Ouvrage.

ARTICLE LXXII.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS D'ODONTOLOGIE, contenant l'Anatomie de la Bouche ; ou la Description de toutes les parties qui la composent, & de leur usage ; & la Pratique abrégée du Dentiste avec plusieurs Observations. Par M. Lécluse Chirurgien Dentiste de S. M. le Roi de Pologne-Duc de Lorraine & de Bar, Chirurgien-Dentiste, Pensionnaire de la Ville de Nancy, & reçû à S. Côme. *In*-12. pp. 270 environ. *A Paris, chez Delaguette, rue S. Jacques, &c. MDCCLIV.*

L'Auteur de ce Livre a vingt années d'expérience, & dans la dernière guerre de Flandres *plus de 80000 bouches lui ont passé par les mains :* ce qui prouve que nos Militaires ne tombent pas dans l'inconvénient de tant de Citoyens dont *la bouche est en désordre*, ainsi qu'on s'en plaint en plusieurs endroits de cet Ouvrage.

M. Lécluse nous donne trois Traités. Le premier a pour titre, *Anatomie de la Bouche.* C'est un morceau purement didactique sur les Os, les Muscles, les Artères, les Veines, les Nerfs, en un mot, toutes les parties du visage qui ont quelque rapport aux dents. Il faut s'attendre, dans ce détail, à une nomenclature toute de la profession; par conséquent destinée aux Elèves, & nullement aux Lecteurs qui ne veulent pas être Dentistes. Nous ne doutons pas que si M. Lé-

cluse avoit voulu donner plus d'étendue à son Livre, il ne l'eût orné de plusieurs observations curieuses. Il nous dit, par exemple, que, dans certains Sujets, quelques dents ne viennent que *dans un âge avancé*; sur quoi nous nous ressouvenons d'avoir lû dans la nouvelle Edition de Palfin* publiée par M.. Petit le Médecin, qu'on a vû une Dame *à laquelle il poussa vingt nouvelles dents* vers l'âge de 70 ans; & qu'un homme, âgé de 84 ans, acquit *quatre dents, deux incisives & deux canines*. Ce

* Cette Edition a paru en 1753. Nous l'avons annoncée & elle auroit mérité d'être analysée dans des Extraits fort étendus; tant on y trouve de choses utiles & bien expliquées. La multitude des autres Livres nous a empêchés de satisfaire notre goût à l'égard de celui-ci : ce sont deux *in* 8° qui *se trouvent chez Cavelier, rue S. Jacques, au Lys-d'or.*

dernier fait eſt auſſi dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, &c.

Le ſecond Traité de M. Lécluſe eſt intitulé: *Pratique abrégée du Chirurgien-Dentiſte*; & l'on y voit la manière de nettoyer, d'arranger, de conſerver & de guérir les dents. Nous croyons que l'Auteur eſt, comme les bons Maîtres, dans le principe de n'arracher qu'à la dernière extrémité; qu'il tente juſques-là divers moyens pour calmer les douleurs ou pour les diſſiper totalement; qu'enfin, après avoir long-temps ravagé & dépeuplé les *bouches* du Genre-humain, comme font tous les Praticiens qui commencent, il a tiré de ſon expérience une méthode moins deſtructive. Il ſemble que les leçons qu'on donne ici vont à a conſervation & au rétabliſſement: nous y remarquons de plus, 1°. Des obſervations très-fines ſur la naiſ-

sance & les qualités des dents de lait. 2°. Des recherches fort étendues sur les diverses maladies des dents. 3°. Des explications relatives aux Instruments dont se sert le Chirurgien-Dentiste. 4°. Des Critiques de l'*Odontotechnie* de M. Mouton : ce sont trois ou quatre Articles, la plûpart d'assez petite conséquence, sur lesquels M. Lécluse ne s'accorde pas avec l'Auteur que nous venons de nommer.

Le troisiéme Traité est pour enseigner *la Méthode de remédier aux douleurs & aux accidents qui précèdent & accompagnent la sortie des premières dents des enfans.* Ce morceau, plus facile & moins sec que les deux précédents, roule sur des objets de conséquence. Tant d'enfants périssent dans la dentition qu'il est bien du devoir des Parents, & des Nourrices, de sçavoir se conduire en pareil cas. M. Lécluse explique ici beaucoup de choses;

& recommande ſon Elixir & ſes autres remèdes, Ingrédiens, Inſtruments, &c. Il faut voir tout dans le Livre même, qui a eu ſes Approbations en Lorraine & à Paris.

ARTICLE LXXIII.

RÉTABLISSEMENT DES MANUFACTURES & du Commerce d'Eſpagne; Ouvrage diviſé en deux parties : la première, qui conſidère principalement les Manufactures d'Eſpagne : la ſeconde, qui traite de ſon Commerce Maritime. Traduit de l'Eſpagnol de Dom Bernardo de Ulloa, Gentilhomme de la Bouche de S. M. Catholique, Alcade-Mayor de Séville, &c. Dédié à Philippe V, & publié à Madrid en 1740. Imprimé à Amſterdam, & ſe trouve

à Paris, chez les Frères Estienne, rue S. Jacques. *In*-12. près de 400 pages.

CE LIVRE, qui est très-bon, & qu'on a eu raison de traduire ne nous occupera pourtant pas longtemps, 1°. Parce qu'il est déja fort connu, 2°. Parce que les détails qu'il contient n'intéressent bien particuliérement que l'Espagne. L'Auteur, *D.* Bernardo de Ulloa, doit-être un Citoyen zélé pour sa Patrie, & bien instruit des moyens de la rendre florissante.

Il représente d'abord au naturel l'état de foiblesse & d'indigence où l'acquisition du nouveau monde a plongé l'Espagne. Cette conquête, qui devoit lui donner tant d'avantages sur les autres Nations, n'a servi, en quelque sorte, qu'à la tromper sur la nature des véritables richesses.

d'un Empire. On s'imagina que depuis qu'on avoit des mines d'or & d'argent, avec des pays immenſes, il ne falloit plus travailler ; que les Manufactures étoient inutiles ; qu'on auroit tous les Peuples à ſon ſervice & dans ſa dépendance, en leur faiſant eſpérer quelques légères parties des tréſors de l'Amérique.

Mais qu'eſt-il arrivé ? L'inaction & la molleſſe, bien loin de diminuer les beſoins, n'ont fait que les augmenter. On a donné ſon or & ſon argent aux Nations voiſines pour les denrées de néceſſité & de luxe. Les matières premières de l'Eſpagne ; c'eſt-à-dire, les productions de ſon crû, ont paſſé ailleurs, pour y recevoir la main d'œuvre, & l'on a racheté bien cher ces mêmes Marchandiſes fabriquées par l'Etranger. Le défaut de commerce a dépeuplé l'Eſpagne & l'Amérique.

Ces vastes contrées ont été réduites à un état de langueur, tandis que d'autres Puissances bien plus bornées ont acquis des forces très-supérieures.

Tout ceci a été l'objet des réflexions de D. Bernardo de Vlloa ; & en conséquence il raisonne sur deux points de la dernière importance. Le premier est le *rétablissement des Manufactures en Espagne.* C'est par-là qu'on doit commencer, parce que, sans ce plan d'Œconomie & de Politique, les Nations voisines ruineront toujours l'Espagnol en lui portant les marchandises dont il aura besoin, & en ne recevant de lui que de l'or & de l'argent, ou des matières premières qu'on sçaura bien lui revendre au quadruple. Il y a des obstacles dans le retablissement des Manufactures ; mais le point capital est de les bien connoître, & de ne point les con-

fondre avec des embarras imaginaires. Trop de droits, de douanes, de péages ; trop de difficulté dans les routes & dans les rivières ; trop peu de police dans les auberges publiques ; trop de cherté dans les vivres ; c'est à quoi l'Auteur réduit tous les obstacles qui peuvent empêcher le rétablissement des Manufactures. Il suggère des remèdes faciles & bien entendus : c'est beaucoup assurément, que dans une décadence si générale des Fabriques d'un grand Royaume, quelqu'un voye la source du mal, découvre les ruines, apprenne au Public les moyens de faire mieux. Seroit-il possible après cela que les passions des hommes, ou les intérêts de quelques Particuliers empêchassent une Nation entière d'entrer dans une route au bout de laquelle l'opulence

& la gloire se trouvent infailliblement ?

Le second Article, qui attire l'attention de D. Bernardo Vlloa, est le Commerce maritime de l'Espagne avec les Nations étrangères & en Amérique. Cette partie de l'Ouvrage se rapporte encore aux Manufactures ; car le Commerce de mer est singuliérement nécessaire pour l'exportation des Marchandises ; c'est-à-dire, pour favoriser & augmenter ce qu'on appelle le *Commerce actif* d'une Nation : Commerce qui est le nerf de l'Etat, & dont le fondement ne peut-être que dans les Manufactures ; en y comprenant aussi les productions de la terre, qui est la première & la plus féconde source de toutes les richesses.

L'Espagne a des avantages infinis pour le Commerce maritime.

La mer l'environne preſque de toutes parts ; elle a des Colonies immenſes, en Aſie & en Amérique ; elle poſſéde mille denrées précieuſes, des vins, des laines, des ſoyes, &c. Ses Habitans ne manquent ni d'induſtrie, ni de conſtance quand de grands motifs les touchent : il n'eſt donc queſtion que de vouloir & de commencer. L'Auteur met ſous les yeux du Lecteur toutes les parties du Commerce maritime où l'Eſpagnol s'eſt relâché : Il laiſſe infeſter ſes côtes par les Corſaires de Barbarie ; il néglige les pêcheries, & permet trop aiſément l'uſage des poiſſons étrangers ; il n'équipe pas aſſez de Vaiſſeaux pour ſes importations & exportations ; c'eſt trop ſouvent l'Etranger qui embarque pour l'Eſpagnol, & qui ſe fait payer par conſéquent le Fret, la Commiſſion, ſans compter les retours

dont il profite, &c. D. Bernardo dévoile & corrige tous ces abus.

Le Commerce de l'Espagne avec les Philippines & avec l'Amérique l'occupe ensuite; & plusieurs Chapitres de l'Ouvrage roulent sur ces deux grands objets. Il s'y trouve des détails historiques, qui exposent l'état de l'ancien Commerce & les causes de sa décadence. Mais la partie essentielle est toujours ce que dit l'Auteur pour redresser les idées défectueuses, & abolir les mauvaises pratiques. Il examine, vers la fin de son Livre, les causes du dépeuplement de l'Amérique & de l'Espagne. Celles qu'on a voulu faire valoir quelquefois, ne touchent point D. Bernado: il croit que ce dépeuplement vient de la décadence des Manufactures, de la cessation du travail, du progrès de l'oisiveté dans ces vastes Provinces. En effet il est bien connu que partout où les

Arts ſont en vigueur, le nombre des Habitans ſe multiplie. Le travail attire les hommes, à peu-près comme la vertu les gagne: c'eſt que l'un & l'autre eſt une belle choſe, & que le bon ordre, la paix, l'abondance, les forces publiques & particulières en dependent.

ARTICLE LXXIV.

DE APOSTOLICA ECCLESIÆ GALLICANÆ Origine Diſſertatio, in quâ probatur Apoſtolos, & nominatim ſanctum Philippum Evangelium in Galliis prædicaſſe. Auctore Joan. Bapt. Bullet, Sacræ Facultatis in Univerſitate Biſuntina Primario Profeſſore Regio ac Decano. *Diſſertation ſur l'Origine Apoſtolique de l'Egliſe des Gaules, &c.* In-12. *pp.* 134. A Beſançon, chez Daclin. MDCCLII.

LE SUJET qu'on traite ici a occupé beaucoup de Sçavans. On a recherché les origines de nos Eglises : on a écrit, sur ce point, des Livres & des Dissertations : on a fait voir, dans la question présente, comme dans toutes les matières problématiques, que tous les esprits ne sont pas faits de la même manière ; que les uns sont sensibles à certaines preuves qui ne touchent point les autres ; & que tandis qu'un Ecrivain se flatte d'avoir déduit une démonstration, il se trouve des Lecteurs qui ne trouvent, dans tout ce qu'il dit, que de la conjecture & du systême.

Voici un Auteur estimable qui rassemble dans un petit Volume, toutes les raisons favorables à l'opinion qu'il a embrassée. Il avance deux propositions : la première, *que les Apôtres ont prêché l'Evangile*

dans les Gaules. Obſervons qu'il s'agit d'une Prédication perſonnelle ; d'une Prédication dont les Apôtres, Diſciples primitifs & principaux de J. C. doivent avoir été les Auteurs & les Chefs. Car ſi M. Bullet prétendoit ſimplement que des hommes Apoſtoliques, des Prédicateurs envoyés immédiatement par les Apôtres ont annoncé l'Evangile dans nos Provinces ; il n'y auroit point à diſputer. Quoique les Egliſes des Gaules n'ayent pris une forme conſtante & durable que vers le milieu du III^e ſiécle ; on ne peut cependant douter, que dès la naiſſance de l'Egliſe, la lumière de la foi n'ait éclairé quelques-unes de ces Contrées. C'eſt ce que les Evêques du Concile de Tours en 567 marquoient dans une de leurs Lettres à ſainte Radegonde. Notre Auteur cite ce paſſage qui eſt beau, & dont une infinité d'autres Ecri-

vains ont fait usage pour montrer l'origine de notre conversion à la foi.

Il est donc question du transport réel & personnel des Apôtres, ou de quelqu'un d'entre eux, dans les Gaules. M. Bullet employe deux argumens pour le prouver: Argument général fondé sur ce que les Livres Saints du Nouveau Testament, & les plus anciens Pères parlent de la prédication des Apôtres chez *tous les Peuples*, & dans toutes les Contrées de la terre. Mais il est visible que ces autorités ne doivent pas s'entendre de chaque pays en particulier. Outre les Régions, non connues pour lors, où les Apôtres n'ont point pénétré; combien parmi celles qu'on connoissoit, n'ont pû jouir de la présence réelle & personnelle de ces SS. Disciples de J. C.! Peut-on prouver, par exemple, qu'aucun d'eux ait passé

ans la Germanie, dans les Royaume du Nord, dans une très-grande partie de l'Afrique, &c. ? Il est certain que la voix des Apôtres a rempli tout le monde en ce sens. 1°. Qu'ils ont annoncé J. C. aux Juifs, aux Romains, aux Grecs, aux Barbares. 2°. Qu'ils ont envoyé leurs Disciples dans les lieux où ils n'ont pas pénétré. 3°. Que ces Disciples, imbus de leur doctrine, ont établi de proche en proche des Eglises & fondé des Chrétientés. Il n'est ni possible ni nécessaire de prouver que les Apôtres se sont transportés en personne chez toutes les Nations, & qu'ils ont instruit chacune d'elles.

Comme l'*Argument général* de notre Auteur seroit foible s'il étoit seul, on le trouve appuyé d'*Argumens particuliers*, dont le premier est tiré de Théodoret, qui dit (Lib. 8. de Curatione affectionum Græcanicarum) que les Apô-

tres, durant leur vie, se transportoient tantôt dans une Contrée, tantôt dans une autre : *Modò ad hos, modò ad illos populos accedebant ;* qu'ils parloient tantôt aux Romains, tantôt aux Espagnols, tantôt aux Celtes : *Nunc Romanos, nunc Hispanos, Celtasve alloquebantur.* Donc, conclut M. Bullet, ils ont prêché dans les Gaules. Cette conclusion ne peut être légitime qu'en supposant deux choses ; la première, que le mot de *Celtes* signifie uniquement les Habitans de la Gaule, & même de la Gaule Transalpine (par rapport aux Romains) or, l'on sçait que cette dénomination étoit très-étendue ; qu'on la donnoit à plusieurs Peuples, & presque à tous ceux de l'Europe, notamment à ceux de la Gaule Cisalpine ou du Piémont & de la Lombardie d'aujourd'hui. On peut voir l'Histoire des Celtes par M. Pelloutier. La seconde

chose

chose qu'il faudroit supposer, c'est que le passage de Théodoret où les Romains, les Espagnols & les Celtes sont nommés, indique une instruction donnée par les Apôtres chez ces mêmes Peuples ; c'est-à-dire, en visitant leurs contrées, en parcourant leur pays : ce qui n'est pas d'une évidence absolue. Car on peut croire que, selon Théodoret, les Apôtres faisoient deux choses ; qu'ils se transportoient en divers pays, c'est la première, & qu'ils instruisoient, sans se transporter, les particuliers des diverses Nations qui se rencontroient à Rome ou ailleurs : *Nunc Romanos, nunc verò Hispanos, nunc Celtas alloquebantur* : au moins n'est-il point démontré que tel ne puisse pas être le sens de Théodoret qu'il faudroit lire de suite pour bien juger de notre pensée. *

* On peut bien ajouter que l'autorité

Les autres *argumens particuliers* de notre Auteur, sont encore moins pressants que celui qu'on vient de voir. On lit, par exemple, dans les Actes de S. Saturnin, qu'après l'Ascension de J. C. la lumière de l'Evangile commença d'éclairer l'Occident, & que la prédication des Apôtres brilla dans nos Provinces de la Gaule, *In regionibus nostris Apostolorum prædicatio coruscavit*. Mais on conçoit aisément que ces termes *Apostolorum prædicatio* peuvent s'entendre de la Doctrine des Apôtres, de leur prédication manifestée par leurs premiers Disciples. On iroit trop loin, si l'on ne vouloit recon-

de Théodoret dans un point, comme celui-ci, n'est nullement infaillible. Il parle là non en Historien, mais en Orateur; par conséquent on peut supposer que son discours n'a pas toute la précision qui seroit nécessaire pour former une preuve solide.'

noître dans ce Texte qu'une prédication personnelle des Apôtres ; qu'une prédication qui eût *brillé* dans nos Provinces, en vertu de la présence réelle & effective de ces Fondateurs du Christianisme.

Si cette Instruction Apostolique avoit eu lieu parmi nous, on seroit tenté de l'attribuer plutôt à S. Paul qu'à tout autre, parce qu'on prouve assez bien que ce grand Apôtre a fait le voyage d'Espagne. Car, dans l'hypothèse de ce voyage, on se persuade volontiers qu'il auroit pris sa route par la Gaule, & que portant toujours avec lui la grande lumière de l'Evangile, il en auroit répandu quelques rayons sur nos ancêtres : honneur qui releveroit infiniment la gloire de l'Eglise Gallicane. Mais ceci n'est point le sentiment de M. Bullet.

Il avance sa seconde proposition qui est, que l'*Apôtre S. Philippe a prêché l'Evangile dans*

les Gaules ; & tout le reste du Livre est employé tant à déduire les preuves, qu'à résoudre les objections. Nous reconnoissons avec plaisir que l'Auteur n'oublie aucun des moyens qui paroissent appuyer sa Thèse ; il nous semble même enchérir sur les raisons déja mises en œuvre par M. de Marca en faveur du même systême. On peut voir la Lettre de ce Prélat à M. de Valois dans l'Edition que celui-ci a donnée de l'Histoire *d'Eusèbe*.

Voici, par exemple, une preuve que n'a point connu M. de Marca. C'est celle qu'on tire d'une Hymne de S. Jacques contenue dans le Bréviaire Mozarabe. On y trouve tous les lieux où les Apôtres ont prêché ; & les Gaules y sont données à S. Philippe, *Philippus Gallias*. On apperçoit encore ici deux suppositions ; la première, que ce terme *Gallias* signi-

fe nos *Gaules ;* mais peut-être ſi-
gnifie-t-il la *Galatie*, qu'on appel-
loit auſſi quelquefois *Gallia*. La
ſeconde, que cette Hymne du
Bréviaire Mozarabe eſt au moins
du V^{e} ſiécle ; or les meilleurs Cri-
tiques Eſpagnols, entr'autres le
docte P. Florez qui vient de don-
ner l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ſa
Nation ; attribuent cette Hymne
à S. Iſidore qui floriſſoit au VII^{e}
ſiécle.

Ce qui trompe un peu notre Au-
teur dans ce point particulier de
Critique, c'eſt que la Liturgie Moza-
rabe étant très-ancienne & même
antérieure au V^{e} ſiécle, il a cru
que les Hymnes du Bréviaire Mo-
zarabe ſont de la même Epoque :
ce qui ne peut être prouvé ; & l'on
ſçait effectivement que, dans le
rit de l'Egliſe, les Hymnes ont
toujours été poſtérieures à la Li-
turgie, c'eſt-à-dire, à la Meſſe,
& au chant des Pſeaumes. Au reſte,

quand nous citons le P. Florez sur l'Hymne de S. Jacques, & quand nous adoptons son sentiment, on ne peut nous accuser de diminuer le mérite & l'antiquité de cette Hymne. Car il est très-peu d'Auteurs qui lui donnent autant de faveur & d'autorité que ce nouvel Historien des Eglises d'Espagne.

Une autre preuve de l'Apostolat de saint Philippe dans les Gaules est prise du Livre de saint Isidore de Séville intitulé, *De ortu & obitu Patrum*. Ce Saint dit positivement, *Philippus Gallis prædicat Christum, &c.* Il faut avouer que M. Bullet raisonne sur ce Texte, & sur tout ce qui l'accompagne, avec une sagacité admirable. Il prétend 1°. que le terme *Gallis* ne signifie point les *Galates*. Cependant nous avons dans S. Isidore, *Liv. 9. des Etymologies*, & encore ailleurs, ce mot bien re-

marquable, *Galatæ Galli esse noscuntur.* Il observe 2°. que ces Peuples appellés *Galli* étoient, selon S. Isidore, des Barbares voisins de la Mer : ce qui ne convient point aux Galates, mais aux Gaulois. Mais il semble qu'on peut croire que le passage de S. Isidore indique deux objets, deux peuples ; les Galates, & les Barbares voisins de la Mer. M. Bullet tâche d'infirmer cette explication ; c'est au Lecteur à juger de sa réponse. Encore une fois cet Auteur défend ici tout de son mieux ; & l'on ne peut que louer ses efforts. Voici pourtant une observation qui paroît raisonnable.

Quand S. Isidore, qui écrivoit au VII^e siécle, auroit reconnu l'Apostolat de S. Philippe dans les Gaules, en seroit-ce assez pour établir incontestablement ce point d'Histoire ; le VII^e siécle n'est-il pas trop éloigné de la Naissance de l'Église ?

Cet Argument infirme aussi les témoignages qu'on produit de S. Julien de Tolède, de Fréculphe de Lisieux, d'Adon de Vienne, &c. En fait d'Antiquités, on désire que les Contemporains aient parlé, surtout quand il ne subsiste d'ailleurs aucuns vestiges, aucuns monuments de tradition non écrite en faveur de ces Antiquités. Ici l'Auteur replique qu'il ne subsiste non plus en Espagne aucune trace de la prédication de S. Paul dans ce vaste Royaume ; qu'on n'y trouve aucune Eglise qui le reconnoisse pour son Fondateur. Mais 1°. On sçait que ce grand Apôtre avoit formé le projet de passer en Espagne : c'est lui-même qui le dit & qui le répete dans son Epître aux Romains. 2°. Tous ou presque tous les anciens PP. ont reconnu ce voyage. 3°. Le P. Florez, déja cité dans cet Extrait, assure que les Eglises de Tortose & de Tarra-

gone conſervent une Tradition immémoriale de la venue de S. Paul en Eſpagne. Celle de Tortoſe regarde ſon premier Evêque, S. Ruf, comme établi par l'Apôtre dans ce *Siége*. Celle de Tarragone fait mention, dans ſes Offices, de S. Paul de Narbonne, comme ayant accompagné l'Apôtre ſaint Paul quand il paſſa en Eſpagne; &c.

Quant à nos Provinces de la Gaule, bien loin qu'aucun Auteur voiſin des temps Apoſtoliques diſe qu'elles ont reçû l'Evangile par le miniſtère de l'Apôtre S. Philippe; nous trouvons au contraire que Sévère Sulpice, Auteur du IV[e] ſiécle, & S. Grégoire de Tours, Auteur du VI[e], placent les origines de nos Egliſes long-temps après le premier ſiécle du Chriſtianiſme. M. Bullet ſe charge encore de ſatisfaire à cette difficulté: ce qu'il dit pourroit ſuffire, ſi d'ailleurs

la vérité de sa Thèse étoit appuyée sur de bonnes preuves. Nous croyons qu'on peut désirer quelque chose de plus en ce genre ; mais non quelque chose de mieux quant à la manière de traiter une cause aussi problématique & aussi foible que celle-ci.

Nous observons, en finissant, que, dans un endroit de cette Dissertation, l'Auteur fait trop valoir une inscription trouvée, dit-on, en Espagne, & faisant mention du Christianisme persécuté, dans ces Provinces, sous l'empire de Néron. Ce monument peut avoir existé ; mais le P. Florez nous assure que personne ne l'a vû ; qu'il l'a cherché inutilement ; & qu'on n'en a que la mémoire dans les Livres : reste à sçavoir si c'en est assez pour faire une preuve digne de persuader.

Le style de cet Ouvrage est conforme à celui de l'Ecole ; c'est-à-

dire, selon la Méthode Syllogistique : ce qui n'est pas un désavantage pour les Elèves de Théologie. Nous répétons que ce morceau est bien travaillé, qu'il nous a intéressés, que l'Auteur n'a point manqué à sa matière, mais que la Matière n'a pû suffire à l'Auteur.

ARTICLE LXXV.

HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE des Sciences. Année MDCCXLVIII, avec les Mémoires de Mathématique & de Physique pour la même année, tirés des Régistres de cette Académie. A Paris, de l'Imprimerie Royale, *in*-4°. pp. 132. *pour l'Histoire, & 624 pour les Mémoires. MDCCLII.*

NOUS RENDRONS d'abord compte des Mémoires dans l'ordre où ce Volume nous les pré-

ſente. Le premier eſt de M. du Hamel: il porte le caractère de toutes les inventions de ce ſçavant Académicien, c'eſt-à-dire, qu'il eſt marqué au coin d'un génie inſpiré par le zèle du bien public. Aujourd'hui c'eſt la plus noble charité qui l'anime: ſoulager la misère des pauvres malades, en voilà l'objet: rendre leurs Hôpitaux plus ſains & plus commodes, en voilà le projet.

On connoît aſſez les mauvaiſes qualités de l'air répandu dans les Salles de nos Hôpitaux. C'eſt une eſpéce de contagion, produite par l'haleine des malades, par leurs évacuations, par leurs ſueurs, par leur tranſpiration, &c. Le mélange & le mouvement de ces matières ſi promptes d'elles-mêmes à fermenter, mettent dans l'air une chaleur & une odeur capables de faire des impreſſions très-funeſtes. Les perſonnes ſaines

& robuſtes, qu'on choiſit pour le ſervice des Hôpitaux, ne tardent guères à en éprouver la malignité. Si cette infection de l'air eſt ſi malfaiſante pour des gens très-bien conſtitués, ne doit-elle pas être meurtrière pour des corps languiſſans, pour des malades en danger ? &c.

Le remède qu'a imaginé M. du Hamel contre un venin ſi commun & ſi dangereux, eſt fondé ſur les meilleures obſervations. Ce qu'il y a de plus volatil, dans les exhalaiſons qui rempliſſent les Salles d'un Hôtel-Dieu, eſt la ſource principale de l'infection. Ces eſprits empeſtés tendent toujours à s'élever, & s'élèvent en effet ſuivant leur dégré de volatilité. De-là vient que vers le plafond d'une Salle de malades, l'odeur eſt plus inſupportable qu'en bas. S'il arrivoit donc que les croiſées du bâtiment fuſſent plus près du plafond

que des lits où sont couchés les malades ; en ouvrant ces fenêtres, on donneroit une plus prompte issue à la partie la plus subtile & la plus maligne de ces exhalaisons: par conséquent il seroit à souhaiter, que, dans la construction des Hôpitaux, on eût égard à cette observation : mais il ne faut pas s'attendre qu'on réforme sur ce plan ceux qui sont construits autrement ; ces dépenses ne s'accordent guères avec l'œconomie de l'administration. Le zèle de l'humanité s'arrête bien en deçà des bornes que franchit tous les jours le faste & le luxe : aujourd'hui les profusions de la vanité sont trop excessives, pour que les fonds de la charité ne soient pas fort étroits.

Quoiqu'il en soit, M. du Hamel offre à nos Hôpitaux un supplément plus avantageux & moins dispendieux que ne seroit cette réforme : apprenons-en de lui-même

a nature, la forme & la fabrique.
» On fera (nous dit-il) à un des
» bouts de la Salle, ou aux deux,
» si elle est considérable, une gran-
» de hotte pyramidale, comme
» celle d'une cheminée de cuisine,
» avec du plâtre ou de la brique,
» suivant l'usage des lieux; mais
» il faudra que la partie la plus
» évasée de la hotte soit au niveau
» du plafond, & que la pyramide
» tronquée de la hotte, soit dans
» le grenier qui est au-dessus de la
» Salle: cette partie de la pyrami-
» de tronquée sera surmontée d'un
» tuyau de cheminée qui s'élévera
» au-dessus du comble du bâti-
» ment, & qui aura 3 ou 4 fois
» autant d'étendue qu'un tuyau de
» cheminée ordinaire..... Les va-
» peurs seront déterminées par
» leur légéreté à aller se rendre à
» la hotte, & il s'établira dans le
» tuyau montant un courant de
» vapeurs. «

Le même Académicien a encore trouvé le moyen d'augmenter le courant d'air dans le tuyau, & *d'en faire une pompe qui renouvellera promptement l'air des Salles*, en établissant dans la hotte même, & *sur des potences de fer un petit poële qu'on allumera par l'autre côté de la muraille, qui fera, pour ainsi dire, le contrecœur de la ventouse ; & le tuyau pour la décharge de la fumée du poële enfilera celui qui est destiné à la décharge des vapeurs.*

M. du Hamel croit qu'il faudroit allumer plus souvent le poële de la ventouse en Eté qu'en Hyver, parce que l'air est alors plus léger, & par conséquent plus près d'être en équilibre avec les vapeurs qu'il ne l'est en hyver, étant plus pesant dans cette saison froide. Ce feu au lieu d'échauffer la Salle, la rafraîchira ; puisqu'il entrera dans la Salle autant d'air nouveau qu'il

s'en échappera d'infecté par la ventouse. Si on craint que cet air nouveau n'incommode les malades pendant les grands froids, M. du H. conseille d'établir dans les Salles, quelques poeles dans le goût des cheminées de M. Gauger pour échauffer l'air nouveau & le rendre salubre.

Dans la cale des vaisseaux, l'infection est presqu'égale à celle des Hôpitaux. Une incommodité si semblable exige un remède analogue. M. du H. renouvelle ici ses attentions.

Pour rendre aux Navires le même service qu'aux Hôpitaux, il nous apprend qu'il suffit de ménager sous l'âtre de la cuisine du Capitaine & de l'équipage, un coffre vuide qui communique à la cale par un tuyau descendant, & au-dessus du pont par un tuyau montant pratiqué dans l'épaisseur de la cloison, & qui aboutira au-

dessus du Gaillard. Cette méchanique, comme la précédente, formera une pompe qui aspirera continuellement l'air de la cale. On trouve à la fin de ce Mémoire, une planche qui fait mieux entendre la chose que toutes les descriptions plus étendues qu'on pourroit en donner.

De la mesure des diamètres des plus grandes Planètes : description d'un nouvel instrument qu'on peut nommer Héliomètre, *propre à les déterminer, &c.* par M. Bouguer.

Pour mesurer le diamètre de ces Astres, les Astronomes ont eu à surmonter bien des difficultés. Ces Astres sont des corps en mouvement ; leur rapidité les dérobe aux opérations du Micromètre, lesquelles demandent des objets en repos. Les lunettes dont on se sert pour les observer, étant toujours du genre des microscopes, augmentent autant l'espace qui expri-

me la vîteſſe de l'aſtre, qu'elles en groſſiſſent le volume; c'eſt là un autre inconvénient qui nuit à pluſieurs obſervations.

De plus il faut que le champ de la lunette ſoit aſſez grand pour contenir le diamètre qu'on veut méſurer: ſi la lunette eſt ſeulement de dix pieds, elle amplifie trop le volume de l'aſtre, ſon champ n'en ſçauroit égaler la grandeur. D'ailleurs la marche de la Planète que l'inſtrument précipite autant qu'il allonge l'étendue de ſon diamètre, ne l'aiſſe pas à l'œil la commodité de voir enſemble les deux extrêmités de ce diamètre, ni par conſéquent le moyen de le meſurer. Avec le Micromètre on eſt cependant parvenu à meſurer exactement le diamètre vertical de l'aſtre, moyennant deux fils tendus parallellement à ſa marche: pendant ſon paſſage on tourne une vis qui écarte le fil mobile de ce-

lui qui eſt fixe, autant qu'il le faut pour que les deux bords du diſque ſe confondent avec ces deux fils. Alors l'intervalle des deux fils donne la grandeur du diamètre.

Mais cet expédient ne ſert qu'à meſurer le diamètre vertical : quand on a tenté de meſurer l'horiſontal, le Micromètre n'a été d'aucune reſſource : on a donc imaginé de nouveaux moyens, ils dépendent d'un concours de cauſes dont on ne peut guères s'aſſurer. Il faut que le commencement & la fin du paſſage de la Planète concoure avec le battement d'une pendule, & que l'œil ſaiſiſſe avec préciſion le moment de ce concours. Ces rencontres heureuſes ſont ſi rares qu'il ne faut pas s'étonner s'il y a quelquefois tant de différence entre les obſervations des plus ſçavans Aſtronomes. En joignant à toutes ces cauſes d'illuſions, les autres ſuppoſitions

gratuites sur la Sphéricité & sur la figure des Astres, on trouvera de nouvelles sources d'erreurs. Depuis l'usage, non-seulement des grandes lunettes, mais même du Micromètre, n'a-t-on pas été plusieurs années avant que d'appercevoir l'inégalité des deux axes de Jupiter, quoiqu'elle soit très-considérable, étant d'environ $\frac{1}{12}$.

L'expédient qu'on a imaginé pour mésurer le diamètre horisontal, a été de juger de sa grandeur par le temps que l'astre met à passer par le méridien, ou par un cercle horaire. Pour avoir ce temps, on a compté les secondes que dure ce passage sur un fil qui est situé au foyer de la lunette, afin que les bords du disque paroissent mieux terminés. Les Kepler, les Huguens, les Auzout & les Picard, n'ont pas été plus loin, & leur gloire n'est pas petite d'être arrivés à ce terme,

[illegible] du point où les [illegible]

M. Bouguer, si digne de remplacer tous ces grands hommes, entreprend de faire de nouveaux progrès dans la route qu'ils lui ont tracée. « Au lieu d'un fil vertical » il n'y a [illegible], qu'à en mettre » deux, ou, si l'on veut, trois qui » soient parallèles, & on pourra par » le secours du Micromètre, & par » la connoissance qu'on a de la dé» clinaison de l'astre, faire ensorte » que chaque intervalle soit égal » à l'espace que l'astre, ou son ima» ge parcourt pendant une secon» de. Ces intervalles seront assez » grands, si la lunette a au moins » 25 ou 30 pieds de longueur.

Pour peu qu'on réfléchisse sur cette pratique, on doit concevoir qu'elle donne de grandes facilités pour s'assurer beaucoup mieux du concours des causes, dont nous avons parlé. Au commencement

de l'obſervation, il faut ſurtout *remarquer en quel endroit d'un des intervales des fils, ſe trouve le premier bord du Soleil, lorſque ſe fait le battement de la pendule.* A la fin, il faut examiner avec la même attention, » en quel endroit de l'un » ou de l'autre intervalle, ſe trou» ve le ſecond bord du diſque, lorſ» que la dernière ſeconde ſe fait » entendre. Si ce dernier batte» ment & le premier s'étoient faits, » lorſque l'un & l'autre bords par» venoient dans le même point; » il eſt clair que le diamètre de » l'aſtre auroit mis un nombre » exact de ſecondes à paſſer par le » méridien; mais ſi les deux points » ſont différens, on ſçaura par l'eſ» pace qu'il y aura entr'eux, la » petite fraction de ſeconde qui eſt » à ajouter ou à ſouſtraire.

En prenant les plus grandes lunettes, même de 60 ou de 80 pieds de longueur, on augmente en

quelque sorte la durée du passage, du moins on en rend les parties plus sensibles, puisque les intervalles du réticule qui représente les secondes de temps, deviennent plus grands, à mesure que la lunette est plus longue. Mais par cette méthode, on ne mésure que les diamètres horisontaux. M. B. nous en donne une autre bien plus étendue, puisqu'aucun des diamètres ne lui échappe : l'instrument que ce sçavant Astronome a *inventé* pour cette pratique, il l'appelle *Héliamètre*, ou *Astromètre* ; en voici la construction. On prend deux objectifs dont les deux foyers sont égaux & très-longs : on les place à côté l'un de l'autre, & on les combine avec un seul oculaire. Ce sont proprement deux lunettes réduites à une seule par en bas: cette extrêmité sera munie d'un Micromètre au foyer. Il est à propos qu'un des objectifs soit mobile;

bile; en le renfermant dans un chaſſis retenu entre deux couliſſes, & en y appliquant une vis, on le rendra mobile comme les autres Micromètres. M. B. conſeille encore de les incliner l'un à l'autre. Venons maintenant à l'uſage de cet Aſtromètre.

Quand on l'aura dirigé vers le Soleil, il ſe formera au foyer deux images, à cauſe des deux verres qui feront l'effet d'un verre à facettes. Le bas de la lunette n'étant pas aſſez gros, pour que chaque image ſoit entière, on n'aura que deux eſpéces de ſegmens : ce ſeront deux portions de diſque à côté l'une de l'autre qu'on verra comme deux croiſſans adoſſés, & dont les parties voiſines repréſenteront les deux bords oppoſés de l'aſtre. Ainſi on aura ſous les yeux les deux extrêmités du même diamètre malgré l'éloignement & l'augmentation de tout le diſque : on

les rendra même auſſi voiſines l'une de l'autre qu'on le voudra, en changeant la diſtance des deux objectifs. S'ils ſont fixes, & que les deux images ſe touchent, elles ſe ſépareront, ou avanceront l'une ſur l'autre, à meſure que le Soleil, ſelon les ſaiſons, perdra ou gagnera de ſa grandeur apparente, en s'éloignant ou en s'approchant de nous. Dans ces deux cas, *il ne s'agira que de méſurer avec le Micromètre la diſtance des deux bords des deux diſques*, ou ſans ſe ſervir du Micromètre d'en bas, on examinera avec celui d'en haut combien il faut faire avancer l'objectif mobile vers le fixe, ou l'en éloigner, pour que les deux croiſſans adoſſés viennent ſe toucher.

Pour peu qu'on ſoit initié dans l'Aſtronomie-pratique, on voit tout d'un coup qu'un pareil inſtrument aſſujettit également tous les diamètres de l'Aſtre aux opérations

de l'Obſervateur, & que plus ſes lunettes ſeront longues, plus ſes meſures ſeront exactes. En rendant mobiles les deux objectifs, en muniſſant les Micromètres, qui les feront mouvoir, de vis plus longues, en appliquant chaque objectif ſur une platine différente, & les faiſant gliſſer l'une ſur l'autre; en imaginant une infinité d'autres diſpoſitions, M. B. fait voir qu'on peut étendre de plus en plus l'uſage de ſon Aſtromètre. Il faut que ſon zèle pour le progrès de l'Aſtronomie-pratique, ſoit bien pur & bien noble; il ne ſe hâte de publier les Eſſais qu'il a faits de ſon Héliomètre, que pour inviter les Aſtronomes à l'éprouver & à le perfectionner; il ne craint pas de les mettre en état de lui dérober une partie de la gloire qu'il pouvoit s'aſſurer à leur inſçu, en marchant ſeul dans une voie qui leur étoit inconnue. Dans ſon Mémoire, il

n'a pas oublié les attentions qu'il faut avoir pour se précautionner contre les illusions optiques. Nous ne pouvons entrer dans tous ces détails curieux & utiles: on trouvera peut-être que nous ne nous sommes que trop arrêtés sur une matière qui n'intéresse pas beaucoup de nos Lecteurs; mais, après tout, l'importance de cette nouveauté justifie la complaisance qui nous y attache, & le regret que nous avons de n'en pas dire davantage.

Le second Mémoire de M. Macquer *sur l'Arsénic*, contient une de ces manipulations chymiques, qui ne sont pas susceptibles d'Extrait: tous ces procédés ont été dirigés avec une adresse sçavante, & une sagacité exquise; ils sont ici narrés & décrits avec une exactitude & une netteté qu'on ne peut s'empêcher d'admirer. Nous ne doutons pas que tout ce Mémoire ne charme les Connoisseurs, &

ne les intéresse surtout par le nouveau Sel *Arsenico-ammoniacal*, dont on trouvera ici les principales propriétés.

L'Eclipse du Soleil du 25 Juillet 1748, a été observée à Compiegne par M. de Thury ; à l'Observatoire Royal de Paris, par MM. de Fouchy, Cassini & Maraldi ; en Ecosse par M. Monnier le fils ; au Palais du Luxembourg, par M. de Lisle : l'Eclipse de Lune du 8 Août 1748, a été observée par MM. Maraldi, Bouguer, de Fouchy & de Thury : la Comète de 1748, par M. Maraldi. Sur toutes ces observations nous renvoyons aux Mémoires & à l'Histoire de l'Académie.

Recherches sur les causes du bouillonnement des liquides, par M. l'Abbé Nollet. Pour peu qu'une cause paroisse influer dans un Phénomène, suffire à ses besoins, & se prêter à toutes ses apparences,

les droits de cette cause sur cet effet semblent si naturels, qu'on n'est guères tenté de lui en disputer la production. Quand il se présente un principe si prochain, une explication si plausible; on ne songe pas même à s'en défier, à moins qu'on ne soit de ces Philosophes bisarres, dont le systême & le caractère sont trop analogues pour ne pas fronder les opinions communes. Cependant il arrive assez souvent que ces causes ont plus de vraisemblance que de vérité; mais il faut des siécles entiers avant qu'il s'élève aucun doute qui trouble la sécurité générale, & l'empire de l'erreur: ce n'est qu'à des Physiciens aussi exercés dans la pratique que versés dans la théorie, qu'il peut naître quelque soupçon contraire à l'opinion universelle; encore ne s'y prêtent-ils qu'avec une sorte de timidité & de répugnance. Mais enfin ce soup-

;on légitime revient si constamment qu'il s'enracine jusqu'à ce que la raison & l'expérience l'aient ou dissipé, ou vérifié; & malgré qu'on en ait, il faut en venir à un examen méthodique & raisonné.

Telle a été pendant long-temps a situation de M. l'Abbé Nollet sur les causes du *bouillonnement les liquides*: il sçavoit ce qu'on lit communément, pour en rendre raison, » que l'ebullition d'une » liqueur exposée au feu vient de » l'air qui s'en dégage; que cet air » dilaté par la même chaleur qu'ou» vre les pores de la matière liqué» fiée, s'enfle en forme de grosses » bulles qui divisent la masse, qui » la soulèvent par secousses, qui en » troublent la transparence, & qui » finissent par aller crever à la sur» face. «

Cette opinion a d'abord été combattue dans l'esprit de M. l'Abbé Nollet par des observations qu'il

est assez étonnant qu'on n'ait pas faites avant ce célèbre Académicien. 1°. Une matière qui bout, de l'eau, par exemple, continue de bouillir jusqu'à son entière évaporation, si on ne cesse pas d'entretenir le dégré de chaleur nécessaire pour cet effet : or, peut-on supposer qu'il y ait dans cette eau assez d'air pour fournir à toutes ces grosses bulles que l'on voit s'élever & crever pendant tout le temps qu'il faut pour la dissiper en vapeurs ? 2°. Comment se peut-il faire que l'eau purgée d'air autant qu'il est possible, ne bouille ni plus tard, ni moins fort qu'une eau à laquelle on n'a rien ôté de ce fluide ?

Ces réflexions fondées sur des expériences si communes, ont réveillé l'attention, l'industrie, & la sagacité de M. L. N. Dans son Mémoire, il rend compte de ses procédés ; & toutes ses fines prati-

ques y ſont expoſées avec une clarté & une élégance ſingulière. Le réſultat de ces heureuſes recherches eſt que, dans l'ébullition des liquides, l'air, cet élément ſi ſenſible au feu, ſi prompt à ſe dilater, quand la chaleur l'atteint, ne cauſe, en ſe raréfiant, & en s'échappant avec les bulles qu'il ſoulève & diſſipe en vapeurs, que les premiers bouillonnemens, qui ſont bientôt ſuſpendus juſqu'à ce qu'une plus longue ou plus vive chaleur reſuſcite l'ébullition interrompue. Voilà d'abord une erreur de moins dans la Phyſique; la ſouſtraction qu'il en faut faire diminuera étrangement le nombre des phénomènes attribués au reſſort de l'air ou à ſa dilatation. Il n'appartient qu'aux grands Phyſiciens d'eſtimer toute la valeur & toute l'étendue de cette découverte: elle leur préſente une vérité qui paroît auſſi-bien conſtatée qu'elle eſt nou-

velle : c'est que l'ébullition des liqueurs s'opère par de petites portions de leur masse qui se convertissent en vapeurs, s'élèvent à la surface du liquide, y éclatent, & en crevant, élancent & dispersent leur débris sous la forme d'une poussière très-déliée.

Mais quel est le fluide, qui, au défaut de l'air, pénètre la liqueur bouillante, en dilate des portions détachées, & s'en fait des enveloppes, qu'il brise au sortir du liquide ? Est-ce le fluide igné ? Ce simple élément suffit-il à des effets si sensibles ? Pour les opérer n'emprunte-t-il point le secours de quelque matière étrangère dont il se charge ? L'air, ou du moins, comme l'insinue M. L. N. *l'air le plus subtil de l'atmosphère, en supposant les parties de ce fluide plus fines les unes que les autres*, ne pourroit-il point revendiquer un effet, dont l'air le plus grossier a

été si long-temps dans une possession aussi injuste que tranquille ? Voilà encore bien de l'espace que notre Académicien laisse libre à la Physique conjecturale.

Dans ce Volume ; on trouve encore un autre Mémoire du même Auteur : c'est la suite de ses *éclaircissemens sur plusieurs faits concernant l'Electricité*. Les effets dont il s'agit dans ce 4^e Mémoire, sont ceux que la vertu électrique opère sur des corps organisés. L'Auteur s'étant convaincu par des expériences dont on ne peut douter après un tel garant, que l'*Electricité accélère toujours les écoulemens qui se font goutte à goutte par des tubes capillaires*, & que cette accélération est d'autant plus grande que le canal est plus petit, croit que, quand l'orifice par où l'eau s'écoule, est d'une certaine dimension, la vertu électrique, loin d'accélérer, retarde sensiblement l'é-

coulement : ce sont là deux phénomènes à concilier; les Physiciens électrisans ne manqueront pas d'essayer sur eux leurs talents & leurs systêmes.

L'accélération des écoulemens dans les tubes capillaires, a fait soupçonner à M. L. N. que la vertu électrique pourroit bien aussi accélérer la végétation & l'accroissement des plantes: l'Essai a justifié le soupçon de cet habile Physicien. Son succès a étendu ses vûes, & les a tournées vers les animaux. L'Analogie des deux règnes lui promettoit que ce qui dans l'un accéléroit la végétation, pourroit dans l'autre augmenter la transpiration: l'expérience, prise aussitôt pour arbitre, a confirmé la conjecture; on l'a vérifiée sur plusieurs sortes d'animaux, & enfin sur des hommes. Ce qu'il y a de fort commode, c'est que, pour leur procurer cet excès de transpiration, il

eſt pas néceſſaire de les expoſer
nmédiatement à l'action du flui-
: électrique ; il ſuffit de les placer
ans le voiſinage des corps qu'on
ectriſe, la tranſpiration n'en ſera
ue plus abondante.

Quant aux végétaux, M. L. N.
: penſe pas que l'électriſation
uiſſe aller juſqu'à multiplier les
rêts & groſſir les moiſſons ; mais
u-deſſous de ces grands objets, il
i eſt d'autres (dit-il) qui ne ſont
dignes ni de la Phyſique, ni
une curioſité raiſonnable.

Quoique l'Auteur n'ait vu cette
ectriſation opérer ſur les hom-
es que de bons effets, il laiſſe
pendant aux Médecins le ſoin
: l'appliquer aux malades qu'elle
ourroit ſoulager, & il leur enſei-
ie le moyen d'en régler & d'en
mpérer, à leur gré, la doſe :
outons que c'eſt encore à eux de
endre garde que l'Electricité ne
it moins efficace ſur l'humeur

vicieuſe que ſur les autres liqueurs; car alors ſon activité augmenteroit peut-être la force du mal, en épuiſant celle du malade. Dans le Mémoire de l'Académicien, tous ces effets de l'Electricité, relativement aux ſujets différents & aux temps qu'ils y ont été expoſés, ſont calculés & comparés avec toute l'exactitude dont ces matières ſont ſuſceptibles.

ARTICLE LXXVI.

AMUSEMENTS PHILOSOPHIQUES & Littéraires de deux Amis. (*In*-12. pp. 186.) A Paris, chez Prault l'aîné, Quai de Conti. MDCCLIV.

CE Livre eſt un mêlange de Vers & de Proſe; deux genres auſſi familiers à ces *deux Amis*, Auteurs de l'Ouvrage, que toutes

les espéces de combats le sont aux Braves. On débute par une Epître au célèbre Rousseau de Génève : c'est, si l'on veut, une plainte, une semonce ; mais tempérée par tous les égards de la politesse & de l'amitié. Depuis que ce Philosophe, ennemi de nos Arts & de notre Musique, occupe la scène de la Littérature ; il ne s'étoit point vû critiqué, réfuté, grondé d'un ton si doux, si insinuant, si flatteur même & si honorable : on lui dit, par exemple, ces beaux vers :

Ton bon Patron, le vertueux Socrate
Se cachoit-il à sa Patrie ingrate?
Non ; rassemblant ses Disciples heureux,
Il les instruit en riant avec eux.
A leur raison n'expose ses Mystères,
Que lorsqu'à fonds il voit leurs caractères ;
Avec bonté fait raisonner Criton,
Et jusqu'aux cieux s'élève avec Platon :

Par sa douceur il touche, il persuade ;
Forme, paîtrit l'ame d'Alcibiade :
Il fit chérir l'honneur, la bonne foi.
Pourquoi R.... lorsqu'il revit en toi ;
Qu'à son secours la Sagesse t'appelle,
Ne pas en tout imiter ton modèle ?
Tout homme est né pour la Société ;
Tu lui dois tout ; jusqu'à ta probité, &c.

Cette Epître nous paroît finir un peu brusquement : on ne fait point ce reproche aux Ouvrages qui ennuyent.

Lettre à un jeune homme qui entre dans le monde. Point de leçons plus difficiles à donner, & souvent plus inutiles que celles-ci. Un jeune homme de qualité, qui entre dans le monde, est presque toujours comme le petit-Maître d'Horace, *Monitoribus asper ;* sans compter les deux mauvaises qualités de *sublimis*, *cupidusque*, dont l'une est la fierté, & l'autre est

r du plaisir. Il est vrai que
qui parle dans cette Lettre a
nds droits pour persuader ;
rend éloquent ; la naissance,
ur, l'esprit, l'usage du mon-
s graces du corps, & au-
de tout, la franchise & la
lité. Mais Phaëton eut pour
pour maître, le Dieu mê-
jour, & il n'en fut pas
un étourdi & un fou.
a suite d'un prélude très-insi-
, l'Auteur expose son des-
Mon intention (dit-il) n'est
de vous prêcher une sagesse
austère ; je n'exige de vous
les vertus morales : les vertus
tiennes seroient encore plus
sirer, puisqu'elles seules peu-
faire le parfait honnête
nme ; mais je me suis propo-
ne vous parler que des pas-
s que vous devez réformer,
es vertus que vous devez ac-
rir. « On entend ici certai-

nes *passions* & certaines *vertus*; car s'il s'agissoit de la totalité en ce genre, ou même de quelques *passions* souvent trop chéries, de quelques vertus souvent très-difficiles, l'Auteur sçait parfaitement que le concours du Christianisme seroit tout-à-fait nécessaire.

» Ces passions se réduisent donc » à l'amour effréné du plaisir, au » désir de paroître avoir plus d'es- » prit que les autres; à la fierté, à » l'orgueil, au dédain, à la mé- » chanceté, & à l'ambition. Les » vertus ausquelles vous devez » vous appliquer, sont la sincéri- » té, la douceur, la politesse, l'a- » mour de l'étude, l'émulation ou » l'amour de la véritable gloire, « On a dans cette énumération tout le plan de la Lettre: elle insiste sur chaque chose, c'est-à-dire, sur chaque *passion*, sur chaque *vertu*. C'est un Code de Morale pour le jeune homme qui se lance dans le

monde. Nous citons l'Article de l'Emulation : » celui qui a de l'ému» lation, aime la gloire, sans être » injuste avec ses rivaux : il applau» dit à leur élévation ; fussent-ils » même ses ennemis : il leur ser» viroit de dégré pour monter aux » honneurs qu'ils ont mérités. Il » n'est ni jaloux ni envieux ; il ne » voit que l'intérêt du peuple & » de son Roi ; il oublie le sien ; » l'amour de la gloire lui élève » l'ame, sans égarer sa raison. » Dans tous les états, dans toutes » les occasions, l'émulation, ainsi » que la vertu, demeure inébran» lable, elle ne se laisse point abat» tre par les disgraces : si elles sont » méritées, elle cherche à réparer » les fautes dont elles sont la puni» tion ; si elles sont injustes, elle » se console avec elle-même ; elle » ne se couvre point d'un masque » hypocrite ; elle ne se sert point » de tous ses avantages, lorsqu'ils

» peuvent être nuisibles à quel-
» qu'un, &c. L'homme du monde, qui pense & qui écrit ainsi, doit être très-aimable & très-digne d'avoir des Disciples : mais le monde même est un Maître perfide & plein de contradictions ; il admire tant de belles maximes, & il les détruit par ses exemples ; il condamne l'ambition, & il la fomente ; il loue l'Emulation, & il presse ses Elèves de ne pas se renfermer dans les bornes de ce vertueux sentiment. Tel est le monde, bien connu de notre Auteur : *C'est*, dit-il, *un tyran qui ne vous impose des loix bisarres, qu'afin d'être plus en droit de vous déchirer.*

Lettre sur la différence du grand Homme & du Héros. Dans l'étendue de 20 pages, on discute les caractères de l'un & de l'autre : on borne *le titre de Héros à celui qui porte au plus haut dégré les talents militaires, & qui possède toutes les*

vertus guerrières. On appelle *grand Homme* celui *qui réunit en ſa perſonne toutes les vertus morales, ſur-tout la qualité de Citoyen : Vertu d'autant plus admirable qu'elle eſt peu connue.* On préfère, avec raiſon, le grand Homme au Héros. On fait remarquer que, ſi le même perſonnage eſt Héros & grand Homme, il intéreſſera plus par la ſeconde qualité que par la première. » Titus réuniſſoit les qualités » du Héros & du grand Homme ; » cependant pourquoi Titus eſt-il » plus connu par ſa clémence, & » par ſes bienfaits que par ſes Vi» ctoires ? On aime, pour ainſi » dire, à oublier qu'il a été un Hé» ros pour ſe ſouvenir ſeulement » qu'il a été un grand Homme : » c'eſt que les qualités du cœur doi» vent toujours l'emporter ſur les » préſens de la fortune & de la » nature : c'eſt que la gloire qu'on

» acquiert par les armes, est, si » j'ose m'exprimer ainsi, une gloi» re arrachée au hasard; au lieu » que celle qui est fondée sur la » vertu, est une gloire qui nous » appartient. « Cette Lettre rappelle une multitude d'autres exemples également favorables à la préférence que mérite le grand Homme sur le Héros; & l'on termine ainsi ce beau parallèle: » Enfin l'af» fabilité, la modestie, l'humani» té, la douceur, le patriotisme » sont les vertus du grand Hom» me: la fierté, l'amour de soi» même, la bravoure, l'audace, » souvent la témérité, la connois» sance de l'art de la guerre & les » talents militaires réunis, cara» ctérisent le Héros. «

Cependant l'un des deux Amis, dans une Epître en Vers *sur l'Honneur & sur la Vertu*, rend cette justice à l'autre:

Mais toi, pour qui l'erreur, la plus accréditée,
T..... ne fut jamais qu'une erreur détestée,
Tu sçais que, sans vertus, il n'est point de *Héros* :
Tu trouves en toi seul le prix de tes travaux.
C'est assez : tu m'appris qu'un encens ridicule
Blesse qui le reçoit, avilit qui le brûle ;
Qu'un heureux préjugé ne fait point le bonheur,
Et que la Vertu seule est le solide honneur.

Voilà bien, ce semble, le *grand Homme* identifié avec le *Héros* ; mais peut-être n'est-ce qu'un cas particulier, qu'une exception de la règle, à cause du mérite de celui que le Poëte avoit en vûe dans cette même Epître *sur l'Honneur & sur la Vertu.*

Juin, 1754.

L'Emulation reparoît encore, dans un petit mélange de vers & de Prose, où l'on combat fort les ambitieux, les jaloux, pour exalter ces ames nobles qui ne sont sensibles qu'aux touches de l'Emulation : on donne ainsi une esquisse des forfaits de l'Envie.

Carthage, Rome en vain veut t'imposer sa loi,
Annibal te défend, & les Dieux sont pour toi.
Crains, non les ennemis qui menacent sa vie,
Mais ceux que dans tes murs lui suscite l'envie.
Paul Emile à dompter, les Alpes à franchir,
Lui coûtent moins d'efforts qu'un jaloux à fléchir,
Et l'Envie obstinée à perdre ce grand homme,
Plus que les Scipions, est le vengeur de Rome.

Nous

Nous passons deux piéces, l'une en Vers & en Prose; l'autre toute en Vers *Sur le Plaisir :* matière plus délicate à traiter, que la borne des Jeux Olympiques n'étoit difficile à éviter. Nos Auteurs se picquent de sagesse, condamnent les excès, répandent des maximes. D'autres examineront si, dans cet endroit & dans quelques autres, tout est dit, & a pû se dire par des Philosophes du monde, avec la plus grande & la plus sévère précision.

Réflexions sur la Pastorale. On a beaucoup écrit sur ce genre; & les *deux Amis* paroissent très-instruits de tous les Ouvrages où la matière est traitée avec quelque attention. Ils se plaignent du peu de faveur que cette Poesie conserve parmi nous; ils croyent que » le François ne peut s'accommo- » der d'un genre qui n'admet que » des sentimens doux & tranquil-

» les, que des idées simples & naï-
» ves; dont les Acteurs doivent
» être vrais, amis de la candeur,
» justes, sans passions tumultueu-
» ses.... dont l'expression doit être
» naturelle sans art, élégante sans
» affectation, noble sans trop s'éle-
» ver, & modeste sans ramper;
» dont les images ne doivent être
» prises que des objets champêtres
» qui environnent les Acteurs, ou
» tout au plus dans la nature sim-
» ple que l'Art ne défigure point.«
Cependant nous eûmes autrefois du goût pour la Pastorale : ce qui prouve apparemment, & nos *deux Amis* le reconnoissent, que les mœurs de nos Pères étoient préférables à celles du siécle présent.

On ajoute ici des observations réfléchies sur l'antiquité de ces jeux champêtres; sur les Poëtes qui s'y sont distingués; sur les différences entre l'Eglogue & l'Idyle. Ce morçeau est singuliérement

bien traité.» La Scène & les Acteurs
» sont à-peu-près les mêmes ; mais
» chacun de ces genres a des règles
» qui lui sont propres. L'Eglogue
» est Epique, Dramatique ou Mix-
» te ; l'Idyle est toujours Epique :
» c'est le Poëte ou quelque Divi-
» nité, ou quelque Etre Moral ou
» Physique qui raconte. L'une
» (l'Eglogue) n'est qu'un tissu de
» sentimens exprimés avec déli-
» catesse...... l'autre (l'Idyle) est
» tantôt allégorique & renferme,
» sous des images champêtres, quel-
» que trait de morale ; tantôt plus
» élevée, mais sans abandonner le
» caractère pastoral, elle remonte
» à l'origine des choses, dépeint
» avec élégance les merveilles de
» la Nature, décrit des fêtes, ra-
» conte des événemens, & lit dans
» l'avenir : en un mot, elle ne dif-
» fère des autres genres de Poësie
» que par son étendue & par son
» expression, qui ne doit être ni

» trop figurée, ni trop naïve ; mais » plus hardie que celle de l'Eglo- » gue, &c. «

Pour autoriser leurs préceptes de l'éclat des exemples, les *deux Amis* donnent six Idyles & deux Eglogues : c'est, avec deux autres Pièces de Poësie, ce qui termine le Volume. Il est annoncé par une Préface qui se borne à ces deux lignes : *La vertu & l'amitié nous ont guidés dans ces écrits. Lecteur, jugez-nous d'après nos Maîtres.* Tel auroit pû être le début de deux Spartiates qui auroient eu, pour exécuter l'Ouvrage, l'aménité, la douceur & le goût de deux Athéniens.

ARTICLE LXXVII.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

POEME *qui a remporté le prix de l'Académie de Pau en l'année 1755.* Par M. Lemière. Chez le Prieur, rue S. Jacques. Ce Poëte, déja couronné à Paris, ne livrera nulle part ſes talents à la flatterie, à la ſoupleſſe, aux artifices : il fait ici l'*éloge de la ſincérité* ; & l'on entrevoit qu'il ſe peint lui-même dans ſes vers. Une petite Dédicace qu'il met en Frontiſpice ſera même regardée comme un exercice de cette précieuſe *ſincérité* qui eſt l'objet de ſes louan-

ges. Nous ne citerons que ce bel endroit du Corps de l'Ouvrage.

Oui, sur nos premiers ans, Sincérité,
tu règnes,
L'homme, dès qu'il est né, marche sous
tes enseignes,
Son berceau semble un temple à ta
gloire érigé :
Qu'on m'amène un enfant; qu'il soit in-
terrogé,
Son cœur n'hésite point, il vole *sur sa*
bouche,
Chaque réponse est simple, & nous
charme & nous touche;
Son maintien, son air seul peint l'ingé-
nuité;
Avant qu'il la prononce, il dit la vérité:
Précieuse Vertu, fille de l'Innocence,
O toi qu'on abandonne au sortir de l'en-
fance,
Lorsque des passions, trop promptes à
germer,
Le feu séditieux commence à s'allumer,

Es-tu le don d'un âge, & le rebut autres ?
Non, tes loix en tout temps peuv être les nôtres.
On voit des Mortels vrais te sui avec ardeur,
Cœurs purs, hommes par l'âge, enf par la candeur.

Catalogue des Livres & Esta pès de Feu M. de la Haye, F mier Général. Par G. Martin. Paris, chez le même Libraire, r S. Jacques. MDCCLIV. (Prix 4 broché) On voit toujours av plaisir les Catalogues de Livres fa par M. Martin, parce qu'on y se toujours la main du meilleur B bliographe que nous ayions. C lui-ci est précédé d'un *Avis* q contient en abrégé l'éloge de f M. de la Haye. Il a été 35 a Fermier Général, & dans cet place que les richesses rendent

redoutable à la Vertu, ce bon Citoyen *n'a cessé de donner des preuves de son intelligence, de sa probité, de son désintéressement & de son zèle pour la Patrie.* Il étoit *très-humain, très-compatissant pour les malheureux & toujours prêt à soulager leurs besoins. Quels secours n'ont pas reçu de lui, pendant sa vie & même après sa mort, les Hôpitaux dont il étoit Administrateur! &c.* Sans doute que ces sentimens lui étoient inspirés par la Religion: cette *administration* des Hôpitaux en est la marque ou la preuve.

Le Catalogue de ses Livres présente 3820 Articles pour toutes les Classes ou divisions prises ensemble. Sous chacune il y a beaucoup de Livres choisis: les plus abondantes sont la Jurisprudence, les Sciences & Arts, les Belles-Lettres & l'Histoire. Le Moderne y domine plus que l'Antique, & la Littérature légère en

quelques endroits, plus que l'érudition. Mais, à tout prendre, ceci est un beau Cabinet, & nous ne doutons pas qu'il ne picque la curiosité des hommes de Lettres.

Bibliothèque annuelle & universelle, T. III & IV. contenant le Catalogue des Livres imprimés en Europe pendant l'année 1750, rangés par ordre de matières, avec une Table des Auteurs. 2 vol. in-12. Chez le Mercier, rue S. Jacques, &c. C'est là suite d'un Ouvrage commencé en 1751 pour l'année 1748. Il n'y a eu que deux Volumes pour 1748 & 1749. on en donne deux pour la seule année 1750; & c'est apparemment le systême qu'on gardera toujours dans la suite: Or, le goût de cette entreprise est de remettre sous les yeux des Lecteurs la somme de tous les Livres qui ont été imprimés en Europe durant douze

mois. On peut revoir dans nos Mémoires de Mai II Vol. 1751. ce que nous avons dit du I Volume. Le mérite de cette Littérature est l'exactitude & l'étendue des détails. Il semble qu'on n'a point mal commencé, & que le Public souhaite qu'on continue sur le même plan. Il échappe quelques fautes à l'Auteur ou Editeur. A l'ouverture du Livre nous en remarquons deux. 1°. On dit qu'une Lettre imprimée dans nos Mémoires de Mars 1751, a pour objet de *justifier le P. Brumoy* contre une Dissertation de M. de Voltaire : point du tout ; cette Lettre est pour relever deux méprises contenues dans ladite Dissertation, indépendamment de ce qu'a dit ou pensé le P. Brumoy. 2°. En annonçant la nouvelle Edition des Œuvres du P. Perpinien, on appelle deux fois cet Auteur *Valentini* ; confondant le nom de sa Pa-

trie qui étoit *Valence* en Eſpagne, avec ſon nom propre : *Les Ouvrages du P. Valentini*, dit-on, &c. & il faut dire, *les Ouvrages du P. Perpinien de Valence*, *&c.* Nous ne ſçavons auſſi s'il eſt à propos de donner en certains endroits des notices extrêmement diffuſes. Par exemple, celle des *Acta Sanctorum*, IIe & IIIe Vol. de Septembre, contient 24 pages, parce qu'on y fait entrer toute la nomenclature des Saints compris dans ces deux Volumes. Encore une fois cela eſt bien long, bien ſec & peu intéreſſant. Il ſeroit mieux d'indiquer ſimplement les matières & le goût particulier de l'Ouvrage.

Hiſtoire de la Ville & de tout le Diocèſe de Paris, *&c.* Trois vol. *in*-12. (Il en reſte pluſieurs autres à donner.) Par M. l'Abbé Lebœuf, de l'Académie Royale des Inſcrip-

tions & Belles-Lettres. *Chez Prault père, Quai de Gêvres.* MDCCLIV.

Exposition de la Théorie & de la Pratique de la Musique, suivant les nouvelles découvertes. Par M. de Bethizy. *In-8°.* pp. 296 sans les Exemples gravés à la fin du Volume. *Chez Lambert, rue de la Comédie. MDCCLIV.*

Mœurs & Coutumes des Romains. Par M. Bridault, Maître de Pension. 2 vol. *in-12. Chez le Mercier, rue S. Jacques.* MDCCLIV.

Panégyrique de sainte Elizabeth, Princesse de Thuringe, &c. Par M. l'Abbé le Cousturier, Chanoine de l'Eglise Royale de S. Quentin, & Prédicateur du Roi. *Chez Claude Hérissant, rue-neuve Notre-Dame, &c.* (Nous en parlerons plus au long en Juillet.)

Mémoires pour servir à l'Histoire de la République des Provinces-Unies & des Pays-Bas, &c. Par Aubry du Mourier, donnés avec des Notes, par Amelot de la Houssaye, &c. 2 vol. in 12. A Londres, & se trouve à Paris, chez Charles Robustel, Quai des Augustins, &c.

Le même Libraire vient de publier une nouvelle Edition des *Poësies de Martial*, en deux volumes : c'est le texte pur, sans notes, sans Commentaire, sans retranchements : Edition par conséquent qui ne peut être confiée à la Jeunesse, sans exposer ses mœurs. L'Editeur a prétendu donner une suite à ce qu'on appelle *les Coutelliers*. Le caractère est beau, & le prix est de 6 liv.

Géométrie Elémentaire & Pratique de feu M. Sauveur, &c. re-

vûe, corrigée & augmentée par M. le Blond, Maître des Mathématiques des Enfans de France, &c. In-4°. Chez Rollin, Quai des Augustins, &c.

Histoire des Conjurations, Conspirations & Révolutions célèbres tant anciennes que modernes, &c. Par M. Duport du Tertre, 3 vol. *in*-12. Chez Duchesne, rue S. Jacques. MDCCLIV

Lettre sur l'Electricité. Par le R. P. J. B. Beccaria, Professeur de Physique en l'Université Royale de Turin, adressée à M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, &c. Traduite de l'Italien, par M. de Lor. *Chez Ganeau, rue S. Severin, &c.*

Aphorismes de Chirurgie d'Herman Boerhaave, commentés par M. Van-Swieten, traduits de Latin

des Sciences & Beaux-Arts. 1527 *en François. Tom. III. IV, V.* In-12. Chez la Veuve Cavelier & fils, rue S. Jacques, &c.

Bibliothèque Historique & Critique du Poitou, contenant les Vies des Sçavants de cette Province, &c. Par M. Dreux du Radier, Avocat au Parlement. 5 volumes *in*-12. *Chez Ganeau, rue S. Severin, &c.*

Pneumato-Pathologie, ou *Traité des Maladies venteuses, traduit du Latin de M. Combalusier, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, &c.* Par M. J. Docteur en Médecine, & Professeur Royal. 2 vol. *in*-12. 5 liv. reliés. *Chez Debure l'aîné, Quai des Augustins, &c.*

Le même Libraire imprime actuellement le second Volume de la Conchyologie (Ouvrage bien connu) sous le titre d'*Oryctologie*

ou Traité des Terres, des Pierres, des Métaux, des Minéraux & autres Fossiles. Cet Ouvrage est divisé en trois parties : la première contient une Analyse ou Notice critique des meilleurs Auteurs qui ont traité de la Conchyologie & de la Lithologie. On trouve ensuite une nouvelle Méthode Latine & Françoise de diviser tous les Fossiles, suivant leurs qualités naturelles & extérieures, &c.

La seconde partie traite de tous les Fossiles naturels à la terre.

La troisiéme comprend ceux qui lui sont étrangers, avec sa Traduction Françoise du Livre intitulé : *Enumerationis Fossilium quæ in omnibus Galliæ Provinciis reperiuntur Tentamina* (Ouvrage annoncé dans nos Mémoires de Novembre 1751.) Il est augmenté de plus de moitié.

Ce second Volume de la Conchyologie sera, comme le premier,

en grand papier, *in*-4°. avec 26 Planches qui repréſentent les plus beaux morceaux que l'Hiſtoire Naturelle a pu fournir, ſans y employer de coquilles qui ſe trouvent au nombre de 500 dans le premier Tome.

L'Auteur eſt toujours M. d'Argenville des Académies Royales de Montpellier & de Londres, &c.

Hiſtoire Moderne des Chinois, des Japonnois, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens, &c. pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire ancienne de M. Rollin. 2 vol. *in*-12. Chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais, &c.

Eſſai ſur les troubles actuels de Perſe & de Géorgie. In-12. Chez les mêmes Libraires.

Diſſertations ſur l'Incompatibilité de l'Attraction & de ſes différen-

des Loix, avec les Phénomènes; & sur les Tuyaux Capillaires. Par le P. Gerdil, Barnabite, Professeur de Philosophie Morale en la Royale Université de Turin, &c. Vol. *in*-12. *Chez les mêmes Libraires.*

Histoire des Empereurs Romains depuis Auguste jusqu'à Constantin. Par M. Crevier, Professeur Emerite de Rhétorique au Collége de Beauvais, Tomes IX & X. Chez les mêmes Libraires.

Histoire du Traité de Paix de Nimègue, &c. 2 vol. in-12. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Briasson, rue S. Jacques.

Opuscules sur la Langue Françoise par divers Académiciens, in-12. Chez Brunet; Imprimeur de l'Académie Françoise, rue S. Jacques, &c.

Traité d'Ostéologie. Par M. Ber-
n, Docteur-Régent de la Faculté
: Médecine, en l'Université de
aris, de l'Académie Royale des
ciences, quatre Tomes *in*--12.
hez Vincent, rue S. Severin, &c.

Idée de la Poësie Angloise, ou
raductions des meilleurs Poëtes
nglois, &c. Par M. l'Abbé Yart,
: l'Académie Royale de Rouen.
omes V. & VI. *in*-12. Chez
riasson, rue S. Jacques, &c.

Biblia Hebraïca, cum Notis
riticis & Versione Latinâ ad No-
is Criticas factâ, &c. Auctore
arolo - Francisco Houbigant,
ratorii JESU Sacerdote. *Bible Hé-*
aïque avec des Notes Critiques &
ne Version Latine. 4 Vol. in-fol.
hez Briasson & Durand, &c.

Ce grand Ouvrage & la plûpart
es autres Livres que nous venons

d'annoncer, fourniront des Articles à nos Mémoires : on nous communique aussi quelques Littératures manuscrites qui feront plaisir à nos Lecteurs ; entr'autres une fort bonne explication du mot *Sabbat second-premier*, employé par S. Luc.

Nous prions ceux qui s'intéressent à nos Mémoires, comme Auteurs, Libraires, ou Lecteurs, de nous permettre des délais, à cause de la multitude prodigieuse de Livres qui ont paru depuis trois mois.

» M. l'Abbé d'Olivet, l'un des
» 40 de l'Académie Françoise,
» ayant été averti que, dans le Di-
» ctionnaire de Trévoux (Edition
» de 1752) au mot *Suicide*, on
» lit ces termes, *M. l'Abbé d'Oli-*
» *vet loue Caton de s'être donné la*
» *mort, il prétend que Dieu lui*
» *en fit naître un légitime sujet ;*
» nous a priés de faire sçavoir qu'il

» ne comprend pas comment on
» a pu lui prêter une pareille abſur-
» dité. Il eſt bien vrai que Cicéron,
» dans ſa premiere Tuſculane, qui
» a été traduite par M. l'Abbé
» d'Olivet, a dit quelque choſe
» d'approchant. Mais depuis quand
» ſeroit-il permis de mettre indi-
» ſtinctement toutes les penſées
» d'un Auteur, & ſurtout d'un
» Payen, ſur le compte de ſon
» Traducteur? «

Cette plainte eſt légitime, & prouve, comme pluſieurs autres exemples, que, dans le Dictionnaire de Trévoux, on admet ſouvent, ſans choix & ſans conſidération, tout ce qui ſe préſente. Ce n'eſt pas une Critique que nous faiſons de cet Ouvrage; c'eſt un Avis utile que nous donnons aux Editeurs,

M. l'Abbé d'Olivet a publié depuis peu un excellent Traité *ſur les Participes paſſifs.*

Briaſſon continue de diſtribuer la *Table Générale du Journal des Sçavans*. Nous avons vû, en dernier lieu, le Tome III qui comprend une partie des lettres C & D. L'uſage nous apprend de plus en plus que cette Table eſt bien faite & qu'elle facilite extrêmement le ſervice qu'on veut tirer de la grande Collection du Journal des Sçavans, qui compte actuellement 90 années d'exiſtence.

TABLE DES ARTICLES

De Juin, 1754.

ARTICLE LXVIII. *Essais sur divers sujets de Littérature & de Morale, &c.* pag. 1349

ART. LXIX. Acta Sanctorum, &c. *Les Actes des Saints de Septembre*, Suite de l'Art. LXII. au II Vol. de Mai, *&c.* 1372

ART. LXX. *Remarques sur les avantages & les désavantages de la France & de la Grande-Bretagne, par rapport au Commerce, &c.* Suite de l'Art. XLVIII. au I Vol. de Mai. 1395

ART. LXXI. *Les Olympiques de Pindare, traduites en François, &c.* 1417

ART. LXXII. *Nouveaux Elémens d'Odontologie, &c.* 1446

ART. LXXIII. *Rétablissement des Manufactures, &c.* pag. 1451
ART. LXXIV. De Apostolicâ Ecclesiæ Gallicanæ Origine, &c. *Dissertation sur l'Origine Apostolique de l'Eglise des Gaules, &c.* 1459
ART. LXXV. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, &c.* 1475
ART. LXXVI. *Amusemens Littéraires, &c.* 1502
ART. LXXVII. *Nouvelles Littéraires.* 1517

ERRATA

De Mai, II Vol. 1754.

P. 1192. l. pénult. projet, *lis.* progres. Ibid. l. dernière dées, *lis.* idées. p. 1209. l. pén, l'ou, *lis.* l'on.

J'AI lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris ce 15 Mai, 1754.

SALMON, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.

De l'Imprimerie d'AUG. MART. LOTTIN.